

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12696 — 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   SAMEDI 23 NOVEMBRE 1985

La « chimie » de Genève

« Le plus important est que les deux hommes ont pris complètement les choses en *main*. (...) *La durée, l'intensité*, la franchise et l'envergure de leurs entretiens en tête à tête au coin du feu sont allées au-delà de tout ce que nous attendions. (...) C'était réellement ce que nous étions venus chercher, et cela a été très fructueux. »

Ce commentaire de George Shultz, le secrétaire d'Etat américain, résume au mieux le bilan que l'on dresse aujourd'hui non seulement à Washington mais dans la plupart des capitales du sommet Reagan-Gorbatchev de Genève. « La chimie a bien fonctionné », comme on dit aux Etats-Unis, en d'autres termes le président américain et le nouveau numéro un soviétique semblent s'être découvert des atomes crochus : ce sont essentiellement en effet la durée des entretiens confidentiels mais aussi le climat — beaucoup plus amical que prévu — de la rencontre et de ses à-côtés qui ont constitué la surprise.

Car pour ce qui est du fond, tout semble indiquer, du moins *en l'état actuel des informations*, que l'on en reste sensiblement au même point. Le désaccord sur l'initiative américaine de défense stratégique (IDS) est ouvertement admis, et, si un accord de principe a été confirmé pour une réduction de 50 % des armements nucléaires offensifs, les divergences demeurent les mêmes tant sur le mode de comptage que, semble-t-il, sur le préalable posé par Moscou à sa réalisation : l'abandon de l'IDS. Selon des indications américaines, M. Gorbatchev n'aurait même pas été intéressé par l'offre de M. Reagan de se conformer au traité ABM de 1972 pour les tests de son bouclier spatial : c'est l'arrêt pur et simple de la recherche et l'interdiction de tout essai qu'il continuerait d'exiger.

Cela dit, il reste à voir si quelques ouvertures n'ont pas été faites dans les conversations au coin du feu. M. Gorbatchev est un réaliste; la principale leçon de ce sommet est précisément qu'il a décidé de vivre avec des désaccords et de renouer avec les Etats-Unis non seulement un dialogue suivi mais aussi des relations bilatérales beaucoup plus intenses : impressionnante au moins par son volume, la liste des accords conclus dans ce domaine en marge du sommet donne l'impression de se retrouver dans les années 1972-1974, au temps de la « grande détente » Brejnev-Nixon.

Sans doute le dirigeant soviétique joue-t-il sur la durée : il peut espérer que l'IDS, du moins dans sa forme actuelle, ne survivra pas au départ de son initiateur de la Maison Blanche dans trois ans, que l'opinion américaine se lassera et que le Congrès refusera les crédits. Mais, dans l'immédiat, il a pris le risque de conforter les « durs » de l'équipe Reagan, en leur donnant à penser que leur fermeté a été payante. Le président des Etats-Unis, s'il n'a fait aucune concession de fond, a dû pour sa part modérer son langage, oublier l'« empire du mal » et créditer son interlocuteur de sincérité dans la recherche de la paix.

Dans les deux cas, les principaux acteurs du sommet de Genève devront certainement affronter dans les mois qui viennent les critiques ou manœuvres d'obstruction des membres les plus rigides de leur entourage. Mais la réaction des opinions devrait les encourager à maintenir la « chimie » de Genève. En URSS comme aux Etats-Unis, les peuples préfèrent bien entendu la paix, mais aussi le dialogue.

(Lire nos informations page 3.)

A LA VEILLE DU SYNODE DES ÉVÊQUES

Jean-Paul II souligne la primauté du pape

Avant même que ne se tienne à Rome, du dimanche 24 novembre jusqu'au 8 décembre, un synode extraordinaire réunissant cent soixante-cinq évêques, le pape a voulu rappeler le jeudi 21 novembre les Eglises locales à la discipline.

Au cours d'une assemblée plénière de cardinaux — la troisième de son pontificat — réunie pour parler de la réforme de la curie romaine, Jean-Paul II a qualifié d'« *aberrantes* » les conceptions qui tendent à l'opposer à la curie « *comme s'il s'agissait d'un pouvoir parallèle, d'une espèce de diaphragme qui obstrue ou filtre* » l'activité du pape. Même si elle est souhaitable, a-t-il ajouté, « *la diversité dans l'Eglise ne doit pas entraîner des tendances isolationnistes et centrifuges* ».

Jean-Paul II a voulu ainsi marquer les limites de la collégialité épiscopale et rappeler la primauté du pape, évêque de Rome, symbole de l'unité de l'Eglise universelle. Il répond à certaines conférences épiscopales qui, dans leurs rapports préparatoires au synode, avaient critiqué l'interventionnisme des organismes de la curie. Intervenant à la veille du synode, le rappel à l'ordre du pape ne manquera pas de marquer cette assemblée, consacrée au bilan du concile Vatican II. La question de la collégialité épiscopale et celle des rapports d'autorité dans l'Eglise seront au centre des discussions.

(Lire page 17 l'article d'HENRI TINCQ.)

+ 17 % EN UN MOIS A LA BOURSE DE PARIS

Les étrangers jouent les valeurs françaises

Les cours des valeurs françaises s'envolent depuis un mois à la Bourse de Paris : les investisseurs étrangers, notamment anglo-saxons, s'intéressent à la France, après l'Allemagne et les Pays-Bas. Vendredi 22 novembre, pour le nouveau mois boursier, cette hausse a atteint + 2,7 %.

Un étrange phénomène vient de bouleverser la Bourse de Paris, laissant tous les professionnels absolument pantois, perplexes... et ravis : les cours des valeurs françaises viennent de bondir de près de 17 % en un mois, l'indice moyen battant tous ses records, le tout dans une activité fébrile, avec des volumes de transactions impressionnants. Une hausse électorale, l'épargne et les capitalistes jouant le succès de l'opposition aux prochaines élections ? Pas du tout : il y a un mois à peine, la corbeille faisait grise mine, les cours baissaient régulièrement depuis le mois de juin, les échanges se contractaient, et les professionnels, le syndicat des agents de change en tête, prédisaient un marché « plat » et morne jusqu'au scrutin, en raison de l'incertitude planant sur l'après-mars 1986 et la cohabitation. Au surplus, la hausse continue des cours depuis le début de 1982, avec, même, une explosion en 1983 (50 %) prouve que la Bourse n'a jamais été aussi prospère que sous le règne de la « rose ».

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 22.)

Expulsion des « Turenge » avant trois mois

Le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur ont été condamnés à dix ans de prison.

La Société des lecteurs du « Monde »

Une assemblée générale extraordinaire de la SARL Le Monde a approuvé à l'unanimité l'ouverture du capital à la Société des lecteurs.

L'élargissement de la CEE

L'opposition s'est abstenue lors du vote à l'Assemblée nationale du projet de loi sur l'adhésion de l'Espagne et du Portugal.

42e congrès de la CGT

La difficile cohabitation des communistes et des socialistes.

Vers la cohabitation flottante

Après les élections de 1986, M. Mitterrand modulera ses exigences en fonction du rapport des forces

M. Mitterrand a réuni, le jeudi 21 novembre dans la salle des fêtes de l'Elysée, la quatrième conférence de presse de son septennat. Il a demandé aux Français de « *faire bloc* » pour défendre les acquis sociaux et les acquis de liberté.

« *Avec le sourire, mais avec fermeté* » : voilà comment il convient, selon M. Mitterrand, de conduire une bataille politique, toute séduction dehors, les pieds « *bien accrochés au sol* », stoïque dans la « *bourrasque* ». On croirait John Wayne dans *L'homme qui tua Liberty Valance.*

« *Cessons cette mauvaise plaisanterie* », comme dirait le chef de l'Etat, qui, face à quatre cents journalistes, en a placé quelques-unes, drôles et parfois féroces. Des sourires et de la fermeté, les Français en ont ramassé à la pelle.

Fermeté dans le langage et sur le fond du discours. Lorsqu'il appelle les Français à « *faire bloc* » autour des acquis des dernières années (acquis sociaux, de liberté, et sur l'immigration), M. Mitterrand feint de s'adresser à tous, mais parle essentiellement à la gauche. Dans la zone de « *consentement général* » qu'il aimerait, ou aurait aimé, susciter, le chef de l'Etat situe l'essentiel de son bilan, c'est-à-dire tout ce qui caresse l'oreille des socialistes.

On peut s'entendre, certes, à droite et à gauche, sur la retraite à soixante ans, le minimum vieillesse, une augmentation « raisonnable » du SMIC, la cinquième semaine de congés payés, voire la semaine de trente-neuf heures. M. Mitterrand a raison de dire qu'il s'agit là d'un programme d'entente « *assez modeste* », au risque de banaliser des acquis sociaux dont la paternité lui revient. Nul ne propose d'y toucher, note M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR. « *On va les protéger* », dit M. Mitterrand. Mais nul n'a l'intention de les mettre « *cul par-dessus tête* », remarque M. Toubon.

Pour le reste, la zone de consentement définie par M. Mitterrand est plus incertaine. Droite et gauche sont-elles d'accord sur les lois Auroux, sur l'abrogation de la loi anti-casseur, et sur la suppression des tribunaux d'exception ? Droite et gauche peuvent-elles s'entendre sur le défense du secteur nationalisé, devenu « *propriété de la nation* » ? Droite et gauche mêleraient-elles leurs efforts pour refuser la dénationalisation, dont M. Mitterrand estime qu'elle serait « *une dilapidation du patrimoine national ?* » Tous les Français sont-ils disposés à reprendre à leur compte la belle formule de politesse que le chef de l'Etat les invite à utiliser envers les immigrés en situation régulière : « *cher ami, cher monsieur ou chère madame, vous êtes ici chez moi, donc vous êtes chez vous* »?

M. Mitterrand n'a certainement pas une vision naïve du consentement. L'union sur tout et n'importe quoi serait, remarque-t-il, une « *absurdité* ». Sans doute a-t-il, plus prosaïquement, une idée conflictuelle de la cohabitation entre une majorité de droite et lui-même au lendemain des élections législatives de 1986. Au domaine classique de la cohabitation, celui que lui « réserve » la Constitution ou la pratique des institutions — défense, action extérieure, — il ajoute un domaine moderne, étendu *grosso modo* à ce qui a été fait depuis 1981.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 10 et page 12 l'article de PAUL FABRA : « Le véritable accord entre la droite et la gauche ».)

LA SUISSE FACE A L'IMMIGRATION

Le ras-le-bol des « vigilants »

De notre envoyée spéciale

Genève. — A l'heure où vingt-cinq mille frontaliers rentrent chez eux, en France, pour y passer la nuit, à quoi pense un électeur de Vigilance, coincé dans un embouteillage, entre une voiture du corps diplomatique garée en double file et une Mercedes à chauffeur transportant un prince oriental ? Il pense que Genève n'est plus ce qu'elle était au temps où l'on s'y promenait à vélo et où l'on se sentait bien chez soi. Il rêve, peut-être, d'un logement plus près de son travail ; mais des appartements à louer, il n'y en a pas, ou bien à des prix tels qu'il faudrait être un fonctionnaire international grassement payé et exonéré d'impôts, ou alors un émir pour pouvoir y songer.

Les émirs, d'ailleurs, ne se contentent plus des appartements, ni des quarante-cinq hôtels à quatre ou cinq étoiles de Genève : ils achètent des villas au bord du lac. Et ils viennent faire les bijouteries pendant que leurs femmes se promènent dans nos rues, voilées de noir jusqu'aux yeux. Il paraît que tout ce beau monde contribue au développement de la ville. Alors, se *dit-il, on bétonne, on grignote* ce qu'il nous restait de champs et de forêts dans le canton. Et plus on bétonne, plus on a besoin de main-d'œuvre étrangère.

Non qu'il soit raciste, ce brave homme, mais 35 % d'étrangers dans la ville (1), il trouve que cela fait trop. Parce que, non seulement il y a les riches qui sont en train d'acheter la Suisse, non seulement il y a ceux qui prennent notre travail, mais maintenant il y a les pauvres, enfin les faux pauvres, parce qu'en réalité ils sont payés à ne rien faire, mieux que nos retraités. Il y en a même qui sont logés à l'hôtel ! Des « réfugiés » soi-disant, ce qui ne les empêche pas de faire de la musique toute la nuit et de terroriser tout le monde. Et les partis traditionnels ne trouvent rien de mieux à faire avec l'argent du contribuable que de leur construire une salle de gymnastique à la prison de Champdollon. Un comble !

Voilà comment un mouvement d'extrême droite qui eut l'astuce (si l'on peut dire) de faire campagne sur un seul slogan (« *Ras-le-bol !* ») se retrouva, le 13 octobre, au soir des élections cantonales, premier parti de Genève et premier surpris d'un tel score (près de 20 % des voix). Vigilance, c'est tout sauf une grosse machine électorale : quelques centaines d'adhérents, deux minuscules pièces en étage, avec une épisodique standardiste. M. Arnold Schlaepfer, le candidat « vedette » du parti, ne reçoit d'ailleurs pas au siège (il n'a guère le temps d'y passer), mais dans son cabinet d'avocat : une pièce vieillotte plongée dans la pénombre d'une seule lampe de bas voltage et dans le froid glacial que ménage un système de chauffage plus que parcimonieux.

« *Pourquoi votre mouvement s'appelle-t-il Vigilance ? — Ça veut dire qu'on essaie de surveiller les autorités, pour les empêcher de faire des bœuferies* », répond-il, en son parler genevois. « *Et votre programme ? — Nous tromperions les électeurs si nous leur promettions des merveilles. C'est pour cela que nous avons distribué des salades avant les élections en disant aux gens : les autres partis vous racontent des salades ; nous, nous vous les donnons. Et puis c'était une campagne bon marché pour nous qui avons peu de moyens.* »

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 2.)

(1) Genève compte 155 000 habitants et le canton 350 000. Le nombre très élevé des étrangers s'explique par la présence dans la ville du siège de nombreuses organisations internationales.

هكذا من الأصل

étranger

EUROPE

La Suisse face à l'immigration

(Suite de la première page.)

Xénophobe, M. Schlaepger ? Il s'en défend, bien sûr. C'est sans doute pur lapsus que cette expression *« la lutte contre les étrangers »* qui revient comme une litanie dans ses propos, avec le même naturel tranquille que s'il évoquait la lutte contre le cancer ou tout autre calamité. Et c'est sans doute pur hasard si, dans l'imagerie du parti Vigilance, un petit personnage-mascotte, en costume traditionnel, incarnant l'immunabilité des valeurs helvètes, se trouve si fréquemment aux prises avec des personnages menaçant au faciès très typé et à la peau très sombre.

Genève serait-elle sens dessus dessous parce que cet avocat falot, avec le célèbre major Troyon, chargé de la sécurité à l'aéroport, et quelques autres piliers du parti Vigilance ont canalisé le 13 octobre tous les mécontentements ? Ce parti a vingt ans. En 1964, s'apprêtant à fêter le cent cinquantième anniversaire du rattachement de Genève à la Confédération, la municipalité commanda une série de manifestations parmi lesquelles un spectacle de Walter Weideli, *le Banquier sans visage*, pièce aux accents brechtiens qui choqua le patriotisme de certains.

L'un de ces patriotes offusqués lança une pétition sous le sigle Vigilance, qui recueillit en trois jours plus de 15 000 signatures. Le mouvement était né. Il trouva peu après l'occasion de se compter en déposant une « initiative populaire » (2) contre le projet du gouvernement cantonal visant à subventionner une société chargée de la construction des immeubles des organisations internationales. L'initiative fut repoussée mais, aux élections de 1965, Vigilance obtenait suffisamment de voix pour être représenté au Parlement du canton où il garda dès lors – à une législature près – sept députés en permanence.

En fait, derrière tout cela montait une vague xénophobe qui ne s'avoua comme telle qu'au début des années 70, lorsqu'elle fut relayée par un mouvement concordant en Suisse alémanique. En 1971, M. James Schwarzenbach, dirigeant zurichois de l'Action nationale, lançait une initiative au niveau fédéral, proposant de réduire à 10 % la proportion des étrangers en Suisse. L'initiative fut repoussée (surtout par les cantons qui, économiquement, avaient le plus besoin des étrangers, comme Genève), mais à un si faible score qu'elle incita le gouvernement à définir une politique de l'émigration plus restrictive. Cette politique a eu pour effet de quasiment bloquer depuis dix ans le nombre des étrangers vivant dans ce pays (un million environ sur six millions d'habitants).

Rien de bien nouveau donc sous le ciel genevois, si ce n'est l'apparition, depuis quelques années, d'étrangers d'un autre type – infiniment moins nombreux que les Italiens, les Portugais, les Yougoslaves, qui, à force de saisons dans l'hôtellerie ou dans la construction, finissent par obtenir un permis de séjour permanent, – mais autrement plus visibles : ils sont bruns, noirs ou jaunes, Turcs, Ethiopiens, Zaïrois ou Tamouls, et ils demandent l'asile.

Alors, on a commencé à délirer au pays de cocagne. Une partie de Genève s'est mise à redouter la crise, alors que le chômage ne touche pas 1 % de la population ; elle s'est mise à avoir peur, alors que tous les chiffres démentent l'existence d'un problème de criminalité ; elle s'est imaginée envahie. Et la question des réfugiés, devenant une affaire fédérale, a servi de catalyseur à toutes les récriminations. Genève s'est mise à haïr le développement économique, l'internationalisation du commerce et des affaires, et le développement urbain, comme si, *« à cause des étrangers »*, le canton allait étouffer dans des frontières imaginaires. Parce qu'on circule moins bien, parce que les transports publics sont défaillants, parce que les étrangers font monter le prix des loyers, la ville a été prise d'un accès de mauvaise humeur. Et comment l'exprimer dans un canton où tous les partisb traditionnels, y compris le Parti communiste, participent au gouvernement ? En votant Vigilance.

Et puis, trois semaines après ce coup de grogne poujadiste et xénophobe – plus marqué, comme toujours, chez les gens modestes, âgés ou naturalisés d'assez fraîche date, – Vigilance a reculé à l'élection du gouvernement cantonal, le 10 novembre, et le candidat Schlaepfer n'a pas été élu. Une façon pour l'électorat de confirmer que voter Vigilance, c'est seulement voter « contre ».

> *La question des immigrés a servi de catalyseur à toutes les récriminations, et le pays de cocagne s'est mis à délirer...*

Le mouvement cependant n'est pas cantonné à la ville de Calvin. L'Action nationale, son pendant en Suisse alémanique et dans le canton de Vaud, est devenue le troisième parti à Berne aux élections municipales du printemps. A Lausanne, le mois dernier, elle a remporté seize sièges alors qu'elle n'avait présenté que douze candidats aux élections municipales. Quinze jours plus tard, elle n'avait toujours pas trouvé de volontaires pour occuper ces quatre postes supplémentaires !

Des modèles en France...

Vigilance et l'Action nationale *ont respectivement un et quatre députés* (sur 250) au Parlement fédéral, où ils se sont alliés pour former un groupe parlementaire. Mais ils n'ont pas d'implantation ailleurs que dans les villes, ils ne tiennent pas de meetings et n'ont guère de dirigeants d'envergure. Arnold Schlaepfer à Genève, James Schwarzenbach à Zurich, sont des espèces d'anti-Le Pen, effacés, réservés, ternes et précautionneux dans leurs propos, détestant les coups de gueule. Ils représentent les gros bataillons du mouvement : ceux des patriotes nostalgiques, imprégnés d'une mentalité préventive, portés vers un repli sur soi économe et bien ordonné, et détestant tout à la fois le changement, l'étalage de la richesse ou l'*extrémisme verbal*.

Quelques durs à leur côté se font une idée plus paramilitaire de l'action politique. Sans même parler des jeunes militants musclés du mouvement Sang neuf, qui se comptent sur les doigts des deux mains, il est clair que les instructeurs de la protection civile sont nettement surreprésentés parmi les élus genevois de Vigilance. Et puis, il y a les jeunes loups, comme Eric Bertinat, président de Vigilance, ou Mario Soldini, député à Berne, fascinés par Jean-Marie Le Pen et qui s'étaient d'ailleurs trouvé une place à la tribune lors du dernier congrès du Front national. De la même famille, le jeune dirigeant de Berne, Markus Ruf, qui vit chez papa-maman, mais qui a résolu de s'imposer en politique, au moyen notamment de déclarations tonitruantes sur les étrangers. Lui, n'a pas peur des mots ni hante du racisme.

L'autre forte personnalité de l'Action nationale en Suisse alémanique, c'est Valentin Euhen, par qui l'écologie a rencontré l'extrême droite. Ce chercheur en agronomie qui est retourné à la terre et à l'agriculture biologique annonce la catastrophe écologique *planétaire et prédit que* les petits pays, s'ils savent se prémunir, s'en tireront mieux que les autres *(« small is beautiful »)*. Il est contre le nucléaire, contre une croissance incontrôlée, contre la vivisection. Il est aussi un farouche militant contre le *« bradage du sol national »* (l'achat de propriétés par les non-Suisses) et l'auteur de l'une des « initiatives » les plus sauvages contre les étrangers, puisqu'elle visait rien moins que de bouter hors de Suisse environ 500 000 personnes.

Et puis, un peu à part, car elle est intégrée au parti démocrate-chrétien, l'extrême-droite du Valais, qui, elle, trouve ses modèles en France, chez Mgr Lefèvre et Jean-*Marie Le Pen qu'elle avait d'ailleurs* invité il y a un an. Ce courant intégriste s'est constitué en mars dernier en Mouvement conservateur et libéral au sein du parti démocrate-chrétien valaisan, pour tenter de faire pièce, dans ce parti, à l'aile chrétienne-sociale dont l'influence grandit. Il est contre l'avortement, contre l'égalité des sexes à la tête de la famille, contre l'école publique, contre *« l'idéologie anti-chrétienne que véhiculent les médias*, et contre la démocratie partout où elle n'est pas *« adaptée »* à la situation. Le parti démocrate-chrétien fédéral a laissé les Valaisans à leurs querelles internes, estimant qu'il s'agit là d'une affaire purement cantonale.

La société suisse, comme d'autres, porte en elle en permanence ce courant conservateur et poujadiste. Il se mobilise sur la xénophobie à chaque fois que des mutations économiques ou sociales engendrent un malaise, parce que ce sont les étrangers qui, dans l'ordre du fantasme, symbolisent le mieux le changement. Il échoue cependant à chaque fois que la xénophobie va trop dangeureusement à l'encontre des intérêts économiques de ce pays. Les particularités de la démocratie suisse, notamment la pratique des initiatives populaires, donnent à ce secteur de l'opinion de fréquentes occasions de se compter sur des thèmes précis. En outre, l'abstentionnisme aboutit en général à une surestimation de son importance réelle : Vigilance a certes obtenu 20 % des suffrages en octobre à Genève, mais moins de 40 % des électeurs s'étaient déplacés ce jour-là. Enfin, nul autre parti n'envisagerait pour l'instant de faire alliance avec ces mouvements dans un exécutif. Leur force, plus insidieuse réside donc plutôt dans le fait qu'aucun de ces autres partis n'ose, à certains moments, les prendre clairement à contre-pied.

CLAIRE TRÉAN.

(2) Tout citoyen peut provoquer un référendum à condition de rassembler un certain nombre de signatures à l'appui de son « initiative ».

L'Assemblée nationale a voté le projet de loi sur l'élargissement de la CEE

L'opposition s'est abstenue

L'Assemblée nationale a voté, ce vendredi matin 22 novembre, vers 4 heures, le projet de loi sur l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté européenne, après avoir repoussé la question préalable posée par M. Robert Montdargent (PC, Val-d'Oise). L'adoption du projet a été acquise par 291 voix contre 47, sur 477 votants (le RPR avait annoncé qu'il s'abstiendrait). Auparavant, dans la soirée de jeudi, les députés avaient ratifié deux autres accords relatifs à la CEE, portant respectivement sur les ressources propres de la Communauté et sur les avances non remboursables.

Le résultat du scrutin final et la longueur des discussions ne doivent pas faire illusion : le débat sur l'élargissement de la Communauté européenne, d'ailleurs fort desservi par le calendrier *politique* et diplomatique (puisqu'il s'ouvrait le jour de la conclusion du sommet de Genève et à l'issue de la conférence de presse de M. Mitterrand), n'a guère fait recette. Et, compte tenu de la présence d'une délégation de députés espagnols dans les tribunes du public, on avait parfois l'impression que les Cortès étaient majoritaires sous l'auguste verrière du Palais-Bourbon... Au demeurant, le vote ne pouvait pas réserver de surprise. Du moins les explications qui l'ont précédé ont-elles permis de faire la synthèse des trois grands types de réactions que suscite dans la classe politique française l'adhésion du Portugal et de l'Espagne.

Pour : les orateures socialistes, à commencer par le rapporteur, puis le président de la commission des affaires étrangères, MM. André Bellon (Alpes-de-Haute-Provence) et Claude Estier (Paris).

Ainsi, bien entendu, que les différents membres du gouvernement qui devaient défendre le projet : Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat aux affaires européennes ; M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, tout juste revenu de la réunion de l'OTAN à Bruxelles, et M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture.

Trois arguments ont principalement été invoqués en faveur de l'adhésion : celle-ci est utile à la Communauté tout entière, elle consolidera deux régimes démocratiques encore à l'orée de leur deuxième décennie ; enfin elle a été préparée avec beaucoup plus de soin, ont insisté les trois ministres, que ne l'assurent les élus de droite ou communistes. Et avec beaucoup plus de sérieux aussi, devaient estimer les représentants de la majorité, que les précédents élargissements.

Contre, sans appel et sans nuances : les communiste. Pour des raisons de principe : la CEE, c'est *« l'Europe des marchands, des semeurs d'illusions et des bureaucrates »*, a estimé M. Combasteil (PC, Corrèze), tandis que son collègue des Pyrénées-Orientales, M. Tourné, allait jusqu'à évoquer *« cette monstruosité qu'est le Marché commun »*. Et pour des raisons circonstancielles : tous les orateurs du PC, en particulier les deux derniers cités, devaient insister sur l'inquiétude des petits producteurs agricoles du Midi, dont les fruits, les légumes, le vin, sont, selon eux, très gravement menacés par l'arrivée des produits concurrents espagnols ; de même pour les pêcheurs.

Ce tableau parfois apocalyptique n'en est pas moins souvent accompagné de protestations d'amitié à l'égard des peuples espagnol et portugais, et du rappel de la solidarité à eux manifestée par les communistes français dans la lutte contre le franquisme ou le salazarisme...

Entre ces deux attitudes bien tranchées, l'opposition avait choisi de s'abstenir. Attitude moins confortable qu'il n'y paraît, du moins pour certains de ses représentants, visiblement partisans de l'élargissement, au moins dans son principe. M. Couve de Murville lui-même (RPR, Paris), après avoir présenté une critique très argumentée des conditions dans lesquelles cet élargissement a été négocié, devait conclure : *« Les raisons s'accumulent pour nous amener à conclure que nous ne pouvons pas approuver les accords qui nous sont présentés, mais nous n'entendons pas émettre un vote négatif qui pourrait donner à penser, notamment à Madrid et à Lisbonne, que nous sommes hostiles au principe »* de leur adhésion à la CEE.

M. Cointat (RPR, Ille-et-Vilaine) et plusieurs autres orateurs ont exprimé, en même temps que leurs craintes pour un certain nombre de producteurs français et pour l'équilibre général du système, notamment budgétaire, celle de voir *« nos amis espagnols et portugais »* se méprendre sur le sens de leurs réserves. Il ne semble plus question, en tout cas, de renégocier le traité d'adhésion lui-même en cas de victoire de l'opposition en *mars 1986* – ce qui serait d'ailleurs constitutionnellement impraticable, selon M. Dumas – mais tout au plus certaines modalités d'application, sur lesquelles on est resté vague.

Quant aux « amis » en question, qui suivaient le débat en observateurs, ils se sont consolés de certaines réactions suscitées par l'adhésion de l'Espagne en constatant, comme M. Miguel Angel Martinez, vice-président de la commission des affaires étrangères *de la Chambre* espagnole et élu du PSOE, que *« de part et d'autre des Pyrénées, c'est grâce aux socialistes que nous sommes entrés dans l'Europe »*.

BERNARD BRIGOULEIX.

Grande-Bretagne

La municipalité de Liverpool est quasiment en état de cessation de paiement

De notre correspondant

Londres. – Au bord de la faillite depuis plusieurs mois (*le Monde* du 23 octobre), la municipalité de Liverpool devrait se trouver définitivement en état de cessation de paiement à partir de ce vendredi 22 novembre. Les trente et un mille fonctionnaires de la ville (voirie, écoles, services de santé, etc.) auront touché leur dernier salaire cette semaine et sont désormais condamnés au chômage technique, à moins que l'on ne trouve très rapidement une ultime solution de compromis au conflit opposant désormais le groupe d'extrême gauche travailliste Militant – qui contrôle le conseil municipal – non seulement au gouvernement, mais encore à la direction du Parti travailliste et à la plupart des syndicats.

Une nouvelle opération de « secours » organisée par l'association des principales municipalités travaillistes du pays semble avoir échoué. Au cours d'une réunion qui a eu lieu jeudi à Londres, les représentants du conseil de Liverpool ont rejeté les conditions de l'aide que l'association est prête à leur accorder : un prêt de 3 millions de livres, sous réserve de la recherche d'un équilibre budgétaire, au prix d'une augmentation de 5 % des impôts locaux (*en plus des 9 % déjà admis*) et une réduction substantielle de certains projets à caractère social, notamment dans le domaine du logement. Les élus de Liverpool, qui devaient confirmer leur décision vendredi, ont, *a priori*, refusé de faire de telles concessions. Ils continuent de faire porter la responsabilité de la situation sur le gouvernement, qui, ces dernières années, a fixé des limites très strictes aux dépenses des collectivités locales. Ils considèrent, d'autre part, que l'aide offerte est insuffisante. *« Il nous faut 25 millions de livres*, a déclaré M. John Hamilton, le leader travailliste de la municipalité, *et en tout cas, dans un premier temps, près de 10 millions. »*

M. Neil Kinnock, *leader national* du Labour, a accusé les dirigeants de Liverpool de jouer la *« politique du pire »*, et a affirmé qu'ils s'étaient *« eux-mêmes mis au ban du mouvement syndical et travailliste »*.

Les élus de Liverpool et le groupe Militant paraissent maintenant complètement isolés, l'aile gauche du Parti travailliste s'étant, en fin de compte, plus ou moins rangée à l'avis de M. Kinnock.

FRANCIS CORNU.

Roumanie

LA MORT SILENCIEUSE DE GHEORGHE URSU, INGÉNIEUR ET POÈTE

Gheorghe Ursu est mort, le mardi 19 novembre, à l'âge de cinquante-neuf ans. C'est la Securitate, la police secrète roumaine, qui l'a appris à son fils, quelques heures après lui avoir annoncé qu'il était *« très gravement malade »*, une formule qui, généralement, laisse prévoir un décès.

Gheorghe Ursu, ingénieur de son métier et poète à ses heures, n'était pas très connu en Roumanie, en dehors des cercles littéraires qu'il fréquentait et des lecteurs de ses poèmes qu'il avait publiés à compte d'auteur. Il n'avait aucune *activité* de dissident et n'avait jamais plus pris de position publique depuis qu'en 1957 il avait été exclu du Parti communiste roumain pour s'être engagé en faveur d'un *« socialisme à visage humain »*. Mais cet *homme avait l'imprudente habitude* de tenir, depuis l'âge de dix-huit ans, son journal personnel, des écrits de plusieurs milliers de pages qu'il n'avait jamais fait lire à personne. Le 1er janvier dernier, après une dénonciation, ce document lui était confisqué par la Securitate, et Gheorghe Ursu fut dès lors soumis à un interrogatoire quotidien jusqu'au 31 août, date à laquelle on lui indiqua que l'enquête était terminée.

Le 21 septembre, il était arrêté *sur son lieu de travail*. Sa famille, ignorant où il était détenu et sans aucune nouvelle de lui, dut attendre plus d'un mois avant que la police lui fasse savoir que la détention allait durer *« un mois ou deux »*, puis, le 14 novembre, qu'elle serait *« encore longue »*.

La Ligue pour la défense des droits de l'homme en Roumanie (association affiliée par la Fédération internationale des droits de l'homme, et dont le siège est à Paris) avait exprimé mercredi sa très vive inquiétude sur le sort de l'ingénieur roumain. Trop tard.

Belgique

VINGT-CINQUIÈME ATTENTAT DES CELLULES COMMUNISTES COMBATTANTES

Bruxelles. – 15 h 45, jeudi 21 septembre : un homme fait irruption dans les bureaux de Motorola-Belgium, filiale belge d'une firme américaine de radio-communication. Il jette une poignée de tracts avertissant d'une explosion dans la demi-heure qui suit. L'immeuble est aussitôt évacué. Trente minutes plus tard, très exactement, une bombe explose, qui ravage les deux étages des bureaux de la société. La salle des ordinateurs est en ruine. L'attentat est signé et revendiqué : les terroristes des Cellules communistes combattantes (CCC) viennent de commettre leur vingt-cinquième « coup » en un peu plus d'un an.

Le jour et l'heure de l'attentat étaient particulièrement bien choisis, puisque, trois quarts d'heure auparavant, Ronald Reagan arrivait à Bruxelles pour la réunion de l'OTAN. Des dispositifs exceptionnels de sécurité avaient été mis en place dans la capitale belge. Plusieurs milliers de gendarmes, deux cents policiers et, pour la première fois depuis 1960, des soldats des troupes d'élite avaient été mobilisés. – *(Corresp.)*

Italie

Deux responsables de l'hebdomadaire « Panorama » poursuivis en justice

De notre correspondant

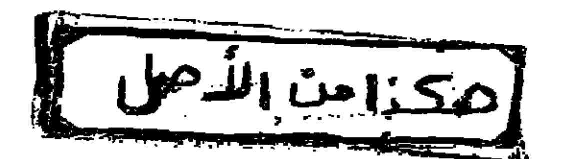
Milan. – *« Vous venez pour l'affaire ? »* Dans le grandiose immeuble des publications Mondadori, construit par Niemeyer, il n'est qu'un sujet de conversation ces jours-ci : l'inculpation pour *« révélation d'informations dont la diffusion est prohibée »* de deux enfants de la maison : le directeur et le rédacteur en chef de *Panorama*, le plus important hebdomadaire d'informations générales de l'Italie (400 000 exemplaires).

Tout remonte au 13 octobre, date à laquelle Antonio Carluci, rédacteur en chef, publie un article intitulé « Ne pas répondre aux questions ». Il fait état d'une directive envoyée par le président du conseil, M. Bettino Craxi, aux responsables des différents services secrets sur la conduite à tenir face à d'éventuelles demandes d'éclaircissements formulées par des juges à l'occasion d'une enquête. En résumé, ils doivent, en toutes circonstances ou presque, invoquer le secret d'Etat.

Le fait d'avoir révélé cette directive – qui portait la mention « Réservé » – tombe-t-il sous le coup d'une loi, datant de l'époque mussolinienne, destinée en substance à punir les traîtres et les espions ? D'un point de vue pratique, fait-on remarquer dans l'entourage des inculpés, la « réserve » concernant la note de M. Craxi aurait évidemment volé en éclats dès la *première fois* qu'un agent se serait trouvé obligé d'en faire état devant un juge !

Toujours est-il que Claudio Rinaldi, le directeur de *Panorama*, et son collaborateur risquent une peine de prison de trois à quinze ans. La presse italienne a vivement réagi en consacrant d'énormes titres de « une » à cette affaire. Les mandats d'arrêt contre les deux journalistes n'ont pas été exécutés, mais l'un et l'autre devront se présenter tous les quinze jours au commissariat de leur domicile pendant la durée de l'enquête.

JEAN-PIERRE CLERC.





LE SOMMET SOVIÉTO-AMÉRICAIN DE GENÈVE

M. Gorbatchev diplomate

De notre envoyé spécial

Genève. – M. Gorbatchev est un habile homme. Il lui reste encore à faire des progrès en matière de communication (une heure d'exposé introductif à une conférence de presse – alors que M. Mitterrand se contente, le même jour, d'une dizaine de minutes – c'est trop !), mais il est incontestablement doué. Il maîtrise plusieurs registres – de l'émotion à l'indignation, sans oublier l'humour, qu'il lui faudra cependant perfectionner...

La démonstration de jeudi matin fut un modèle du genre. Le problème que le secrétaire général avait à traiter pouvait se résumer ainsi : expliquez pourquoi vos relations avec les Etats-Unis se sont considérablement améliorées bien que vous n'ayiez rien obtenu à propos de la « guerre des étoiles » que vous exécrez ? La solution choisie, bien qu'un peu longue, fut efficace : elle consistait à dénoncer, dans une langue pas toujours de bois, les dangers de la course aux armements, tout en reconnaissant la bonne foi de M. Reagan.

Les discussions avec le président américain, expliqua M. Gorbatchev, furent *« parfois dures, parfois même extrêmement dures »*, mais cependant *« productives ». (...) Le fait même qu'elles aient eu lieu est d'une très grande importance »*, puisque le problème qui se pose aujourd'hui est de *« choisir entre la survie et la destruction réciproque »*. Rassurant à souhait, M. Gorbatchev poursuivit : *« J'emploie le mot « survie » à dessein, non pas pour terroriser mais pour faire prendre conscience des dangers de la situation actuelle. (...) C'est pour cela que nous ne pouvons pas renoncer à rechercher une solution »* au problème de la course aux armements. *« Nous en sommes arrivés au moment où il faut nous arrêter sur cette voie et réfléchir. »*

Ayant ainsi préparé le terrain et les esprits, M. Gorbatchev concentre son tir contre l'initiative de défense stratégique (IDS). Le discours vise moins les Américains que les opinions publiques européennes. *« L'Union soviétique,* dit-il, *est favorable à la conclusion d'accords assurant une sécurité égale avec les Etats-Unis. »* Un peu plus tard, il va parler de *« parité stratégique »*. Bon prince, il ira jusqu'à affirmer que le Kremlin n'a aucun intérêt à s'assurer un avantage militaire sur les Etats-Unis, mais c'est pour ajouter aussitôt : *« Nous escomptons la même approche de la part des Etats-Unis. Nous n'admettrons pas que les Etats-Unis obtiennent la suprématie. (...) Personne ne doit faire quoi que ce soit qui ouvre la porte de l'espace à la course aux armements. Si tel était le cas, l'ampleur de notre rivalité augmenterait de façon incommensurable, et la course aux armements prendrait un caractère irréversible qui coûterait cher à nos peuples. »*

« Nous ne sommes pas des simplets »

La critique que fait M. Gorbatchev de l'IDS n'est pas nouvelle. Il la reprend avec vivacité, parfois gravité : malgré tous ses *« efforts »*, malgré son *« ouverture d'esprit »* lors de ses entretiens avec M. Reagan, il ne croit pas à la nature strictement défensive de cette nouvelle catégorie d'armes. Si le projet est mené à son terme, il ne pourra que déboucher sur la militarisation de l'espace. Car l'URSS ne restera pas inactive, avertit-il. *« C'est une fausse idée,* explique-t-il, *que de croire que nous n'avons pas les moyens de relever le défi. Nous avons des moyens considérables. Nous ne sommes pas des simplets. Nous trouverons une réponse efficace, plus économique et plus rapide. Mais nous ne voulons pas en arriver là, car notre objectif reste de résoudre le problème. »*

M. Gorbatchev, qui veut donner une impression à la fois de fermeté et de bonne volonté, *évite d'entrer dans les détails* de la guerre des étoiles et ne parle que de l'installation d'armes dans l'espace, alors qu'une bonne partie des composants de l'IDS pourraient être installés au sol. Il laisse même entendre que l'URSS est prête à un compromis sur les missiles stratégiques à condition que *« la fenêtre de l'espace soit hermétiquement fermée »*. Et à plusieurs reprises il prend soin de rappeler qu'il ne soupçonne pas M. Reagan de noirs desseins : tout comme lui-même, le président des Etats-unis *« comprend que la guerre nucléaire est inacceptable »*, mais il se trompe sur l'IDS comme il se trompe en voyant *« la main de Moscou »* dans des crises régionales qui ne traduisent que des *« processus sociaux ». « Que diront les Etats-Unis,* demande le secrétaire général, *si demain le Mexique ou le Brésil explosent du fait du fardeau de la dette ? Dira-t-on que c'est la faute de Moscou ? »* Mais, un peu plus tard, M. Gorbatchev prendra *« le risque de dire oui »* à un journaliste qui lui demande si l'URSS pourrait coopérer avec les Etats-Unis dans la lutte contre la famine, le terrorisme et le cancer...

Conclusion : *« Le monde est plus sûr après notre rencontre, même s'il y a aujourd'hui autant d'armes de part et d'autre qu'à la veille du sommet »*, car *« le dialogue qui vient de s'ouvrir offre des possibilités d'aller de l'avant et de voir le bon sens l'emporter (...). Une amélioration des relations américano-soviétiques est tout à fait possible »*. Elle est encore plus souhaitable si l'on veut *« sauver le monde de concert »*.

Qui donc avait dit que M. Reagan était un fauteur de guerre ? Mais peut-être, il est vrai, ne *s'agissait-il pas alors du même* Reagan.

JACQUES AMALRIC.

M. Reagan : Nous avons pris un nouveau départ

De notre correspondant

Washington. – *« Nous avions appelé à un nouveau départ et nous avons pris ce départ »*, a déclaré, jeudi 21 novembre, M. Reagan en allant, sitôt descendu d'avion, présenter au Congrès les résultats « constructifs » du sommet de Genève. Souriant et en pleine forme physique, malgré le décalage horaire et la fatigue de ses trois dernières journées, le président américain a été longuement applaudi par les sénateurs et les représentants – particulièrement lorsqu'il a confirmé qu'il accueillerait l'année prochaine M. Gorbatchev à Washington, avant de se rendre lui-même à Moscou en 1987.

Malgré une tonalité générale très positive et une allusion à *« certains progrès faits »* dans le domaine des armes nucléaires, rien ne dissimulait, cependant, dans le discours de M. Reagan, que cet *« important et très bon accord »* sur la nécessité de *« continuer à se rencontrer »* constituait l'unique acquis véritablement concret de ses entretiens avec le secrétaire général du PC soviétique. Les interrogations qui peuvent demeurer sur l'évolution prochaine des rapports entre les deux superpuissances ont donc – dès lors qu'on sortait des ovations de courtoisie – pesé sur les réactions du monde politique américain.

Si personne, en dehors des groupes pacifistes, n'a totalement critiqué M. Reagan, rares sont, en effet, ceux qui l'ont félicité sans réserves. *« Peu de chose à montrer », « seulement une première étape), « nous devons applaudir même les améliorations partielles », « le monde est plus sûr aujourd'hui mais il reste à voir s'il le sera demain »*, entendait-on, par exemple, dans les couloirs du Congrès, dont les ténors avaient également l'enthousiasme bridé . *« Ravi »* de ce que MM. Reagan et Gorbatchev se soient fixé de nouveaux rendez-vous et *« encouragé »* par leur déclaration commune sur la réduction des armements nucléaires, le speaker démocrate de la Chambre, M. Tip O'Neill, aurait ainsi *« espéré plus de progrès substantiels sur le contrôle des armements, les droits de l'homme et les conflits régionaux »*.

Le leader de la majorité républicaine du Sénat, M. Dole, n'a, quant à lui, parlé d'un *« travail bien fait »* que pour le qualifier modestement de *« début porteur d'espoirs »*, tandis qu'un démocrate connu pour sa modération, M. Michael Barnes, représentant du Maryland, semblait résumer le sentiement général en déclarant : *« L'euphorie ne coule pas à flots. »*

Curieusement, c'est encore dans les rangs de ceux qu'avait consternés l'annonce du sommet – les républicains les plus conservateurs – que la satisfaction était la plus nette. *« La bonne nouvelle est que ça aurait pu être pire »*, disait une des personnalités de la nouvelle droite, M. Howard Philipps, auquel l'un des idéologues de ce courant, M. Richard Viguerie, donnait raison en ces termes : *« La gauche a eu ce qu'elle voulait, des rencontres et beaucoup de spectacle (...). Mais il n'y a tout simplement pas là de substance. La guerre des étoiles reste sur les rails. »*

Classicisme

Dès mercredi, le responsable du programme d'Initiative de défense stratégique (IDS), le général Abrahamson, avait, de fait, estimé que, en revenant de Genève, M. Reagan demanderait qu'on aille *« encore plus vite de l'avant »* dans les recherches. Le secrétaire à la défense a jugé, lui, *« significatif et vital »* que ces recherches sur les systèmes anti-missiles *« continuent sans faiblir ». « Je suis très heureux des résultats de* [cette] *rencontre »*, a ajouté M. Weinberger, dont la presse avait publié la semaine dernière, à la suite d'une fuite, une lettre adressée à M. Reagan pour lui recommander la fermeté face à son interlocuteur soviétique.

Cette satisfaction des plus durs et cette déception de ceux qui le sont moins ou pas du tout tiennent l'une comme l'autre au fait qu'aucune évolution de fond des positions de la Maison Blanche n'est apparue, ni dans les résultats officiels de Genève ni dans le discours de jeudi soir. La tranquille sérénité avec laquelle le président américain a indiqué au Congrès que les discussions sur l'IDS avaient suscité un *« échange de vues très direct »* entre M. Gorbatchev et lui-même laisse au contraire présager de grandes difficultés dans la poursuite des pourparlers sur ce dossier, que M. Reagan a plaidé sans changer un mot à son argumentation habituelle.

Le chef de l'Etat américain était tout aussi fidèle à lui-même en exprimant son pessimisme sur l'*« expansionnisme soviétique » (« peu de chance de voir un changement immédiat »)* ; en réaffirmant le soutien des Etats-Unis aux *« combattants de la liberté »* ou en soulignant que les *« droits de l'homme n'étaient pas un problème moral abstrait, mais une question de paix »*.

Ce classicisme n'a pourtant pas fait oublier qu'un tournant a bel et bien été pris. Car le Ronald Reagan que l'Amérique a vu sourire, deux jours durant, à M. Gorbatchev ; qu'elle a entendu, jeudi soir, expliquer que le sommet avait été engendré par un *« nouveau réalisme »* ; qu'il avait permis *« une meilleure compréhension de part et d'autre »* ; que sa partie la plus riche avait été les conversations à deux, et qu'il y avait *« toujours place pour du mouvement, de l'action et des progrès quand les peuples se parlent au lieu de parler l'un de l'autre »* – ce Ronald Reagan-là n'était plus du tout celui qui parlait autrefois de l'*« empire du mal »*.

Pourtant, il faudra bien – comme le soulignait dans un débat télévisé M. Eagleburger, l'ancien sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques – que les choses bougent d'ici à juin 1986, date supposée de la visite de M. Gorbatchev à Washington. Si l'on comprend bien tant la déclaration commune de Genève que l'allusion de M. Reagan aux *« progrès »* enregistrés sur les armes nucléaires, c'est par ce dossier qu'on commencera – avant de chercher une formule de compromis sur la « guerre des étoiles ». Chercher n'est pas trouver, et la tâche sera, en tout état de cause, ardue. Mais Reagan I[er] a bien cédé la place, cette semaine, à Reagan II.

BERNARD GUETTA.

Moscou : Si un sondage était réalisé...

De notre correspondant

Moscou. – M. Gorbatchev va peut-être devoir expliquer à ses militaires pourquoi il a décidé d'amorcer de bons rapports politiques avec les Etats-Unis sans avoir obtenu de M. Reagan, à Genève, la moindre concession sur la question des armes nucléaires et encore moins spatiales. Mais il n'aura aucun mal à convaincre la population du bien-fondé de son attitude.

Dans son allocution de clôture, le secrétaire général a évoqué en premier lieu *« l'amélioration des relations entre l'URSS et les Etats-Unis »* et relégué à la seconde place la nécessité d'*« éviter la course aux armements offensifs dans l'espace »* qu'il avait inlassablement présentée jusqu'ici comme sa priorité. Cet accent mis sur l'instauration de rapports moins conflictuels avec Washington est très largement partagé ici, selon les premières réactions de Soviétiques recueillies sur le vif devant leur petit écran. L'idée d'un partage du monde entre les Deux Grands est d'ailleurs elle-même plutôt populaire...

M. Gorbatchev a voulu, en un parallèle appuyé avec la réunion de l'OTAN à Bruxelles, *« informer »* dès le jeudi 21 novembre les dirigeants du pacte de Varsovie rassemblés à Prague des résultats du sommet de Genève. Les pays frères ont *« approuvé sans réserve »* la position adoptée par le numéro un face au président américain, ce qui ne constitue pas vraiment une surprise. Mais, là encore, le communiqué publié à Prague met en avant le retour au dialogue Est-Ouest et oublie significativement les récriminations qui avaient pourtant cours encore tout récemment contre le « militarisme » de Washington et ses projets spatiaux. La rencontre de Genève *« crée des possibilités plus favorables pour l'assainissement du climat international et pour un retour à la détente »*, estime ce document.

Les dirigeants des pays frères au grand complet : MM. Jivkov (Bulgarie), Kadar (Hongrie), Honecker (RDA), Jaruzelski (Pologne), Ceausescu (Roumanie) et Husak (Tchécoslovaquie) affirment « à l'unanimité » que *« la discussion franche et directe »* qui a eu lieu à Genève était « indispensable » et que ses résultats sont « utiles ». M. Gorbatchev a donc éprouvé le besoin de faire proclamer par un forum, il est vrai acquis d'avance, l'« utilité » de ce *« retour à la détente »* et le caractère « indispensable » de la rencontre elle-même. Il enfonce ainsi un peu plus le clou pour ceux qui n'auraient pas encore compris.

Une photo significative

Le secrétaire général n'est pas rentré de Prague à Moscou jeudi soir comme prévu, peut-être en raison du mauvais temps. La presse soviétique de ce vendredi matin ne se hasarde donc pas, en l'absence du numéro un, à un quelconque commentaire.

La Pravda publie cependant en première page un document significatif. Il s'agit d'une photo de taille *considérable qui montre MM. Gorbatchev* et Reagan assis côte à côte, dans une pause détendue, sous leurs emblèmes nationaux respectifs, lors de la cérémonie de clôture. Les deux hommes sourient et bavardent tranquillement. Un tabou de l'iconographie soviétique est même brisé. Le numéro un est en effet tourné vers le président américain et recueille avec bienveillance ses propos. D'habitude, c'est plutôt le secrétaire général qui parle tandis que les autres l'écoutent respectueusement...

La *Pravda* publie d'autre part en première page la déclaration conjointe soviéto-américaine et le communiqué du pacte de Varsovie. Le texte intégral de la conférence de presse donnée à Genève par M. Gorbatchev commence également en « une ». En revanche, la visite aux Etats-Unis du numéro un soviétique, l'an prochain, n'est indiquée nulle part.

Un second souffle

La télévision soviétique, pour sa part, a diffusé en direct, ce qui est tout à fait exceptionnel, aussi bien la cérémonie de clôture (avec la signature des accords bilatéraux) que la conférence de presse. Toutes ces images qui rompent avec bien des traditions (c'était la première fois, par exemple, qu'on voyait si longuement M. Reagan sur les écrans soviétiques) ont été montrées à nouveau au journal télévisé du soir, qui a ainsi duré près de deux heures.

Les Soviétiques ont été frappés par les rides du président américain, preuve, s,il en était besoin, qu'ils n'avaient guère eu l'occasion jusqu'ici d'observer son visage. D'autre part, même les citoyens les moins bien disposés à l'égard de M. Gorbatchev estiment que ce dernier a apporté la preuve que le développement économique du pays – et non la course aux armements – était sa préoccupation principale. Si un sondage était réalisé ces jours-ci dans la population, il donnerait sans doute un taux d'approbation considérable à la politique étrangère du secrétaire général. Pour M. Gorbatchev, qui n'est, il est vrai, au pouvoir que depuis deux cent cinquante-trois jours, l'état de grâce dure encore. Le sommet de Genève vient même de lui fournir l'occasion de trouver un second souffle.

DOMINIQUE DHOMBRES.

L'ESCALE DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN AU SIÈGE DE L'OTAN A BRUXELLES

« Tout le monde semble content »

De notre correspondant

Bruxelles. – *« Everybody seems happy »*, M. Ronald Reagan, tout sourire, ne mentait pas, jeudi après-midi à Bruxelles, en quittant le siège de l'OTAN. Tout le monde, en effet, semblait content à l'issue de cette réunion extraordinaire, et exceptionnellement courte, du conseil de l'organisation atlantique. Principal satisfait : le président américain lui-même. Une petite demi-heure pour mettre ses alliés « au parfum » de ses entretiens de Genève avec M. Gorbatchev, moins d'une heure pour répondre à leurs questions et le tour était joué.

« Jamais l'alliance, commentait M. Hans Dietrich Genscher, le *ministre ouest-allemand des affaires* étrangères, *n'avait tant soutenu les Etats-Unis sur un problème aussi important. »* Symbole de cette harmonie : le numéro un américain fut même applaudi par ses pairs après son exposé introductif. Le plus euphorique fut sans doute M. Helmut Kohl. *« Grand succès », « une chance que l'on attendait », « le fondement de nouvelles bases »*, tels sont quelques-uns des termes employés par le chancelier ouest-allemand pour qualifier la rencontre de Genève.

Le président du conseil italien, M. Bettino Craxi, ne fut pas non plus avare d'éloges : *« grand espoir », « esprit d'ouverture », « esprit de réalisme »*. Si le ministre belge des affaires étrangères, M. Léo Tindemans, se disait très satisfait que des liens personnels aient été créés, le premier ministre norvégien, M. Caare Willoch, estimait, pour sa part, que la rencontre de Genève *« avait brisé la glace entre l'Est et l'Ouest »*.

Quant à M. Roland Dumas, le ministre français des affaires étrangères (1), il salua, pour être dans la note, la *« performance »* du président américain à Genève. Avant de poser *« ses »* questions à M. Ronald Reagan, il tint toutefois à réaffirmer quelques-uns des principes essentiels de la politique française, notamment le maintien de la dissuasion nucléaire ou la nécessité de tenir compte, pour les Etats-Unis, de la présence des alliés et de la particularité de l'Europe. *« Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev ont essayé de créer un climat, mais ils ne sont pas entrés dans les détails »*, déclara le ministre français. Selon lui, les vraies discussions commenceront plus tard. M. Dumas qualifia, enfin, de très *« utile »* la réunion de Bruxelles.

JOSÉ FRALON.

(1) La France était l'un des trois pays membres de l'alliance atlantique, avec la Grèce et l'Espagne, non représentés à cette rencontre de Genève par leur chef d'Etat ou de gouvernement. Les trois ministres des affaires étrangères étaient néanmoins présents.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant,*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

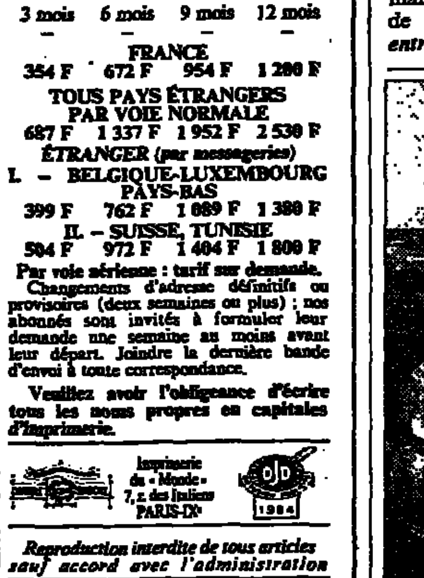
LE MONDE PUBLICITÉ SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

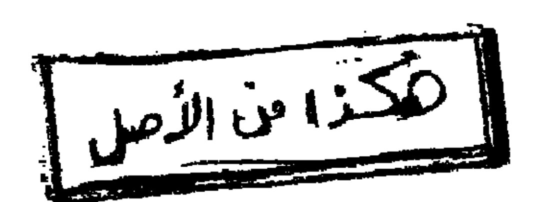
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,20 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.







CHOC

CHIR

LES ENQU

PROCHE-ORIENT

Israël

Les « refuzniks » ne font plus recette

De notre correspondant

Jérusalem. – Pour paradoxal ou choquant que cela puisse paraître, la cause des juifs soviétiques n'a guère mobilisé, ces jours-ci, l'homme de la rue en Israël. Cinq manifestations de solidarité ont eu lieu au fil de la semaine à Tel-Aviv et à Jérusalem. Elles n'ont pas drainé plus de dix mille personnes. Cet apparent désintérêt du public contraste étrangement avec l'ardente solennité des appels politiciens en faveur des « refuzniks ».

La plus symbolique de ces manifestations, un défilé entre l'église russe de Jérusalem et le Mur des lamentations, a regroupé à peine un millier de marcheurs, issus en grande partie d'une catégorie bien précise de la population, celle des jeunes sionistes religieux. Dans cette foule où l'on parlait presque autant l'anglais que l'hébreu, les Américains, étudiants en Israël ou immigrants de fraîche date, étaient représentés en force. Il y avait aussi quelques juifs éthiopiens agitant en silence l'étoile de David et des ballons badigeonnés du slogan : « *Laissez partir mon peuple* ». Sans doute se remémoraient-ils les souffrances de leur propre exode.

En voyant s'étaler sur l'esplanade les portraits des vingt et un « prisonniers de Sion » qui croupissent dans les geôles ou les camps de travail soviétiques, on se prenait à imaginer la réaction de ces militants, s'ils avaient pu contempler ce trop modeste rassemblement, auquel ne participaient que bien peu de Soviétiques. Où étaient passés les cent soixante mille juifs soviétiques installés en Israël depuis douze ans ?

Les raisons ne manquent pas pour expliquer cette relative indifférence. Selon M. Avner Sciaky, l'un des rares députés – membre du Parti national religieux – à s'être joint au rassemblement, il faut la mettre sur le compte des tracas qui, en ces *temps d'austérité et de sacrifice*, assaillent l'Israélien et lui font un peu oublier la douleur de ses frères lointains. « *Nombreux sont ceux*, ajoute-t-il, *qui ont préféré marquer leur solidarité avec les juifs d'URSS en priant dans les synagogues.* » Il n'empêche qu'aucun des grands partis n'a jugé utile d'appeler ses membres à manifester en masse.

Directeur du Centre d'information et d'éducation sur le judaïsme soviétique, M. Shmouel Azarkh a beau se féliciter du « *succès* » qu'a remporté, selon lui, la campagne en faveur des « refuzniks » : la déception qu'on lit dans son regard vient démentir l'optimisme de ses propos. Quant à M. Yaacov Tsur, ministre de l'intégration des immigrants, il a déploré jeudi 21 novembre le caractère « *décevant* » et le « *manque de coordination* » des manifestations de solidarité organisées en Europe en marge du sommet de Genève.

Certaines causes semblent davantage faire recette que celle des juifs d'URSS. Ainsi les orthodoxes de Bnei-Brak, le quartier religieux de Tel-Aviv, ont mobilisé sans efforts mercredi quelque quinze mille manifestants. Ils entendaient protester contre la tenue des matchs de football le samedi, en violation du repos sabbatique.

J.-P. LANGELLIER.

Pas de racisme sur les stades

De notre correspondant

Jérusalem. – Le racisme ne passera pas... sur les stades d'Israël. Vedette de l'équipe nationale de football – où il jouait au poste de libero, – Shlomo Kirat vient d'apprendre cette *bonne nouvelle à ses dépens. Il a* été radié du « onze » israélien pour avoir tenu des propos peu amènes sur le compte de deux coéquipiers arabes, Rifat « Jimmy » Turk et Zahi Armeli.

Dans une interview publiée dimanche dernier par le quotidien *Hadashot*, Shlomo Kirat avait déclaré tout à trac : « *Les joueurs juifs ne peuvent donner le meilleur d'eux-mêmes quand ils ont des partenaires arabes à leurs côtés. Les membres de l'équipe nationale doivent représenter l'Etat juif. Ce n'est pas le cas de Jimmy et Zahi.* »

Ces petites phrases méchantes ont aussitôt soulevé une tempête dans le monde du sport israélien et au-delà. Depuis la naissance de l'Etat hébreu, en effet, juifs et Arabes cohabitent sans encombre dans toutes les disciplines sportives. Partisan *avoué du rabbin et député Meir* Kahane – lequel prône l'expulsion massive des Arabes *israéliens, – Shlomo Kirat avait à* l'évidence piétiné un tabou.

L'Association israélienne de football a donc décidé séance tenante d'exclure le joueur médisant. Pour M. Yosef Mirimovitch, l'entraîneur national, les critiques de Shlomo Kirat – outre leur caractère outrageant – sont d'autant moins acceptables que les deux footballeurs visés « *figurent parmi les meilleurs et les plus motivés* ». Ils ont, par exemple, marqué davantage de buts que leurs camarades lors de la récente phase éliminatoire de la Coupe du monde. Leur combativité n'a pourtant pas suffi à qualifier le « onze » israélien, qui n'ira pas l'an prochain à Mexico.

Zahi Armeli, bon prince, a pris l'affaire avec dignité. « *Laissons tout cela maintenant*, a-t-il dit, *et concentrons-nous sur le football.* » Non sans avoir rappelé que Turk et lui-même « *n'avaient pas, comme d'autres, passé leur temps dans les night-clubs ou avec des strip-teaseuses lors des stages d'entraînement et pendant leur dernière tournée en Australie* ».

Nombre de supporters israéliens ont manifesté leur sympathie et leur solidarité aux deux joueurs arabes. Shlomo Kirat, lui, *a exprimé un peu tard quelques* regrets, sans se rétracter. Il pourra continuer à jouer sous les *couleurs du Maccabi de Rehovot*, dont il reste le peu glorieux capitaine. Un porte-parole du club a déploré l'« *atmosphère de lynchage* » dont le joueur a été, selon lui, victime.

J.-P. L.

VIOLENTS COMBATS A BEYROUTH-OUEST

Chiites et druzes s'affrontent dans la « bataille du drapeau »

De notre correspondant

Beyrouth. – Une nouvelle *« petite guerre » avait éclaté* à Beyrouth-Ouest, le mercredi 20 novembre, à propos du refus du PSP (druze) de voir flotter le drapeau de l'Etat libanais sur les bâtiments publics.

Depuis jeudi, elle embrase tout le secteur musulman de la capitale, prenant des proportions alarmantes.

Ce vendredi 22 novembre, en milieu de matinée, jour du quarante-deuxième anniversaire de l'indépendance du Liban, les milices belligérantes de Beyrouth-Ouest, d'un côté le PSP et de l'autre le tandem Amal-sixième brigade de l'armée (chiite), continuaient à se livrer des combats acharnés.

Selon la radio des Forces libanaises (milices chrétiennes), les affrontements ont fait dix-sept morts et soixante blessés.

La violence de la bataille est telle que, pour la première fois, les trois principaux journaux libanais, tous trois édités à Beyrouth-Ouest – *An-Nahar*, *As-Safir* et *l'Orient-le Jour*, – n'ont pas pu paraître, faute de personnel.

La radio des Forces libanaises fait état de dix-sept morts et soixante blessés. Des avions ont survolé le théâtre des combats à deux reprises. La population s'est terrée dans les appartements et souvent dans les sous-sols.

Revenu à Beyrouth pour traiter l'affaire des otages américains, le négociateur des Etats-Unis, M. Therry Waite, a eu toutes les peines du monde à franchir la rue séparant l'agence Associated Press, où il se trouvait, de son hôtel. Il a annoncé qu'il restait beaucoup à faire, en dépit de « progrès », pour parvenir à la libération des quatre Américains enlevés (sur six) et qu'il n'avait aucune information concernant les autres otages, notamment les quatre Français.

Ce n'est certes pas la première fois que les « alliés », que sont en théorie le PSP et Amal, en viennent aux mains et s'affrontent au canon dans les rues de Beyrouth-Ouest. Toutefois, jamais la bataille ne fut aussi longue ou n'eut une cause politique aussi définie – la contestation du drapeau par le PSP et sa défense par Amal, – soutenue par des dirigeants, au sein de la communauté chiite, qui n'ont pas hésité à accuser le parti de M. Joumblatt d'agir pour le compte, ou du moins au profit, d'Israël.

La Syrie, en la personne de son vice-président, M. Khaddam, est *intervenue en force* auprès de ses alliés pour les ramener à la raison, sans succès du moins, jusqu'à ce vendredi en fin de matinée.

La façon dont est ainsi « célébré » l'anniversaire de l'indépendance du pays illustre son état avancé de désintégration. Dans son message à la nation, prononcé sur la seule des trois chaînes de Télé-Liban à fonctionner, le président Amine Gemayel s'est efforcé de proclamer sa foi en l'avenir d'un Liban profondément réformé et lié à la Syrie.

LUCIEN GEORGE.

SELON LA REVUE « JANE'S »

L'Iran et l'URSS ont établi une étroite coopération militaire

L'Iran et l'URSS entretiennent secrètement depuis la chute du chah une « *coopération militaire étroite* », beaucoup plus étendue qu'on ne l'estime généralement, croit savoir le magazine britannique *Jane's Defense Weekly* dans sa dernière livraison. Cette coopération revêt des formes diverses, notamment la possibilité pour des cadres de l'armée iranienne d'aller s'entraîner en URSS, en échange de la faculté pour les Soviétiques d'étudier le matériel militaire américain dont dispose l'Iran. Quelque trois cents officiers iraniens, indique le *magazine britannique, publication* spécialisée dans les questions militaires, sont envoyés chaque année à *Frunze, Kiev et Leningrad pour* y être formés par des instructeurs soviétiques.

En outre, l'Iran envoie en URSS pour « examen » ses vieux chasseurs américains Tomcat F-14 et ses *Phantom F-4, cependant que* des techniciens soviétiques ont été autorisés à visiter les anciennes stations *d'écoute de la CIA en territoire* iranien. Des experts des pays de l'Est aideraient à transformer les milices *des Gardiens de la Révolution* en une véritable force militaire, au moins aussi puissante que l'armée régulière, dont le régime se méfie.

Enfin, le *Jane's* relève que si l'URSS continue à fournir des armes à l'Irak, elle livre aussi des blindés et des avions à l'Iran par l'intermédiaire de la Corée du Nord, de la Libye et de la Syrie. – *(AFP, AP.)*

L'OLP réaffirme son refus de reconnaître sans contreparties les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité

Bagdad *(Reuter)*. – Les dirigeants de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) ont confirmé, jeudi 21 novembre, leur rejet des résolutions des Nations unies sur le Proche-Orient qui reconnaissent le droit à l'existence de l'Etat d'Israël.

Un porte-parole de l'OLP a annoncé que la centrale palestinienne avait décidé de s'en tenir fermement au rejet des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité à l'issue d'une longue réunion du comité exécutif de l'OLP et du comité central du Fath, principale composante de l'organisation.

Dans un communiqué publié après la réunion, l'OLP s'étonne des « *rumeurs* » faisant état de pressions exercées sur elle pour l'amener à accepter les résolutions de l'ONU. Le sujet « *n'a même pas été inscrit à l'ordre du jour de la direction palestinienne, et nous sommes étonnés par les rumeurs d'exigences arabes et non arabes visant à nous faire accepter ces résolutions* », dit le communiqué qui ajoute : « *Pour négocier sur la base de résolutions internationales, notamment les 242 et 338, il faudrait être en accord avec toutes les décisions internationales concernant la question palestinienne, dont la plupart reconnaissent le droit du peuple palestinien à l'autodétermination.* »

Le communiqué indique cependant que l'OLP souhaite toujours être reconnue par les Etats-Unis et demeure attachée à l'accord Hussein-Arafat de février dernier, ainsi qu'à une conférence internationale dans le cadre de laquelle serait déterminée une solution pacifique. Il indique, à ce propos, que la reconnaissance américaine constituerait « *un facteur encourageant, porteur de sérieuses possibilités d'évolution vers une paix juste dans le cadre d'une conférence internationale* ».

[De source diplomatique arabe, on indiquait avant la réunion de Bagdad que le roi Hussein de Jordanie avait demandé à M. Yasser Arafat, président de l'OLP, de faire pression pour une nouvelle approche de la paix par la centrale palestinienne et que l'acceptation des résolutions de l'ONU avait été envisagée. De même source, on précisait que le souverain hachémite avait menacé d'interrompre sa collaboration avec l'OLP dans le cadre des efforts de paix. Amman a accepté les résolutions 242 et 338.]

AFRIQUE

Tunisie

LA CRISE AU SEIN DE L'UGTT

L'offensive contre les partisans de M. Habib Achour s'intensifie

De notre correspondant

Tunis. – La mesure d'« isolement » prise voici deux semaines à l'encontre du secrétaire général de l'UGTT, M. Habib Achour, n'aura pas suffi à désamorcer la crise sociale, et un nouveau pas vient d'être franchi dans le processus d'éviction de l'ensemble de la direction de la centrale syndicale.

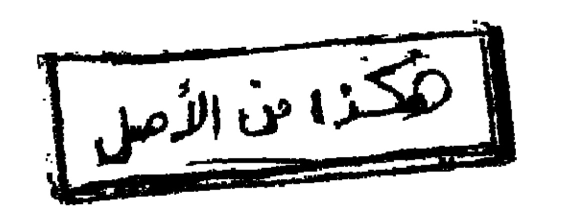
Réunis jeudi 21 novembre à la bourse du travail de Tunis, les représentants des « comités provisoires » qui ont été constitués un peu partout dans le pays, avec l'approbation, sinon l'assistance des autorités régionales, pour évincer les dirigeants des structures en place, ont formé « *un bureau national de coordination* » en vue de la préparation d'un congrès extraordinaire.

Saluant la personne du président Bourguiba, « *le premier travailleur-bâtisseur de la Tunisie moderne et garant de l'unité nationale* », les participants ont affirmé leur volonté de ramener la centrale « *dans le droit chemin* » et ont prononcé « *l'exclusion définitive de toutes les structures et activités de l'UGTT* » de M. Habib Achour. Désireux de « *travailler avec toutes les bonnes volontés* », ils n'ont pas fermé la porte à des discussions avec l'actuel bureau exécutif, si toutefois celui-ci se désolidarise de son secrétaire général. Mais là n'est apparemment pas l'intention des adjoints de M. Habib Achour qui dénient d'ailleurs toute légitimité aux « *comités provisoires* ».

MICHEL DEURÉ.

● *Visite officielle du roi Hassan II à Paris du 27 au 29 novembre.* – Initialement prévue pour le 12 novembre, la visite du roi du Maroc suivra celle du président sénégalais, M. Abdou Diouf, les 25 et 26 novembre.

● *Condamnation au Ghana de quatre « espions » de la CIA.* – Quatre Ghanéens ont été condamnés, mercredi 20 et jeudi 21 novembre, par les tribunaux d'Accra, à de lourdes peines de prison pour espionnage au profit de la CIA (services de renseignements américains). MM. Félix Peasah, ancien agent des services secrets ghanéens avant d'être membre des services de sécurité de l'ambassade des Etats-Unis à Accra, et Stephen Ofosu-Addo, commissaire principal des services secrets, ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité ; M. Theodore Atiedu, inspecteur de police, à vingt-cinq ans de prison, et M. Robert Appiah, agent des PTT, à vingt-deux ans de prison. – *(Reuter.)*



L'AFFAIRE GREENPEACE

APRÈS LA CONDAMNATION DES « ÉPOUX TURENGE »

Le commandant Mafart et le capitaine Prieur devraient être expulsés avant trois mois

De notre correspondant

La justice néo-zélandaise a renoncé à prononcer l'expulsion des deux officiers français. Elle en laisse la responsabilité au pouvoir politique. Les diplomates vont prendre le relais.

Auckland. – Déçus les faux époux Turenge ? Pas vraiment, malgré leur condamnation à dix années de réclusion décidée vendredi 22 novembre. Peu importe le montant de la peine, leur expulsion – selon l'entourage de la défense – devrait intervenir avant trois mois.

Il reste que, en prononçant une condamnation plus lourde que prévu (on s'attendait à une peine de quatre à huit années au maximum) et, surtout, en refusant de recommander l'expulsion des deux officiers français, le capitaine Dominique Prieur et le commandant Alain Mafart, le juge Sir Ronald Davison, qui est le plus important magistrat de Nouvelle-Zélande, a voulu marquer l'indépendance de la justice face au pouvoir politique.

Du côté de la défense, si l'on a tendance à déplorer ce qui peut apparaître comme un semi-échec du strict point de vue juridique, on reste serein. « *Cette condamnation n'a pas le sens qu'elle pourrait avoir dans un classique crime de droit commun*, estime l'avocat français, Me Daniel Soulez-Larivière. *Pour sa partie essentielle, cette affaire a été gagnée le 4 novembre, lorsque la charge de meurtre a été ramenée à celle d'homicide involontaire.* » Il poursuit : « *On a tout d'abord évité un procès qui aurait été déplaisant pour la France comme pour les deux accusés ; en outre, il aurait duré huit mois et se serait soldé par une condamnation à vie. Aujourd'hui, après un procès de trois semaines seulement, on aboutit à une condamnation de dix ans. Objectivement on est gagnant...* »

L'avocat néo-zélandais, Me Gerald Curry, qui a plaidé devant la Haute Cour d'Auckland, a davantage de raisons d'être déçu. A plusieurs reprises, ce flegmatique Ecossais a cru, au cours des deux heures quarante qu'ont duré les débats, que le verdict serait moins sévère.

Lorsque vers 10 h 40, au tout début de l'audience, Sir Ronald lui donne la parole, Me Curry sait que les dix-neuf feuillets de sa plaidoirie ont toutes les chances d'inciter le *chief justice* à faire preuve de clémence. Il commence d'un ton ferme sa lecture. D'abord les faits.

La cornemuse du commandant

Ses deux clients ne sont pas les auteurs directs du sabotage du *Rainbow-Warrior*. « *Les accusés agissaient sur ordre et croyaient que leur action était dans l'intérêt de la France* », souligne Me Curry. La désapprobation se lit sur les visages des membres de Greenpeace présents à l'audience.

Avec un certain brio, Me Curry parvient même à dérider son auditoire, lorsqu'il évoque la personnalité de ses clients : « *Le commandant Mafart s'intéresse à la qualité de l'environnement, et surtout à l'écologie marine*, epplique-t-il. *Pendant ses temps libres, il a fait une étude particulière sur les baleines ; il a observé, au Mexique, les baleines grises et a nagé avec elles pendant leur période de reproduction.* » Une digression, qui arrache à David McTaggart, le président de Greenpeace, un sourire crispé ; assis derrière lui, les écologistes semblent agacés.

Puis, enchaînant sur les goûts culturels du commandant Mafart, Me Curry conclut : « *Depuis son incarcération en Nouvelle-Zélande, il a élargi ses horizons littéraires à la poésie néo-zélandaise (...) et a commencé à apprendre la cornemuse.* » Stoïque dans le box des accusés, Alain Mafart semble apprécier la plaidoirie de son avocat.

Dominique Prieur est aussi décrite comme très douée intellectuellement. « *Ses qualités de chef lui ont fait faire plusieurs premières pour une femme dans l'armée française, y compris le fait de devenir la première femme membre du service Action de la DGSE.* » Sûr de son fait, l'avocat ajoute : « *Avant son incarcération, elle faisait, comme beaucoup d'autres femmes, la cuisine, elle tricotait et faisait des confitures.* » Plus personne ne sourira lorsque Me Curry évoquera, un peu plus tard, le lourd tribut à la dernière guerre payé par la famille Prieur, une manière pour la défense d'expliquer l'engagement de la jeune femme au sein de l'armée. Pour compléter sa démonstration, l'avocat évoque la seconde guerre mondiale et compare les passés historiques de la France et de la Nouvelle-Zélande, « *qui ont mêlé leur sang pour la défense de la liberté* ».

Au-delà de ces rappels historiques, il faut maintenant à Me Curry passer à l'offensive juridique. Heureux hasard, cette audience a lieu un mois et demi après l'entrée en vigueur de nouvelles mesures pénales visant à « *éviter les effets destructifs de l'emprisonnement* ». L'article 7 du Criminal Justice Act sur lequel la défense entend s'appuyer pour obtenir une peine minimale précise : « *La Cour doit, en considérant la peine qu'elle devrait imposer, tenir compte du fait qu'il est préférable de garder les accusés au sein de la Communauté, pour autant que cela soit pratiquable et conforme à la sécurité de la Communauté.* » Mais cet article ne s'applique pas si « *la cour est convaincue que, lorsque le crime a été commis, l'accusé a utilisé des moyens violents ayant mis en péril la sécurité d'autrui* ».

Pour Me Curry, l'article 5 imposant ces restrictions ne concerne pas ses clients dans la mesure où, d'après lui, ils n'ont pas posé les bombes, « *et qu'ils croyaient à la sécurité de leur mission* ». Ce sera la seule erreur de l'avocat néo-zélandais de croire que la cour accepterait ce point de vue. Enfin, Me Curry termine sa plaidoirie en demandant au juge de recommander l'expulsion : « *Les accusés ont déjà passé quatre mois dans les prisons néo-zélandaises. Dans ces circonstances extraordinaires, cela doit suffire à satisfaire la réprobation publique.* » Il ajoute, argument de poids : « *Prolonger l'incarcération serait, en outre, un fardeau pour le contribuable néo-zélandais.* »

Une « opération hautement dangereuse »

Lorsqu'il prend la parole cinquante minutes plus tard, le *Crown Sollicitor* (avocat de la Couronne), M. David Morris, s'empresse de dénoncer « *le degré de gravité élevée* » des actes dont répondent les deux accusés, ainsi que leur totale implication dans « *une opération illégale et hautement dangereuse* », responsabilité qu'ils ont acceptée en décidant de plaider coupables, le 4 novembre dernier. Afin d'étayer sa demande d'une sanction exemplaire pour cet acte sans précédent, dans la paisible Nouvelle-Zélande, le procureur fait appel à une jurisprudence britannique. David Morris, qui n'est pas réputé pour son sens de la mesure, prend comme exemple plusieurs affaires de terrorisme survenues en Grande-Bretagne ces dernières années. Leurs auteurs, accusés comme les Turenge d'homicide involontaire, avaient été l'objet de lourdes condamnations.

La réponse de Me Curry est cinglante : vos exemples sont extrêmes, dit-il en substance, ces affaires relèvent du terrorisme meurtrier et sont sans commune mesure avec le sabotage du *Rainbow-Warrior* ; de plus, c'était les auteurs directs des attentats qui comparaissaient, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Il est alors midi. Le juge ordonne une suspension de séance. Dans le camp de la défense, on est alors plutôt confiant, persuadé d'avoir fait un parcours sans faute. Mais c'est compter sans la haute idée que le plus haut magistrat néo-zélandais se fait de la justice de son pays.

Après le procès du 4 novembre, il avait été indigné que l'on ait pu envisager un instant une quelconque influence du pouvoir politique sur le système judiciaire. Il a été tout à fait irrité du « déballage » des négociations qui avaient précédé les *preliminary hearings*. Sachant mieux que quiconque que l'administration – par l'intermédiaire du ministre de l'immigration, M. Kerry Burke – peut expulser les Turenge quand elle le voudra, il va décider une sorte de baroud d'honneur à l'usage de l'opinion publique locale.

Pour commencer il donne un blanc-seing aux arrangements qui ont abouti à la déqualification des charges pesant sur les deux agents français. Puis il souscrit aux thèses de la Couronne sur la responsabilité pleine et entière des Turenge quant aux risques qu'ils ont fait courir à l'équipage du *Rainbow-Warrior*. Il termine, enfin, son intervention en assimilant le sabotage du navire amiral de Greenpeace à du terrorisme « *dont la Nouvelle-Zélande doit absolument se préserver* ».

« Maintenant on va parler du mouton »

En écoutant le vénérable juge chacun comprend. Imperceptiblement, Alain Mafart s'est tassé sur son siège, tout comme Dominique Prieur, dont les traits trahissent l'inquiétude. Son mari a compris, lui aussi, l'imminence d'un verdict sévère. Tandis que le policier Alan Galbraith, qui a mené toute l'enquête, semble plus préoccupé que jamais, l'avocat français Me Soulez-Larivière, à qui l'on doit l'essentiel du montage juridique du 4 novembre, s'agite. « *Voici la sentence*, annonce Sir Ronald Davison : « *Je condamne les accusés à dix ans de réclusion pour homicide involontaire et à sept ans pour incendie volontaire, les deux peines étant confondues.* » D'une expulsion, il n'est pas question. Le juge n'a pas voulu la recommander. L'autorité politique lui saura gré d'une telle décision. Celle-ci laisse aux négociateurs qui vont maintenant prendre le relais des juristes toute latitude pour faire monter les enchères de la contribution financière que va exiger le gouvernement de Wellington. Evoquant l'expulsion prochaine de Dominique Prieur et d'Alain Mafart, Sir Ronald a cette phrase révélatrice : « *It's up to the ministers* » (c'est du ressort des ministres). Plus prosaïque, Me Soulez-Larivière note : « *Maintenant, et maintenant seulement, on va parler du mouton.* »

FRÉDÉRIC FILLOUX.

BIBLIOGRAPHIE

« *Coulez le* Rainbow-Warrior ! »

de CLAUDE LECOMTE

Chef du service politique de *l'Humanité*, Claude Lecomte a tout lu sur l'affaire Greenpeace et en a tiré un profit qui n'exclut ni la verve ni le sens du récit. Le livre qu'il vient de rédiger en un temps record est une compilation réussie sur cette ténébreuse affaire. Ceux qui auraient manqué un ou plusieurs épisodes du feuilleton de l'été ne s'ennuieront pas à la lecture de *Coulez le* Rainbow-Warrior *!*

Pour éclairer les zones d'ombre de l'affaire, Claude Lecomte a choisi le récit-fiction qui commence là où, pour lui, « *s'arrêtent les faits connus* ». Cela nous vaut un chapitre alerte, au titre évocateur (« De la vase dans la piscine »), où l'on voit un mystérieux sous-marin s'approcher des côtes néo-zélandaises pour y déposer nuitamment deux nageurs de combat qu'il récupérera un peu plus tard. A terre, les guette un couple de « *faux tourtereaux* », agents des services secrets, dont Claude Lecomte laisse au lecteur le soin d'imaginer à quoi il peut occuper ses longues soirées, en plein hiver austral.

L'affaire ayant lamentablement échoué, c'est à qui, du général Piedalou, patron des services secrets, au premier ministre, ouvrira le plus large parapluie. Crocs-en-jambe, manœuvres tortueuses, ce ne sont pas des enfants de chœur au sommet de l'Etat. Surtout, le ministre de l'intérieur qui n'hésitera pas à « *mouiller carrément son collègue et néanmoins ami* », ministre de la défense, « *en balançant sans hésiter un bon dossier à des journalistes amis. Qui en feront leurs choux gras et un gros tirage de leur quotidien* l'Univers ». Refrain déjà entendu que Claude Lecomte donne, lui au moins, pour ce qu'il est : une fiction.

Tout n'est pas de la même veine humoristique dans *Coulez le* Rainbow-Warrior *!* Mais les pages sur la politique nucléaire de la France et sur les retombées internationales de l'équipée contre Greenpeace montrent quel jugement les communistes peuvent porter sur cette affaire. Jugement au demeurant nuancé à l'égard du chef de l'Etat et du premier ministre, que Claude Lecomte évite, en conclusion et sous bénéfice d'inventaire, de mettre directement en cause : « *Qui a donné l'ordre ? Qui a dit un jour : « Coulez le* Rainbow-Warrior *» ? Cela, nous continuerons à l'ignorer* ». Ce qui l'incite à réclamer la vérité vraie, « *pour l'honneur de notre pays et de son peuple* ».

B. L. G.

★ Claude Lecomte, *Coulez le* Rainbow-Warrior *!* Messidor/Editions sociales. 169 pages. 70 F.

A TRAVERS LE MONDE

TCHÉCOSLOVAQUIE

M. Dubcek sort de son silence

Sortant d'un très long silence, M. Alexandre Dubcek, premier secrétaire du PC tchécoslovaque à l'époque du « printemps de Prague », a adressé une déclaration au quotidien *l'Unita*, organe du Parti communiste italien. Le texte, publié en première page de *l'Unita* du 21 novembre, est essentiellement une réponse à des affirmations faites par un membre de la direction tchécoslovaque, M. Vassil Bilak, dans une récente interview à l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*. M. Bilak, considéré comme l'un des dirigeants tchécoslovaques les plus inconditionnellement prosoviétiques, affirmait que le 3 août 1968 (deux semaines avant l'intervention armée de l'URSS et de ses alliés), M. Dubcek avait apposé sa signature au bas d'un document rédigé lors d'une réunion du pacte de Varsovie et soulignent que « *la Tchécoslovaquie* [vivait] *sous la menace d'une attaque contre-révolutionnaire* ». M. Dubcek précise que cette expression ne figurait pas dans le texte de ladite déclaration et conteste d'autres propos tenus par M. Bilak. Exclu du parti en avril 1969, l'ancien premier secrétaire travaille dans une entreprise forestière de Slovaquie. – *(Reuter.)*

GRÈCE

Graves tensions dans le Parti socialiste

La démission, jeudi 21 novembre, du ministre de l'information, M. Costas Laliotis, et de son adjoint, est le premier signe grave des tensions existant actuellement au sein du Parti socialiste (PASOK) au pouvoir à Athènes. M. Laliotis, trente-quatre ans, fut en 1973 l'un des dirigeants de la révolte étudiante qui a précédé de quelques mois la chute des colonels. Il occupait le poste de secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports dans le premier gouvernement Papandréou, avant d'être nommé à l'information l'été dernier. Il était considéré, pendant la première législature du PASOK, comme l'un des poulains de M. Papandréou, représentant la jeune garde du parti et son aile gauche. La démission de M. Laliotis et de son adjoint a été suivie de celle des quatre responsables de la première chaîne de télévision. M. Laliotis a déclaré qu'il avait pris sa décision dimanche, le jour où un jeune manifestant a été tué par la police à Athènes, à l'issue du rassemblement qui marque chaque année l'anniversaire du soulèvement de l'Ecole polytechnique en 1973. Lundi, la télévision avait diffusé un reportage sans précédent, montrant les heurts entre étudiants et policiers dans les rues d'Athènes. La semaine dernière déjà, M. Laliotis avait publiquement pris à partie son collègue du ministère du travail, M. Yannopoulos, après que des membres du cabinet de ce dernier eurent exigé un droit de contrôle sur les informations qu'allait diffuser la télévision à propos de la grève de vingt-quatre heures.

SOUDAN

Washington commence à évacuer ses diplomates

Les Etats-Unis ont décidé de réduire leur représentation diplomatique à Khartoum et « conseillé » à leurs ressortissants d'éviter de se rendre dans la capitale soudanaise du fait « *de la présence dans cette ville de terroristes notoires susceptibles de menacer les intérêts américains* », a indiqué, mercredi 20 novembre, un porte-parole du département d'Etat. Il a expliqué que ces « terroristes » étaient « *pour la plupart des Libyens* », tout en se refusant à être plus précis sur leurs activités. Certains diplomates ont commencé à quitter Khartoum jeudi. Il y a environ quatre cents ressortissants américains dans la capitale soudanaise. Le porte-parole a indiqué que les Etats-Unis avaient fait part, il y a quelque temps, de « leurs préoccupations » à ce sujet au régime qui s'est installé au pouvoir depuis le coup d'Etat du 6 avril dernier. Mais celui-ci n'en a pas tenu compte, a estimé le département d'Etat. Une des premières initiatives du nouveau régime soudanais avait été d'améliorer ses relations avec la Libye et de permettre à des « comités révolutionnaires libyens » d'installer un bureau à Khartoum, ce qui avait immédiatement suscité la méfiance de Washington. – *(UPI, Reuter.)*

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Nelson Mandela sera-t-il prochainement libre ?

Le gouvernement sud-africain a donné son accord, jeudi soir 21 novembre, à une rencontre entre M. Nelson Mandela, dirigeant du Congrès national africain (ANC), emprisonné à vie, et ses avocats. L'un d'eux, Me Ismail Ayob, a indiqué que le ministre sud-africain de la justice, M. Coetzee, avait accédé à la requête de M. Mandela, qui a manifesté le souhait de rencontrer d'urgence ses défenseurs, au moment où des rumeurs d'une intensité sans précédent font état de sa prochaine libération. Cette entrevue a eu lieu, dès vendredi matin, à l'hôpital du Cap où le chef historique de l'ANC se remet d'une opération de la prostate. Le président sud-africain, M. Pieter Botha, a souligné, pour sa part, qu'« *aucune décision n'a été prise* ». Ces rumeurs sont actuellement alimentées par le fait que M. Mandela n'a toujours pas réintégré sa prison, alors que, selon son épouse, Mme Winnie Mandela, qui lui a rendu visite, il est en parfaite santé. « *Quoi qu'il fasse à l'hôpital*, a-t-elle indiqué, *ce n'est certainement pas pour une raison médicale.* » – *(Reuter.)*

ASIE

Afghanistan

Plus de Médecins sans frontières chez les résistants

Peshawar. – L'organisation Médecins sans frontières a déclaré, jeudi 21 novembre, qu'elle n'enverrait plus d'équipes de volontaires en Afghanistan cet hiver parce que le principal parti de la résistance, le Jamiat-I-Islami, ne peut pas garantir la sécurité des médecins femmes. Depuis l'invasion soviétique de 1979, des équipes d'environ cinq médecins et infirmières passaient plusieurs mois en Afghanistan en se relayant.

Juliette Fournot, membre de MSF, a déclaré à la presse que son organisation ne pouvait pas accepter la proposition du Jamiat de recevoir une équipe composée exclusivement d'hommes. « *La grande majorité de nos patients sont des femmes et des enfants. S'il n'y avait que des hommes parmi nos médecins, ces femmes et ces enfants seraient privés de toute aide* », a-t-elle souligné. Pour des raisons de « morale religieuse », beaucoup d'Afghans refusent que leurs femmes et leurs filles soient examinées et soignées par des hommes.

Un porte-parole du Jamiat a, cependant, démenti que les intégristes de ce parti soient opposés à la présence de médecins femmes dans les hôpitaux de campagne. – *(Reuter.)*

Philippines

Sept partis d'opposition soutiennent Mme Aquino

Manille. – Sept formations d'opposition, dont certaines opposées au maintien des bases américaines aux Philippines, ont constitué jeudi 21 novembre une nouvelle coalition favorable à la candidature de Mme Corazon Aquino à la prochaine élection présidentielle.

Cette coalition, qui regroupe des mouvements du centre et de la gauche, porte le nom – Laban (combat) – du parti fondé par le sénateur assassiné.

Le soutien apporté à sa veuve par l'aile gauche de l'opposition au régime semble sceller la rupture des négociations engagées entre Mme Aquino et le sénateur Salvador Laurel, chef de file des conservateurs pro-américains, en vue d'une candidature commune contre M. Marcos.

M. Laurel n'a pas apprécié, semble-t-il, de n'être que candidat à la vice-présidence. La candidature officielle de Mme Aquino paraissant très probable, la perspective se dessine d'un affrontement triangulaire Marcos-Laurel-Aquino.

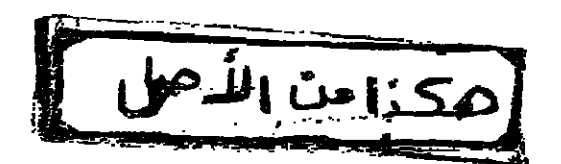
Par ailleurs, le président Marcos a déclaré, jeudi, qu'il craignait un « *sabotage* » des élections par les guérilleros communistes.

Nombreux sont ceux qui pensent que, contraint par les Etats-unis à des élections où il a plus à perdre qu'à gagner, le chef de l'Etat cherche un prétexte pour éviter qu'elles n'aient lieu. – *(AP, Reuter, UPI.)*

Pakistan

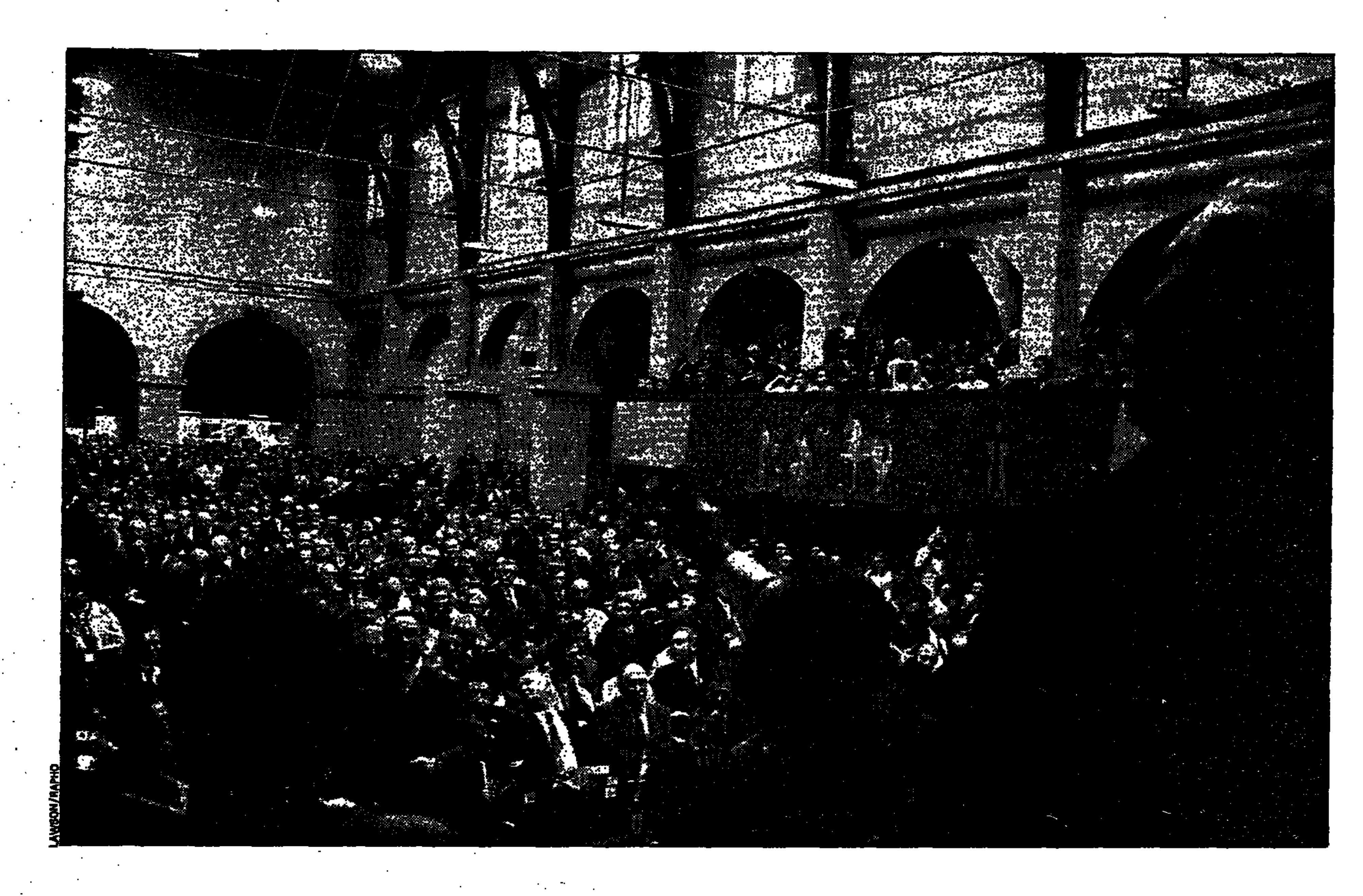
Une lettre de l'ambassade à Paris à propos de Mlle Bhutto

A la suite de l'entretien que nous a accordé Mlle Bhutto (*le Monde* du 9 novembre), M. Khwaja Ijaz Sarwar, conseiller près l'ambassade du Pakistan en France, nous écrit : « *Le zèle déployé par Mlle Bhutto pour évoquer la situation au Pakistan tendrait plutôt à prouver que les élections de mars 1985 ont été libres et se sont déroulées dans le calme. Les textes législatifs devant permettre la fin de la loi martiale sont pour ainsi dire adoptés. Certes, certaines restrictions aux activités politiques demeurent uniquement pour permettre une transition en douceur d'un Etat à l'autre : ainsi notre pays se dirige-t-il dans le calme vers une autre forme de gouvernement. Mlle Bhutto n'a été placée en résidence surveillée que parce qu'elle organisait, au mépris des lois, des démonstrations de force et des émeutes, sous couvert d'un quelconque débat politique.* »



Le Monde

LOISIRS



La Beaune année

Au nom des grands crus bourguignons, la charité à prix chocs.

LOT n° 1, sept pièces de savigny-lès-beaune, cuvée Forneret, adjugée à 48 000 F la pièce à la maison Patriarche Père et Fils, de Beaune ! Le marteau du commissaire-priseur retombe avec un bruit sec, tandis qu'un frémissement commence à passer sur l'assistance, acheteurs français et étrangers, curieux, journalistes, réunis à l'occasion de la cent vingt-cinquième vente annuelle des Hospices de Beaune. La plus grande vente de charité du monde, dit-on.

A 48 000 F la pièce de 228 litres, le prix de départ de la bouteille s'établit à 160 F, et celui d'arrivée à Dieu sait combien, d'autant que, l'année précédente, cette même cuvée avait été adjugée 13 600 F la pièce. Mais un bond de 250 % n'avait pas de quoi effrayer l'adjudicateur, M. André Boisseaux, petit homme de soixante-seize printemps, au regard vif et au visage ridé comme une pomme, chef de la maison Patriarche. Depuis plus de trente ans, il se fait un point d'honneur d'enlever le premier lot à la vente des Hospices.

La vente ! Cette grande messe annuelle du vin de Bourgogne avec le commissaire-priseur archiprêtre, les bougies du premier et du second feu, et l'évêque du lieu, pardon, le président, cette année, le professeur Roger Guillemin, prix Nobel de médecine.

« Humer le piot »

La veille, tous ces braves gens ont *« humé le piot »* au chapitre des vendanges de la joyeuse et vineuse confrérie du Tastevin, dans le grand cellier du château du Clos-Vougeot. De toute façon, pour ledit André Boisseaux, c'est une bonne publicité, peu coûteuse au demeurant, qu'en 1976 M. Henri Maire, qui a établi sa réputation avec le « vin fou » d'Arbois, avait osé lui souffler. Mais l'année suivante M. Maire était resté dans son Jura natal. Et tout était rentré dans l'ordre. Un ordre qui voulait naguère qu'après cette enchère initiale spectaculaire les cours reviennent à des niveaux raisonnables. Mais cette fois-ci, point du tout.

Le lot suivant, les quinze pièces du *corton, cuvée Docteur-Peste* (je n'invente rien), fut enlevé avec une hausse de 100 %. Même scénario pour les suivants au point que les quatre cent soixante-quinze pièces de vin rouge furent adjugées avec une hausse moyenne de 86 %. Pour les vins blancs, l'augmentation fut plus modeste, 33 % « seulement » : il est vrai qu'en 1984 elle avait été de 58 %. Résultat, les Hospices de Beaune vont encaisser 25 millions de francs contre un peu plus de 16 millions de francs l'an dernier. Tous records battus.

Nicolas Rolin, chancelier du duc Philippe de Bourgogne, qui, en 1443, pour se faire pardonner une fortune rapide et se constituer un petit capital dans l'autre monde, fonda l'hospice avec sa bonne épouse Guiguone de Salins, peut dormir tranquille : son œuvre, poursuivie au cours des siècles par de nombreux donateurs de vignobles, y compris de nos jours, est prospère, même si, la Sécurité sociale aidant, les Hospices sont devenus un musée.

En revanche, M. Arthur Girard, qui légua une partie de ses biens en 1936, se retournerait dans sa tombe s'il savait que le *savigny-lès-beaune 1981* servi aux journalistes étrangers, au déjeuner traditionnel, était « bouchonné »...

Disons-le tout net : une hausse des prix était prévue dans le vignoble avant les enchères : *« Le cru 1985 est tellement bon que tout le monde voudra en acheter »*, prédisait un négociant, d'autant que le cru 1984 avait été médiocre et que la récolte, cette année, s'est trouvée réduite en quantité. Le gel de février a commencé par l'amputer de 10 %, puis le temps très médiocre, en mai, et surtout en juin, a fait « couler » un peu la fleur, avec du retard pour la formation du fruit.

Mais après, morbleu ! quatre mois de soleil quasi ininterrompu, jusqu'à la fin des vendanges, ont donné au millésime 1985 un caractère assez exceptionnel, moins agressif que le millésime 1983, autre « grand », mais très « dur » en raison de sa richesse en tanin. Cette année, l'arôme est *« intense »* et *« typique du terroir », « la structure est bien équilibrée et harmonieuse »* et le *« moelleux donne beaucoup de richesse et d'amplitude »*. Au-delà de la littérature officielle du Comité interprofessionnel, pour une fois totalement « claire », mais que souvent il faut « décoder » (un millésime médiocre est dit *« de petite garde, à boire rapidement »*), il est parfaitement vrai que le vignoble bourguignon est peu favorisé depuis 1979.

Après les « petites cuvées » de 1980, 1981, 1982 et 1984, – au contraire du bordelais, qui a aligné les « grands » 1981, 1982 et le très bon 1983, – le vignoble tient enfin un autre grand millésime.

« Le petit Jésus »

Pour M. Claude Bouchard, de la Maison Bouchard Père et Fils, le 1985 s'apparente au 1959 (*« merveilleux »*) et au 1964 (*« magnifique »*). Pour M. Robert Drouhin, de la Maison Drouhin, il est meilleur que 1964 et 1966 et ressemble plutôt à 1962 (*« tout à fait excellent, c'est vrai »*). Quant à M. d'Angerville, de Volnay, il parle de 1945, et mieux de 1929, illustrissime année entre toutes : il est vrai que son clos-de-chênes est très *« robuste »* pour un volnay, vin en principe plus léger.

De fait, la veille de la vente, à l'exposition des vins à l'hôtel de ville, où tous les crus et climats sont représentés, l'auteur de ces lignes, entendant un vigneron dire à un autre, avec un solide accent bourguignon : *« Va donc goûter les cortons, c'est le petit Jésus en culotte de velours »*, alla vérifier.

Effectivement, les *cortons* étaient robustes, ronds, et un nez ! Tout à fait le petit Jésus en question. Cela explique, en partie, le bond enregistré à la vente des Hospices. Ajoutons-y les achats des Suisses, très bons clients en 1985 comme en 1984, des Anglais, de certains Scandinaves, de M. Boisseaux, qui persévéra (mais moins cher) et, tout de même, des Américains, malgré une baisse du dollar de plus de 15 % depuis la vente de 1984.

Pour le reste, *« je dis que c'est fou, dingue, irréaliste : gare aux retombées et aux Américains ! »* Qui parle ainsi ? M. André Gagey, chef de la Maison Jadot à Beaune, rachetée cette année par son distributeur américain, Kobrand, et qui exporte 85 % de ses vins, dont 50 % vers les Etats-Unis. *« Les Californiens ont des stocks, une très bonne récolte, et les journalistes de là-bas sont prêts à nous tomber dessus pour le rapport prix-qualité si nos tarifs montent trop. »*

Effectivement, les vins californiens, devenus plus coûteux que les vins européens au début de l'année avec la hausse du dollar, au point que leurs producteurs demandaient encore récemment une protection, vont redevenir plus accessibles aux consommateurs locaux.

Certes, admet M. Gagey, et avec lui les négociants précédemment cités, les prix du bourgogne rouge avaient pris du retard, la pièce de gevrey-chambertin n'ayant retrouvé qu'en 1984 le niveau de 8 000 F atteint en 1979, après avoir fléchi à 6 000 F en 1982 et 7 500 F en 1983. *« Mais le rattrapage actuel* (on est à 12 000 F d'ores et déjà, à la propriété) *arrive au plus mauvais moment : en France, c'est la désinflation, et, aux Etats-Unis, je crains un blocage, plus manifeste sur les rouges que sur les blancs. »*

De toute façon, bonnes gens, on ne pourra guère boire le 1985 avant cinq ou six ans en rouge et deux à trois en blanc, pas plus que 1983 (peu avant dix ans et cinq ou six ans respectivement). D'ici là, buvez des crus moins chers : dans l'ordre, en rouge, du 1980, du 1982 et du 1981. Si votre bourse est plate, rabattez-vous sur les côtes-du-rhône, dont la qualité monte, et sur les beaujolais 1985, meilleurs que l'an dernier et dont le prix n'a pratiquement pas changé.

FRANÇOIS RENARD.

LIRE

Supplément au numéro 12 698

Ne peut être vendu séparément. Samedi 23 novembre 1985.

Partir

Tour de France du tennis

Pour la seconde année consécutive, un Tour de France du tennis est organisé jusqu'au 15 décembre prochain. Dominique Bedel, Pascal Portes, Jérôme Potier et Thierry Tulasne se produiront successivement à Aurillac le 23, Tarbes le 24, Colmar le 27, Montbrison le 28, Valence le 29, Toulon le 30, Montpellier le 3 décembre, Arles le 4, Saint-Quentin le 6, Auxerre le 7, Arras le 9, Cherbourg le 10, Brest le 11, Saint-Nazaire le 12, Troyes le 14 et Saint-Amand-Montrond le 15.

Dans chacune des vingt villes visitées, les spectateurs pourront assister à deux simples et un double, et participer à des « clinics » pour les meilleurs jeunes joueurs de la région.

Le Sénégal à petites foulées

Vitatop Organisation, en collaboration avec la Fédération sénégalaise d'athlétisme, organise du 1er au 7 décembre la première Trans-Sénégal, une course à pied par étapes entre Dakar et Saly.

Programme varié pour les coureurs-touristes : les 20 kilomètres de Dakar, sur macadam, le premier jour ; une étape de nuit dans la brousse illuminée (18 km) par des bidons d'essence enflammée ; un cross avec dénivelé et sable (19 km) ; pistes de latérite, palétuviers et chacals pour la quatrième étape (20 km) ; 10 « bornes » contre la montre autour d'un village de pêcheur, et enfin 20 kilomètres pour un final en Technicolor (le bleu de la mer, le jaune du sable, le rouge des pistes).

Il y aura beaucoup de classements pour les fanas, du soleil pour le moral et les alizés pour la récupération.

● **Renseignements et inscriptions : agence de voyages de la Maison de l'Afrique, 10, rue des Moulins, 75001 Paris. Tél. : 16 (1) 42-61-35-56.**

Les cités siamoises

Jumbo propose une voiture climatisée et confortable avec un chauffeur pour voyager en liberté et en sécurité à travers le nord de la Thaïlande jusqu'aux confins des frontières laotienne et birmane. Les hôtels sont réservés selon un itinéraire hors des grandes voies touristiques. Pour les sites les plus importants, le voyageur dispose de cassettes explicatives en français. Prix : 8550 F par personne, sept nuits, une voiture avec chauffeur durant sept jours et l'avion aller et retour.

● **Catalogue Jumbo dans toutes les agences.**

Le fleuve des dieux

Une semaine sur le Nil. Abou-Simbel, Edfou et Louxor. Mais avant d'embarquer on aura visité, au Caire, le musée et les mosquées sans oublier, bien sûr, les célèbres pyramides. Départ à partir du 7 janvier. Prix : à partir de 7 950 F.

● **Destination du monde, 10, rue de l'Isly, 75008 Paris. Tél. : 45-22-72-83.**

Le Brésil traditionnel

Salvador-de-Bahia, Rio, Brasilia et Belo-Horizonte. Douze jours pour découvrir le Brésil traditionnel. Au cours de ce circuit, visite également des cités coloniales de Congonhas-do-Campo et Ouro-Preto. Une balade est aussi prévue le long des chutes de l'Iguaçu. Prix : 15 200 F. De Paris à Paris.

● **Voyages et Tourisme, 3, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 42-60-32-23.**

Un guide du tourisme associatif

Hôtels, villages de vacances, maisons familiales, camping-caravaning, appartements à louer ou maisons mobiles : mille cent quatorze lieux ou formules de vacances proposés dans le cadre du tourisme associatif et recensés dans un guide *Vacances nouvelles*. Pour tous et pour tous les goûts : différents niveaux de confort, de multiples prestations (pension, demi-pension, garderie d'enfants) et des activités pour tous les âges.

● **Le guide *Vacances nouvelles*, vendu uniquement par correspondance (Edites, 64-70, rue des Chantiers, 78000 Versailles) au prix de 60 F, plus 15,50 F de frais de port.**

Réveillon andalou

Fêtes de fin d'année à bord de l'*Andalou Express*, un train qui parcourt l'Andalousie. On accueillera l'an neuf à Cordoue, l'ancienne résidence des califes. On visitera aussi Aranjuez, Grenade, Séville et Jerez. Du 27 décembre au 7 janvier 1986. De Paris à Paris : 12 100 F.

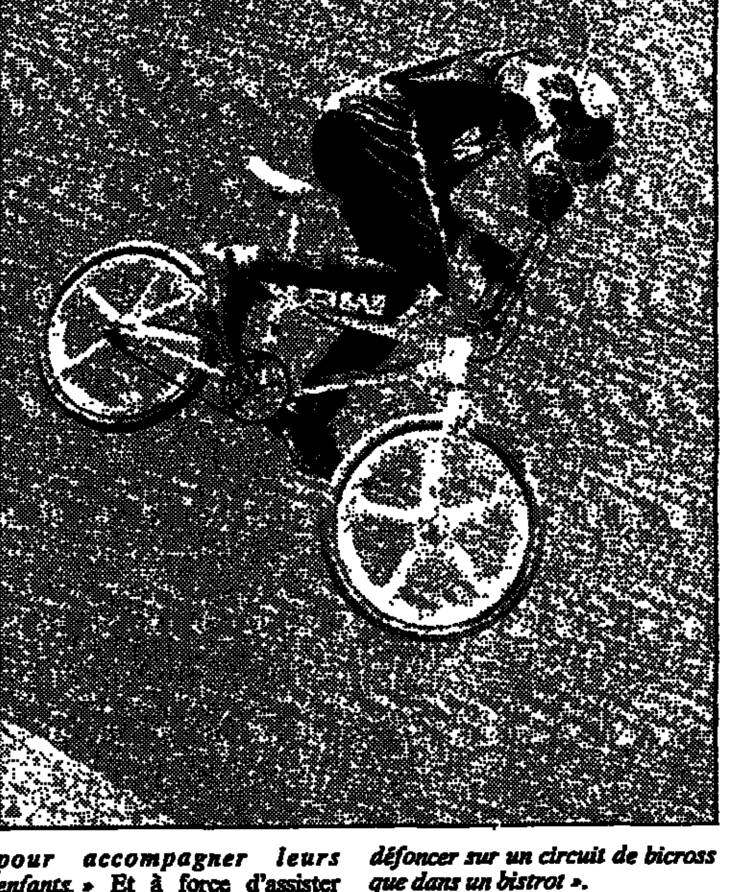
● **Marsans International, 7, rue Arsène-Houssaye, 75008 Paris. Tél. : 43-59-72-36.**

Tout-terrain

Quand le bicross sort des sentiers battus du cyclisme.

« RIDERS, *ready ? Go !* » Au signal du speaker, ils sont huit, gantés, casqués et bardés de cuir, à s'élancer au guidon de leur machine rutilante, à plonger au coude à coude sur le plan incliné de départ. Trois cents mètres, quelques bosses, et, deux virages plus loin, la ligne d'arrivée. Franchie d'un ultime coup de reins. Trente secondes de course. Les hurlements du public ont-ils étouffé la pétarade de ce sprint d'enfer ? Non, car les motos ne sont pas des motos. Ce sont des BMX, traduction littérale de l'américain : bicycles de motocross. Autrement dit : vélos de bicross...

Alors, course pour rire, enfantillage ? Les dadais de dix-huit ans qui tricotent à perdre haleine sur des vélos trop petits pour eux sont-ils des farceurs, des attardés ou des recalés du motocross ? En fait, ce sont des enfants de la première génération du bicross français. Saisis par le virus il y a quatre ou cinq ans, ils n'ont pas guéri. Ils sont l'illustration de ce phénomène, débarqué des Etats-Unis comme n'importe quelle mode, mais qui perdure, enfle et se répand.



En 1980, René Nicolas était gérant d'un magasin de motos à Beaune (Côte-d'Or). Dans sa vitrine, quelques exemplaires de ces drôles de vélos, récemment découverts outre-Atlantique, et qu'un constructeur local doué d'un bon flair s'est mis à fabriquer. Dans un souci de promotion, René Nicolas organise une course : les enfants de ses amis sont invités et l'on prête des vélos aux gosses du coin. Cinq ans plus tard, il est l'un des cinq permanents de l'Association française de bicrossing (AFB), dont le siège est toujours à Beaune mais qui rassemble désormais 8 441 licenciés répartis dans plus de 350 clubs.

« A sa naissance, en 1981, l'AFB ne comptait qu'une centaine de pratiquants, se souvient R. Nicolas. *Avec 2 250 licenciés en 1983, les choses sont devenues sérieuses. Il a fallu découper la France en ligues, organiser des épreuves de sélection, etc. »* Depuis le 7 octobre dernier, l'AFB, tout en gardant son autonomie, a rejoint le giron de la Fédération française de cyclisme, dont les effectifs faiblissent. *« Il y a une création de club par jour en ce moment »*, indique M. Nicolas, pour qui l'explosion du bicross s'explique : *« C'est le seul sport mécanique qu'un enfant peut maîtriser complètement, il peut bricoler sa machine, la préparer, s'entraîner physiquement, apprendre des rudiments de diététique. Le bicrossing est une activité globale. »*

Autre signe : les parents sont contaminés. Bernard Boutin, responsable du Club de la Chapelle à Orléans, constate : *« Les trois quarts des parents de nos 80 licenciés ont parcouru plus de 5 000 kilomètres dans l'année pour accompagner leurs enfants. »* Et à force d'assister aux 400 courses d'une journée de compétition, certains n'y tiennent plus, ils sautent en selle. *« De plus en plus d'adultes viennent à cette forme de loisir »*, admet René Nicolas. Mais, responsable du développement sportif à l'AFB, il préfère faire évoluer le bicrossing *« vers le haut niveau, afin d'en faire un sport à part entière »*. Pour lui, la compétition nourrit la passion.

Le syndrome de la planche à roulettes, dont la mode est retombée comme un soufflé, guide la politique de l'AFB, soucieuse de maîtriser le développement du bicrossing. L'industrie française du cycle est un allié objectif : 90 % des vélos d'enfant vendus en France sont des bicross. *« Tant que les ventes progressent, nous ne craignons rien »*, dit René Nicolas, qui se préoccupe surtout de trouver des formules de compétition attrayantes, des règlements plus simples et des vedettes pour captiver le public.

L'assise populaire du bicrossing est assurée : les municipalités équipent de plus en plus leur commune de pistes en terre. A Montgeron (Essonne), où le club regroupe 150 licenciés, une piste a été aménagée en 1983 : coût, 300 000 F. *« Cette année, nous allons la remanier pour répondre aux nouvelles exigences de ce sport en pleine mutation »*, indique le maire, M. Alain Josse. Coût : à nouveau 300 000 F. D'ores et déjà, l'éclairage, des tribunes modelées dans le paysage, et des locaux techniques sont prévus pour les exercices 1986-1987. *« Au début, j'étais circonspect, mais je suis sûr maintenant qu'il ne s'agit pas seulement d'une mode »*, estime M. Josse, regrettant l'absence de subvention départementale pour de tels équipements, *« dont l'utilité sociale est évidente, ne serait-ce que dans le cadre de la prévention contre la délinquance. Mieux vaut se défoncer sur un circuit de bicross que dans un bistrot »*.

Opinion partagée par Claude Vuillemot, dix-neuf ans, champion de France en 1981, 1982, 1983 et 1985. C'est lui qui, venu en voisin de Nuits-Saint-Georges, avait gagné la course organisée le 17 mai 1980 par René Nicolas. Aujourd'hui, il est semi-professionnel. Il partage sa vie entre la classe de première d'un lycée bourguignon et la Superclasse, une catégorie qui rassemble les 21 meilleurs pilotes français de bicross. *« Nous gagnons des primes de 200 à 1 200 F, selon notre place en finale »*, dit-il. Equipé et pris en charge par MBK-Motobécane, il n'a qu'une hâte : *« Devenir professionnel dès que ce sera possible en France »*.

Pilote d'usine chez Gitane, son copain Xavier Redois, vice-champion du monde, a carrément abandonné ses études en terminale pour le bicross. Il sera bientôt salarié par son sponsor. *« Un salaire minimum,* dit-il, *mais qui me permettra de m'entraîner sans autres contraintes. »* Trois ou quatre heures de préparation physique par jour et près de deux heures de technique au guidon de la machine. Xavier compte consacrer sa vie professionnelle au bicross *« par le biais du monitorat »*. L'AFB a en effet créé sa propre école afin de former des cadres pour les prochaines générations de bicrosseurs.

Fabien, lui, ne sera jamais un champion. Mais, à treize ans, il est tout fier d'avoir accédé à la catégorie Expert. Au dernier Salon des sports mécaniques d'Orléans, il était parmi les jeunes qui quémandaient des autographes à Claude Vuillemot et Xavier Redois. Il casserait volontiers sa tirelire pour une garniture mousse ou des gants signés Stu Thomsen, un Américain qui est en blond au bicross ce que Giacomo Agostini est en brun à la moto. Les petits bicrosseurs ont leurs idoles : les sprinters, qui jouent leur titre en une fraction de seconde, mais aussi les artistes du « free style », capables des figures les plus spectaculaires. Et le marché du cycle, ressuscité par l'invention de gamins bricoleurs d'une bourgade de Californie, se double aujourd'hui d'un florissant business de l'accessoire.

Souvent trentenaires et quelque fois millionnaires en dollars, les stars du bicross sont pour l'instant américaines. *« Notre approche du professionnalisme reste prudente,* dit René Nicolas, *mais d'ici trois ans il y aura sûrement des écuries professionnelles en France. »* A ce moment-là, il n'aura plus besoin d'aller chercher outre-Atlantique son « plateau » du bicross de Bercy : tous frais et voyage payés, 8 pilotes américains se partageront, dimanche 24 novembre au Palais omnisports de Paris-Bercy, une prime de 5 000 dollars. Pour quatre-vingt-dix secondes de course.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

● **Le deuxième Bicross international de Paris-Bercy, rassemblant trois cent cinquante pilotes amateurs et professionnels de douze pays, aura lieu au POPB, 8, boulevard de Bercy, le dimanche 24 novembre, à partir de 10 heures. Entrée : 50 F et 70 F.**

● **Association française de bicrossing, 81, faubourg Saint-Nicolas, 21200 Beaune. Tél. : 80-22-43-01.**

● **Ecole française de bicrossing, à Gruissan (Aude). Tél. : 68-49-01-55 (apprentissage, perfectionnement, entraînement intensif).**

Le vélo punch

LE bicross est au cyclisme ce que les 4 × 4 sont à l'automobile. Des engins tout-terrain synonymes de loisir et d'évasion. Donc dans le vent.

Originaire des Etats-Unis, le vélo bicross ou bicrossing a fait depuis quelques années une percée spectaculaire : il occupe aujourd'hui un segment qui représente un tiers des ventes de bicyclettes. Ce chiffre varie selon les constructeurs. Il atteint 40 % chez Raleigh, l'un des grands spécialistes du BMX, et 15 % chez Peugeot, qui livre chaque année près de cinquante mille vélos tout-terrain, mais 65 % de bicyclettes d'enfants produites par la firme de Sochaux sont des bicross.

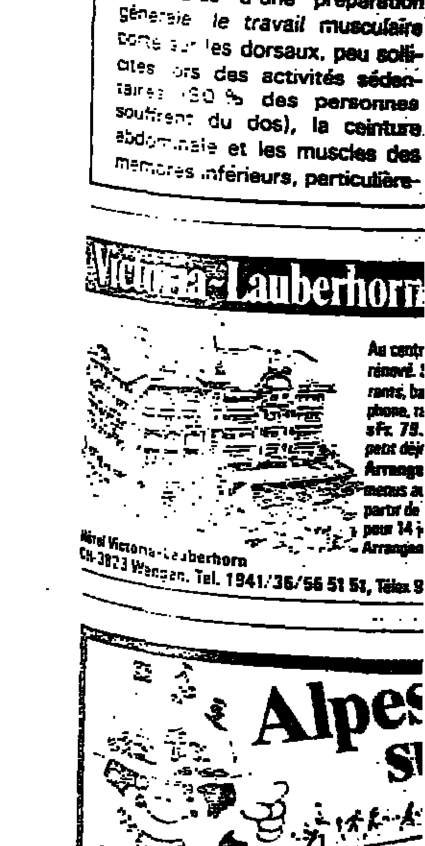
Les principales marques de cycles, MBK, ex-Motobécane (50 % de la production française dans ce secteur), Peugeot, Lejeune, Gitane, Bertin, Raleigh en Angleterre, Beisteigui Hermanos en Espagne, proposent des gammes extrêmement diversifiées – dix à trente modèles – dans une fourchette de prix de 500 à 3 500 F. Toutefois, on peut trouver dans les grandes surfaces des bicross en provenance d'Italie ou d'Allemagne de l'Est, voire d'Extrême-Orient pour 400 F environ.

L'architecture de ces machines bizarres nous est maintenant familière : petit cadre avec une garde au sol surélevée, roues à bâtons, guidon de moto et braquets minuscules qui permettent de mouliner : condition indispensable pour évoluer dans le rythme et la fantaisie. Car, le bicross, c'est d'abord le vélo dynamique et acrobatique.

Le profil de la clientèle ? Essentiellement les jeunes de six à dix-huit ans. L'avenir de cette nouvelle façon de pédaler ? Difficile à dire. D'autant que le bicross a engendré le « mountain bike » ou vélo des montagnes, du tout-terrain puissance dix, et le « free style », réservé aux cascadeurs cyclistes. Des adolescents dont on a apprécié la virtuosité durant les entractes des Six Jours de Bercy.

Les constructeurs de cycles en conviennent : le bicross a constitué une promotion efficace pour une industrie qui traverse des jours difficiles sans qu'on puisse entrevoir la sortie du tunnel. Sa mode passera comme le reste. Mais, en attendant, on s'efforce d'en tirer le maximum. Raleigh a présenté au Salon du cycle un bicross original conçu pour les enfants. Inspiré par l'automobile, il comporte sur une petite console un ordinateur de bord indiquant la vitesse ainsi que la distance parcourue, un auto-radio et un synthétiseur de paroles. Un modèle qui fait du bruit au sens figuré comme au sens propre.

JACQUES AUGENDRE.



Rebonds

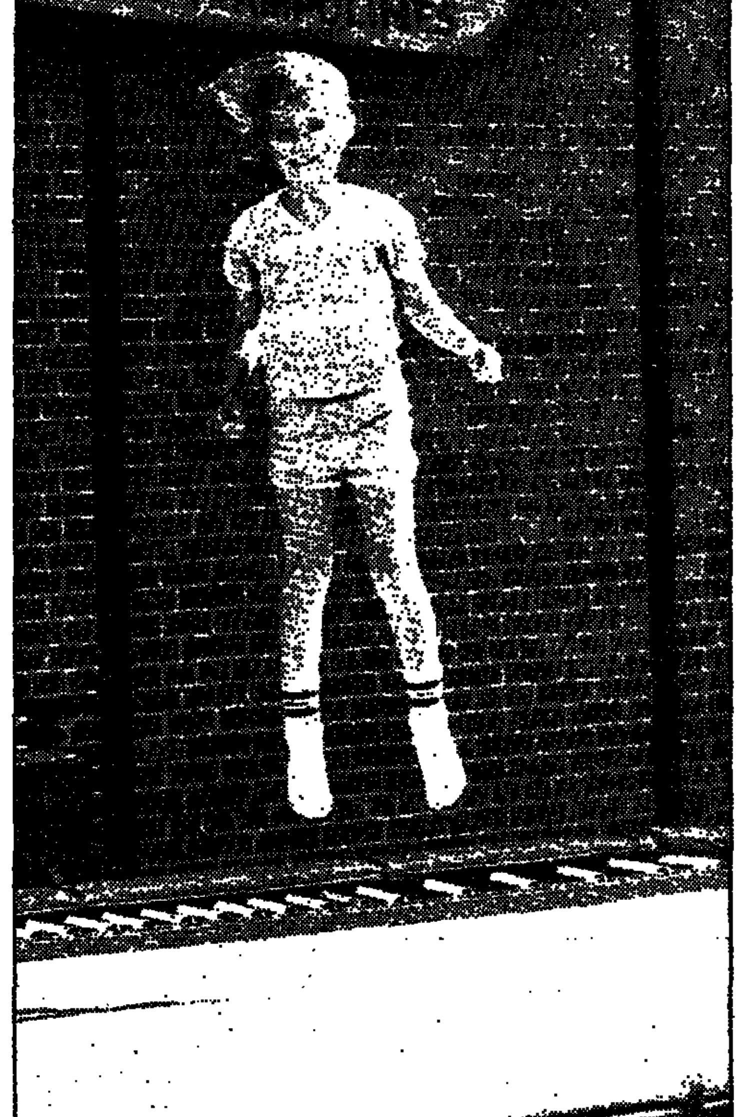
Par le trampoline, le corps découvre les sensations de l'apesanteur.

DÈS le premier contact, le plaisir l'emporte. On se hisse sur le trampoline, on affermit sa position au centre de la toile. Une petite poussée sur les pieds : on décolle sans effort. Pour pratiquer le trampoline pas besoin d'un long apprentissage de gestes comme dans d'autres sports. Foin de solfège pour déchiffrer la partition. Ici, on s'amuse tout de suite.

« Dans notre discipline, il n'existe aucun blocage au départ et l'on peut tout de suite progresser », observe Pierre Blois, directeur technique national de la Fédération. De fait, on assimile très vite le mouvement de bras, en aile de moulin, qui facilite l'envol, puis on atteint immédiatement le stade des premiers exercices. Ceux-ci n'ont rien d'exceptionnellement difficile ou délicat.

En revanche, ils apportent des sensations le plus souvent inconnues. Sauts groupés et écarts donnent l'impression d'évoluer dans l'espace avec aisance. Tomber sur le fessier ou sur le dos, rebondir puis reprendre de l'altitude, c'est le début d'un petit enchaînement. Ajoutez à cela la volupté de sentir son corps s'enfoncer mollement dans la toile, puis se remettre d'aplomb comme sous l'effet d'une force mystérieuse.

Les difficultés viennent beaucoup plus tard. Il existe deux caps plus difficiles à passer, selon Lionel Pioline, le champion du monde en titre : le saut périlleux d'abord, puis la vrille et le saut périlleux enchaînés. Ces deux étapes correspondent aux premières prises sérieuses de risque. On ne peut nier que le trampoline soit un sport d'acrobates. *« Mais il n'est pas dangereux si l'on est bien encadré et que l'on suit une progression normale »*, rétorque Bernard Ammon, le président de la Fédération française de sports au trampoline (FFST).


RUDMAN/REA

Au demeurant, le débutant ne risque rien puisqu'il ne va pas très haut et ne saute guère à plus de 1 mètre la première année. Par la suite, les figures sont étudiées phase par phase pour réduire au maximum le danger, cette méthode constituant une des particularités du trampoline.

On peut donc commencer à pratiquer très tôt. Il est même conseillé de le faire. Dans cette discipline où l'audace tient une bonne place, la valeur n'attend pas le nombre des années. Lionel Pioline a débuté à neuf ans pour devenir champion à dix-huit ans. Richard Tison, son illustre devancier, est devenu numéro un mondial à dix-sept ans.

La FFST estime que l'on ne peut pas pratiquer intensivement avant sa douzième année, notamment pour des questions de solidité de la colonne vertébrale. Par contre, il n'est pas interdit de commencer bien avant. *« Le trampoline correspond aux besoins de dépense physique, de rêve et d'imagination des enfants*, affirme Michel Rouquette, l'entraîneur national. *De plus, si physiquement c'est un jeu économique, il développe bien les fonctions cardiovasculaires. » « C'est l'agrès idéal pour le développement de la motricité et des sensations chez les jeunes, car il nécessite une coordination parfaite des gestes dans l'espace et amène ainsi à la maîtrise du corps »*, renchérit Eric Blois, qui enseigne son art dans une école primaire parisienne.

C'est ce dernier aspect qui a d'ailleurs piqué l'intérêt de Bernard Ammon au tout début. *« J'étais moniteur de gymnastique artistique*, explique-t-il, *lorsque j'ai découvert cet appareil venu des Etats-Unis ; j'ai tout de suite pensé qu'il pouvait contribuer au perfectionnement des gymnastes. »* Depuis, le trampoline est le complément de plusieurs disciplines acrobatiques. Les parachutistes, les plongeurs, les sauteurs à skis, les perchistes même le pratiquent. Jusqu'aux cosmonautes et aux astronautes qui en tâtent lors de leurs premiers entraînements.

Ce sport développe également l'ensemble de la musculature. Plus particulièrement la ceinture abdominale et les muscles fessiers. La charnière tronc-bassin-jambes joue en effet un rôle capital. De la disposition de ces trois lors du rebond dépend l'angle du saut. *« Quand vous évoluez à plus de 5 mètres de haut*, confie Lionel Pioline, *un écart d'un ou deux degrés par rapport à l'axe est fatal. »* Droit comme un « i », vous êtes dans la bonne position. Vous remonterez vers les sommets avec toutes les chances d'exécuter la figure. Le tronc penché en avant ou en arrière, si vous prenez de la hauteur, c'est la certitude d'atterrir hors du cadre de 4 mètres sur 2. Et sans douceur, la descente s'effectuant à près de 35 kilomètres-heure.

Lorsque l'on enchaîne les figures, vrilles et saltos se succédant, tout se complique. Concentration et réflexe prennent alors une extrême importance. *« Dans les enchaînements, chaque détail s'ajoute et compte. On doit surveiller les jambes, le tronc, les bras, les pieds et se rattraper très vite si l'on est mal parti »*, note Michel Rouquette. Quand on sait qu'au cours d'une présentation les meilleurs exécutent vingt-deux sauts périlleux et dix-huit vrilles en une vingtaine de secondes, on imagine la force d'attention nécessaire.

Encore faible en effectifs (3 500 licenciés), la FFST cherche à s'étendre et oriente beaucoup ses efforts vers les milieux scolaires. Mais elle se heurte encore à la faiblesse de ses structures. Elle ne compte qu'une cinquantaine de clubs et manque cruellement d'un nombre suffisant de cadres techniques.

Elle dispose cependant d'une section sport-études au lycée Albert-Camus de Bois-Colombes, le berceau du trampoline national. C'est là qu'elle puise les éléments d'une élite dont elle fait tout pour favoriser l'éclosion. A défaut d'avoir les moyens d'une politique de masse, la FFST a depuis longtemps opté pour l'élitisme. Créée en 1965, elle a obtenu sa première grande consécration internationale en 1973 avec le titre européen de Richard Tison, suivi de deux couronnements mondiaux du même en 1974 et 1976.

Depuis, ce dernier a fait école. Ses succès mais aussi sa qualité d'exécution et son génie créateur ont fait rêver la génération montante. Aujourd'hui, Laurent Manfray, Gilles Soigny, Hubert Barthod, et surtout Lionel Pioline, tiennent le haut du pavé. Leurs adversaires les plus redoutables ? Assurément les Soviétiques ; à un moindre titre, les Britanniques. Ils les retrouveront sur leur route les 23 et 24 novembre à Antibes pour la Coupe des champions puis en octobre 1986 à Bercy pour le championnat du monde.

Depuis trois ans maintenant, les internationaux français sont regroupés en permanence au centre national d'entraînement à Antibes. Ils s'y entraînent sous la direction de Michel Rouquette. A leur programme deux heures au moins de pratique, de la natation pour détendre le dos (les vertèbres des champions se tassent d'environ 2 centimètres par séance intensive), et du footing. Le reste du temps est consacré aux études ainsi qu'aux nombreuses démonstrations qui contribuent à faire vivre le centre (une quinzaine de pensionnaires sont totalement pris en charge par la fédération).

Dès à présent à Antibes on prépare le rendez-vous d'octobre 1986. Les figures sont disséquées, assimilées morceau par morceau puis répétées à l'infini. Leur exécution doit être mécanique. N'est-ce pas trop pour ces jeunes ? *« Non*, répond Lionel Pioline, *au trampoline, on éprouve toujours la même griserie. »*

PATRICK DESAVIE.

● **Fédération française des sports au trampoline, 19, rue de la Lancette, 75012 Paris. Tél. : 43-43-73-71.**

ADRESSES

Société suisse de gymnastique, gymnase Léon-Motto, Paris-12e. Tél. : 43-07-61-43.

Club sportif municipal du Pecq, gymnase municipal, bd de la Libération. Tél. : 39-16-37-50.

Essonne : SCA 2000 – fosse de l'Agora – Evry. Tél. : 60-77-50-91.

Hauts-de-Seine : Bois-Colombes Sports, gymnase Snirlian, 7, rue Hoche, Bois-Colombes. Tél. : 32-42-42-93.

Val-d'Oise : Association sportive sevranaise des sports au trampoline, gymnase Victor-Hugo, avenue de la République, Sevran. Tél. : 63-83-72-47.

Val-de-Marne : Espérance de Fontenay-sous-Bois. Tél. : 48-75-67-92.

« Avant-ski »

L'IVRESSE des pistes, ça existe ; les élongations, claquages et autres fractures aussi... Pour tous les sportifs et, surtout, non sportifs qui souhaitent arriver en bonne forme physique aux sports d'hiver et pouvoir ainsi pratiquer intensivement leur sport favori, la chaîne des Gymnase-Clubs propose un entraînement physique plus particulièrement axé sur la préparation au ski (ski de fond et ski alpin).

Pour être efficace, cette préparation doit débuter deux mois avant le séjour et comporter deux séances d'entraînement hebdomadaires de quarante minutes, plus un footing le week-end, soit seize séances et huit footings. Effectué sous le contrôle de moniteurs professionnels, ce programme a pour objectifs l'assouplissement et le renforcement musculaire (grâce à des techniques « à la carte » selon le niveau d'entraînement), ainsi que l'endurance, par le biais du footing. Ce dernier associe marche et course à pied et constitue, notamment, une bonne introduction au ski de fond.

En plus d'une préparation générale, le travail musculaire porte sur les dorsaux, peu sollicités lors des activités sédentaires (80 % des personnes souffrent du dos), la ceinture abdominale et les muscles des membres inférieurs, particulièrement sollicités dans la pratique du ski. En complément, il est prévu, entre chaque séance, des exercices à faire « à la maison ». Les adeptes des cours collectifs se voient également proposer de la culture physique traditionnelle (en musique éventuellement) et du stretching postural.

Parmi les activités complémentaires, citons la gym aquatique, particulièrement recommandée aux personnes souffrant du dos et, pour les sportifs déjà entraînés, des *cours de semelles de fonte* (très efficaces pour la musculation des fessiers, de la ceinture abdominale et des muscles des jambes) et des cours de lest gym, qui consistent en mouvements effectués en musique avec des poids de 500 grammes à chaque bras et 1 kilo aux jambes.

● **Où se préparer : pour les adhérents (2 050 F le forfait annuel), dans tous les Gymnase-Clubs (huit à Paris, une ouverture à Grenoble et *des salles multisports* à Nancy, Mundolsheim, Charleville-Mézières, Reims et Lyon) avec, pour les non-adhérents, la possibilité d'un forfait mensuel (400 F) ou trimestriel (1 000 F). Renseignements : GC Monceau, 24, rue de Chazelles, 75017 Paris. Tél. : 47-64-14-52.**

هكذا من الأصل

NICOTINE

Palais havane

Rituel : pour bien faire partir en fumée les tabacs cubains.

LES fêtes de fin d'année sont bien souvent l'occasion d'offrir de bons cigares. Le havane, ainsi que de nombreux produits de luxe, suscite une concurrence qui se traduit par des abus d'appellation d'origine et de contrefaçon. Un exercice qui rapporte gros mais demeure périlleux. Le temps n'est plus où l'Espagne de Charles Quint tranchait le poignet des « faussaires ». Mais la récente condamnation de deux contrefacteurs indique que le marché est toujours particulièrement contrôlé.

Cette décision de justice ne doit cependant pas faire oublier les précautions à prendre lors de l'achat de « puro ». En 1912, une loi promulguée à Cuba rend obligatoire le « sceau d'authenticité » sur les boîtes de cigares en provenance de Pinar-del-Rio ou de Santiago. Une bande verte sur laquelle sont dessinés le blason national cubain et une plantation de tabac. Elle porte également des inscriptions en espagnol, français, allemand et anglais. Elle est apposée sur chaque coffret issu des manufactures cubaines.

Le havane possède enfin sa griffe. C'est la fameuse bague si recherchée par les collectionneurs qui s'adonnent à la « vitolphilie ». Adoptée en 1884 par l'Union des fabricants de cigares havanais, la bague, gaufrée et dorée, rend hommage à une personnalité ou célèbre un événement historique. Elle aurait eu, au siècle dernier, une triple fonction : maintenir la cape au cas où elle se décollerait, protéger les doigts du fumeur contre le dépôt de nicotine et, enfin, singulariser les cigares. Aujourd'hui, elle existe toujours pour différencier un Romeo y Julieta d'un Montecristo et pour... le plaisir des yeux. Faut-il ou non retirer cette bague pour fumer le havane ? Les puristes en discutent depuis plus d'un siècle.

En 1492, Christophe Colomb débarque à Cuba. Il ignore qu'il pose le pied sur le continent américain. Le Génois ignore également qu'il vient de découvrir le *meilleur tabac du monde*. Colomb, en effet, ne peut imaginer la prodigieuse destinée de ces étranges bâtons de feuilles séchées qui se consument aux lèvres des Indiens. Pour les scientifiques, ce sera le *Nicotiania tabacum havanensis*. Les amateurs, eux, les appelleront « Por Larranaga » ou « Upmann ». Et ils ne seront plus dégustés aux abords des forêts, mais après un bon repas, dans un fauteuil ou à la *barera* d'une arène.

Ainsi qu'un bon vin, un bon cigare se bonifie avec le temps. C'est un produit noble et vivant. *« Un seigneur qui doit être traité selon son rang »*, affirme le maître Zino Davidoff. Il ne supporte ni le soleil ni le froid. En aucun cas, on ne doit le placer dans un réfrigérateur. Bien soigné, un havane peut se conserver quinze ans, voire beaucoup plus. Les Coronas qui arrivent de Cuba ont entre deux et quatre ans. Les débits de tabac spécialisés les font vieillir dans des chambres de maturation où règnent en permanence une humidité de 60 à 70° et une température constante entre 15 et 20°.

Le matériel indispensable pour tout amateur de havane est l'« humidor ». Ce peut être, tout simplement, le coffret d'origine. On remplace alors un cigare par un tube de verre ouvert aux extrémités et qui contient soit une éponge, soit une pierre poreuse, humidifiées régulièrement. On veillera, enfin, à entreposer la boîte dans un lieu où la température est constante.



NICOLAS TIKHOMIROFF/MAGNUM

Le barreau de chaise des stars.

Fumer un havane, c'est un rituel. Déguster et prendre son temps sont les règles d'or. Le *Quai d'Orsay, par exemple*, doit être coupé net. La taille sera franche. On tapote l'extrémité du Partagas pour éliminer les débris. La nicotine se dépose alors sur les bords de l'entaille. Enfin, et surtout, l'allumage du Hoyo de Monterrey doit être effectué avec douceur. On utilise la feuille de cèdre qui protège le cigare dans sa boîte ou de longues allumettes en bois. On évitera donc de se servir de briquet à essence ou à amadou, ainsi que des allumettes en cire à cause de l'odeur émanant de ces combustibles.

C'est une grossière erreur que de chauffer son cigare avant de le fumer. Une telle pratique, courante dans certains « grands » restaurants, ne peut que dessécher et même, selon les spécialistes, *« l'abîmer sérieusement »*. Il vaut mieux faire tourner lentement le Dom Pérignon entre ses doigts, à 1 centimètre de la flamme, jusqu'à ce que le cœur s'embrase. Le Claro se tient entre le pouce et l'index. On le fume à son rythme et on garde la fumée fraîche en bouche sans l'inhaler. Le meilleur moment pour fumer un grand Corona c'est, évidemment, après le dîner, quand la soirée se prolonge. Certains amateurs trempent la « tête » de leur Especial dans un verre de cognac. Le goût de l'alcool brun chauffé par le cigare et noyé dans la fumée est, paraît-il, délicieux.

La France importe, aujourd'hui, environ six millions de havanes chaque année, ce qui la place au troisième rang mondial après l'Espagne et la Suisse et juste avant l'Angleterre. Dès son entrée dans l'Hexagone, le prix des cigares augmente, en vertu des tarifs douaniers, de 41 %. Il faut ajouter ensuite les taxes calculées sur les prix de vente public : plus de 24 % pour le droit à la consommation et plus de 25 % pour la TVA.

Viennent, enfin, et l'opération sera complète, les commissions prises par la SEITA et les débits de tabac pour distribuer et vendre les Cedros, Joyitas, Château Margaux, et autres Panatelas. L'addition est lourde. Produit de luxe, le havane est cher. On peut, certes, acheter de bons cigares de Cuba à un coût variant entre 10 et 20 francs. Ce sont, notamment, les Quintero, Coronas senior, Belvederes et Punch souvenir. Mais, pour l'amateur, rien ne vaut les fameux « barreaux de chaise ».

Vouloir jouer les Winston Churchill, Ernest Hemingway ou Groucho Marx porte un coup sévère à sa bourse. L'exotisme, il est vrai, n'a pas de prix.

JEAN PERRIN.

MAISON

Idées pour meubler

Les décorateurs en leur salon.

DU 22 novembre au 15 décembre, ce sera la fête de la création dans l'immense nef du Grand Palais. A l'occasion du 53e Salon des artistes décorateurs ont été réunis six cent cinquante concepteurs de diverses disciplines : architectes, architectes d'intérieur, designers, plasticiens, graphistes.

Innovation cette année (le Salon est biennal), le SAD a fait le pari de réaliser l'Europe de la création, en confrontant les pays du Marché commun. Pour cette « première », la règle du jeu était sévère : les organisateurs, refusant toute zone ou pavillon par pays, ont demandé aux participants d'être présents à titre individuel. Aucune surface du Salon n'est louée. C'est le SAD qui décide (sur projet inédit) du choix des exposants, ceux-ci devant trouver les sponsors qui les aideront à réaliser leur idée.

Diverses propositions sont faites pour des cadres de vie, en relation avec certains modes de vie. A partir d'une surface de 45 mètres carrés, et d'un plan type banalisé, huit concepteurs ont réalisé — grandeur nature — des aménagements très différents. Dans une autre zone du Grand Palais, des architectes d'intérieur ont étudié des espaces de cuisines et de salles d'eau et suggèrent leur intégration dans la maison. Les enfants ne sont pas oubliés et une première tentative (encore bien modeste) est faite pour présenter du mobilier, des jeux, des accessoires qui sortent du commun. Un projet à suivre avec intérêt, car il y a beaucoup à créer dans ce domaine.

Les loisirs sont aussi représentés au SAD 85. Un grand concours d'idées sur l'habitat de vacances a suscité l'envoi d'une centaine de projets. Les cinq premiers classés sont présentés en grandeur réelle. L'évasion en mer est évoquée par les aménagements intérieurs de cinq bateaux (à moteur, voiliers) conçus et réalisés pour l'exposition.

L'idée qu'on se fait du meuble risque d'être bouleversée par la présentation de quatre cents modèles nouveaux de tables, de sièges et de rangements divers. Si les créateurs français sont en majorité, de nombreux Espagnols et Grecs entrent en compétition sérieuse avec les Italiens. Signe des temps, pour loger le Minitel familial, vingt-cinq meubles spéciaux sont proposés au public. Enfin, le SAD a demandé à cinq grands architectes (Bofill, Ciriani, Parat, Sarfati, Simounet) de relancer la tradition des Charles Eames, Le Corbusier et autres célèbres prédécesseurs, en concevant chacun un meuble. Ces pièces exceptionnelles ont été réalisées par les Compagnons du devoir et du tour de France.

Le tapis connaît un essor remarquable avec les créations d'artistes (éditées par Artcurial), de designers et de stylistes. Une cinquantaine de ces tapis sont exposés, parmi lesquels les lauréats d'un concours organisé par Le Printemps, la Woolmark et Tisca, fabricant.

La vocation du SAD de lancer de nouveaux produits est concrétisée, pour la première fois, par l'installation au Grand Palais d'une « boutique d'inédits ». Gérée par les magasins du Printemps, on pourra y acheter la *sélection faite par le SAD* de meubles, luminaires, tapis, tissus et objets, totalement nouveaux.

JANY AUJAME.

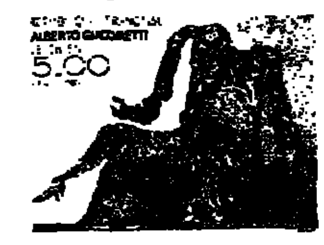
● **Du 22 novembre au 15 décembre, Grand Palais à Paris. Tous les jours de 10 heures à 20 heures ; les mercredis et vendredis jusqu'à 22 heures. Entrée, 35 F. Plus qu'un catalogue, « Styles 85 » est un ouvrage de référence sur l'exposition (480 p., 1 500 photos, 250 F).**

PHILATÉLIE n° 1923

« Le Chien » de Giacometti...

... pour la série « artistique » clôturera les émissions de l'année. Alberto Giacometti fut un peintre et sculpteur suisse né en 1901 à Stampa, mort en 1966. La forme de l'art qu'il exerça fut caractéristique, il s'attacha à l'intensité par un allongement extrême des sujets exprimés par ses œuvres. Vente générale le 9 décembre (57e/85).

5,00 F, noir, jaune.
Format 48×36,85 mm. Dessiné, d'après l'œuvre, et gravé par Pierre Béquet. Tirage : 6000000. Taille-douce, Périgueux.

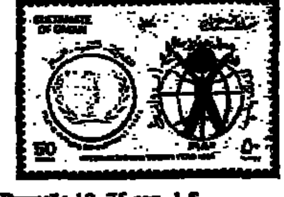


Mise en vente anticipée les :
— **7 et 8 décembre**, de 9 à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. Oblitération « P.J. ».
— **7 décembre**, de 8 à 12 h., à la RP., 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e. Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J.).
— **7 et 8 décembre**, au stand du service philatélique PTT-France à l'exposition du « Centenaire du timbre-poste monégasque », à Monte-Carlo. Oblitération illustrée sans mention « P.J. ».

● **Ces oblitérations**, dans les conditions habituelles, pourront être obtenues par correspondance auprès du Receveur des bureaux temporaires, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.

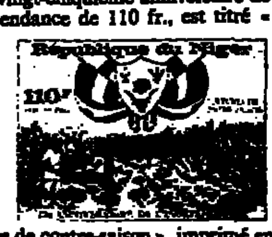
Année internationale de...

... la jeunesse. Signalons parmi les Etats membres du Commonwealth, les trois dernières émissions comprenant dix timbres, pour les trois pays suivants :



Brunei : 10, 75 sen, 1 S.
Oman : 50, 100 baizas.
Samoa : 5 fois 60 sene ; sujets divers, se tenant.

● **NIGER** : le timbre commémoratif du vingt-cinquième anniversaire de l'Indépendance de 110 fr., est titré « Cul-



tures de contre-saison », imprimé en offset à Périgueux, d'après une maquette de J. Caffe.

● **NOUVELLE-CALÉDONIE** : un timbre-poste de 250 F (CFP) vient de



souligner le 40e anniversaire de l'ONU. Format 36 × 26 mm. Impression offset, par Cartor, maquette de Dautry.

● **TRISTAN DA CUNHA** : série de « drapeaux » évoquant l'histoire de l'île, 10, 15, 25 et 60 pence.

ADALBERT VITALYOS.

TELEVISION

Cancans d'une commère de la cour

La princesse Palatine à Versailles.

QUEL enchantement pour les yeux, quel régal pour les oreilles ! Versailles dans toute sa splendeur, la Palatine dans toute sa monstruosité. Michelle Porte a eu l'excellente idée, dans cette coproduction TF1/INA, de nous montrer les merveilles de Versailles à travers les yeux critiques d'un observateur de choix : la princesse allemande Charlotte-Elisabeth, fille du Prince-Electeur du Palatinat, immolée sur l'autel de la raison d'Etat par son mariage avec Monsieur, le frère de Louis XIV.

Charlotte-Elisabeth, « Liselotte » pour les intimes, déteste la France, qui a ruiné sa patrie, tient en horreur la vie de la cour du Roi-Soleil, et n'éprouve que mépris pour un mari qui préfère gaspiller son argent avec ses favoris plutôt que de remplir ses devoirs d'époux. Mais la princesse Palatine a deux grandes qualités : très attachée à son rang, elle tire le meilleur parti de son devoir d'Etat ; et puis elle possède un sens de l'humour qui rachète bien des misères.


LAUROS-GIRAUDON

Elle passe le plus clair des loisirs que lui laisse la vie fastueuse de la cour à écrire des lettres à ses parents et amis allemands, surtout à sa tante, l'Electrice Sophie de Hanovre. Son franc-parler, voire la verdeur de son langage en un siècle qui n'était déjà pas bégueule, en fait un témoin précieux des intrigues et des mœurs dissolues de la cour la plus brillante d'Europe. Elle n'a aucune illusion sur la vanité des choses ici-bas, et la description qu'elle fait de sa propre laideur donne un aperçu du regard critique, sans complaisance, qu'elle porte sur les hommes, fussent-ils les plus grands.

« *Ma taille est monstrueuse*, dit-elle, *je suis carrée comme un dé, la peau est d'un rouge mélangé de jaune, j'ai les cheveux poivre et sel, le front et le pourtour des yeux sont ridés, le nez est de travers comme jadis, mais festonné par la petite vérole, de même que les joues ; je les ai pendantes, de grandes mâchoires, les dents délabrées ; la bouche aussi est un peu changée, car elle est devenue plus grande et les rides sont aux coins : voilà la belle figure que j'ai !* »

Toute sa chronique est de la même eau. Elle stigmatise surtout l'afféterie d'un milieu dominé par le despotisme de Louis XIV, qui s'exerce aussi dans sa propre famille. D'un milieu plutôt rustique, à Heidelberg, Liselotte regrettera toute sa vie — durant les cinquante ans qu'elle passe en France — la campagne de son enfance. « *J'aime mieux voir la terre et les arbres que les plus magnifiques palais*, se lamente-t-elle, *et plutôt un potager que les plus beaux jardins ornés de marbres et de jets d'eau — en un mot, ce qui est naturel me plaît mieux que tout ce que l'art et la magnificence peuvent produire et inventer.* »

La Maintenon, vieille sorcière

Elle ne sera pas gâtée. A la cour, il n'est question que de robes, de bijoux, de parures, de coiffures « *qui deviennent tellement élevées que certaines dames n'ont pas pu s'asseoir dans leurs chaises à porteurs* ».

Les vogues vestimentaires sont un sujet inépuisable de raillerie : « *M'étant avisée, par ce temps froid, de mettre ma vieille zibeline pour avoir plus chaud au cou, chacun s'en est fait faire une sur ce patron, et c'est maintenant la très grande mode. Cela me fait bien rire, car ces gens qui aujourd'hui admirent tant cette mode, et la portent, sont précisément les mêmes qui, il y a cinq ans, se moquèrent si fort de moi et de ma zibeline que, depuis ce temps, je n'osai plus la mettre.* » Quel commentaire plus à propos sur la tyrannie des modes ?

Ses jugements sur les personnes ne sont pas moins percutants. Qu'il s'agisse de feu la reine, « *de la plus grande niaiserie, mais la plus vertueuse femme du monde* », du dauphin, qu'elle verrait « *nu sans en éprouver la moindre émotion* », de Monsieur, son propre mari, qui « *a fait fondre et vendre toute l'argenterie qui est venue du Palatinat, et il en a distribué l'argent à ses mignons* ». Mais ses traits les plus acérés sont réservés à Mme de Maintenon, qu'elle traite aimablement dans ses lettres de « *vieille ordure* », « *vieille ripopée* », « *vieille ratatinée* » ou, plus justement, « *la pantocrate* » (celle qui régit tout). Un exemple parmi mille : « *Le roi s'imagine être dévot parce qu'il ne couche plus avec aucune jeune femme. Le véritable motif est que la vieille sorcière, la Maintenon, le surveille si bien qu'il n'ose plus regarder personne !* »

La princesse Palatine sait aussi être sérieuse. D'origine protestante, elle se comporte avec moins d'hypocrisie que « *les vieilles bigotes* » — l'expression est d'elle — qui l'entourent. Et elle sait traduire l'émotion qu'elle ressent à la mort de ses proches. Après celle de Louis XIV, qu'elle estimait malgré tout, elle écrit : « *Le roi a montré la plus grande fermeté jusqu'au dernier moment : il a dit en riant à Mme de Maintenon :* « J'avais entendu dire qu'il était difficile de mourir ; je vous assure que je trouve que c'est chose très aisée ! » Elle-même tiendra sa chronique jusqu'à sa propre mort en 1722, nous laissant un tableau précieux, et savoureux, des mœurs du Grand Siècle. Les très belles images de ce téléfilm font revivre le véritable Versailles.

ALAIN WOODROW.

● « La princesse Palatine à Versailles, portrait d'une famille royale », mardi 26 novembre, à 22 h 5, sur TF1.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Hôtel des Amériques ■

Film français d'André Téchiné (1981), avec C. Deneuve, P. Dewaere.
TF 1, 20 h 35. (95 mn.)

L'amour égoïste et possessif d'un homme, échoué à Biarritz, envers une femme ravagée par un chagrin qu'il aurait pu guérir. Téchiné a raconté d'une façon émouvante et quelque peu romantique les tourments d'une relation opposant la douleur et l'intransigeance à un comportement névrotique.

L'Heure du loup ■ ■

Film suédois d'Ingmar Bergman (1967), avec L. Ullmann, M. von Sydow. (v.o. sous-titrée, N.)
FR 3, 22 h 35. (85 mn.)

Un peintre, retiré avec sa femme dans une petite île frisonne, est en proie à des obsessions, des fantasmes. Un prolongement de Persona, *une plongée dans une imagination maladive faisant apparaître, dans une noirceur intégrale, absolue, le drame de l'artiste et de la création. Bergman a-t-il toujours besoin de douter de quelque chose ? On pourrait croire qu'ici il se remet en question. Mais quelle magie cinématographique dans ce film du désespoir !*

LUNDI 25 NOVEMBRE

La Vie parisienne

Film français de Christian-Jaque (1977), avec B. Alane, M. Sarcey.
TF 1, 15 h 35. (100 mn.)

Version vaudevillesque très tarte de l'opérette d'Offenbach dont on a même « arrangé » la musique.

Les Mots pour le dire

Film français de José Pinheiro (1983), avec N. Garcia, M.-C. Barrault.
TF 1, 20 h 40. (95 mn.)

Une femme de trente ans, qui souffre de pertes de sang, suit un traitement psychanalytique. Elle règle ainsi ses comptes avec sa mère. Transposition du roman autobiographique de Marie Cardinal. Récit en interminables retours en arrière, enjolivements. Emotion artificielle.

La crise est finie ■

Film français de Robert Siodmak (1934), avec D. Darrieux, A. Préjean (N.).
FR 3, 16 h 5. (80 mn.)

De jeunes acteurs en chômage d'une tournée de province viennent à Paris pour monter une revue. Pâle imitation de comédie musicale américaine mais il y a l'entrain, le talent de Danielle Darrieux.

Ne nous fâchons pas ■

Film français de Georges Lautner (1965), avec L. Ventura, J. Lefebvre.
FR 3, 20 h 35. (100 mn.)

A cause d'un bookmaker minable, un truand rangé des voitures et son meilleur copain sont embarqués dans une guérilla avec un chef de bande anglais, expert en dynamitage. Cette parodie de film noir est devenue un classique du cinéma de boulevard... souvent diffusé.

MARDI 26 NOVEMBRE

Tête à claques ■

Film français de Francis Perrin (1981), avec F. Perrin, F. Cottençon.
A 2, 20 h 35. (90 mn.)

Un chauffeur de taxi vivant avec son fils de dix ans se trouve encombré d'une « gosse de riche », insupportable mais séduisante. Débuts de Francis Perrin dans la réalisation avec deux atouts : la loufoquerie du scénario et Fanny Cottençon.

La Maja nue ■

Film américain de Henry Koster (1958), avec A. Gardner, A. Franciosa.
FR 3, 20 h 35. (110 mn.)

La passion tumultueuse du peintre Francisco Goya et de la duchesse d'Albe, grande dame de la cour d'Espagne. Un roman-photo où la réalité historique est traitée avec un souverain mépris. Mais Ava est sublime.

JEUDI 28 NOVEMBRE

Liberty Belle ■

Film français de Pascal Kané (1982), avec J. Zucca, D. Laffin.
A 2, 20 h 35. (110 mn.)

En 1959, un étudiant est pris dans les affrontements politiques que provoque la guerre d'Algérie. Prenant ses distances avec les faits idéologiques, Pascal Kané s'est surtout attaché aux mythes nés de ces faits, à l'aventure d'un adolescent entouré de personnages ambigus.

Le Vent ■

Film malien de Souleymane Cissé (1982), F. Sissoko, G. Guissé (v.o. sous-titrée).
FR 3, 20 h 40. (100 mn.)

Le gouverneur militaire d'une ville du Mali réprime avec brutalité un soulèvement d'étudiants dont font partie sa fille et le jeune homme qu'elle aime, mais qu'il n'accepte pas. Une jeune génération africaine refuse le mauvais ordre des « pères » établi après la décolonisation. Film très attachant témoignant d'une réalité contemporaine. Doublé d'une réflexion sur le sacré, la tradition.

VENDREDI 29 NOVEMBRE

Mur, murs

Film français d'Agnès Varda (1980), avec J. Berto.
A 2, 23 h. (65 mn.)

Une touriste se promène à Los Angeles devant les peintures ornant, de façon éphémère, les murs sur 60 kilomètres à travers la ville. Visions d'un art et d'une culture des minorités. La façon de filmer de Varda dépasse le reportage.

Documenteur

Film français d'Agnès Varda (1980), avec S. Mamou, M. Demy.
A 2, 0 h 5. (100 mn.)

Séparée de l'homme qu'elle aime, une Française vit en exilée, à Los Angeles, avec son fils. Chronique intimiste sur la fin d'un couple, les sentiments et les émotions intérieures d'une femme qui se sent étrangère à tout. Un ton grave, pudique. Agnès Varda a réalisé Documenteur *après le documentaire* Mur, murs..., *diffusé auparavant.*

Samedi
23 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Bonjour la France. **9.00** Partez gagnant. **9.45** 5 jours en Bourse. **10.00** Reprise : Performances (diff. le 20 novembre). **10.30** Reprise : Les trois premières minutes (diff. le 20 novembre). **11.00** Haut de gammes, magazine musical (diffusé en simultané sur France-Musique). **12.00** Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.35 La séquence du spectateur.
14.05 Le rendez-vous des champions.
14.20 Série : Pour l'amour du risque.
15.15 Le merveilleux voyage de Nils Holgersson.
15.45 Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval et du tiercé.
16.20 Temps X. Magazine de la science-fiction.
17.10 Série : Sandokan.
18.05 30 millions d'amis.
18.30 La route bleue. Magazine de la route.
18.35 Magazine auto-moto.
19.05 D'accord, pas d'accord.
Prix : Nancy, Metz au banc d'essai.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Téléfilm : l'Epi d'or.
Scénario J.-J. Beineix et A. Mergault, réal. F. Cazeneuve. Avec J.-N. Brouté, S. Caffarel, C. Murillo...
Georges et Martine, jeunes mariés, quittent leur village pour Venise où ils comptent passer leur voyage de noces. Bloqués à Paris par une grève des avions, ils doivent se réfugier chez la sœur de Martine qui vit dans un milieu petit-bourgeois. Tout le film montre la lutte de ce jeune couple romantique pour surmonter la grisaille de l'existence.
22.15 Droit de réponse : Les chercheurs et le CNRS ?
Emission de Michel Polac.
Avec F. de Closets, journaliste, auteur du livre Tous ensemble contre la syndicratie ; *M. Curien, ministre de la recherche et de la technologie ; P. Papon, directeur général du CNRS ; A. Lichnerowicz, mathématicien ; P. Slonimski, biologiste ; M. Flato, professeur de physique-mathématique ; B. Connes, informaticien ; B. Lussato, professeur de théorie des systèmes au CNAM ; J. Fraissard, directeur de laboratoire de chimie des surfaces, P. Sasella, biologiste.*
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit.
Série : Les incorruptibles (redif.).

ANTENNE 2

8.55 Journal des sourds et des malentendants. **9.15** Gym tonic. **9.50** Reprise : Apostrophes (quelques épisodes du XXe siècle, dif. le 22). **11.00** Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1927 *(Charles Lindbergh réussit la traversée de l'Atlantique ; les Mousquetaires remportent la coupe Davis ; Sacco et Vanzetti sont exécutés aux USA.)* **12.00** A nous deux.
12.45 Journal.
13.25 Série : Cannon.
14.15 Superplatine.
Avec : Niagara, Andrea, Dépêche Mode, Michel Berger, O.M.D., C. Jérome.
14.55 Les jeux du stade.
Volley-ball : France-Suède ; Trampoline et tumbling.
17.00 Les carnets de l'aventure.
« L'oiseau rare », de L. Chevallier et J.-M. Boivin ; « Le trésor de la Conception » (trésor dans une épave engloutie).
18.00 Récré A2.
Les Shadoks ; Les aventures de M. Démo ; Les mondes engloutis ; Téléchat.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Les victoires de la musique.
En direct du Moulin-Rouge, sous la présidence de J. Lang, ministre de la culture, réal. J.-L. Cap.
L'association Victoires de la musique, qui regroupe les principales organisations professionnelles du monde musical : syndicats, chambres, sociétés (SNEP, SACEM, SNAM...) et le ministère de la culture, remettra ses « prix » en direct du Moulin-Rouge au cours d'une soirée mise en scène par Jérôme Savary. Avec comme maître de cérémonie Julien Clerc. Du « meilleur artiste interprète masculin » au « meilleur son », du « meilleur vidéo-musique » au « meilleur album francophone »... Rock, jazz, lyrique, enfants...
23.10 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

9.00 La ruée vers l'art ; **12.00** Samedi-vision ; **12.15** Connexions, magazine de l'ANPE et de l'ONISEP ; **12.30** Les pieds sur terre, magazine agricole ; **13.00** Action, de la Mutualité française ; **13.30** Banque, bourse, finance.
14.25 Jeu à XIII.
France-Nouvelle-Zélande, premier test-match en direct de Marseille.
16.15 Liberté 3. Magazine des associations.
17.30 Emissions régionales.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 18 h 55 et à 19 h 55, où l'on verra sur tout le réseau *la Panthère rose.*
20.04 Disney Channel
Cocktail de dessins animés et de programmes de Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'Ourson, Mickey, Zorro, Donald et trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.30 Journal.
22.00 Feuilleton : Dynastie.
Dominique révèle à Blake que sa mère a été longtemps la maîtresse du père de celui-ci. Suite des aventures de la famille Forsythe.
23.00 Musiclub.
Le Sacre du printemps, *d'I. Stravinski, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. S. Ozawa.*

PÉRIPHÉRIE

● **RTL**, 20 h, : Les deux font la paire ; 21 h, Télésuite : la Vengeance aux deux visages ; 22 h 45, Espion modèle : subtile séduction.
● **TMC**, 20 h, Série : Knight Rider ; 21 h, Série : Kennedy ; 22 h 35, Monte-Carlo zoom ; 22 h 55, Sky trax.
● **RTB**, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, Série : *L'Australienne* ; 22 h 15, Jeu : Le mot de la fin.
● **TSR**, 20 h, Série : Maguy ; 20 h 35, Les victoires de la musique, en direct du Moulin rouge ; 23 h, Journal et sport ; 0 h 15, *Un homme est passé*, film de John Sturges.



TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 24 novembre

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 La source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe à la paroisse Saint-Leu-Saint-Gilles (Paris) ; 12.00 Télé-foot 1.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.15 Les habits du dimanche.
15.00 Dessin animé : Alice au pays des merveilles.
15.30 Tiercé à Auteuil.
15.45 Cyclisme : Bicross international
En direct de Bercy.
16.45 Scoop à la une.
17.30 Les animaux du monde.
Les animaux et la météo.
18.00 Feuilleton : Dallas.
Les méchants persistent et les bons se rebiffent....
19.00 Sept sur sept.
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Jean Lanzi.
Le grand témoin : Hisanori Isomura, directeur de la NHK, télévision japonaise.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Hôtel des Amériques.**
Film d'André Téchiné.
22.15 Sports dimanche soir.
Actualité du week-end.
23.15 Journal.
23.30 C'est à lire.

Lundi 25 novembre

9.20 ANTIOPE 1 ; 9.30 Canal FIT, en direct de La Villette ; 10.45 La Une chez vous ; 11.00 Challenges 85 ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : le Temps des as.
14.50 Les choses du lundi : le SAD 85, un grand millésime
L'Europe des créateurs contemporains, réunis à l'occasion du Salon des artistes décorateurs.
15.35 Cinéma : La vie parisienne.
Film de Christian-Jaque.
17.10 La maison de TF 1.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 L'avenir du futur.
Emission de J.-P. Hutin.
20.40 Cinéma : les mots pour le dire.
Film de José Pinheiro.
22.05 Débat : Le cerveau démasqué.
Les dernières découvertes de la biologie, avec les professeurs R. Guillemin, prix Nobel de médecine, biochimiste du cerveau, E. Cabanis, chef du service de neuro-radiologie de l'hôpital des Quinze-Vingts, P. Rondot, neurologue, chef de service à l'hôpital Sainte-Anne, M. Jeannerod, neurophysiologiste à l'université Claude-Bernard à Lyon.
23.30 Journal.
23.45 C'est à lire.

Mardi 26 novembre

9.20 ANTIOPE 1 ; 9.30 Canal FIT ; 10.55 Le chemin des écoliers (CNDP) ; 11.00 La Une chez vous ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : La Conquête du ciel.
14.45 Transcontinental. Magazine des voyages.
15.55 Reprise : Infovision (dif. le 21 nov.).
17.10 La maison de TF 1.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Expression directe :
Force ouvrière ; le Parti communiste au Sénat.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Les grands écrans de TF 1 : Au plaisir de Dieu.
Adaptation et dialogues de P. Savatier et J. d'Ormesson. Réal. R. Mazoyer. Avec J. Dumesnil, P. Colizzi, X. Depraz... (Redif.)
La première diffusion de cette saga familiale a eu lieu il y a huit ans. Suffisamment de temps se sera écoulé pour que ceux qui ont déjà partagé les péripéties de la vie de cette famille aristocratique, de la guerre de 14 à mai 68, aient du plaisir à retrouver ces héros. Le duc de Plessis-Vaudreuil est le gardien vigilant des traditions. Sait-on que c'est grâce au tournage de cette série que le château de Saint-Fargeau a été sauvé de l'abandon ?
22.05 **Téléfilm : la Princesse Palatine à Versailles.**
Réal. M. Porte.
(Lire notre article.)
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.
23.55 Tify, magazine de l'informatique.

ANTENNE 2

Dimanche

9.30 Informations et météo ; 9.45 Les chevaux du tiercé ; 10.00 Récré A2 ; 10.30 Série : Marianne, une étoile pour Napoléon ; 11.30 Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
14.30 Série : Le juge et le pilote.
15.20 L'école des fans.
16.15 Kiosque à musique.
17.00 Dessin animé : Voilà Garfield.
17.30 Disney dimanche.
18.30 Feuilleton : Maguy.
19.00 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 **Musiques au cœur**
Magazine musical de Eve Ruggieri, réal. P. Jourdan.
L'opéra-comique : un genre qui a son histoire, ses fanatiques, ses détracteurs. Eve Ruggieri propose de redécouvrir « ce qui après tout fit les délices du charme discret de la bourgeoisie » avec des extraits d'œuvres de Boieldieu, Auber, Massenet, Offenbach. A 21 h 50, un concert (en liaison avec France-Musique) : « Les danses slaves », de Dvorak, l'ouverture d'« Orphée aux enfers » et « la Barcarolle » des contes d'Hoffmann, d'Offenbach, par l'Orchestre national de France.
22.40 Magazine : Projection privée
Emission de M. Jullian, réal. A. Tarta. Avec Jacques Dufilho.
Fauteuils en cuir noir, décor aux lignes géométriques très « design » : Marcel Jullian reçoit cette semaine Jacques Dufilho pour commenter l'actualité culturelle de la semaine... et s'en échapper !
23.25 Journal.
23.50 Bonsoir les clips.

Lundi

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : Brésil, à la recherche de l'Eldorado ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Questions à la justice : les communes et la justice.
15.00 Série : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Ploom ; Chapi-chapo ; Image imagine ; Super doc ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; Cobra ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Téléfilm : Le téléphone de secours.
D'après C. Sobieski et D. Ingalls, réal. J. Thorpe. Avec V. Edwards, C. Brown, M. Larrain...
Un jeune policier qui consacre ses heures de loisirs à un réseau d'entraide téléphonique pour les jeunes désespérés est profondément ébranlé à la suite d'un suicide qu'il n'a pu empêcher. Il quitte l'organisation. Mais la presse s'empare de l'affaire...
22.10 Série documentaire : Le cerveau.
De M. Tosello, R. Thomas et J. Lallier, réal. J. Hemingway.
Nº 5 : Veiller, rêver, dormir. Selon le grand spécialiste du rêve, le professeur Michel Jouvel, ceux qui étudient le sommeil détiennent sans doute la clé de la compréhension du cerveau. Pourquoi la nature a-t-elle mis au point un mécanisme si compliqué (avec des rythmes) ? Comment connaître le contenu et le sens de nos rêves ? Qu'est-ce que l'hypnose ? L'esprit ? Avec de nombreux spécialistes.
23.00 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

Mardi

6.45 Télématin. 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2. 11.35 Les carnets de l'aventure : Douglas Mawson. 12.00 Journal et météo. 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Le tremplin des inventeurs : du cintre pour encolures étroites aux fixations anti-recul pour skis de fond. Portes chauffantes, supports pour cannes à pêche...
15.00 Série : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Image imagine ; Il était une fois le cirque ; Super Doc. ; Latulu et Lireli ; Robinson Crusoé ; C'est chouette ; Les mondes engloutis.
18.25 Derby (pronostics).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 **Cinéma : Tête à claques.**
Film de Francis Perrin.
22.20 Mardi cinéma.
Avec Dominique Lavanant, Nastassja Kinski, Gérard Jugnot, Lambert Wilson.
23.20 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche

9.00 Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque. *Page étrangère : Portugal, Yougoslavie, Maroc ; Magazine, agenda et variétés* ; 12.00 Magazine des villages-vacances-famille ; 12.30 Label entreprise ; 12.45 Les consommateurs et aujourd'hui... : la dinde.
13.00 Paris-kiosque.
14.30 Magazine 85 émission de la GMF.
15.00 Emissions pour les jeunes.
Les entrechats, l'aventure, Crac-méninge ...
17.30 Décibels.
Avec Cheech and Cong, The Opposition, Nuclear Device...
18.00 Culture Clap.
Le magazine de la culture : on y parlera du nouveau musée Cantini à Marseille, des bureaux « design », de la restructuration des archives. Dossier sur l'édition. Invitée : Pascale Breugnot.
18.30 Jeu : Documents secrets. Avec Pierre Bellemare.
19.10 Emissions pour les jeunes.
19.30 RFO hebdo.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Macadam.
De P. Danel, réal. G. Pradines.
Marinette a quitté Panisse, le boulanger, pour un chanteur, il part la chercher à Paris... Un divertissement avec Jean-Pierre Darras, Gérard Hernandez, Corinne Lahaye, le groupe rock Rancœur.
21.30 Aspects du court métrage français.
Casting à Herisson, de J.-P. Limousin
22.50 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : L'Heure du loup.**
Film d'Ingmar Bergman (cycle hommage à I. Bergman).
23.50 Prélude à la nuit.
Prélude opus 23 nº 5 de Rachmaninov, interprété par Emile Ludmer au piano.

Lundi

16.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 16 h 05, où l'on verra sur tout le réseau : La crise est finie, *film de R. Siodmak ; à 17 h 35,* Actualités de jadis ; *à 17 h 45,* La mémoire aux images ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : Ne nous fâchons pas.**
Film de Georges Lautner.
22.15 Journal.
22.50 Tous en scène
Le magazine du théâtre de Pierre Laville.
Reportages, documents, interviews... Le monde, l'actualité du théâtre. Le Mahabharata, de Peter Brook ; Portrait de Nicole Garcia, et diverses rubriques.
23.40 Hommage à Gaston Bachelard : Van Lamsweerde, l'air de rien.
A propos du centenaire de la naissance de Gaston Bachelard.
L'originalité de ces clips réside dans la conception des images : le mariage entre photographies et ordinateur graphique. Mais il est à parier que Bachelard ne s'y serait pas retrouvé...
23.40 Prélude à la nuit.
« Winds » de Marius Constant, par les Philharmonistes de Châteauroux, sous la direction de Janos Komives.

Mardi

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures où l'on verra, sur tout le réseau, la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 15* Dynastie ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC). Tabac : voulez-vous arrêter ?
20.35 **Cinéma : la Maja nue.**
Film d'Henry Coster.
22.30 Journal.
22.55 Emissions régionales.
Chaque station régionale compose son propre programme. Strasbourg diffusera son magazine bilingue et un reportage sur la nouvelle pauvreté de part et d'autre du Rhin ; Nancy, un concert (ensemble Musique vivante) ; Lille-Amiens, un magazine musical et du hockey sur glace ; Rennes-Nantes-Le Mans, un club de la presse ; Limoges-Poitiers, un débat sur Turgot ; Bordeaux, une émission sur Ravel ; Toulouse-Montpellier, le film les Camisards *de René Allio ; Marseille-Nice-Corse, un reportage sur une expérience communautaire ; Lyon-Grenoble-Clermont-Ferrand et Dijon-Besançon leur magazine d'information ; Rouen-Caen, la mer, les maisons en terre ; Paris-Orléans, hockey sur glace et photographies.*
23.30 Mario Merz, l'homme de feu.
Hommage à Gaston Bachelard.
23.35 Prélude à la nuit.
Le premier « Duo pour violon et alto K 423 » de Mozart, par le duo Patterson.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche

- RTL, 20 h, Télésuite : *la Vengeance aux deux visages* ; 21 h 45, Actualités ; 21 h 55, Grand écran.
- TMC, 20 h, Série : Madame et ses flics ; 21 h, Mini-série : Détroit ; 22 h 35, Forum RMC ; 23 h, Sky Trax ; 23 h 35, Hour of power.
- RTB, 20 h 5, Variétés : Domino ; 21 h 20, Série : l'Australienne.
- TSR, 20 h, Série : La vengeance aux deux visages ; 20 h 55, Dis-moi ce que tu lis... ; 21 h 45 : Ma patrie, la nébuleuse du rêve ; 23 h 5, Table ouverte.

Lundi

- RTL, 20 h, Dynastie ; 20 h 55, Jeu : Le Coffre-fort ; 21 h, *Meurtre à domicile*, film de Marc Lobet ; 22 h 45, Midi-minuit.
- TMC, 20 h, Dynastie ; 20 h 55, Jeu : A la bonne heure ; 21 h, *Il pleut sur Santiago*, film de Helvio Soto ; 23 h, Sky Trax ; 23 h 35 Le monde à venir.
- *RTB, 20 h, Ecran-témoin : Elephant man, film de David Lynch.*
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h 5, Jeu : La chanson retrouvée ; 20 h 45, Théâtre wallon : la Fiesta as Lolas.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma : *Fort Saganne*, film d'Alain Corneau (première et deuxième partie) ; 22 h 15, Gros plan sur Sophie Marceau ; 23 h, L'antenne est à vous : le droit de mourir dans la dignité.

Mardi

- RTL, 20 h, *Ambulances tous risques*, film de Peter Yates ; 21 h 45, Journal ; 21 h 50, *Acte de violence*, film de Fred Zinnemann ; 23 h 15, Cinémania.
- TMC, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 20 h 55, Jeu : A la bonne heure ; 21, *Eglantine*, film de Jean-Claude Brialy ; 22 h 40, Sky Trax ; 23 h 15, Entre amis.
- RTB, *Théâtre : On ne badine pas avec l'amour*, d'Alfred Musset ; 21 h 45, Série : Il était une fois la télé.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Variétés : Rox-Box ; 21 h, Ciné-club : *Heimat*, d'E. Reitz (8e épisode).
- TSR, 20 h 10, Série : Vice à Miami ; 21 h 5, Document : Le bateau de la dernière heure ; 21 h 55, Cadences : la Banque à Malisse ; 22 h 55, Hockey sur glace ; 23 h 10, Herbie Hancock et the Rockit Band.

Mercredi
27 novembre

Télévision française 1

7.45 RFE : BNP - CIDIL - SP ; **9.30** ANTIOPE 1 ; **10.00** La Une chez vous ; **10.15** Vitamine (et, à 13 h 40) ; **11.30** Les jours heureux ; **12.00** Tournez... manège.
13.00 Journal.
16.10 Série : Mon ami Gaylord.
17.00 Les trois premières minutes.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.30 Loto sportif.
19.40 Cocoricocoboy.
19.53 Tirage du tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Téléfilm : Colette.
Scénario Ch. Rémy, réal. G. Poitou-Weber. Avec M. Meril...
Dans ce troisième épisode, où Colette quitte son mari Willy pour une liaison avec « Missy », l'héroïne est incarnée par Macha Méril, qui met tout son talent à rendre sympathique l'enfant terrible de la Belle Époque.

21.35 Le Louvre, le plus grand musée du monde.
Le temps des pharaons ou les larmes d'Isis. Réal. D. Lander.
Une énorme coproduction de TF1 et de la télévision japonaise NHK sur le plus grand musée du monde. Treize émissions sur les trésors de tous les temps, dont on attendait beaucoup, sont hélas un peu décevantes.
22.35 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Sous le signe du business (l'astrologie devient un marché sérieux) ; Fabrique de marque (comment cibler un produit) ; Entretien avec Georges Dumézil.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.

Antenne 2

6.45 Télématin. **9.15** Récré A 2 (Albator, Latulu et Lireli, Johan et Pirlouit...) **12.00** Journal et météo ; **12.10** Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Téléfilm : les Doux aveux.
Réal. F. Danscreau. Avec H. Loiselle, M. Sabourin, G. Turp, G. Brassard. (Redif.)
15.35 Récré A 2.
Les Schtroumpfs, les Poupies, Clémentine.
16.55 Football : Spartak de Moscou-FC Nantes.
En direct de Tbilissi.
18.45 Derby : résultats.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Evasion.
De M. Zagor, d'après Dwight et B. Worker, réal. R. Lewis. Avec T. Bottoms, K. Lenz...
A l'aéroport de Mexico, la police découvre sous le plâtre que porte un jeune Américain à la suite d'un prétendu accident... une enveloppe pleine de cocaïne. Un « policier » américain.
22.10 Magazine : Psy-show.
De P. Breugnot, B. Bouthier, D. Chegaray.
Un psychodrame qui met face à face une mère et sa fille, perpétuellement en bagarre. Derrière le conflit psychologique, une longue histoire. Pour Mado, la mère, la vie a basculé en 1939, lorsque le train qui doit la mener en Roumanie chez sa grand-mère quitte Paris. La guerre éclate. La Roumanie ferme ses frontières. Mado, qui est juive, découvre l'exode, le ghetto, les camps...
23.15 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

France Régions 3

14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 30,* Fraggle rock ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 La Fête en France (s) : Rhapsodie en vert.
Réal. B. Maigrot.
Cette fois, c'est FR3-Lyon qui a réalisé cette émission de variétés proposée et présentée par Michel Grosjean. Deux stars à l'honneur : l'ASSE, équipe de foot restée chère au cœur des Français, qui s'apprête à réintégrer l'échiquier sportif international ; et Jean-Jacques Goldman... parce qu'il est un amateur averti de foot. Mais aussi Yves Simon, Francis Cabrel, Bernard Pivot, Patrick Bruel, Phil Carmen, Henriette Coulouvrat, Jean Gamet.
21.35 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Nioulargue 85 : l'année des maxis.
22.20 Journal.
22.50 Néo-polar : l'Amour en gachette.
D'après l'œuvre de J.-J. Tarbes. Réal. P. Desagneau. Avec A. Gautier, M.-B. Vergne, M. Beaune.
Un hold-up avec prise d'otages a lieu de nuit dans une agence bancaire. Un « coup » qui, par ricochet, coûtera la vie à deux amants.
23.50 La terre à la Pagès.
Hommage à Gaston Bachelard.
23.55 Prélude à la nuit.
« Kling leise, mein Lied », de F. Liszt, par M. Mesplé et le pianiste C. Katsaris.

Périphérie

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu : Le coffre-fort ; 21 h, *Fraülein Doktor*, film d'Alberto Lattuada ; 22 h 40, Journal.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu : A la bonne heure ; 21 h, *Téléfilm : Strike force*, de R. Long ; 22 h *50*, Sky Trax ; 23 h 25, Que répondez-vous ?
- RTB, 20 h, Magazine : Demain, la crise ; 21 h, feuilleton : Miami vice ; 21 h 50, Coup de films ; 22 h, Magazine : Cargo de nuit ; 23 h, Un autre regard.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, Cinéma... ; 21 h 55, Téléscope : les tremblements de terre ; 22 h 40, Football : Coupes UEFA, matches aller.

Jeudi
28 novembre

Télévision française 1

10.45 ANTIOPE 1 ; **11.15** La Une chez vous ; **11.30** Les jours heureux ; **12.02** Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : La conquête du ciel.
14.45 Documentaire : les animaux du monde.
Canada : l'appel de la mer (2[e] partie).
15.15 Quarté en direct de Vincennes.
15.30 A cœur ou à raison.
17.10 La maison de TF 1. .
17.30 La chance aux chansons.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Série : Santa-Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Questions à domicile : Paul Quilès.
Emission d'Anne Sinclair, P.-L. Séguillon et A. Tarta.
C'est lui qui a remplacé Charles Hernu au ministère de la défense après l'affaire Greenpeace. Ce polytechnicien, qui a pris sa carte du PS en 1972, ancien ministre de l'urbanisme et du logement, a aujourd'hui quarante-trois ans.
22.55 Série : Columbo.
SOS Scotland Yard, de R. Quine. Avec P. Falk, H. Blackman, J. Williams (redif.).
Columbo, à Londres, se trouve face à une mystérieuse affaire.
23.30 Journal.
23.45 C'est à lire.

Antenne 2

6.45 Télématin ; **10.30** ANTIOPE ; **11.30** Les rendez-vous d'Antenne 2 ; **11.35** La télévision des téléspectateurs ; **12.00** Journal et météo ; **12.10** Jeu : l'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Politique : misogynie ou bon sens ? Les partis politiques ne donnent pas de bonnes places aux femmes pour les prochaines élections. Débat.
15.00 Série : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Ploom ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; Les mondes engloutis...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe : CNPF ; PS.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).

20.35 Cinéma : Liberty Belle.
Film de Pascal Kané.
22.35 Magazine : Planète foot.
23.35 Journal.
00.00 Bonsoir les clips.

France Régions 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures, où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 30* Edgar, le détective cambrioleur ; *à 18 h 55* la Panthère rose ; *à 19 h 35* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma sans visa.
Emission de J. Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.

20.40 Film malien : le Vent.
De Souleymane Cissé.
22.20 Journal.
22.40 Témoignage :
On parlera des problèmes – financiers et techniques – du cinéma africain, du film de Souleymane Cissé, en présence du réalisateur ; de l'ethnologue malien Youssouf Tata Cissé et du journaliste de « Jeune Afrique », Elimane Fall.
23.10 Bloc-notes : François Mauriac.
Troisième de dix-huit émissions : l'horreur de l'Indochine. Mauriac, notre mémoire, porte un regard sans complaisance sur l'histoire qui se fait.
23.25 Prélude à la nuit.
« L'ouverture de Freischütz », de Carl Maria von Weber, par l'orchestre philharmonique de Berlin, sous la direction d'Herbert von Karajan.

Périphérie

- RTL, 20 h, Dallas ; 20 h 55, Jeu : Le coffre-fort ; 21 h 15, Patrick Sébastien à l'Olympia ; 22 h 20, Journal.
- TMC, 20 h, Série : Espion modèle ; 20 h 55, Jeu : A la bonne heure ; 21 h, *l'Affaire Matteotti*, film de Florestano Vancini ; 23 h 5 : Sky Trax.
- RTB, 20 h, Magazine : Autant savoir ; 20 h 30, *Ronde de nuit*, film de Jean-Claude Missiaen ; 22 h 10, Le monde du cinéma ; 23 h 25, Emission politique : Ecolo.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Document historique : De la Normandie à *Berlin* ; 21 h, Concert.
- TSR, 20 h 10, Temps présent : USA, le business des prisons privées : 21 h 20, Dynastie ; 22 h 25, Anciennes règles et nouvelles images.

Vendredi
29 novembre

Télévision française 1

9.20 ANTIOPE 1 ; **9.30** Canal FIT ; **10.55** Le chemin des écoliers (émission du CNDP) ; **11.15** La Une chez vous ; **11.30** Les jours heureux ; **12.02** Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : la Conquête du ciel.
14.45 Temps libres... à la plate-forme (et à 16.30).
16.00 Série : Au nom de la loi.
17.05 La maison de TF1.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Le jeu de la vérité : Michèle Cotta.
Emission de Patrick Sabatier.
Surprenant : on voit plutôt des stars, d'habitude, dans cette émission où se sont succédé jusqu'à présent Julien Clerc, Alain Delon, Belmondo, Mireille Mathieu. La présidente de la Haute Autorité va peut-être s'expliquer sur l'indépendance, le rôle et la fonction de cette institution. A moins que les questions posées ne portent sur ses goûts, sa vie privée, comme à l'habitude.
22.05 Feuilleton : Belphégor ou le fantôme du Louvre.
D'après le roman d'A. Bernède, réal. J. Armand et C. Barma. Avec J. Gréco, Sylvie, P. Crauchet... (Redif.)
Un fantôme dans le Louvre ! Le gardien-chef Sabourel enquête. Rediffusion d'un des plus gros succès populaires de l'ex-ORTF.
23.15 Journal.
23.30 Tapage nocturne.
Emission de G. Foucaud.

Antenne 2

6.45 Télématin ; **10.30** ANTIOPE ; **11.30** Les rendez-vous d'Antenne 2 ; **11.35** Terre des bêtes (reprise) ; **12.00** Journal et météo ; **12.10** Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie. *Jean-Jacques Goldmann.*
15.00 Série : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2. *Ploom ; Image imagine ; Super doc.*
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif (tirage).

20.35 Feuilleton : le Génie du faux.
De P. Madral, réal. S. Kurc. Avec P. Chesnais, S. Orcier.
Troisième épisode. Le Midi de la France en 1940. Johann Gelder a abandonné sa carrière personnelle pour se consacrer à son travail de faussaire. Sans souci du risque, par pur goût de la provocation, il parvient à vendre un « Vermeer » à Goering pour une somme fabuleuse ! Librement inspiré de l'affaire Von Meegeren, un téléfilm brillant, fascinant, où Patrick Chesnais excite la réflexion, non seulement sur le faux ou le vrai dans l'art, mais sur le goût du « double » dans la vie, l'amour...
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Sur le thème : l'envers du décor.
Sont invités : Thierry Breton (Vatican III), *Claude Duneton* (Petit Louis, dit XIV), *Thierry Pfister* (la Vie quotidienne à Matignon du temps de l'union de la gauche), *Jean-Michel Royer* (le Roy François, chroniques de la cour et de la ville), *Paul Thorez* (Une voix, presque mienne).
22.50 Journal

23.00 Ciné-club : Mur, murs, suivi de **Documenteur.**
Films d'Agnès Varda (cycle : années 60).

France Régions 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 30,* le Langage de Stina ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Série : Madame et ses flics
Scénario et dialogues de R. Caron et D. Van Cauwelaert. Réal. R. Bernard. Avec F. Dorner, E. Colin, J.-P. Castaldi...
L'affaire Jolicœur. Imbroglio dans un supermarché. L'histoire de la réussite d'un patron de grandes surfaces, calquée sur la réalité, est plutôt laborieuse, et Madame le commissaire guère convaincante.
21.35 Sécurité routière.
21.40 Vendredi : La France dans tous ses Etats.
Emission d'André Campana et Albert du Roy.
Y a-t-il trop d'Etat ? Comment modifier les fonctionnements des services publics ? Comment redéfinir les rapports entre les citoyens, les entrepreneurs et l'Etat ? Sur ces thèmes qui vont dominer la campagne électorale, le magazine « Vendredi » et « L'événement du jeudi » proposent un numéro spécial avec la participation, en direct de Limoges, de M[me] Yvette Chassagne, présidente de l'UAP, MM. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, Alain Madelin, député UDF d'Ille-et-Vilaine, Alain Chevalier, PDG de Moët-Hennessy. Des reportages appuieront le débat.
22.40 Journal.
23.00 Urba.
Magazine de la ville, de D. Bailland, réal. G. Espinasse.
Invitée : Claude Sarraute, notre collaboratrice. Reportages : Une mosquée ? d'accord, mais pas ici ; Jean, Adrienne, Micheline et les autres ; les traces de la ville (mobilier urbain) ; Bastille, ça bouge...
23.35 Hommage à Gaston Bachelard : Les Histoires d'eau, de Klaus Rinke.
23.40 Prélude à la nuit. Ave Maria, *de Stanislav Szarzynski.*

Périphérie

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu : Le coffre-fort ; 21 h, Série : L'appel de la gloire ; 21 h, Journal ; 22 h 5, *Stormy weather*, film de Andrew L. Stone.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; *20 h 55, Jeu* : A la bonne heure ; 21 h, *Je suis à Rio, ne m'attends pas pour dîner*, film d'Alain Ferari ; 22 h 35, *Tunnel*, film de Massimo Pirri.
- RTB, 20 h 5, Espionne et tais-toi ; 21 h 5, *Stavisky*, film de Resnais.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Les établissements scientifiques nationaux ; 21 h, Jumping de Bruxelles.
- TSR, 20 h 10, Tell Quel ; 20 h 45, Cinéma : *Fort Saganne* (troisième et quatrième partie), film d'Alain Corneau ; 22 h 25, Portrait d'Alvaro Bizzaie, cinéaste : 23 h 10, Octo-giciel : 23 h 40, Herbie Hancock.

CANAL+

L'endroit du décor

Fascinant, ce petit bonhomme au visage nimbé d'une demi-couronne de cheveux blancs, au regard aigu et pétillant de malice. Il n'a pas son pareil pour donner l'impression que l'on pourrait entrer dans le cercle de ses proches. A soixante dix-neuf ans, Alexandre Trauner rayonne de jeunesse et d'enthousiasme, fait montre d'une rare simplicité alors que, depuis plus de cinquante ans, il a signé les décors des plus grands chefs-d'œuvre du cinéma : *Drôle de drame, Quai des brumes, Hôtel du Nord, les Visiteurs du soir, les Enfants du paradis, Monsieur Klein, Don Giovanni...* Quatre-vingts films jusqu'ici, le tout dernier étant *Harem* d'Arthur Joffé, qui sort dans quelques jours sur les écrans.

Tout le mérite de Jean-Jacques Flori et de Marie-Jeanne de Susini, dans le portrait qu'ils proposent, est d'avoir su renvoyer l'image de cet homme de talent, celle du peintre d'origine hongroise arrivé en France en 1929 qui, modestement, réfute l'étiquette de *« créateur »*, lui préférant celle de quelqu'un qui *« travaille pour remettre un fond autour d'une histoire qui sera photographiée »*. Le document saisit aussi des instants de sa vie personnelle : les marchés qu'il trouve *« plus beaux que des expositions »*, la cuisine qui *« devrait être, pour chacun, la pièce centrale de la maison, celle où l'on reçoit ses amis »*.

Mémoire vivante, Alexandre Trauner entrouvre les portes d'un monde peu connu, celui des décors en studio ou en extérieur. Il nous entraîne dans les coulisses de son métier, de ses rencontres, de ses amitiés. De Marcel Carné, son vieil ami dont il admire les qualités de metteur en scène, il dit : *« C'est une boule d'énergie, mais il est emm... comme la peste. »* S'il a décidé de s'occuper des décors du premier long métrage d'Arthur Joffé, c'est parce qu'il ne fait pas la *« différence entre quelqu'un de célèbre ou non »*. Les petites phrases fusent, les souvenirs s'égrènent. Des heures durant on l'écouterait parler.

ANITA RIND.

● **Alexandre Trauner, un enfant du paradis, le 23 à 16 h 50, nuit du 27 au 28 à 1 h 55.**

Sélection

TÉLÉFILM, THÉATRE

Mike Hammer, si tu me tues, je me tue (une nouvelle série policière), le 23 à 20 h 30, le 25 à 14 h, le 27 à 16 h, le 29 à 10 h 25.

Vive la comédie : le Major Cravachon, d'Eugène Labiche (première émission d'une série de six consacrées au théâtre), le 24 à 16 h 30, le 26 à 10 h 30, nuit du 28 au 29 à 1 h 40.

Les films

VIRUS ■. — Film japonais de Kinji Fukasaku (1980). Le 23 à 23 h, *nuit du 25/26 à 1 h 15*, du 29 /30 à 5 h 35.

Les dégâts faits par une arme bactériologique américaine dérobée en Allemagne de l'Est.

RIVE DROITE-RIVE GAUCHE ■. — Film français de Philippe Labro (1984), avec G. Depardieu, N. Baye. Le 24 à 21 h, le 27 à 22 h 30, nuit du 29/30 à 3 h 55.

Un avocat d'affaires et une femme, chargée de relations publiques, à l'heure de la vérité et de l'intégrité morale.

UNDER FIRE ■. — Film américain de Roger Spottiswoode (1983). Le 26 à 20 h 35, le 29 à 8 h 20.

De grands reporters américains au Nicaragua en 1979, ou comment ne pas être mercenaire de l'information.

DEUX AFFREUX SUR LE SABLE. — Film franco-canadien de Nicolas Gessner (1978). Le 24 à 18 h, le 27 à 9 h 45, le 28 à 22 h 5.

Deux aventuriers en Afrique chez la veuve d'un colonel de l'Afrika Korps. Les intentions burlesques se perdent dans le désert.

APOCALYPSE 2024 ■. — *Film américain* de L. Q. Jones (1976). Le 27 à 21 h.

Un jeune homme et son chien dans un monde souterrain après une catastrophe nucléaire.

VIGILANTE (Justice sans sommation). — Film américain de William Lustig (1981). Le 28 à 20 h 35.

Des citoyens s'organisent en milice pour lutter contre le crime. Écœurante apologie de *l'auto-défense.*

LA RUPTURE ■ ■. — Film français de Claude Chabrol (1970), avec S. Audran, J.-P. Cassel. Le 29 à 22 h 35.

Une jeune femme qui veut se séparer de son mari drogué est victime d'une machination. Admirable suspense.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

DOLLARS ■. — Film américain de Richard Brooks (1971). Le 23 à 8 h 35, le 24/25 à *0 h 29, le 29/30 à 0 h 35.*

LA TETE DANS LE SAC. — Film français de Gérard Lauzier (1984). Le 23 à 10 h 35, le 23/24 à 4 h 50, le 26 à 9 h, le 28 à 15 h 30.

JOHNNY S'EN VA-T-EN GUERRE ■ ■. — Film américain de Dalton Trumbo (1971). Le 23/24 à 0 h 10, le 26 à 15 h 35, le 27/28 à 0 h 10.

TENDRES SOUVENIRS. — Film français de Michel Anthony (1980). Le 23/24 à 1 h 55.

MISSION FINALE ■. — Film américain, de Cirio H. Santiago (1984). Le 23/24 à 3 h 15, le 26 à 14 h.

CANNONBALL ■. — Film américain de Paul Bartel (1976). Le 24 à 8 h 50, le 25 à 10 h 30.

FLIC OU VOYOU ■. — Film français de Georges Lautner *(1978). Le 24 à 10 h 15, le 26* à 22 h 45, le 28 à 14 h.

LA MARIÉE EST TROP BELLE ■. — Film français de Pierre Gaspard-Huit (1956). Le 24 à 22 h 50, le 26/27 à 0 h 15, le 28 à 10 h 25.

LE MAITRE D'ÉCOLE ■. — Film français de Claude Berri (1981). Le 25 à 16 h 10.

LES POINGS DE LA VENGEANCE. — Film de Lo Wei *(Hongkong, 1981). Le 25 à* 20 h 35, le 28 à 8 h 55, le 29 à 14 h.

Les soirées du prochain week-end

SAMEDI 30 NOVEMBRE

TF1. — 20 h 40, Série noire : Le grand môme, de J. Ertaud ; 22 h 15, Droit de réponse (les journalistes sportifs) ; 0 h, Journal ; 0 h 15, Ouvert la nuit.

A2. — 20 h 35, Variétés : Michel Sardou, chanteur de jazz ; 21 h 55, Ivanhoé ; 22 h 25, Les enfants du rock ; 23 h 30, Journal ; 23 h 55, Bonsoir les clips.

FR3. — 20 h 05, Disney Channel ; 21 h 55, Journal ; 22 h 20, Dynastie ; 23 h 05, Musiclub.

DIMANCHE 1er DÉCEMBRE

TF1. — 20 h 35, Cinéma : *le Serpent,* d'Henri Verneuil ; 22 h 40, Sports dimanche soir ; 23 h 40, Journal ; 23 h 55, C'est à lire.

A2. — 20 h 35, Emmenez-moi au théâtre : Le Sablier, de Nina Companeez ; 23 h 15, Magazine : Projection privée ; 0 h, Journal ; 0 h 25, Bonsoir les clips.

FR3. — 20 h 35, Blue jeans (le vêtement du siècle) ; 21 h 30, Aspects du court-métrage français ; 21 h 55, Journal ; 22 h 30, Cinéma de minuit : *la Honte,* de I. Bergman ; 0 h 10, Prélude à la nuit.

France-Culture

SAMEDI 23 NOVEMBRE

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Fréquence buissonnière.
8.05 Littérature pour tous, avec Paul Puaux.
8.30 Histoires à se réveiller couchés : « l'Arrivée en Irlande du roi des chats », de P. Colum.
9.05 Les temps modernes : la pensée 68 ; à 10 h, voix du silence : le Sri-Lanka.
10.30 La mémoire en chantant : John Kennedy, les trois ans d'un président.
10.50 Grand angle : enquête chez les alcooliques anonymes.
12.00 Panorama : avec Raphaëlle Billetdoux ; à 12 h 45, les films de la semaine.
14.00 Leibniz, une vie, une œuvre.
15.30 Le bon plaisir de... Rolf Liebermann.
19.20 Samedi soir : oppression fiscale.
20.00 *Le son de chose* : Philippe Gaverdin.
20.30 Nouveau répertoire dramatique : « *Tu oublies où tu es* », de *Mona* Thomas. Avec L. Mercier, R. Dubillard, J.-P. Richepin et I. Lemaître, *précédé d'un entretien* avec l'auteur.
22.10 Démarches avec... Galina Vichnevskaïa.
22.30 Ricercare : hommage à Anton Webern (40e anniversaire de sa mort). Avec D. Dorow, soprano, R. de Leeuw, piano, le Quatuor Schoenberg, J. Van der Meer, violon, W. de Jong, violon...
0.10 Clair de nuit : SAD 1985, exposition de création au Grand Palais.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous.
7.45 Dits et récits.
8.00 Foi et tradition.
8.30 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée *contemporaine : l'Union rationaliste.*
10.00 Messe, à Laigne-en-Belin (Sarthe).
11.00 Mémoires du siècle : entretien avec Louis Leprince-Ringuet.
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 Jean Cassou ou la vocation d'écrire.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 « Neige ou le grillon amoureux », de Romain Weingarten. Avec M. Epin, M. Pillet, R. Favey, A. Cuny.
16.20 La tasse de thé : rencontre avec Patrick Besson ; histoire-actualité : progrès techniques, croissance et crise.
19.10 Microfilms : « l'Année du Dragon », de Cimino ; « le Voyage à Paimpol », de John Berry.
20.00 *Musique : chroniques italiennes.*
20.30 Atelier de création radiophonique : Radio de Cologne Horspiel : « Wintermärchen », de G. Ruhm ; « Rrr Rrrr », de M. Kagel ; « Hörtext 16 », de F. Kriwet ; « A perte de vue et d'ouïe », de F. Mon.
22.30 Radio-France, année de l'Inde : Chagelput Ranganathan, chant.
0.10 Clair de nuit.

LUNDI 25 NOVEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : autour d'Ernest Ansermet ; (et à 10 h 50 : le pélican).
9.05 Les lundis de l'histoire : les rois qui ont fait la France (Charles VII).
10 h 30 Musique : les miroirs d'Ernest.
11.10 Passeport pour l'avenir : la lecture, du côté de l'intellectuel.
11.30 Feuilleton : Champavert, contes immoraux.
12.00 Panorama : le roman étranger ; à *12 h 45, le prix Femina et le prix* Médicis.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 *Un livre, des voix : « Palinure de* Mexico », de Fernando del Paso.
14.30 Les cultures face aux vertiges de la technique : raison et symbole, de l'apothéose de Faust.
15.30 Les arts et les gens : exposition Gustave Courbet à *Montpellier* ; à 16 h, Périscope ; à 16 h 20, histoire du Musée national d'art moderne.
17.00 Nous tous chacun.
17.30 Le roman du cinéma.
18.00 *Subjectif : agora* (l'avant-garde, avec Jochen Gerz, photographe) ; à 18 h 35, Tire la langue.
19.30 Perspectives scientifiques : vers l'informatique optique.
20.00 Musique, mode d'emploi : La réalité du rêve.
20.30 « La nuit remue », d'après les écrits d'Henri Michaux. Avec A. Bertin, J.-L. Philippe, R. Etcheverry.
21.30 Latitudes, musiques traditionnelles : ballade jazz et folk selon Luciano Berio ; griots de Mauritanie ; le groupe jazz yiddish « Kletzmorin ».
22.30 La nuit sur un plateau.

MARDI 26 NOVEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : autour d'Ernest Ansermet (et à 10 h 50 : le pélican).
9.05 La matinée des autres : la mémoire de Malte.
10.30 Musique : les miroirs d'Ernest.
11.10 L'école des parents et des éducateurs.
11.30 Feuilleton : Champavert, contes immoraux.
12.00 Panorama : *radio passions* ; à 12 h 45, Club de la presse, avec Alain Peyrefitte.
13.40 Instantané : magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : « Haute Pierre », de Patrick Cauvin.
14.30 La nouvelle et son adaptation : « Contes à trois voix » de J. Ferron, par Radio Canada.
15.30 Mardis du cinéma : Mizoguchi.
17.00 Nous tous chacun.
17.30 Le roman du cinéma.
18.00 Subjectif : agora, avec C. Boltanski.
19.30 Perspectives scientifiques : M. Tomkins s'explore lui-même.
20.00 Musique, mode d'emploi : la réalité du rêve.
20.30 Le journal du corps : la maternité ; la médecine sportive.
21.30 Diagonales, l'actualité de la chanson.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et *le* moment ; la folie des langues.

MERCREDI 27 NOVEMBRE

6.00 Feuilleton : Un voyage en Vendée, ou le royaume de Louis XVII.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : autour d'Ernest Ansermet (et à 10 h 50 : le pélican).
9.05 Matinée la science et les hommes : science et épistémologie, rencontres et divergences.
10.30 Musique : les miroirs d'Ernest.
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : grand prix du livre pour la jeunesse 1985.
11.30 Feuilleton : Champavert, contes immoraux.
12.00 *Panorama.*
13.40 Avant-première : Arlette Namiand au jardin d'hiver.
14.00 Un livre, des voix : « Tocaia Grande », de Jorge Amado.
14.30 Parole et communication : Paul Diel.
15.00 Impromptu, avec la Ligue d'improvisation.
15.30 Lettres ouvertes : magazine littéraire.
17.00 Nous tous chacun.
17.30 Le roman du cinéma.
18.00 Subjectif : agora, avec Paul Chemetov, architecte.
19.30 Perspectives scientifiques : psychiatrie, psychologie, psychanalyse.
20.00 Musique, mode d'emploi : la réalité du rêve.
20.30 Pour ainsi dire, autour de José Angel.
21.30 Pulsations : le luth contemporain.
22.30 Nuits magnétiques ; la nuit et le moment ; la folie des langues.

JEUDI 28 NOVEMBRE

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : autour d'Ernest Ansermet ; (et à 10 h 50 : le Pélican).
9.05 Matinée. Une vie, une œuvre : il y a cent ans naissait Jules Romains.
10.30 Musique : les miroirs d'Ernest.
11.10 Répétez, dit le *maître* : opération « jeunes en difficulté » dans les LEP.
11.30 Feuilleton : Champavert, contes immoraux.
12.00 Panorama, avec Michel del Castillo ; à 12 h 45, Femmes.
13.40 Peintres et ateliers : Ivakovic.
14.00 Un livre, des voix : « Un autre amour », de Patrick Renaudot.
14.30 Voyage au pays des archives, par la Radio suisse romande.
15.30 Musicomanie : la musique américaine.
17.00 Nous tous chacun.
17.30 Le roman du cinéma.
18.00 Subjectif : agora, avec J.-P. Bertrand, sculpteur.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : le diagnostic prénatal.
20.00 Musique, mode d'emploi : la réalité du rêve.
20.30 « Au point du jour » : de Charles Charras. Avec J.-N. Sissia, I. Bucaille, C. Hubeau...
21.30 « Opéra 85 » : Rossini à Paris (à l'occasion du « Siège de Corinthe » *présenté à l'Opéra de Paris* et la saison Rossini au TMP).
22.30 Nuits magnétiques : la nuit *et le* moment.
0.10 Du jour au lendemain.

VENDREDI 29 NOVEMBRE

0.00 *Les nuits de France-Culture.*
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : autour d'Ernest Ansermet (et à *10 h 50 : le Pélican).*
9.05 Matinée du temps qui change : la participation aux résultats de l'entreprise.
10.30 Musique : les miroirs d'Ernest.
11.10 L'école hors les murs : nage, bébé, nage.
11.30 Feuilleton : Champavert, contes immoraux.
12.00 Panorama, avec Michel Del Castillo ; à 12 h 45, Histoire.
13.40 On commence... Pékin-Paris.
14.00 Un livre, des voix : « Annonce classée » de Pascal Bonafoux.
14.30 *Sélection prix Italia : « Syl-La-Lbai-re pour Phèdre »*, de R. Clusel ; « Cris », de M. Ohana.
15.30 L'échappée belle : Cuba.
17.00 Nous tous chacun.
17.30 Le roman du cinéma.
18.00 Subjectif.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : la mouche tsé-tsé.
20.00 Musique, mode d'emploi : la réalité du rêve.
20.30 Les talents d'Achille, par P. Esnault. Avec C. Brahmi, J.-C. Carrière, H. Dufour...
21.30 Black and blue : l'histoire de la batterie.
22.30 Nuits magnétiques : le nuit et le moment.
0.10 Du jour au lendemain.

France-Musique

SAMEDI 23 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.02 Avis de recherche : Beethoven, Doyen, Honegger.
9.10 Carnet de notes.
11.00 Haut de gammes, magazine d'informations musicales (en simultané avec TF 1).
12.05 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît ; hexagonal.
13.00 Opéra : « De la maison des morts », *de Leos Janacek ; œuvres de Moussorgski* et Chostakovitch.
16.00 Désaccord parfait : Débat : *pour ou* contre Meyerbeer.
18.00 Concert : mélodies de Rossini, Meyerbeer, Berlioz, par M. Peres-Reyna, soprano, M. Dibbern, piano.
19.05 Les cinglés du music-hall, par Jean-Christophe Averty.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (Festival de la Chaise-Dieu, août 1985) : extrait de la « Sonate en ré majeur pour trompettes », de Purcell ; « Messe des morts », de F.J. Gossec, par l'Ensemble de *trompettes de Paris, l'Orchestre de* chambre de Varsovie, Cuivres d'Aquitaine et de Londres, Ensemble vocal Oratio d'Agen, dir. : M. Lawrinowicz, sol. S. Armstrong, soprano, C. Wirz, mezzo, B. Brewer, ténor, U. Reinemann, baryton.
23.00 Les *soirées* de France-Musique : le zodiaque bien tempéré (le Sagittaire).
1.00 L'arbre à chansons.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

2.00 *Les nuits de France-Musique* : Johannes Brahms.
7.02 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère, œuvres de Beethoven, Czibulka, Helmund, Rubinstein, Rossini, Bayer, Strauss...
9.10 Cantate.
10.00 Les tribulations d'un aventurier de la musique : Louis-Moreau Gottschalk, les années de misères, œuvres de Milhaud, Verdi, Gottschalk...
12.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : œuvres de Britten, Haydn, Debussy, Chostakovitch, Haendel...
17.00 Comment l'entendez-vous ? : Le sens de la musique, œuvres de Scarlatti, Machaut, J.S. Bach, Debussy, Monteverdi, Bartok, Mozart.
19.05 Jazz vivant : l'Orchestre du compositeur Kip Hanharam, avec Jack Bruce, aux Festivals de Nancy et de Juan-les-Pins.
20.04 Avant-concert.
20.15 Concert (*donné à la Philharmonie de Berlin le 12 décembre 1984*) : « Symphonie no 3 », de Honegger, « Symphonie no 1 en ut mineur », de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.
21.50 Concert (en simultané avec Antenne 2) : « Danses nos 8, 10 et 15 », de Dvorak ; « Barcarolle », ouverture d'« Orphée aux enfers », d'Offenbach, par l'Orchestre national de France, dir. : Z. Macal.
22.30 Quintette en si bémol majeur pour piano et instrument à vent de Mozart, par l'Orchestre de Londres.
23.00 Les soirées de France-Musique : Ex libris ; à 1 h, Lettres choisies de Claude Debussy.

LUNDI 25 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : *Contes et légendes.*
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Bach après Bach, les fils de Jean-Sébastien.
12.10 Le temps du jazz : le jazz ailleurs, Autriche, Allemagne, Suisse...
12.30 Concert : œuvres de Suppe, Strauss, Lehar, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski.
13.40 Les Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
14.02 Repères contemporains : œuvres *de Hovland, Germetan, Moena...*
15.00 Les après-midi de France-Musique : couleurs du temps, en contrepoint, œuvres de Taira, Takemitsu, Debussy, Ravel, Mozart.
18.02 *Chasseur de son stéréo.*
19.10 Premières loges : œuvres de Catalani, Verdi, Puccini.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné à l'Auditorium de Strasbourg le 14 septembre) : « Kites » de Holt, « Zansa » de Osborne, « Five sonnets of Louise Labé » de Bennett, « Secret theatre » de Birtwistle, par The London Sinfonietta, *dir.* E. Howarth, sol. T. Cahill, soprano.
23.00 Les soirées de France-Musique : William Kapell, *le pianiste à travers* ses enregistrements et les souvenirs de sa veuve.

MARDI 26 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Ferenc Fricsay.
7.10 L'imprévu, Magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Bach après Bach, les fils de Jean-Sébastien.
12.10 Le temps du jazz : le jazz ailleurs, Autriche, Allemagne, Suisse...
14.02 Repères contemporains : œuvres du Studio de musique contemporaine « Collectif et Cie d'Annecy ».
14.30 Les enfants d'Orphée : Métiers de l'eau.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Nikita Magaloff, le travail de toute une vie, œuvres de Schumann, Chopin, Liszt, Prokofiev...
18.02 Acousmathèque : Télépanophonie ou l'art de tous les sons à distance, dans le temps et dans l'espace.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : Lecture au laser.
19.10 Magazine international.
20.04 Les Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct de la Salle Pleyel) : Quatuor en sol mineur de Haydn, Quatrième Quatuor en ré mineur de Hindemith, Quatuor en ré mineur de Schubert, par le Quatuor Juilliard, R. Mann, E. Carlyss, violons, S. Rhodes, alto, J. Krosnick, violoncelle.
23.00 Les soirées de France-Musique : Helmut Koch, œuvres de Lemkin, Scandellus, J.S. Bach, Isaac, Haendel, Schein.

MERCREDI 27 NOVEMBRE

6.00 Musique légère : Œuvres de Gerard, Luypaerts, Naude, Metehen, Gavbaye...
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Bach après Bach, les fils de Jean-Sébastien.
12.10 Le temps du jazz : le jazz ailleurs, Autriche, Suisse, Allemagne.
12.30 Concert (donné le 17 mars au Centre culturel de Dieppe) : œuvres de *Rossini, Roland-Manuel*, Poulenc, Ibert, Bartok, Mendelssohn, Britten, par la Maîtrise de Radio France, *dir.* M. Lasserre de Rozel.
14.02 Tempo primo.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Couleurs du temps, en contrepoint, œuvres des compositeurs Grisey, Ockeghem, Ives, Bartok.
18.02 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
19.10 Spirales : magazine de la musique *contemporaine.*
20.04 Les sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (donné en l'église Saint-Louis-des-Invalides, à Paris) : Cantates BWV 53 et BWV 170 de J.S. Bach, « les Israélites dans le désert », de C.-P.-E. Bach, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. A. Meltzer, chef des chœurs, P. Vizard, sol. J. Hall, J. Lilleystone, B. Finnle, W. Kendall, M. Egel, orgue : J.-L. Gil, premier violon : J. Prat.
23.00 Les soirées de France-Musique : jazz club en direct de la Salle Lionel-Hampton de l'Hôtel Méridien.

JEUDI 28 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : musiques répétitives.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 L'oreille en colimaçon, émission pour les enfants de quatre à sept ans.
9.20 Le matin des musiciens : Bach après Bach, les fils de Jean Sébastien.
12.10 Le temps du jazz : le jazz ailleurs, en Autriche, en Allemagne, en Suisse...
12.30 Concert : des grands interprètes aux jeunes talents, œuvres de Franck et Schumann, par P. Amoyal, violon, F. Millet, piano.
13.40 Les sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
14.02 Repères contemporains : œuvres de Krupfl, Colardo, Landini, Lancinot.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Nikita Magaloff ; à 16 h, Hansel et Gretel.
18.02 Côté jardin : magazine de l'opérette.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
19.10 Rosace, magazine de la guitare, œuvres de Boccherini, Schubert, Driesen, Dyens...
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné le 13 août au Festival d'Edimbourg) : « La Péri », de Dukas ; « Concerto pour piano et orchestre en ré majeur pour la main gauche » ; « Concerto pour piano et orchestre en sol majeur », de Ravel ; « Bacchus et Ariane », 2e suite de Roussel, par l'Orchestre national de France, *dir.* T. Fulton, sol. M. Argerich, piano, M. Beroff, piano. En complément de programme : « *Quintette pour piano et cordes en* fa mineur », de Franck.
23.00 Les *soirées* de France-Musique : André Boucourechliev, le compositeur et les formes ouvertes.

VENDREDI 29 NOVEMBRE

0.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Bach après Bach, les fils de Jean-Sébastien.
12.10 Le temps du jazz : le jazz ailleurs (Autriche, Allemagne, Suisse).
12.30 Concert (Festival d'Aix-en-Provence) : Une heure avec... Kun Woo Paik, piano (œuvres de Ravel).
13.40 Les sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
14.02 Repères contemporains : Jean Schwarz.
14.30 Les enfants d'Orphée : *métiers de l'eau.*
15.00 Histoire de la musique.
16.00 Les après-midi de France-Musique : Hansel et Gretel, 2e partie, de Engelbert Humperdinck.
17.00 à 2.00 FRANCE-MUSIQUE A LILLE.
17.00 L'Imprévu.
18.30 Concert (en direct du Conservatoire de Lille) : œuvres de J.S. Bach, par M. Hantai, flûte, F. Fernandez, S. Heyerick, violons, S. Udbhava, alto, J.M. Forest, contrebasse, C. Giardelli, violoncelle, P. Hantai et E. Joye, clavecins.
20.10 Avant-concert.
20.30 Concert (émis de Sarrebrück) : « Spur », de W. Rihm ; « Concerto de l'Empereur », de Beethoven ; « Symphonie no 8 », de Dvorak, par l'Orchestre *radio-symphonique de* Sarrebrück, dir. M.W. Chung, sol. C. Arrau, piano.
22.20 Concert : œuvres de Bach, par la Chapelle Royale, Collegium vocale de Gand, dir. P. Herreweghe.
0.25 Musique traditionnelle (Festival de Lille) : Qawwali du Pakistan.

La télévision publique du Soleil-Levant

La NHK, face à la concurrence privée, rassure les téléspectateurs japonais.

LA NHK fête, cette année, son soixantième anniversaire. C'est une vieille dame de bonne *réputation*. Puissante (il s'agit du plus grand organisme public de radio et de télévision du monde), revendiquant certes son indépendance mais trop conformiste pour ne pas être sensible aux souhaits du pouvoir (en l'occurrence le Parti libéral démocrate), attachée aux convenances et aux valeurs dominantes, la NHK est quelque peu boudée par les jeunes. Mais elle véhicule une vision finalement rassurante de leur société que les Japonais affectionnent. Elle est en outre respectée par ses concurrentes, les cinq grandes chaînes privées de Tokyo, pour la qualité de ses programmes, notamment en matière d'information (1).

Dans ce pays où la télévision, phénomène de masse s'il en fût, est présente non seulement dans les foyers disposant le plus souvent de deux récepteurs mais aussi dans les restaurants, les cafés, certains trains, autocars ou taxis, et fonctionnant sans discontinuer de l'aube à une heure avancée de la nuit, la NHK a deux atouts pour s'assurer des taux d'écoute honorables compte tenu de la concurrence : les émissions d'information et les grands documentaires de qualité (ce fut le cas de la série sur la Route de la soie, coproduite par les Chinois, et de celle sur le musée du Louvre (2), présentée depuis avril dernier au Japon le dernier dimanche du mois).

Sur la chaîne 1, dite « générale » par opposition à la chaîne 3 « culturelle », les informations occupent 37 % des dix-huit heures d'émissions quotidiennes. Les grandes émissions d'information sont celles de 6 h 45 à 8 h 15, de midi et de 19 heures. News Center 9 (de 21 h à 21 h 40) traite en outre quotidiennement de plusieurs sujets en détail. Il y a, d'autre part, pratiquement toutes les heures dans la journée des bulletins d'information de cinq à dix minutes. Depuis 1984, il existe un système de liaison par satellite entre Tokyo et New-York fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre et permettant à tout moment d'être informé de ce qui se passe aux Etats-Unis. A 22 h 30 chaque soir, également par liaison satellite, sont donnés les principaux titres des journaux télévisés de ABC, BBC et Antenne 2. Une liaison directe est établie si l'actualité l'exige.

Les journaux télévisés japonais tiennent comme ailleurs du rituel. Bien qu'ils soient présentés désormais par des journalistes professionnels (dont des femmes), ils restent assez statiques, voire guindés. Sans avoir la tradition internationale de la BBC, qui a influencé par exemple la télévision de Hongkong, la NHK cherche à donner une « couverture » exhaustive de l'actualité mondiale : on est en tout cas mieux informé de ce qui se passe à travers le monde à Tokyo qu'à Paris ou à Rome.

Des sujets tabous

Selon les sondages, la majorité des Japonais estiment que les informations de la NHK sont les plus crédibles et les plus complètes. Lors de catastrophes naturelles (comme des tremblements de terre), c'est immanquablement sur la chaîne 1 de la NHK que se branchent les Japonais. A peine l'accident du Boeing 747 de la JAL, survenu le 12 août dernier, et qui fit plus de cinq cents morts, a-t-il été connu que la NHK suspendait tous ses programmes : de 8 heures du soir à 9 heures le lendemain matin, la chaîne nationale a couvert sans interruption l'événement (coût de ces treize heures en direct : 420 000 dollars).

La NHK a une extraordinaire capacité de mobilisation sur un événement. Dans ce pays où la concurrence entre les médias est particulièrement forte et a conduit ces derniers temps à un « sensationnalisme » forcené, la NHK s'efforce de maintenir certains critères d'information : évitant jusqu'à un certain point, par exemple, les images les plus pénibles lorsque les secours sont arrivés sur la scène de l'accident du Jumbo de la JAL, ou cherchant à respecter les droits de l'accusé dans une récente affaire de meurtre (les télévisions privées jouèrent alors un rôle de ministère public sinon de tribunal). Les programmes de la NHK ne sont pas pour autant exempts des excès des médias nippons. Ses journalistes ont notamment été critiqués, comme ceux des télévisions privées, pour avoir filmé sans intervenir l'assassinat au sabre d'un homme d'affaires véreux par deux truands.

La NHK n'est pas non plus à l'abri d'autres critiques. Notamment de complaisance vis-à-vis du pouvoir. Ainsi, il y a quatre ans, une interview de l'ancien premier ministre, M. Miki, sur le scandale Lookheed, a-t-elle été tout bonnement supprimée par le directeur de l'information de l'époque, M. Shima (devenu par la suite l'un des directeurs de la NHK) sous la pression vraisemblable de M. Tanaka, ancien premier ministre, compromis dans cette affaire. Les syndicats ont réagi par un mouvement de grève. Mais quelques mois plus tard, les personnes les plus en vue ayant participé à ces protestations ont été licenciées pour des motifs divers, explique M. Okuda, secrétaire général du syndicat de la NHK (Nipporo).

D'une manière générale, reconnaissent journalistes et réalisateurs de la NHK, il y a des sujets plus ou moins tabous (la maison impériale, le problème des *burakumin*, caste discriminée) : plus qu'une censure proprement dite, la NHK fait régner l'autocensure. Il est préférable en outre d'éviter des émissions sur certains aspects négatifs de la société contemporaine (comme le sort des personnes âgées, par exemple), souligne M. Tsutomu Wada, critique de télévision et ancien réalisateur de la NHK. Compte tenu du manque de crédibilité des chaînes privées, les informations de la NHK, malgré ces lacunes, restent les plus fiables.

Un autre atout de la NHK face à ses concurrents privés est la qualité de ses grands documentaires, souvent présentés dans le cadre des « émissions spéciales » (NHK *tokushu*) consacrés à un sujet particulier. Ces émissions sont programmées trois jours par semaine de 20 heures à 21 heures. Elles ont un taux d'écoute pouvant aller jusqu'à 25 % (soit 25 millions d'auditeurs).

Jusqu'à présent, la majorité (97 %) des émissions présentées à la NHK sont produites par elle-même. « *C'est une situation que nous nous efforçons de changer* », nous déclare M. Isomura, ancien correspondant à Paris et actuellement responsable des informations et des affaires internationales à la direction de la NHK. « *Une chaîne nationale ne peut être autarcique. C'est pourquoi nous nous sommes lancés dans des coproductions avec la Chine* [nous tournons actuellement une série sur le fleuve Jaune] *et avec les Français. Faire des émissions de grande qualité est un des aspects de notre mission de service public. D'ailleurs, ce sont des émissions tout à fait rentables.* »

Récupérer le public jeune

La NHK n'a jamais considéré que son rôle était de divertir. Le divertissement est en revanche un « créneau » qu'exploitent avec complaisance les télévisions privées. Les divertissements représentent 21 % du total des programmes de la NHK (la culture 27 %). Ces programmes sont toujours très japonais par leur thème : le Japon est un des rares pays où les séries « Dallas » et « Dynastie » n'ont eu aucun succès. Ce qui ne signifie pas que les Japonais soient plus réfractaires que d'autres aux stéréotypes : simplement, ils ont les leurs et ceux de l'Occident les émeuvent moins. Les émissions de divertissement de la NHK sont sans doute techniquement de qualité mais le plus souvent d'un conformisme édifiant un peu pesant : « *Ces programmes doivent aider au développement d'un environnement familial sain* », peut-on lire dans une brochure de présentation.

Ce genre d'émission, le plus souvent des feuilletons s'étendant sur un an, ont deux tranches horaires privilégiées : le matin à partir de 8 h 15 (le public est alors essentiellement composé de femmes) et le dimanche soir. Il s'agit dans ce dernier cas de dramatiques historiques : *taiga dorama* (les Drames du grand fleuve). Ces feuilletons, qui durent depuis de longues années, sont devenus des « classiques » des programmes de télévision au Japon. Ils ont toujours un caractère édifiant. Ainsi l'histoire d'Oshin (1984), qui obtint un taux d'écoute de près de 20 %, racontait la vie d'une femme au début du siècle, mettant en valeur les vertus d'endurance confucéennes. *Mio Tsukushi* (le Chenal), présenté au début de cette année, conte l'histoire des amours contrariées de deux jeunes gens dans le Japon de l'avant-guerre.

Ce genre de dramatique a quelque peu supplanté les traditionnelles aventures de samouraïs *(chambara)* avec leur cortège de sentiments stéréotypés. Ceux-ci trouvent cependant encore leur place le mercredi soir. La chaîne culturelle présente régulièrement des classiques du cinéma international.

Afin de récupérer un public jeune et de ne pas devenir la télévision des plus de quarante ans, la NHK a lancé des émissions qui se veulent « branchées » comme « You » et « Studio L ». Sortes de forum où des personnalités diverses, aimées des jeunes, viennent débattre de problèmes à la mode, ces émissions (qui recueillent un taux d'écoute de 2 % à 3 %) sont concurrencées sur les chaînes privées, qui présentent dans la même tranche horaire (après 23 heures) des programmes à prétention érotique d'une affligeante vulgarité.

La NHK assure une fonction de maintien du *statu quo* en privilégiant ce qui unit et non ce qui divise dans la plus pure tradition confucéenne. Elle fait le plus souvent appel aux bons sentiments plus qu'à l'interprétation politique (d'une manière générale, il y a peu de débat politique à la télévision japonaise). Elle donne surtout une image du Japon réconfortante, mettant l'accent, dans ses drames historiques, notamment sur la supposée constance de certaines valeurs culturelles. « *Les Japonais veulent croire qu'ils font partie de la classe moyenne et se cacher à eux-mêmes certaines réalités qui les inquiètent : les télévisions privées distraient les jeunes par leur superficialité ; la NHK rassure les plus âgés* », commente Tsutomu Wada.

PHILIPPE PONS.

(1) En 1985, la NHK (Nihon Hoso Kyokai : organisme de radio et de télévision japonaises) disposait d'un budget de 1,4 milliard de dollars. La majorité de ses ressources provient des redevances (il n'y a aucune publicité sur les chaînes de la NHK). Le montant des redevances s'élève à 45 dollars par an. Trente millions de familles les payent sur trente-sept millions possédant un ou deux postes de télévision. La NHK emploie seize mille personnes.

(2) La diffusion en France de la série coproduite avec TF 1 débute le mercredi 27 novembre à 20 h 35.

DISQUES

Jazz

Barron, Holland, Humair : « Scratch »

« Je voudrais que ma musique n'appelle aucun nom » : on sait que quelques artistes expriment ainsi la douloureuse inquiétude d'être marqués d'une estampille. Non sans revenir parfois sur leur souhait, intelligemment, tel Archie Shepp, qui fut jadis avec Max Roach un magistrat sévère du tribunal jugeant, à leur demande, les critiques de « Down Beat », et qui dit aujourd'hui, en toute simplicité, au cinéaste Franck Cassenti : « *Je suis jazz, c'est ma vie* ». Daniel Humair, qui a conduit pas mal d'expériences esthétiques variées, n'a jamais, lui, cessé, par ailleurs, de faire du jazz, et de le dire. Et dans « Scratch » il remet ça.

Quel disque ! Un des meilleurs de Daniel Humair, qui n'est pas simplement l'accompagnateur idéal du pianiste Kenny Barron, mais, comme le contrebassiste Dave Holland, un soliste flanqué de deux autres solistes, sans que le trio cesse, une seule seconde, d'être une unité organique.

Quant à la liberté rythmique, Humair la connaît bien. Elle est le fruit d'années de travail contraignant. Elle implique la maîtrise souveraine du geste qui rend actualisable tout ce que l'on veut faire. Cette liberté apparaît dans le jeu autant quand elle opte pour la rigueur que quand elle va vers la fantaisie. Elle est le fruit d'une conquête qui, elle-même, permet ces choix.

L. M.

● Enja 4092. Distribution OMD.

Lester Bowie : « I Only Have Eyes for You »



JEAN-PIERRE LELOIR

Revenir à La Nouvelle-Orléans et ne pas rabâcher, ou dénaturer par imitation servile ce qui fut explosion et jeunesse d'une musique, telle est la gageure accomplie en 1977 par Carla Bley avec son troublant *Sing Me Softly of the Blues*. Tel est le pari tenu et gagné — avec quel brio — par le Dirty Dozen Brass Band dans *My Feet Can't Fail Me Now*. Lester Bowie s'est jeté à lui-même semblable défi. Il en sort grandi.

Il n'obtiendra sans doute pas l'accord sans réserves de beaucoup de ses confrères, qui depuis longtemps l'estiment et qui attendent de lui des œuvres à la fois réussies et difficiles. Mais le jazz ne s'adresse pas qu'à eux, n'est pas fait que pour eux. Tout un public sensible à ce qui incite à la danse devient heureux dès que s'éveille le rythme souple de *Coming Back Jamaica*. Cette paisible rumeur-là, reviviscence de *When the Saints*, délicieusement pâlie sous les teintes du reggae, rencontre la sympathie.

Une chose ne trompe pas. Lorsque est diffusé *Coming Back*, à l'intention des jazzophiles, sur les antennes des radios, le téléphone sonne, ou un courrier suit. L'auditoire est immédiatement touché. Il demande la référence précise du disque. Le lecteur la trouvera ici.

LUCIEN MALSON.

● ECM. Compact 82 5902-2 ; Vinyle 82 5902-1. Distribution Phonogram.

Rock

« Cut the Crap », des Clash

Après deux ans d'absence (d'errance ?), les Clash reprennent du service pour mener à bien et le mors aux dents leur combat rock. A charge pour eux de retrouver une cause qui semble, ces jours-ci, perdue pour les rebelles. Car, pour ce qu'on en sait, c'est bien là que se situe la problématique de ces territoires de la chose rock. Il y a de la rage dans le nouvel album, de la rage sur toutes les plages. Peut-être trop, jusqu'à tourner au rabâchage. Et l'on ne sait plus si elle a le ton de l'époque ou celui d'une obsession à vouloir remettre du gaz dans l'air : Joe Strummer nostalgique de la punkitude, comme ses textes l'indiquent. Brisant au printemps dernier le silence d'une retraite mal assumée, on avait vu les Clash en Angleterre descendre dans la rue pour jouer acoustique.

Ici, ils reviennent à la charge, dépositaires d'un rock qui descend sur le pavé, en écrivant sur la pochette intérieure : « *Tout changement social radical commence dans la rue.* » Pied de nez ultime, ils étaient allés jusqu'à faire la manche devant la queue d'un concert de The Alarm (des sous-produits de leur veine). Le geste avait du piquant, de la beauté et un cynisme bien dans la manière de leur combat précité. Mais partant, comment aussi ne pas penser que, perdu dans ses doutes et son mal de créer, Joe Strummer fait feu de tout bois pour attiser l'énergie des débuts ?

Ainsi cet album, passé et repassé au mixage, dont la sortie a été repoussée pendant six mois. Douze morceaux au total, chargés à loisir et salis à plaisir. Un rock chahuteur aux mélodies cassées, aux interventions anarchiques. Le chant braillard, nerveux. Les guitares galvanisées, vindicatives. Parfois entre deux eaux, cherchant l'aventure et trouvant des culs-de-sac mais réussissant pourtant à l'arraché des collages contre nature. Nostalgiques, nous le sommes aussi : on aurait voulu voir les Clash conquérants, foudroyants, truffés de manifestes comme en 1980 *(London Calling)*.

Les intentions sont pures, le disque est dur mais ils semblent hésitants, complexés par leur passé. Un groupe de rock, néanmoins, urgent et plein de morgue, unique dans sa manière flambeuse et risque-tout, et qui vaut la peine qu'on s'y accroche, même si « Cut the Crap » n'est pas, et ne saurait être, un slogan pour 1985.

ALAIN WAIS.

● CBS, 26601.

Le spot français fait tilt à New-York

Le film publicitaire français a vampé New-York. La salle du prestigieux Musée d'art moderne de la ville, le MOMA, où ont été présentés, les 12 et 14 novembre, soixante-sept films sélectionnés pour porter les couleurs de la production française de 1908 à 1985 (*le Monde* daté 10-11 novembre), n'a pas désempli. Chacune des six séances a accueilli plus de cinq cents personnes.

A l'applaudimètre, ce sont les scénarios avec gags, effets spéciaux et références au film noir ou au western qui sont bons premiers, à égalité avec les films fleurant bon la France des villages et des quais de la Seine, devant les films où l'esthétique le dispute à un érotisme discret. Ainsi, les acteurs des années 20 ou King Kong escaladant la façade d'un grand magasin parisien emportent davantage l'adhésion du public new-yorkais que les jambes fuselées d'une jeune française, même si ses bas nylon la font chanter et danser...

New-York ne tarit pourtant pas d'éloges sur l'ensemble de la sélection, qui dure cinquante-deux minutes. Le film français de publicité est *nice* : à la fois beau, tonique et plein d'humour. Mais toujours étonnant. Le parti pris de montrer et de raconter, de jouer sur une image plutôt que d'insister lourdement sur le seul produit déconcerte visiblement le public. Comme le déconcerte l'absence de publicités comparatives, qui constituent 10 % du marché du film publicitaire américain. Car ici le message publicitaire, cinématographique ou télévisuel, n'a qu'un seul but : faire vendre. La *french touch*, plus discrète et plus allusive, est-elle vraiment efficace et rentable ? Agences et annonceurs d'outre-Atlantique en doutent encore, mais la rétrospective new-yorkaise en a ébranlé plus d'un. Le choc de la différence est finalement plutôt agréable. Et donne des idées.

Couverte par CBS, CNN, Channel 5 et de nombreux journaux professionnels et radios, cette présentation est due à l'entêtement d'une dizaine de membres de la Régie française de publicité, du Centre national de la cinématographie, du ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur, et du jeune syndicat des producteurs de films publicitaires, qui, dès mars 1985, ont imaginé et monté l'opération avec le département cinéma du MOMA. Durant six mois, des films ont été vus, choisis ou écartés. La REP a « pêché » les « réclames » des années antérieures à 1950 dans des archives, les directeurs artistiques des agences ont sélectionné les *spots* de la décenie 1970-1980, et les producteurs ceux des dernières années. Le MOMA en a écarté certains et réclamé d'autres.

L'opération sera reconduite en 1986 à New-York mais aussi à Los Angeles, voire à Chicago. D'ici là, le Festival de Cannes au printemps 1986 devrait permettre d'autres échanges franco-américains. Reste à signer des contrats. Les agences et les annonceurs américains auront-il davantage envie de travailler avec des producteurs et des réalisateurs français ?. Outre la créativité qu'ils ont montrée, les producteurs ont plusieurs cartes en main : leurs films coûtent de 20 % à 30 % moins cher que ceux de leurs homologues américains, et leur catalogue de réalisateurs est riche de noms célèbres.

YVES-MARIE LABÉ.

هكذا من الأصل

échecs

N° 1152

Comme un poisson dans l'eau

(Tournoi de Taxco, 1985)

Blancs : M. Tal
Noirs : M. Sisniega

Défense sicilienne.

1. é4	ç5	14. Fxd8	Cxd8 (é)
2. Cf3	d6	15. Cç5	f5
3. d4	çxd4	16. Td6!) (f)	Rf7
4. Cxd4	Cf6	17. Th-d1	Ré7
5. Cç3	Cç6	18. Fd7! (g)	Tf7 (h)
6. Fg5	é6	19. Cxé6!! (i)	Fxd7 (j)
7. Dd2	Fé7	20. Cç7! (k)	Fxa4 (l)
8. 0-0-0	0-0	21. Cxa8	Cé6
9. Cb3 (a)	a5 (b)	22. Cb6	Fé8
10. a4	d5	23. Td5 (m)	Fç6
11. Fb5! (ç)	Cxé4 (d)	24. Txa5	Rf6
12. Cxé4	dxé4	25. Cd5	Rg6
13. Dxd8	Fxd8	26. Cé3! (n)	abandon.

Partie n° 1 151 *bis*
(Tournoi des candidats, Trophée GMF - FNAC, Montpellier, 1985)
Blancs : M. Tal
Noirs : V. Kortchnoï
Même début.

11. Fb5	dxé4	18. g3	b6 (q)
12. Dxd8	Fxd8	19. Cxf5!! (r)	éxf5
13. Th-é1 (o)	Ca7	20. Fd5 (s)	Fé6 (t)
14. Fç4	h6	21. Fxa8	Txa8
15. Fxf6	gxf6 (p)	22. Cd4	Fd5 (u)
16. Cxé4	f5	23. Té7	Tç8
17. Cd6	Fç7	24. Cd5 (v)	abandon. (w)

NOTES

a) Dans cette vieille variante Richter-Rauzer, les Blancs ont ici le choix entre 9. Cb3 et 9. f4. Rappelons la jolie partie du tournoi de Bielle, 1985 entre Sax et Van der Wiel : 9. f4, h6 ; 10. Fh4, é5 ; 11. Cf5, Fxf5 ; 12. éxf5, éxf4 ; 13. Rb1, d5 ; 14. Dxf4, d4 ; 15. Fxf6, Fxf6 ; 16. Cé4, Fé5 ; 17. Df3, Tç8 ; 18. Fç4, Ca5 ; 19. Fd3, Cç4 ; 20. f6, g6 ; 21. h4, Db6 ; 22. Fxç4, Txç4 ; 23. h5, d3 ; 24. ç3, Txé4 ; 25. Dxé4, Fxç3 ; 26. abandon.

b) Ou 9..., Db6 ; 10. f3, Td8 ; 11. Fé3, Dç7 ou encore 9..., h6 ; 10. Fxf6, Fxf6 ; 11. Dxd6, Fxç3 ; 12. bxç3, Dh4 ; 13. g3, Df6 ; 14. Dç5, é5 ; 15. Fç4!

ç) On jouait jusque là 11. éxd5 (si 11. Fxf6, Fxf6 ; 12. éxd5, Cb4!), Cxd5 ; 12. Fxé7, Cçxé7 ; 13. Cb5, Fd7 ; 14. Fé2, Cf5 (37ᵉ du match Karpov-Kasparov). Tal reprend une idée de A. Vitolinsch.

d) A l'analyse *post mortem*, on recommanda 11..., Fb4 ou 11..., Cb4.

é) Et non 14..., Txd8? ; 15. Fxç6.

f) Le sacrifice du pion é4 a donné aux Blancs un jeu actif. Tal accentue la pression sans suivre jusqu'au bout Vitolinsch qui prévoyait 16. Cd7, Fxd7 ; 17. Txd7, Tf7 ; 18. Th-d1, Txd7 ; 19. Txd7, Tb8 ; 20. Rd2.

g) Comment maintenir la tension? Si 18. Tb6, é5 et 19..., Tf6 ; si 18. Cd7, Fxd7 ; 19. Txd7+, Rf6.

h) 18..., Fxd7 ; 19. Txd7+ (et non 19. Cxd7, Cf7 ; 20. Tb6, Tf-ç8 ; 21. Txb7, Cd6 ; 22. Tb6, Cç4 nulle), Rf6 ; 20. Tç7, Tf7 ; 21. Cd7+, Rg5 ou 20. Cxb7, Cxb7 ; 21. Txb7, était cependant préférable pour les Noirs.

i) *Les Noirs s'attendaient à 19. Fé8,* Tf8! mais maintenant Tal est entré dans sa combinaison.

j) Si 19..., Cxé6 ; 20. Txé6+, Rd8 (et non 20..., Rf8 ; 21. Té8 mat) ; 21. Fé8+!

k) Comme un poisson dans l'eau, avec la double menace 21. Txd7+ et 21. Cxa8.

l) Il n'y a plus de défense ; si 20..., Tç8 ; 21. Txd7+, Rf6 ; 22. Cé8+.

m) Menaçant 24. Cç8+ et 25. Cd6.

n) Menaçant 27. Td6.

o) Probablement plus fort que 13. Fxf6, Fxf6 ; 14. Cxé4.

p) Après 15..., Fxf6 ; 16. Cxé4, b6 ; 16. Cxf6+, gxf6 ; 18. Td6, Tb8 ; 19. Té-d1 les Noirs ont une position peu agréable.

q) 18..., Td8 était nécessaire.

r) A nouveau comme un poisson dans l'eau, Tal trouve une nouvelle combinaison.

s) Et, comme contre Sisniega, s'en prend à la Ta8.

t) 20..., Tb8 ne va pas à cause de 21. Té7. L'affaire est toute simple.

u) Si 22..., Té8 ; 23. Cxé6, Fxé6 ; 24. Td7, Fb8 ; 25. Tb7.

v) Une exécution.

w) Si 24..., Cxb5 ; 25. Txd5!, Cd6 (ou 25..., Ca7 ; 26. Td-d7) ; 26. Txç7, Txç7, 27. Txd6 et la finale est facilement gagnée pour les Blancs.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1151

V. Bron, 1947

(Blancs : Ra2, Tb4, Fa3, Cf4.
Noirs : Rç5, Df5, Pé6, g7.)

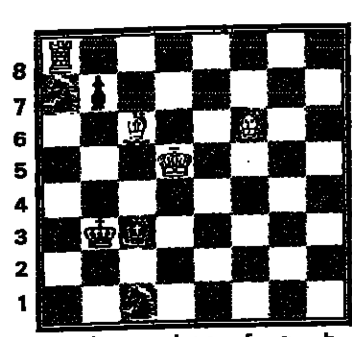
1. Cg6!! une clef difficile à trouver, Dd5 ; 2. Ra1!, é5 (à noter que la D noire n'a plus de cases de sécurité) ; 3. Cé7!, Dé6 ; 4. Rb1! (immobilisant le R, la D et le pion é5 noirs), g6 ; 5. Ra1!, g5 ; 6. Rb2, g4 ; 7. Rç3!, (menaçant mat), Da2 ; 8. Tb3+, Dxa3 ; 9. Txa3 et les Blancs gagnent.

Une élégante fin de partie (une clef très fine, une manœuvre de zeitnot raffinée immobilisant les pièces noires à l'exception des pions noirs et une subtile démarche du R Blanc qui crée le réseau de mat.

Il faut également admirer le cinquième coup des Blancs (5. Ra1!!) ; par exemple, si 5. Rb2?, g5! ; 6. Rb1, g4 ; 7. Rb2, Dh6! et la T ne pouvant aller en h4, la nulle est inévitable.

ÉTUDE

J. FRITZ
(1954)



BLANCS (4) : Rd5, Ta8, Fç6 et f6.
NOIRS (5) : Rb3, Fç3, Ca7 et ç1, Pb7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1150

L'impasse escamotée

Si vous jouez ce contrat sans réfléchir suffisamment vous allez le chuter en essayant une impasse qui échouera. Or l'Américaine Linda Danas l'a réussi grâce à une technique bien au point.

Nord : ♠ V 8 ♡ A V 10 6 3 2 ◊ V 5 2 ♣ 10 3
Ouest : ♠ --- ♡ D 9 8 5 ◊ D 6 4 3 ♣ R 7 6 4 2
Est : ♠ A 7 4 3 ♡ 7 4 ◊ 9 8 7 ♣ A V 8 5
Sud : ♠ R D 10 9 6 5 2 ♡ R ◊ A R 10 ♣ D 9

Ann. : N. donn. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	2 ♡	passe	2 ♠
passe	3 ♡	passe	4 ♠

Ouest a entamé le 4 de Trèfle pour l'As d'Est qui a contre-attaqué le 3 de Pique pour le 2 de Sud, le 2 de Trèfle d'Ouest et le 8 de Pique du mort. *Comment Linda Danas, en Sud, a-t-elle gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Comment éviter l'impasse de la Dame de Carreau alors que l'As de Cœur pourrait procurer une défausse si l'on avait les communications nécessaires ?

Linda Danas a trouvé la solution : convaincue que Ouest avait le Roi de Trèfle (sinon Est aurait pris l'entame avec le Roi de Trèfle), *elle lui a rendu la main à Trèfle* après avoir tiré le Roi de Cœur. La joueuse qui était en Ouest a pris la Dame de Trèfle avec le Roi, mais, comme elle n'avait plus d'atout, elle n'avait plus le choix qu'entre Cœur (pour l'As du mort), Carreau (pour le 10 de Sud) ou Trèfle (pour la coupe avec le 8 de Pique du mort et la défausse du 10 de Carreau)...

Remarque : si la déclarante croit pouvoir rejouer atout pour faire tomber l'As de Pique et squeezer ensuite Ouest à Cœur et Carreau, elle chutera si la défense, après avoir fait l'As de Pique, tire le Roi de Trèfle et détruit la communication à Cœur en contre-attaquant Cœur...

Les champions du monde

La Bermuda Bowl, le championnat du monde par zones, qui s'est déroulé à Sao-Paulo au Brésil, s'est terminé sur la victoire des Américains Pender, Ross, Martel, Stansby, Hamman et Wolff, sur les champions d'Europe autrichiens. Les Français, qui n'avaient terminé que troisièmes du championnat d'Europe, n'ont pu participer à cette épreuve, mais ils se consoleront un peu en se rappelant que l'équipe américaine victorieuse est à peu près la même que celle qu'ils avaient battue il y a trois ans dans la finale de la Coupe Rosenblum, le championnat du monde open.

Voici l'une des plus fameuses donnes de cette finale.

Nord : ♠ A R 7 6 ♡ A 8 ◊ R 7 4 3 ♣ A 5 2
Ouest : ♠ 10 5 ♡ R D V 9 7 ◊ 8 ♣ R V 10 8 6
Est : ♠ D 8 4 3 2 ♡ 10 6 5 4 2 ◊ 9 2 ♣ D
Sud : ♠ V 9 ♡ 3 ◊ A D V 10 6 5 ♣ 9 7 4 3

Ann. : E. donn. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Pilon	Ross	Faigenb.	Pender
—	—	passe	passe
1 ♡	contre	3 ♡	5 ◊
passe	6 ◊	passe	passe

Pilon en Ouest ayant fait l'entame évidente du Roi de Cœur, *comment fallait-il jouer* ce PETIT CHELEM A CARREAU quand on ne voit pas les mains adverses ?

Note sur les enchères

Le soutien à saut à « 3 Cœurs » sur le contre d'appel montrait une main faible en points d'honneurs, mais avec une bonne distribution.

A l'autre table les annonces avaient été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Martel	Soulet	Stanby	Lebel
—	—	passe	3 ◊
passe	3 ♡	passe	3 SA
passe	4 ♣	passe	4 ◊
passe	4 ♠	passe	5 ♣
passe	5 ◊	passe	passe...

Le changement de couleur à « 3 Cœurs » était forcing et il avait pour but de tâter le terrain pour un chelem éventuel puis Nord-Sud s'étaient sagement arrêtés à « 5 Carreaux » un contrat dont la réussite ne présentait aucune difficulté.

Courrier des lecteurs

L'avantage du Texas
(n° 1137)

« *Je ne vois pas,* écrit Bismut, *pourquoi vous précisez que les atouts sont 3-0...* »

Pour éviter au lecteur une perte de temps ! Quand il essaiera au début de résoudre le problème en cachant les mains adverses, il est bon d'exclure d'emblée un jeu de réduction d'atout impossible (le mort ne pouvant se raccourcir trois fois). C'est conforme à la vieille formule : « Ce qui va sans dire va beaucoup mieux en le disant. »

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 229

Loin du bruit et de la fureur

XIVᵉ Championnat du monde francophone. Palais 10 du Heysel, Bruxelles, 3 novembre 1985. 4ᵉ manche du paires.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EEISKRF			
2	E+XERROT	KEFIRS	H 4	56
3	CSIIVED	EXTRORSE (a)	9 B	79
4	AAWOORL	DECISIVE (b)	B 8	90
5	ORW+EFSP	KOALA	4 H	28
6	-AANLTUD	PROSE	J 6	33
7	AT+NVEIM	ONDULA	8 J	27
8	OCETTAS	VITAMINE	13 A	76
9	LLEUUGM	COTATES	12 H	81
10	LU+RTYIZ	MEUGLE	15 A	30
11	LUZ+EAUN	YTTRIA (c)	D 8	50
12	AN+AAP?E	ULULEZ	N 5	37
13	REEUIBQ	APANA(G)ES	14 G	69
14	BIQR+AOU	EUE	15 H	37
15	O+HLSEOG	RABIQUE (d)	5 B	32
16	HO+HFSNM	GLOSE	M 1	29
17	HM+WDBJI	FOHNS	O 1	39
18	BDIJHM+N	WU	M 7	42
19	BDIJHM+E?	NAJA	K 11	22
20	BH+EINT	MEDI(A)	A 1	37
21	BINT	HE	10 F	28
		TIN	6 A	18
			Total	940

Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 96, bd Péreire, 75017 Paris.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (P.L.I.) de l'année.

Vous savez déjà que Michel Duguet a retrouvé son titre de champion du monde francophone au Heysel de Bruxelles, là où naguère des hooligans s'étaient déchainés lors d'un match de football. Un peu moins concentré qu'à l'habitude, notre collaborateur a perdu 13 points en cinq manches (soit un coup de 9 points et quatre de 1), devançant néanmoins Claude Del de 17 points et Patrick Vigroux de 24. Benjamin Hannuna, bien que présent à Bruxelles, n'a pas défendu son titre, se contentant d'empocher le paires, associé à Michel Duguet.

Vous ne savez peut-être pas que le Québécois Mario Buteau et les Belges Eddy Clauwaert et Thierry Mues, premiers « non-Français », sont respectivement 8ᵉ, 9ᵉ et 10ᵉ ; que la révélation du tournoi est un Zaïrois grand teint, Botoko, 14ᵉ avec 97 % ; que les Sénégalais, nouveaux venus dans la compétition, ont été moins brillants : Amadou Noir est 88ᵉ et Amadou Sylla est 101ᵉ ; que la première femme est la jeune Suissesse Véronique Keim, 37ᵉ, devant la Franco-Irlandaise Kay Momal, 51ᵉ ; et surtout que le plus grand exploit a été accompli par la Fédération belge, qui a réussi à faire jouer en même temps les 472 joueurs de l'Open dans des conditions impeccables.

(a) dont l'anthère est ouverte vers l'extérieur. (b) ECRIVIS, E 6, 78. (c) oxyde d'yttrium naturel. Curieusement, le paires du championnat du monde 1975 a été gagné grâce à ce même mot joué en solo par Maurice et Myriam Vangysel. (d) REBIQUE sec, implacable.
1. Nguyen-Lajoie (Qué.) 930.
2. Duguet-Hannuna (F) 926.
3. Paule Chevreau-Mues (B) 925.

Résultats finaux

1. Duguet (F.) ; 2. Del (F.) ; 3. Vigroux (F.) ; 4. Bescond (F.) ; 5. Bloch (F.) ; 6. Delol (F.) ; 7. Amet (F.) ; 8. Buteau (Qué.) ; 9. Clauwaert (Bel.) ; 10. Mues (Bel.) ; 11. Viseux (F.) ; 12. Lorentz (F.) ; 13. Clerc (F.) ; 14. Botoko (Zaïre) ; 15. Levart (F.) ; 16. Dives (B.) ; 17. Pouyanne (F.) ; 18. Raineri (F.) ; 19 Pluven (F.) ; 20. Maere (B.).

Championnats par paires

1. Duguet-Hannuna (F.) ; 2. Lorenzo-Del (F.) ; 3. Bellosta-Caro (F.) ; 4. Ome-Duguet (F.) ; 5. Amet-Lamour (F.).

MICHEL CHARLEMAGNE.

MOTS CROISÉS

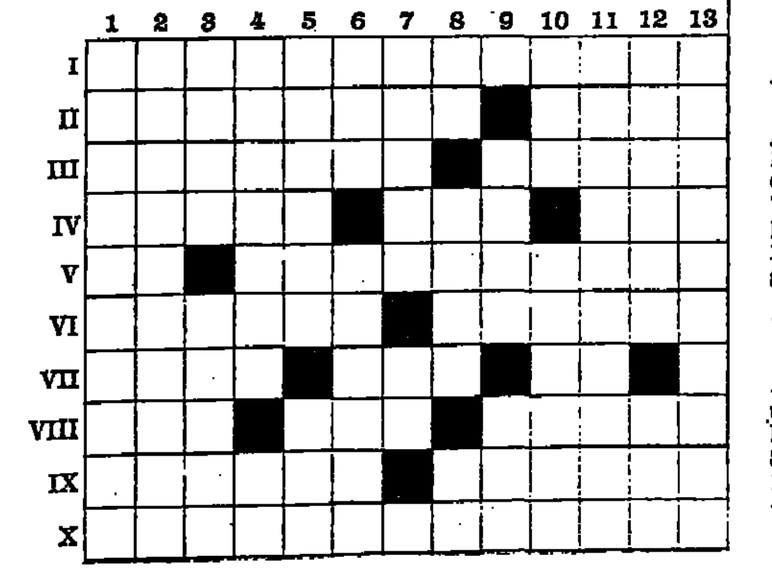
N° 381

Horizontalement

I. L'un voudrait bien doubler son préfixe, l'autre non. – II. Ne laisse rien au hasard. Permet de passer de la pensée à l'être. – III. Très recherchés. Changeant. – IV. Propos au couteau, c'est toujours blessant. Voyelles. Fleuve. – V. Symbole. Ils font tout ce qu'il faut pour être dans le coup. – VI. Repasse au cible. C'est l'ivresse ! – VII. Espère aller droit au but mais s'y prend à l'envers. Quand on touche le fond. Conjonction. – VIII. Permet un passage. On en vient. Bon pour le rugby. – IX. Possessif. Après la reproduction. – X. Firent battre les cœurs.

Verticalement

1. Sa vie dépend des actes plutôt que de l'action. – 2. Lâcherais des bordées d'injures. – 3. Il a toujours faim. On les a dans le collimateur. – 4. Montrait sa fierté. Théâtre. – 5. Ils n'ont pas souvent un grand troupeau. Grand machin. – 6. Il est loin d'être toujours blanc. Tout en creux et en bosses. – 7. Il peut être bon. Pronom. – 8. Préposition. On l'a à l'œil. Note inversée. – 9. Si on en a beaucoup, on est un personnage. Si on en a beaucoup, on est riche. – 10. Nie de façon désordonnée. Prendre certaines mesures. – 11. Cause des rougeurs. – 12. Elles nous valent, dit-on. Cause de rougeur. – 13. Pour vous mener en bateau, sans doute.



SOLUTION DU N° 380

Horizontalement

I. Néo-zélandais. – II. Elme. Assigna. – III. Géant. Sureau. – IV. Omn. Idole. NF. – V. Ce. Aton. Cric. – VI. Inopérant. Mo. – VII. Atropine. Sen. – VIII. Tass. Etude. – IX. Ei. Tan. Filou. – X. Urbains. Olei. – XI. Restreignent.

Verticalement

1. Négociateur. – 2. Élémentaire. – 3. Oman. Ors. Bs. – 4. Zen. Apostat. – 5. Titep. Air. – 6. La. Dorienne. – 7. Assonant. Si. – 8. Nsul. Neuf. – 9. Direct. Dion. – 10. Agé. Selle. – 11. Inanimé. Œn. – 12. Sauf-conduit.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 381

Horizontalement

1. BCEIILMS. – 2. ABELRS (+ 4). – 3. ACEITU. – 4. EEPQRSU. – 5. AEGLNSU (+ 4). – 6. CEFFIIOZ (+ 1). – 7. ABEEILL (+ 1). – 8. CEEENSS (+ 1). – 9. ADENOPS. – 10. AEEGILNS (+ 4). – 11. ENRRSUY. – 12. ACEERR (+ 2). – 13. CENOSS. – 14. AEIRSU (+ 2). – 15. AEIRSSTT (+ 7). – 16. EIORSTTU (+ 1). – 17. EEEGNORS.

Verticalement

18. AEIKLMN. – 19. ACEENRT (+ 2). – 20. ACERSSU (+ 6). – 21. BEEIOSS (+ 1). – 22. AEIILNT (+ 2). – 23. EEIMRT (+ 4). – 24. BCEEEFIN. – 25. AINORS (+ 2). – 26. EFGILS (+ 1). – 27. BDEEORSU (+ 1). – 28. AGLNOSS. – 29. AQSSUW. – 30. ABEIMRU. – 31. DEENRUV (+ 1). – 32. EEIIMSX.

Solution du n° 380

Horizontalement

1. ÉPONGER. – 2. LUMIÈRE (MEULIER). – 3. FORCES. – 4. NÉGRILLE. – 5. SALADE. – 6. URÈTRE. – 7. RÉGALADE. – 8 TIENNES (INTENSE, SENTINE). – 9. NITRURE. – 10. XANTHOME, tumour bénigne. – 11. GUEULANT. – 12. ÉPELÉES. – 13. SAKIEH, noria égyptienne. – 14. URSIDES (DISEURS, RÉSIDUS). – 15. ABLETTE (BATELET). – 16. ÉCORCER. – 17. ARRÊTER (TERRERA). – 18. PESEUSE. – 19. TESTEUR (SURETTE, TRUSTÉE).

Verticalement

20. ÉLOQUENT. – 21. RESUCÉE (CREUSÉE, RÉCUSÉE). – 22. OMELETTE. – 23. GALOPS. – 24. COKERIE. – 25. GÉNÉREUX. – 26. ENRAGÉE. – 27. NÉNUPHAR. – 28. HULULANT. – 29. TOLÉRER. – 30. SOLDAT (DALOTS). – 31. MAESTROS. – 32. DENSITÉ (DÉTEINS, DÉTIENS, DIÈSENT, DESTINE, ÉTENDIS). – 33. RÉCIDIVE. – 34. USINÉES. – 35. MESURER (RÉSUMER).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Les sucrés de Moctezuma

Telle une drogue douce, le chocolat européen.

LA presse vient de faire écho (oh! timidement) à une déclaration du professeur Michel Hautecouverture reprochant aux Français de consommer *« six fois trop de sucre »*. Ce n'est pas nouveau. Déjà, au temps de *L'assassin est à votre table* (1969), je citais le docteur Carton qualifiant le sucre raffiné d'*« aliment mort »*, le docteur Banting (qui découvrit l'insuline) le considérant comme *« un aliment dangereux »* et Lelord Kordel, enfin, le traitant d'*« infect produit »*.

Drogue douce à laquelle on s'habitue « doucement », drogue aux dégâts terribles, mais à la consommation invisible et qui, je cite encore le professeur Hautecouverture, *« tue implacablement dans le silence ouaté d'une nourriture frelatée »*.

Les restaurateurs y ont aussi leur responsabilité, accumulant les tentations sur le chariot des desserts tous plus jolis à voir et tous plus sucrés bien sûr !

Même lorsqu'ils indiquent, pudiquement : « chocolat amer ». Car le chocolat amer est évidemment sucré, plus ou moins selon les fabricants :

– *Bittra de Suchard contient 55 % minimum de cacao ;*

– *Prestige noir de Poulain, 56 % ;*

– *Prestige amer de Weiss, 62 %,*

et Christian Constant (26, rue du Bac, 75007 Paris. Tél. : 42-96-53-53), qui fit un moment une « couverture » (ainsi appelle-t-on le chocolat pour pâtisseries) à 0 % de sucre, dut y renoncer, submergé par les grimaces de ses clients. Du moins vend-il des plaquettes d'un remarquable chocolat artisanal (fèves d'Indonésie, Venezuela et Trinidad), son Bitter Plus.

Aussi bien le cacao n'a été sucré que par les Européens. Moctezuma le respectait mieux, qui le voulait au naturel ou rendu plus fort encore par adjonction d'épices, herbes et aromates. D'où naquit cette sauce indienne, le *« molle poblano »* (de Puebla), qui accommode là-bas la dinde. Maurice Bernachon, le merveilleux chocolatier de Lyon (42, cours Franklin-Roosevelt. Tél.74-52-20-92), vient de publier, chez Flammarion, *la Passion du chocolat*. Il y donne une recette de pintadeau au cacao que l'on voudrait trouver sur nos cartes restauratrices.

L'aigre-doux (qui revient à la mode ici et là), l'aigre-doux du Moyen Age était une association sel-sucre certes, mais du sucre naturel, celui des fruits, du canard à la bigarade (quasi introuvables aujourd'hui, ces merveilleuses oranges amères) au lièvre aux pruneaux.

Et si ces plats reparaissaient aux cartes, peut-être éviteraient-ils de chercher « du sucré » ailleurs ? Le sucre, qui en 1900 représentait 5 kg de l'alimentation annuelle du Français, est passé en 1985 à 35 kg ! Au moins, car d'autres statistiques annoncent 40 kg.

On savait déjà qu'il ne faut pas abuser du sel (combien de gens je vois au restaurant saler le plat apporté sans même l'avoir goûté ?). Après cela, comment vous reparler du gentil *Sucre et sel ?* Il s'agit d'une minuscule boutique, où, aux déjeuners, deux jeunes personnes préparent dans une cuisine mouchoir de poche quelques entrées et plats du jour (des pâtisseries aussi, hélas ! qui tentent les habitués du midi ou du thé !). A la bonne franquette, les additions ne volent pas plus haut que 60-80 F, et c'est bien meilleur – et moins sucré ! – que la néfaste food ! *Sucre et sel*, 30, rue Salneuve, dans le dix-septième. Tél. : 42-27-77-47, fermé le soir et samedi midi.

LA REYNIÈRE.

Vins de mode

Nouveaux, les beaujolais et autres primeurs sont-ils bien francs ?

ET si les vins nouveaux tournaient au vinaigre ? Si, brutalement, la mode changeait ? Si, lassés de surenchères, allergiques à l'agro-alimentaire, soucieux de qualité, nos contemporains décidaient d'un coup de dire non au « beaujolais nouveau » et avec lui à tous les vins primeurs d'Alsace, de Touraine ou les côtes-du-rhône qui, par vagues, déferlent sur notre horizon de novembre ? Le propos, bien sûr, est aujourd'hui quelque peu hérétique. On célèbre religieusement la messe des primeurs. Et l'on sait ce qu'il advient à ceux par qui le scandale arrive. Pourtant, les premiers signes sont là, annonciateurs, dirait-on, d'une nouvelle époque où le beaujolais nouveau et ses copies régionales pourraient retrouver la place qui, de droit, leur revient : *celle de vins qui doivent être directement tirés des cuves, et bus au pied de celles-ci.*



CARRIERE/RUSH

Pour l'heure, apparemment, tout va bien, ou presque. La règle est respectée qui veut que le produit soit « frais », « fruité » et « gouleyant ». Et surtout meilleur que l'année précédente. Le mécanisme de l'horlogerie a comme d'habitude bien fonctionné qui a débloqué, le jeudi 21 novembre à 0 heure, les centaines de milliers d'hectolitres en attente. Une nouvelle fois, l'entreprise à grand spectacle fonctionne qui voit la planète entière battre au rythme de Villefranche-sur-Saône.

Les chiffres de 1985 donnent, une fois de plus, la mesure de cet extraordinaire phénomène. Plus de 500 000 hectolitres commercialisés en « beaujolais nouveau », en France, bien sûr, mais aussi et surtout en Suisse, aux Etats-Unis, en Europe du Nord et au Japon. Une fantastique opération publicitaire, a-t-on l'habitude de dire, la plus belle de tous les temps. Sans doute. D'autant plus étrange que la paternité en revient à un petit groupe de vignerons qui ont à cette occasion découvert sans aide les secrets des publicistes. Des vignerons en phase avec leur époque surtout, commercialisant un remède pour les citadins de cette fin de siècle, angoissés à l'idée de s'enfoncer dans la nuit de l'hiver sans prendre une dernière bouffée de nature, un dernier bol d'automne. Et il y a quelque chose de touchant, au fond, à voir ces grappes d'hommes et de femmes consommer sur commande et à l'heure dite un produit qu'ils connaissent mal (1).

Tout cela, donc, est fragile. 1985 en témoigne. Il a d'abord suffi que l'on exagère en 1984 (en pratiquant des prix sans rapport avec la petite qualité du millésime) puis qu'on modifie les habitudes (en retardant de huit jours la date du déblocage des stocks) pour que la machine menace de s'enrayer. Le négoce n'a pas oublié qu'il lui a fallu, l'an dernier, compter avec d'importants stocks d'invendus en France et à l'étranger. Aussi a-t-il refusé, cette année, et en dépit de la qualité du millésime, une part notable de ce qui lui était proposé par les vignerons.

Le système a aussi d'autres effets pervers avec lesquels il faudra à l'avenir compter. La concurrence des autres primeurs d'abord. L'emballement du phénomène ensuite, qui voit les consommateurs s'entre-déchirer pendant quelques jours pour le breuvage-miracle, avant, brutalement, de le délaisser, voire de le mépriser. *« C'est très net*, confie Jean-Christophe Estève, caviste au 10, rue de la Cerisaie à Paris. *Il y a peu, on vendait du beaujolais nouveau jusqu'à la Noël. Maintenant, en quinze jours, c'est fini. »*

Une vraie menace. En tiendra-t-on compte ? Osera-t-on aussi un jour parler sans fard de la qualité du vin proposé ? *« Je suis effaré et scandalisé*, commente Jean-Christophe Estève. *Cette année, j'ai dû faire trente-deux dégustations pour ne sélectionner en définitive que deux vins. Tout est beaucoup trop chaptalisé. Autrefois, le beaujolais nouveau c'était du jus de raisin avec un peu d'alcool. Aujourd'hui on ne peut même plus en boire une bouteille à deux sans risquer la migraine. »*

JEAN-YVES NAU.

(1) Plusieurs sondages récents avaient établi que les Français connaissaient mal leurs vins. Un sondage IFRES, réalisé pour l'Institut national des appellations d'origine, le confirme. Seules 9 personnes interrogées sur 100 citent « spontanément » le beaujolais parmi les vins d'appellation d'origine.

● **A lire : *le Grand Livre du beaujolais*, de MM. Guy Jacquemont et Paul Méreaud, présenté par Paul Bocuse (Editions du Chêne). Un voyage en terre beaujolaise. Superbes illustrations.**

Les Tables de la Semaine

La route va trop vite, musardons ! Paris-Moulins ? Arrêtons-nous ici et là. Sans oublier les grandes adresses, les haltes de Barbizon, les Bézards, Magny-Cours ou Pouilly-sur-Loire, découvrons...

La Glandelière à Bagneaux-sur-Loing

Passé Nemours (où l'Ecu de France ne démérite point) et 6 kilomètres plus loin, cette petite auberge entourée de verdure et de cuisine toute simple. Une andouillette digne de l'AAAAA. De nombreux menus de 60 F à 130 F et la carte. Fermé lundi soir, mardi, jeudi soir.

● **La Glandelière, à Bagneaux-sur-Loing. Tél. : 64-28-10-20.**

Le Cerf à Briare

Maison familiale (quelques chambres) et surtout une très honnête cuisine, des spécialités traditionnelles régionales accompagnées des meilleurs vins de Loire, bien choisis. A la carte, comptez 125 F/160 F. Fermé mercredi et fêtes de fin d'année.

● **Le Cerf, 22, bd Buyser. Tél. : 54-37-00-80.**

L'Hôtel de Paris à Moulins

Ainsi arrivons-nous à cette grande, vieille et illustre maison familiale des Laustriat. François, le petit-fils, qui tient les rênes de la maison, a su raison garder. Sa belle carte (le chef, Pascal Hauffety, et le sommelier, Jacques Blanc, sont de bons adjoints) propose un déjeuner gourmet à 90 F (prix net), des menus de 150 F à 290 F et surtout une carte de plats bourbonnichons exaltante pour le touriste : où trouver aujourd'hui sur les cartes le gigot brayaude, les aiguillettes de canard à la du Chambet, le panaché chaud de la Saint-Cochon, le pâté aux tartouffes (pommes de terre, crème double et lardons) ? Ce qui n'empêche pas un savoureux foie frais de canard à la façon de Bernard Passevent (le prédécesseur de Bouffety, tragiquement disparu) et, en cette saison, le gibier, admirablement traité. Très belle cave. Une halte indispensable sur cette nationale 7.

● **Hôtel de Paris, 21, rue de Paris, à Moulins. Tél. : 70-44-00-58.**

L'Auberge nivernaise à La Celle-sur-Loire

La simple auberge en bordure de nationale. Mais le chef-patron est maître cuisinier et ne mésestime pas le régionalisme, au contraire, des tripes au pouilly au saupiquet nivernais. Menus et carte (200 F environ). Ouvert tous les jours au déjeuner.

● **Auberge nivernaise. Tél. : 86-28-26-23.**

L. R.

MIETTES

● **LOUIS MAX**, le négociant-éleveur de Nuits-Saint-Georges, met en vente une caisse de 12 bouteilles, chacune d'un cru de la Côte-d'Or millésimé, chacune à l'effigie d'un grand chef... enfin, plus où moins grand, et correspondant à une recette dudit. A noter un remarquable gevrey-chambertin 1982 avec lequel Claude Peyrot (*le Vivarois*, 192, avenue Victor-Hugo – tél. : 45-04-04-31) mitonne une queue de bœuf à la purée de céleris qui est un grand plat.

● **PIERRE ROMEYER**, un des grands cuisiniers de Belgique, vient de célébrer ses quarante ans de fourneaux en un dîner où l'on s'est régalé d'un effeuillé de cabillaud (lui, au moins, ne dit pas morue fraîche, ce qui est une faute !) aux huîtres de Colchester, de filets de sole au muscat d'Hoeilaart, d'un consommé de coucou de Malines et d'un perdreau en feuille de vigne avant le soufflé Arlequin. Allez l'en féliciter et vous régaler *Chez Romeyer*, à Hoeilaart (près Bruxelles) – tél. : 657/05-81.

● **LE BISTRO DE PARIS** (67, rue du Val de Mayenne à Laval – tél. : 43-56-98-29) *a séduit un lecteur* de Schaffouse à juste titre. La cuisine de Guy Lemercier est en effet remarquable, l'accueil et le service aimable, les prix honnêtes. Il cite le confort du *Grand Monarque* de Chartres et de *l'Hôtel Alexandra* à Saint-Malo mais critique un restaurant de Fère-en-Tardenois (qui figure chez Gault-Millau mais pas au Bottin Gourmand.)

L. R.

هكذا من الأصل

politique

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU CHEF DE L'ÉTAT

Pour sa quatrième conférence de presse, réunie jeudi après-midi 21 novembre à l'Elysée, M. Mitterrand a choisi de s'exprimer sur un ton paisible, serein et, à l'égard des journalistes, bienveillant. Ces derniers ont en effet été gratifiés dans les réponses du chef de l'Etat de commentaires le plus souvent flatteurs, comme s'il voulait faire oublier la mauvaise humeur – voire l'agressivité – qui avait marqué sa précédente conférence de presse au mois d'avril 1984.

Le chef de l'Etat n'en avait pas moins un regard sélectif lorsqu'il s'agissait de désigner les journalistes autorisés à poser des questions. C'est ainsi que nos confrères de RTL n'ont pu s'exprimer.

Pourtant, l'affaire de la cinquième chaîne de télévision, pour laquelle la CLT, propriétaire de RTL, était candidate, a occupé près de quarante minutes d'une réunion qui a duré une heure cinquante-deux minutes. M. Mitterrand a en effet tenu à justifier dans ses plus petits détails la décision qui lui est si vigoureusement reprochée dans la presse, dans l'opposition et par le Parti communiste. Selon lui, plutôt que de privatiser deux des trois chaînes du service public, comme l'annonce l'opposition, mieux vaut préserver ce service public et créer à côté des chaînes privées. Il a promis aux Français sept chaînes de télévision au total dans un an et demi.

Mais l'essentiel du message qu'il voulait délivrer était contenu dans la déclaration qui a précédé la conférence de presse proprement dite. Il a invité les Français à *« faire bloc »*, *« à défendre ensemble »* au-delà des appartenances partisanes *« les acquis – acquis sociaux, acquis de liberté, immigration – de ces dernières années »*. M. Mitterrand a refusé le mot de « consensus », mais il a souhaité, dans les domaines qu'il a énumérés, un *« consentement général »* et parlé d'un *« programme de consentement »*.

Le président de la République n'a pas davantage prononcé le mot de « cohabitation », refusant, a-t-il dit, de se placer dans une telle hypothèse. Mais il a précisé qu'il *« s'inclinerait »* devant le verdict des urnes et que, élu pour sept ans, il *« fera son devoir »* face à une opposition devenue majorité au mois de mars prochain. M. Mitterrand a regretté que l'opinion *« ne rende pas justice à l'actuelle majorité »*. *« Je crois que l'intérêt de la France est de poursuivre cette politique »*, a-t-il affirmé.

Après l'hommage – rituel en une telle circonstance – adressé au premier ministre, qui a, dit-il, *« toute sa confiance et son amitié, par-dessus le marché »*, le président de la République a ajouté au bilan social positif qu'il a dressé de la législature un bilan économique qui, selon lui, devient également positif. *« Cette année, on commence à recueillir le fruit d'un travail acharné dans la lutte contre le chômage. »* M. Mitterrand a toutefois concédé que, à l'inverse de ce qu'il pensait en 1981, il faut placer la lutte contre l'inflation au commencement de toute politique économique, car elle commande tout le reste. Sur ce sujet, le chef de l'Etat s'est adressé avec insistance aux classes populaires, sollicitant leur compréhension et arguant de *« sa fidélité »* aux valeurs de la gauche.

Au premier rang de celles-ci figurent les traditions d'accueil et de tolérance qui doivent inciter tous les Français à traiter les immigrés, du moins ceux qui séjournent régulièrement sur le territoire, munis d'un contrat de travail, avec les égards dus à des invités. Enfin M. Mitterrand a fixé une limite aux dénationalisations envisagées par l'opposition : elles risquent d'être une dilapidation du patrimoine national. Naturellement *« je ne puis l'accepter »*, a-t-il précisé.

Cette conférence de presse, destinée essentiellement à recadrer le débat politique et à rendre si possible au chef de l'Etat une marge de manœuvre, ne comportait donc aucune annonce spectaculaire ni information nouvelle. A l'exception, toutefois, des questions militaires et des perspectives d'une défense européenne. En somme, l'idée du président en cette matière est que la défense européenne sera spatiale ou ne sera pas.

« L'intérêt de la France est de poursuivre la politique conduite depuis 1981 »

M. Mitterrand ouvre la quatrième conférence de presse de son septennat, jeudi 21 novembre, par la déclaration suivante :

« Le sommet de Genève vient de s'achever, dans un bon climat nous dit-on. Je m'en réjouis. C'est ce que la France a souhaité, et le fait simple que le dialogue ait été repris,c'est, pour ceux qui connaissent la fragilité de la paix, un signe d'espoir.

» Mais je veux cependant attirer (...) l'attention des Français sur le fait qu'il y a des réalités qui s'imposeront, après Genève, et qui s'imposeront longtemps. Et il faut que les Français (...) affirment leur résolution en quelques domaines simples.

» La première de ces réalités, c'est que, quel que soit le résultat des accords de Genève – si accords il y a, – l'écart entre l'armement atomique des deux plus grandes puissances et l'armement des autres, de la France, de la Grande-Bretagne, notamment, restera considérable et que cela doit nous inciter à persévérer dans notre volonté d'assurer notre sécurité par le moyen de la stratégie que nous avons choisie,qui assure notre indépendance nationale. C'est ce que l'on appelle la stratégie autonome de dissuasion.

» Je sais bien que sur ce point une grande majorité de Français en est d'accord, mais il ne faut pas se dissimuler que les événements qui se produisent aujourd'hui sur la scène du monde ne doivent en rien diminuer la résolution de la France.

» La deuxième réalité, elle est que la militarisation de l'espace, qui soit se prépare, soit se développe ici et là, en tout cas du côté des deux grandes puissances, elle, ne s'arrêtera pas par miracle.

» Encore beaucoup de temps, là aussi, sera nécessaire pour parvenir à des accords de limitation de recherches, sans aller jusqu'au déploiement. Et, pendant ce temps, parce qu'il s'agit d'une autre stratégie, balistique cette fois-ci, bien au-delà de l'atmosphère, il faut que la France elle-même s'y prépare; de même que le relais ne pourra être assuré, afin d'atteindre à un potentiel suffisant dans ce domaine si difficile, que si cette conception devient européenne.

» Il faut donc s'adapter, se préparer aux technologies qui conviennent par rapport à cette perspective et particulièrement, je le répète, aux technologies spatiales. Voilà un deuxième domaine dans lequel je suis sûr de la volonté de la France, d'autant plus que c'est exaltant. Indépendamment des problèmes militaires, il y a réponse à bien des problèmes civils dans la connaissance de la matière et dans la maîtrise de la matière par l'homme.

» Voilà donc deux domaines, celui de notre indépendance nationale assurée par la stratégie de dissuasion autonome, et l'aptitude de la France et de l'Europe à maîtriser aussi l'espace, qui doivent, pour les Français, être un sujet d'accord, hors de portée des compétitions électorales, qui les dépassent de loin, qui sont tout simplement l'intérêt de la France. Et vous avez parfaitement perçu la troisième dimension contenue dans ce que je viens d'exposer : c'est la dimension de l'Europe. La défense et l'indépendance nationale, l'espace, l'Europe, voilà trois objectifs et trois réalités qui concernent tous les Français.

» Ce grand moment que vit le monde est pour moi l'occasion d'une autre réflexion (...). On peut être pour ceux qui sont au gouvernement et on peut être contre, c'est la loi de la démocratie. Bien entendu, j'ai mes préférences, et vous les connaissez. Je trouve, par exemple, qu'on ne rend pas justice autant qu'il le faudrait à l'actuelle majorité. Eh oui ! à l'actuelle majorité tant combattue, mais qui assainit chaque jour l'économie, qui, par sa lutte victorieuse, pour la première fois depuis si longtemps, contre l'inflation, se donne les moyens d'accroître le pouvoir d'achat des Français et particulièrement des travailleurs, qui modernise l'appareil industriel, qui forme hommes et femmes aux métiers de demain qui sont déjà les métiers d'aujourd'hui. Donc, la politique culturelle, scientifique, sociale, n'a pas eu d'équivalent depuis la dernière guerre.

» Oui, je n'ai pas de raison de le taire, je crois que l'intérêt de la France est de poursuivre cette politique, et je le dis. Mais, bien entendu, les Français sont maîtres de leur décision, cette décision n'est pas acquise. Quand elle le sera, le devoir de chacun sera de la respecter.

» Enfin, si notre politique intérieure est dominée, comme c'est le cas, par l'approche des élections législatives, je crois que les Français comprennent très bien qu'il y a quelques domaines où ils doivent faire bloc, oui, où ils doivent faire bloc – ce n'est plus une question de parti de ceci, de parti de cela, – où il convient de défendre ensemble un certain nombre d'acquis, et d'acquis de ces dernières années, il ne faut pas l'oublier.

» Je résume en disant : faire bloc pour défendre les acquis sociaux, faire bloc pour défendre les acquis de liberté, faire bloc sur des points ou dans des domaines... Je pense à l'immigration, où la tradition d'hospitalité et d'intégration de la France doit être maintenue envers et contre tout.

» Voilà un certain nombre de domaines où un consentement général permettra à la France d'avancer ; de préserver, de défendre, d'avancer. Après quoi, chacun dira – on le dit déjà – ce qu'il aura envie de dire. La démocratie s'exercera pleinement, vous le savez bien, et les Français décideront. »

LIRE
NOS COMMENTAIRES
Pages 8 à 11

1986 : un « programme de consentement »

Le président de la République répond ensuite aux questions des journalistes. Interrogé sur le « consensus » et sur son attitude en cas de victoire de l'opposition en mars 1986, il déclare :

« Je n'ai pas dit consensus. Cela m'arrive d'employer un peu le latin, mais d'ordinaire j'évite de faire le médecin de Molière. Donc, ne n'ai pas dit *« consensus »* ; j'ai dit simplement *« faire bloc »*, s'unir sur quelques questions.

» Dire pour le président de la République *« vous devez vous unir sur tout »* serait nier la réalité de la France. Je ne dis pas d'absurdités pareilles, et puis, ce serait malsain, il faut qu'on entende une majorité, il faut qu'on entende une opposition. A l'intérieur de ces grands groupes, il y a des nuances multiples, c'est une bonne chose.

» Est-ce que je ne suis pas en droit d'espérer qu'au-delà des luttes partisanes on puisse éviter de combattre, pendant la campagne électorale, des avancées comme la retraite à soixante ans. On est contre ? Moi, je suis pour, et je pense que je ne suis pas le seul. De même, la retraite à soixante ans accordée maintenant aux agriculteurs (vous savez que la loi est déposée) progressivement en cinq ans. La retraite aux artisans et aux commerçants, ça c'est du nouveau aussi. Est-ce que vraiment on pourrait remettre en question l'augmentation raisonnable du SMIC, du salaire minimum, qui a tout de même progressé depuis 1981 de quelque 71 % ?

» Est-ce qu'on peut remettre en question un rythme régulier d'augmentation du pouvoir d'achat des allocations familiales ? Le pouvoir d'achat s'est accru de plus de 11 % depuis 1981, alors qu'il avait décliné les années précédentes. Voilà une ligne de conduite à tenir.

» La même chose pour le minimum vieillesse, qui est fixé à 70 % du salaire minimum, alors que c'était 55 %... et je pourrais ajouter bien d'autres choses, mais je m'arrête là.

» Est-ce qu'on peut revenir, sur la semaine de trente-neuf heures, je veux dire en hausse ? On peut naturellement si on veut, accepter des aménagements, à condition de revenir à une moyenne négociée entre les parties prenantes, moyenne qui n'alourdisse pas ce temps de travail, bien entendu avec des compensations dans ce cas-là. Ou bien sur la cinquième semaine de congés payés ? Et je n'exagère pas, je n'irai pas très loin; j'ai seulement essayé de dégager un certain nombre de mesures qui ont été adoptées, quelquefois même imposées par la majorité au Parlement, par l'actuelle majorité. D'une façon générale, l'opposition a voté contre; j'espère qu'on enterrera la petite hache de guerre sur ce type de problèmes, et je souhaite que tout ce qui a été fait sur ce plan soit maintenu. Je m'arrête là, la liste n'est pas limitative, mais vous parlant et vous répondant, je ne veux pas non plus exagérer ce domaine commun.

» Je souhaite que cela soit partout défendu et proposé aux Français comme de bonnes mesures. Il fallait les prendre, c'était des réformes nécessaires; eh bien, on va les protéger ! Vous voyez qu'après tout c'est assez modeste, comme programme de consentement.

» Même si je n'ai pas parlé de consensus, je pense qu'il y a des domaines forts, importants, mais restreints, où tous les Français me donneront raison et demanderont à leurs représentants, de toutes couleurs politiques, de s'entendre :

» – La décentralisation, c'est bien un fait de liberté. Quand on accroît la responsabilité des citoyens, on accroît leur liberté. Est-ce qu'on va revenir là-dessus ?

» – Les lois dites Auroux, du nom de l'excellent actuel ministre de l'urbanisme, du logement et des transports – mais qui était à l'époque ailleurs... au travail, – est-ce qu'on va revenir sur ces acquis des travailleurs qui, dans leur entreprise, peuvent désormais mieux s'informer et mieux débattre de leurs intérêts et des intérêts de l'entreprise ?

» – L'abrogation de ce qu'on a appelé la « loi anti-casseurs », qui rendait responsables des familles absolument innocentes des méfaits commis par tel ou tel de leurs membres..., n'est-ce pas une bonne chose ?

» – La protection et l'indemnisation des victimes de faits de violence ; on les plaint toujours, on les plaint beaucoup et on a raison de les plaindre, mais on ne faisait pas grand-chose pour ces victimes. Nous, on l'a fait.

» – La loi de 1984 sur le pluralisme et la transparence de la presse... Ce n'est pas si mal.

» – La suppression de toutes les juridictions d'exception, Cour de sûreté de l'Etat, tribunaux permanents des forces armées en temps de paix... Ce sont des choses sur lesquelles les amis de la liberté, de tous les camps doivent pouvoir aisément s'accorder.

Comme on lui fait remarquer qu'il n'a pas cité les nationalisations dans les zones de « consentement » énumérées jusqu'alors, M. Mitterrand ajoute :

« Je suis tout à fait favorable aux nationalisations qui ont été décidées en 1981 et 1982. Elles correspondaient exactement aux engagements que j'avais pris avant 1981. Je pense qu'il faut défendre ce qui est devenu aujourd'hui la propriété de la nation et qui a très bien réussi. Les entreprises en péril dans la période précédente sont aujourd'hui hors de l'eau, certaines d'entre elles sont prospères. Si vous voulez des détails, je vous les donnerai. Donc, il faut protéger cela.

» Mais dès la loi de nationalisation, et même auparavant, on avait prévu ce qu'on appelle (...) des lois de respiration, c'est-à-dire la possibilité donnée aux grands groupes nationalisés de redistribuer ce qui n'est pas proprement la maison mère, ce qui peut être une filiale acquise au gré des événements sans que cela s'impose.

» Mais la dénationalisation de ce qui a été décidé en 1981 et 1982, cela risque d'être une dilapidation du patrimoine national et, naturellement, je ne puis l'accepter. »

Interrogé ensuite, sous des formes diverses, sur la « cohabitation », en 1986, entre lui-même et une majorité parlementaire de droite, M. Mitterrand répond à plusieurs reprise qu'il ne se place pas dans cette hypothèse :

« Je ne me place jamais dans cette hypothèse, *dit-il la première fois.* Quand on a une responsabilité politique, on l'assume et je l'assume.

» J'aurais pu continuer mon énumération, mais je ne veux pas froisser le sentiment démocratique des opposants qui ont bien le droit, autant que moi, autant que vous, d'affirmer leur opinion. J'aurais pu continuer en vous disant : continuons la lutte contre l'inflation, continuons de la réussir. C'est la clé de tout en matière économique.

» Je me suis arrêté là, parce que je sais qu'il y a des doctrines différentes et que je n'entends pas imposer ce que je pense à ceux que je respecte et qui se trouvent en face, c'est-à-dire non pas des adversaires, mais des contradicteurs. »

» Je ne me place pas dans cette hypothèse, *répète-il* (...). J'ai commencé mon propos en disant : les Français ne rendent pas justice à la majorité actuelle. Il faut qu'ils considèrent ce qui a été accompli, l'immensité de ce qui a été accompli, et l'utilité de ce qui a été accompli, et le bon travail du gouvernement, l'énorme travail du gouvernement, des gouvernements, avec Pierre Mauroy, avec Laurent Fabius. Un gouvernement fort bien conduit par un premier ministre qui a toute ma confiance, et mon amitié par-dessus le marché.

» Donc, c'est simple : que ces responsables-là s'adressent à l'opinion publique, de telle sorte que les Français admettent de plus en plus que ce que nous disons correspond à la réalité, ce dont on doute parfois. Quand on dit : qu'est-ce qui a le mieux réduit l'inflation, alors qu'entre 1976 et 1981 elle a atteint le sommet d'environ 14 %, que nous l'avons fait redescendre à 5 %. On fait un sondage, on dit : « ceux d'avant ». C'est tellement évident que c'est une erreur, qu'il y a là non pas manque d'information, mais il faut du temps pour que l'on se convainque. En France, la majorité des Français sait que la gauche, que les forces populaires peuvent bien gérer, j'ai failli dire mieux gérer que les autres. Que la majorité, que les responsables mènent ce combat démocratique avec le sourire mais avec fermeté, et qu'ils se fassent entendre. Quand le résultat viendra, je ferai comme tout le monde, je m'inclinerai devant la décision. Je dis comme tout le monde, du moins je l'espère. En tout cas, ce sera mon cas. »

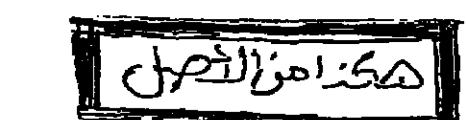
A la faveur d'une question, M. Mitterrand a fait alors une incidente sur le Parti communiste et les accusations selon lesquelles sa politique serait déterminée à Moscou :

« Ce dont j'ai horreur, c'est d'accuser telle ou telle personne, en l'occurrence les dirigeants du Parti communiste français actuels, de prendre leurs ordres ailleurs que de leurs électeurs, de leur formation politique, donc, je ne le dirai pas parce que je n'ai aucune raison, à l'égard de telle ou telle personne, de porter des accusations qu'il me déplairait beaucoup à moi de recevoir ou d'entendre. Cela fait partie du respect que je réclamais à l'instant pour le combat politique français, le débat politique français. »

M. Mitterrand revient encore à la cohabitation pour répéter encore une fois qu'il « refuse de *[se]* placer dans cette hypothèse ». *Il ajoute cependant, énigmatique :* « Je ferai mon devoir. » *Il précise :* « Le président de la République est élu par le peuple pour une durée donnée, en la circonstance, c'est sept ans, et pendant ces sept ans il doit faire son devoir. »

(Lire la suite page 8.)


PANCHO.



هكذا من الأصل



LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU CHEF

Cinquième chaîne : la candidature de la CLT

La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion a-t-elle posé sa candidature au réseau de télévision privée face au groupe de MM. Seydoux et Berlusconi ? *« Nous n'avons pas eu à choisir »* a affirmé le président de la République, considérant que la CLT s'était bornée à une simple déclaration d'intention.

M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la CLT, n'est pas de cet avis et considère qu'il y a eu une *« véritable éviction »* de la candidature de la CLT. Il s'apprête à en produire les preuves qu'il a déjà présentées à la commission des affaires culturelles du Sénat : plusieurs lettres adressées au gouvernement français et restées sans réponse.

Le gouvernement luxembourgeois fait même remonter cette candidature au 30 janvier 1985. Dans une déclaration prononcée le 21 novembre, M. Jacques Santer, président du gouvernement luxembourgeois, regrette l'échec de cette candidature *« malgré les fermes assurances données par le président de la République française lors de notre rencontre le 12 novembre »*. M. Santer estime que le fait d'accorder un canal de satellite au projet de MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi constitue une rupture de l'accord franco-luxembourgeois du 26 octobre 1984. Le premier ministre luxembourgeois a convoqué l'ambassadeur de France pour obtenir des explications sur cet *« acte contraire aux relations entre Etats »*.

M. Rigaud fera connaître lundi les réponses de la CLT aux propositions du président de la République concernant la chaîne musicale et les deux derniers canaux du satellite TDF 1.

Par ailleurs, le président de la République a qualifié à tort la CLT de société *« à majorité luxembourgeoise »*. Le capital de la CLT est composé en grande majorité de capitaux français et belges (1). L'actionnaire principal en est Audiofina, société au sein de laquelle le groupe belge Bruxelles-Lambert et Havas exercent une parité de décision. Le groupe français Schlumberger qui détient 12 % du capital de la CLT a démenti les informations selon lesquelles il envisageait de se retirer de la Compagnie (*le Monde* du 21 novembre).

J.-F. L.

(1) Audiofina 54 % (dont Bruxelles-Lambert 38 %, Havas 30 %, Electrofina 15 %), Schlumberger 12,3 %, Paribas 10,3 %, Hachette 8,2 %, Edmond de Rothschild 6,7 % et divers porteurs.

Cinéma : les inquiétudes des créateurs

Fiches sous les yeux, le président de la République s'est longuement employé à défendre les avantages accordés à la cinquième chaîne : faible pourcentage de films et d'émissions françaises, dérogation au délai de diffusion du cinéma, pas de quotas de production propre avant trois ans. Au centre de l'argumentation présidentielle, une idée-force : à son démarrage, la nouvelle chaîne ne trouvera pas suffisamment de films et de programmes français pour remplir ses grilles. Il ne sert donc à rien, conclut en substance le président, de lui fixer des règles qu'elle ne saurait tenir dans l'immédiat.

La démonstration n'a guère convaincu les professionnels. *« Que les responsables de la cinquième chaîne prennent la peine de venir nous voir,* répond Alain Sussfeld, directeur d'UGC. *Nous pouvons leur vendre les derniers films de Delon ou de Belmondo qui ne sont pas passés à la télévision. Nous avons un catalogue de plus de quatre cents longs métrages dont la plus grande partie est aujourd'hui disponible. »* Même son de cloche chez Cocinor, Ariane films et d'autres grands distributeurs de la place.

« Le cinéma français produit quelque cent trente films par an dont le tiers à peine est coproduit par les chaînes publiques, explique un producteur. *Je ne vois pas où est la pénurie dont parle le président de la République. De plus le gouvernement a institué au printemps un système d'abri fiscal qui devrait drainer plus de 700 millions vers la production dès le mois de décembre. Où s'amortiront tous ces films si les nouvelles chaînes ne les achètent pas ? ».*

Les avantages accordés à la cinquième chaîne sont perçus comme une véritable trahison par l'ensemble des professionnels du cinéma. *« C'est un problème de morale politique,* affirme un responsable du bureau de liaison des industries cinématographiques. *Le premier ministre s'est engagé par écrit à respecter dans tous les cas les règles du service public. Pourquoi n'a-t-on pas négocié avec nous les clauses des cahiers des charges, comme on l'a fait pour Canal Plus ? Pour nous, MM. Seydoux et Berlusconi sont les fossoyeurs réunis du cinéma français. »*

Du côté des producteurs audiovisuels, on reconnaît que l'alimentation de la nouvelle chaîne en séries françaises peut être difficile pour les deux premières années. Mais c'est pour ajouter immédiatement que les dérogations accordées pour cinq ans ruinent tout espoir de croissance : *« Si les nouvelles télévisions ne commandent pas prioritairement des programmes français, où est la libéralisation de la télévision ? A quoi bon affirmer que cette chaîne est européenne si ses programmes sont, en grande partie, américains ? »*

J.-F. L.

Greenpeace : brouillard sur le « Rainbow-Warrior »

Si M. Fabius avait tenté d'être clair au mois de septembre, sur l'affaire du *Rainbow-Warrior*, M. Mitterrand a, comme à plaisir, épaissi le brouillard qui entoure encore cette sombre affaire. On avait entendu le premier ministre affirmer que l'amiral Lacoste, patron des services secrets, avait été *« relevé de ses fonctions »*. Non, a corrigé, jeudi, M. Mitterrand, il est *« parti »*. Pourquoi ménager ainsi le chef déchu de la DGSE ? Parce que le président de la République lui conserve toute son *« estime »*. Et, s'il en est ainsi, pour quelle raison ?

La réponse n'est pas claire. M. Mitterrand pense que des *« services »* ont pu agir *« au-delà des instructions »*. Si cela est vrai, l'amiral Lacoste a désobéi, ou on lui a désobéi. Et, comme on n'imagine pas le chef de l'Etat garder son estime à un militaire qui aurait outrepassé les ordres du pouvoir politique, cela signifie que c'est aux échelons inférieurs qu'on a interprété les consignes.

Cette exégèse des propos présidentiels est livrée ici sous toutes réserves, d'autres lectures étant, lorsqu'on connaît M. Mitterrand, possibles. Ses propos contredisent cependant les fortes paroles de M. Fabius, il y a deux mois : *« Ce sont des agents de la DGSE qui on coulé »* le *Rainbow-Warrior*; *« ils ont agi sur ordre »*; *« ce n'est ni une initiative individuelle ni quelque commando »*. C'est à l'échelon de M. Hernu et de l'amiral Lacoste que *« se situe la responsabilité »*.

Qui croire ? Le premier ministre, lorsqu'il met formellement en cause le ministre de la défense, et le patron des services secrets d'alors, ou le président de la République, qui suggère qu'on leur a désobéi, et qui se refuse, peut-être pour cette raison, à *« incriminer leur honneur »* ?

On avait perçu des tiraillements entre M. Mitterrand et M. Fabius dans les heures qui ont précédé la démission de M. Hernu. Les déclarations présidentielles de jeudi confirment qu'il existe, entre eux, des divergences sur la manière de présenter une vérité dans tous les cas peu reluisante.

BERTRAND LE GENDRE.

(*Lire nos informations page 6.*)

La cinquième chaîne de télévision : « une solution française et européenne »

Répondant à de nombreuses questions sur la cinquième chaîne de télévision et le choix de M. Berlusconi, M. Mitterrand déclare d'abord :

« Il faut absolument qu'on s'entende en France pour préserver l'existence de la Haute Autorité, puisque tout le domaine audiovisuel qui dépend du service public n'est plus sous le contrôle du pouvoir exécutif, comme naguère, mais est sous le contrôle d'une autorité, d'une Haute Autorité spécialisée, dont le sens du devoir n'est méconnu par personne.

» J'ai décidé, le gouvernement avec moi, la libération — le terme est un peu excessif peut-être car elles n'étaient pas prisonnières, — disons l'ouverture des ondes. D'abord, on a donné plus de possibilités au service public de s'exprimer, sans pression du pouvoir exécutif. Ensuite, on a dit à tous ceux qui s'en sentent capables, qui peuvent en réunir les moyens : « Eh bien, vous pouvez créer des chaînes de télévision ou des stations de radio ». Il existe aujourd'hui 1 400 radios privées alors qu'on les interdisait auparavant, que l'on poursuivait, qu'on envoyait devant les tribunaux ceux qui se hasardaient à émettre dans un appartement secret, du haut d'un toit ignoré. Est-ce que ce n'est pas un acquis, cela ?

» De même, nous avons offert la possibilité de créer des télévisions locales. J'écoutais, il y a un moment — c'était à 13 heures — l'un des deux journaux télévisés (...) J'ai entendu des jeunes gens qui expliquaient, avec un appareil tout à fait sophistiqué, de quelle façon ils entendaient développer les émissions locales. Cela existe aujourd'hui ! C'est une liberté. Il faut la protéger.

» Comme j'ai bien senti que c'était au nom précisément de la liberté d'expression et du pluralisme que vous vous inquiétiez de l'accord passé au cours de ces dernières heures avec un groupe qui va lancer une cinquième chaîne, je vais vous répondre sur ce point.

» (...) On s'offusque beaucoup, si j'ai de bonnes oreilles pour entendre, de bons yeux pour lire — et ils sont encore bons les unes et les autres, — on s'offusque beaucoup de ce qu'on appelle avec un peu de mépris la télévision commerciale. Mais simplement depuis la décision prise pour la cinquième chaîne. Mais c'est une décision qu'on approuvait, qu'on réclamait quand on appelait cela « télévision privée ». Quelle est l'exacte différence entre la télévision commerciale et la télévision privée ?

» Nous avons apporté en effet la seule réponse raisonnable au problème posé par l'évolution des techniques audiovisuelles. Nous avons donné la liberté aux télévisions et aux radios. C'est un fait qui n'est pas contestable. Il a fallu attendre cette année même, après un long temps, où seul le monopole s'exerçait, et quel est le problème ? Je vous l'explique très rapidement :

L'éclatement du monopole

» Avec l'arrivée des câbles, des satellites qui sont déjà à l'horizon, très proches, il y aura bientôt, dans les cinq ans qui viennent, au total des dizaines de programmes télévisés qui seront à la disposition des téléspectateurs. Voilà la vérité. Comment voulez-vous, dans ces conditions, maintenir le monopole ? On ne va pas entrer chez les gens avec des moyens de police pour leur interdire de placer, derrière leur petit écran ou dessous, la petite boîte qui leur permettra d'écouter ou de voir autre chose.

» L'évolution de la technique faisait éclater le monopole. Il valait mieux prévoir qu'attendre le moment où l'on aurait buté sur le mur; à ce moment-là, le service public se serait effondré et l'on n'aurait rien préparé pour l'avenir.

» J'ai toujours dit : sauvegardons le service public, et il peut se sauvegarder tout seul parce qu'il a la qualité pour lui et l'expérience. Sauvegardons le service public, et que le monopole disparaisse. Je le répète, il ne fallait pas se laisser déborder par le progrès. Si l'on n'avait rien prévu, un jour serait tombée sur la tête des producteurs, des réalisateurs, des créateurs, des artistes, une sorte d'avalanche qui les aurait submergés : la masse des programmes conçus ailleurs. C'est à ce moment-là, je vous prie de croire, qu'on n'aurait plus eu que des programmes américains ou de basses séries, pourquoi pas, du Japon — il y en a aussi par là-bas.

» Eh bien! nous avons choisi une solution française et européenne. Française et européenne. Dailleurs, quand on dit « choisi », le terme contrefait un peu la réalité. On n'a pas eu tellement à choisir, car si l'on ne considère que le plan purement légal, la course à la conquête de cette cinquième chaîne a été lancée le 31 juillet de cette année. Et depuis le 31 juillet, vous avez lu les journaux, le gouvernement était harcelé par la question : « Alors, ça ne vient pas ?... Mais qu'est-ce que vous faites? Vous reculez devant l'application de votre propre décision ? »

» Il faut s'entendre. C'est vrai qu'il existait une intention qui avait déjà fait l'objet de discussions. Elle venait d'une très grande société spécialisée dans l'audiovisuel, qui est la CLT, Compagnie à majorité luxembourgeoise, avec des capitaux français, avec un animateur principal, un « maître du jeu » qui est une banque belge.

» Luxembourg, Belgique, c'est francophone, c'est vrai. Mais personne n'a l'intention de faire sur la cinquième chaîne des émissions en italien, je peux vous l'assurer. Donc, ce sera aussi francophone. Quant à savoir quel est le plus européen du Belge, du *Luxembourgeois* et de l'Italien, c'est difficile à dire. Ce que l'on sait, en tout cas, c'est que le Belge est déjà associé avec un Américain et que cet Américain est connu. C'est M. Murdoch, une des plus grandes puissances de l'audiovisuel d'outre-Atlantique.

» Le choix n'a d'ailleurs pas été à faire parce qu'il n'y a pas eu de véritable projet et que la discussion qui avait eu lieu avec la CLT a été une discussion antérieure à la décision sur les télévisions privées. On parlait simplement du satellite, et le satellite reste ouvert à la CLT.

» Il reste encore deux canaux libres. Sur le satellite, il y aura une chaîne qui sera la projection de la cinquième chaîne actuelle : et c'est à cause de cette double dimension, le satellite et l'Europe, que cette cinquième chaîne existe. Deuxièmement, la chaîne culturelle et éducative préparée par M. Desgraupes. Troisièmement, une chaîne anglophone, avec laquelle accord a déjà été passé.

» Il en reste deux, et ces deux canaux sont largement ouverts aux groupes importants et compétents qui jusqu'ici n'ont pas obtenu les contrats qu'ils souhaitaient.

» Il faut ajouter une autre fréquence libre aujourd'hui, qui est celle d'une autre chaîne au sol qu'on appelle multiville, à dominante musicale. Elle sera à qui fera la proposition la plus intéressante pour la nation, et il y a déjà des candidats : il y a, par exemple, une proposition d'Europe 1 — Europe 1 n'était pas candidate sur la cinquième chaîne. J'ai eu une révélation un peu différente à la dernière minute, *mais*, je le *répète*, Europe 1 n'était pas candidate sur la cinquième chaîne. Elle était candidate sur le multiville, chaîne musicale. Il n'y a pas eu de proposition pour cette cinquième chaîne en dehors de la toile de fond réelle créée par la CLT.

» J'ai rappelé, tout à l'heure, la première décision que nous avons prise, celle de créer des chaînes locales. La loi est en discussion ? Une deuxième décision, Canal Plus. Vous l'avez oublié Ca.al Plus ? Cette chaîne va atteindre, sans doute, 800 000 abonnés à la fin de l'année. C'est une grande réussite. C'est peut-être une des plus grandes réussites dans l'audiovisuel depuis très longtemps. Pourtant, quand Canal Plus a été décidé, le procès a été un peu moins public que celui d'aujourd'hui, mais nous avons entendu les mêmes exprimer les mêmes critiques, les mêmes réserves. Et ce sont les mêmes qui applaudissent, aujourd'hui...

» Troisième décision, je l'ai dit à l'instant, la création d'un programme éducatif et culturel européen pour lequel une dotation de 300 millions de francs a déjà été accordée. Une quatrième décision, la concession des deux chaînes privées : la cinquième chaîne, généraliste, et une chaîne à dominante musicale. Dans un an et demi nous aurons donc sept chaînes françaises.

» Vous vous souvenez des difficultés que nous avons eues avec la quatrième chaîne. Vous constatez celles que nous avons aujourd'hui avec la cinquième. Alors, à quoi faut-il s'attendre quand on arrivera à la sixième ? Et quand nous en serons à la septième, nous faudra-t-il entendre toujours le même disque ?

» Et pourtant c'est comme cela que les choses vont se passer. Qui va s'en plaindre ? Le téléspectateur ? Le téléspectateur qui, avant même l'arrivée des câbles, aura la possibilité, en 1987, de disposer de sept chaînes au lieu de n'en avoir que trois hier ou quatre aujourd'hui ?

» Voilà ce que je voulais vous dire. Mais vous m'avez posé des questions, à peu près tous, sur le groupe qui a été, disons, gagnant de ce qui n'était pas une compétition puisque, finalement, il était le seul, le groupe que j'appellerai Seydoux-Berlusconi pour bien faire comprendre les choses. Peut-être certains d'entre vous auraient-ils préféré que j'inverse les noms des deux personnes ? Mais non, je n'avais pas le droit de le faire parce que c'est une société où la majorité du capital est français, une société de droit français à majorité de capital français, dont le président-directeur général est français et dont le directeur général sera français.

» Pourquoi s'inquiète-t-on ? Et on s'inquiète à juste titre, et je le dis vraiment amicalement à ceux qui m'ont posé la question, ils ont raison de s'interroger. Ces interrogations, croyez-moi, elles ont habité mon esprit.





SZAKMANN

» L'exemple italien, le déplorable exemple italien (...), ce n'est pas M. Untel ou M. Untel, c'est la situation italienne tout simplement. Par le fait de la loi italienne, ou plutôt par l'absence de loi. C'est ce qu'on appellera, sans vouloir entrer dans la politique, le libéralisme sauvage. Il semble, d'ailleurs, qu'il y ait ici unanimité contre le libéralisme sauvage, et le libéralisme proprement dit ne peut qu'être sauvage. En effet, qu'est-ce qui est arrivé ? A partir du moment où les ondes ont été livrées à tous ceux qui souhaitaient réussir, faire des spectacles, et aussi gagner de l'argent, il fallait bien que quelqu'un gagne. Est-ce que, dans une société libérale, celui qui gagne, c'est le pire, justement, c'est celui qu'il ne fallait pas ? Moi, je ne sais pas comment vous auriez décidé à ma place, si vous êtes libéraux.

» Eh bien, il se trouve que c'est cette personnalité dont nous parlons qui a gagné dans cette course qui était une course dans la jungle. C'est le plus fort qui a gagné. Ce n'est pas forcément le meilleur, mais enfin, là-dessus j'arrêterai les dissertations de caractère doctrinal.

» Pas de loi, vient qui veut, s'empare de l'opinion italienne qui veut, ou qui peut. Talent, argent, compétence, moyens. Mais la loi française n'est pas du tout la loi italienne (...). Pour une chaîne comme cela, il y a une mise qui représente en fait 1 milliard et demi de francs, puis 500 millions pour commencer avant d'espérer le moindre gain.

» Deux réflexions : une telle somme ne se trouve pas n'importe où : *a priori*, ce ne sont pas des ennemis du commerce qui peuvent en disposer. Des socialistes à 1 milliard 500 000 francs, point de départ, c'est rare. Cessons cette mauvaise plaisanterie ; ce sont des capitaux qui cherchent à se placer, dans un domaine commercial et culturel ; c'est leur affaire, ce n'est pas la mienne.

» La loi française, qu'est-ce qu'elle dit ? Il y a une loi de 1982, reportez-vous-y ! Elle vous dira qu'on a protégé la production française pour développer la création. On a imposé des conditions. J'en ai là toute une liste, je ne suis pas venu sans bagages — je vous les épargnerai quand même ; ce sont des munitions à tout hasard. Mais comparons les quotas de diffusion du cinéma, puisque le cinéma est en cause, sur les chaînes publiques, Canal Plus, et ce qui est prévu pour la cinquième chaîne. Au bout de cinq ans, en ce qui concerne l'origine des films diffusés, les règles seront les mêmes pour la cinquième chaîne que pour le service public, et je suppose que ces obligations seront perpétuées sur les autres chaînes.

» Mais, auparavant, la contrainte sera ramenée à 25 % pour la chaîne nouvelle. En effet, si aujourd'hui elle voulait se procurer 50 % de films français, elle ne les trouverait pas ! Les films français récents sont déjà achetés, ou, si ce sont des coproductions, elles appartiennent aux producteurs. Elles ne sont pas libres. Ce serait donc une chaîne sans programme français possible. On aurait dit : voici une autorisation, mais vous ne pouvez pas vous en servir. Il faut que la nouvelle chaîne ait le temps de monter en puissance avant de se trouver dans un régime de croisière. C'est dans certains cas trois ans, dans certains cas cinq ans. De toute façon, ces 25 % — là, c'est déjà un « plus » pour le marché du cinéma, ce n'est pas un « moins ». Cela s'ajoute à Canal Plus, cela s'ajoute aux achats des trois chaînes du service public.

» Les programmes français devront représenter 30 % de l'ensemble des programmes au bout de trois ans, 50 % au bout de cinq ans. L'objectif en matière de production originale est de 500 heures de programme par an à partir de la quatrième année, 250 heures dès la troisième année. En outre, 50 % du budget de cette chaîne doivent être consacrés à des programmes français au bout de cinq ans : ce sont là des obligations qui ne sont même pas imposées aux chaînes actuelles.

» Quant au délai de passage à l'antenne des films, ce à quoi tient la profession du cinéma, et je la comprends, elle est pour les chaînes publiques de trente-six mois, vous le savez. Pour Canal Plus, c'est douze mois, avec dérogations possibles. Cette discussion a déjà eu lieu. Pendant les premières années, ce sera vingt-quatre mois, et le 1er mars 1990 ce sera trente-six mois. Même explication que précédemment. Dans la période initiale, il n'y a pas de piste d'envol s'il n'y a pas de marché disponible.

» Reste une dernière question qui est celle des grilles horaires. Cette chaîne n'a pas reçu l'autorisation de diffuser des films autrement que le service public : pas de film le mercredi soir, le vendredi soir, le samedi après-midi et le dimanche après-midi. C'est la même législation que pour le service public et c'est plus sévère, beaucoup plus rigide que pour Canal Plus.

Le « maître de la culture »

» Alors, pourquoi imaginerait-on que la culture française va sombrer ? Est-ce que vous avez vu des émissions dans le monde et en Europe, et même en France, autres que celles du service public ? Y avez-vous constaté un formidable progrès culturel, l'absence de jeux, de distractions ?

» C'est vrai, la télévision commerciale incite à ne pas avoir la même qualité que les chaînes du service public ! C'est ce qui fera la force de ces dernières, car elles sont bonnes et elles tiendront, et le gouvernement les aidera.

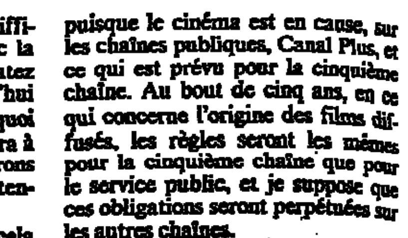
» Je ne crois pas qu'il soit possible de résister à l'invasion des produits américains et japonais si l'on n'a pas dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, une production ou une technologie européenne. C'est un choix européen et là se trouve la ligne de barrage contre l'invasion extérieure. Ce n'est pas une dénationalisation, cela. C'est vrai que c'est une extension du domaine privé.

» Irréversible. Je n'en sais rien. Je suppose que si la majorité actuelle continue d'être majoritaire, comme cela est naturellement possible, au-delà du mois de mars 1986, ce sera irréversible. Une autre majorité peut, en effet, s'offrir d'autres luxes, pas tous les luxes, mais d'autres luxes, par exemple comme cela est annoncé dans le programme d'un grand parti, la privatisation d'Antenne 2. Cela veut dire la vente, prévisiblement à bas prix, d'Antenne 2 ; je ne sais pas à qui. Sans doute, un maître de la culture, un scrupuleux de l'information. Sans doute quelqu'un qui aura oublié, à Antenne 2, qu'il s'agit de gagner des sous.

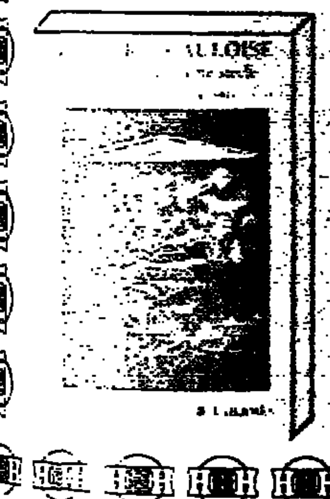
» Ce serait pour moi une révélation mais, enfin, c'est très bien comme cela. Voulez-vous que je vous dise ce que je pense ? N'importe quel candidat dans le domaine privé, c'est-à-dire commercial, procédera de la même façon, et la seule manière de l'empêcher, c'est d'avoir des contraintes légales. La liberté oui, mais la liberté dans le cadre d'une loi qui convienne à l'intérêt de la nation. (...)

» J'ai tendance à penser qu'on l'a fait au bon moment, même si je constate que nous nous trouvons devant une bourrasque devant laquelle il faudra avoir les pieds bien accrochés au sol. Mais, croyez-moi, ils le seront.

Les immigrés







RENCE DE P

DU CHEF DE L'ÉTAT

Les immigrés sont chez eux

« (...) L'afflux massif des immi-
-és date des années 70 ; je crois que
-nnée 1970 a battu les records.
-aviron '00 000 immigrés
« ramassés » de cette façon, amenés
-ı France, et quelque
-0 000 autres, c'est-à-dire leurs
-milles. Près d'un million en quel-
-ıes années, vous imaginez !
-immigation s'est peu accrue
-puis 1981 (...). Exemple : la ville
-: Dreux (...). Il y avait un peu plus
-9 000 immigrés, dont beaucoup
-availlaient dans la région, à Poissy
-tamment, et qui habitaient Dreux.
-en était venu, il y a quelques
-née, en 1983, 150 de plus : ce ne
-t pas ces 150 immigrés de plus
-i avaient créé vraiment un pro-
-me différent. Et, pourtant, avant
-ne parlait pas des immigrés de
-eux. Pourquoi ? Parce que les
-rtis de l'opposition de l'époque —
-faut dire les choses, parce que
-: un nom noble, — les partis de
-oche, s'y refusaient et n'ont pas
-né le combat sur ce vilain terrain.
-rès, cela a été le contraire : on a
-illé, ou réveillé, ce problème
-mmigrés en le mélangeant avec
-ui de la sécurité, et, bien entendu,
-: partie de l'opinion a été forte-
-nt impressionnée, d'autant plus que cela pose des problèmes dans la vie quotidienne.

» Donc, ce n'est pas un problème nouveau, et si problème il y a, la majorité présente ne l'a pas créé.

» Premier point.

» Deuxième point : depuis que j'ai la charge de la présidence de la République, cela a été un de mes soucis constants. J'ai d'abord veillé à un tas de détails pratiques : comment sont-ils logés ? Quelles sont leurs conditions de travail ? De quelle façon sont-ils traités par la police ? Comment s'exercent les contrôles ? Combien de fois par semaine ou par mois doivent-ils passer dans des bureaux où l'attente est interminable ? Combien durent ces attentes ? J'ai fait mesurer ces attentes, notamment à Paris. Comment les relations sont-elles établies avec leurs familles ? Est-ce que les *protections sociales leur sont assurées ?*

» Tous ces problèmes ont été, l'un après l'autre, étudiés et, pour la plupart, résolus. D'ailleurs, vous le savez bien, les relations avec les pays qui nous envoient ces immigrés, surtout en ce qui concerne les pays maghrébins, sont de bonnes relations, confiantes. Ils savent que nous nous sommes comportés de façon normale, c'est-à-dire selon la tradition de la France.

» Et puis, on a abordé des problèmes de droit civil. Et puis, on s'est intéressé aux problèmes syndicaux, les droits des travailleurs. Et puis, on s'est intéressé aux problèmes de regroupement familial. J'énumère, mais c'est bien pour vous faire comprendre que ce n'est pas une préoccupation absente de mon esprit.

» Je résumerai mon propos en disant (...) : si je vais chez vous, si n'importe quelle personne entre chez vous et que vous la recevez, *surtout si vous l'avez invitée,* vous leur dites très souvent : « Cher Ami, cher Monsieur, ou chère Madame, vous êtes ici chez moi, donc vous êtes chez vous ». Ce sont des formules de politesse qui remontent à *un temps déjà très ancien dans les* mœurs françaises.

» Je dis que les immigrés qui sont venus régulièrement en France, qui *ont un contrat de travail, qui se sont* insérés dans la vie française — et quand il ne l'ont pas fait, c'est souvent qu'ils ne le pouvaient pas, — qui nous apportent leur travail et leur compétence, je dis que les immigrés en France sont chez eux. Quiconque tient un autre raisonnement tient le raisonnement de la haine, ou de la *ségrégation, raciste* (...).

VIVE LA COHABITATION !

PLANTU.

Fidélité aux «valeurs» de la gauche

» Les gouvernements, depuis 1981, sont toujours restés obstinément fidèles aux valeurs et aux principes dont ils s'inspiraient. Vous n'observerez à aucun moment un manquement à cette règle de morale fondamentale. (...) Je prétends que nous sommes restés étroitement *fidèles aux objectifs* que nous poursuivons. Dans deux ou trois cas, il a fallu se rendre compte que, soit nous n'étions pas suivis par l'opinion, soit cela n'était pas encore opportun. Et puis, pour le reste, eh bien, nous avons avancé dans la direction annoncée.

» Souvent on fait un reproche que je crois infondé en disant : comment se fait-il, par exemple, que vous magnifiez l'entreprise, que vous parliez de modernisation, alors que ce n'était pas tout à fait ce que vous aviez dit auparavant ? (...) J'ai souvent dit que si nous arrivions au pouvoir, il ne faudrait pas collectiviser l'économie ; il faudrait réaliser un certain nombre de *nationalisations,* j'en ai même énuméré la liste — celle qui est entrée dans les faits — et pour le reste, il faut marier aussi intelligemment que possible le public et le privé.

» Voilà ce que je voulais vous dire à ce sujet : je plaide pour la *fidélité.*

D'abord la désinflation !

» L'inflation s'était installée, dans les sept années précédentes, aux alentours de 9 % à 10 %, avec quelquefois des montées, jusqu'à 13 % ou 14 % ; constamment l'inflation a diminué depuis 1981 pour arriver cette année, vraisemblablement, autour de 5 %. C'est considérable ! Nous avons obtenu ces derniers mois la moyenne de l'ensemble des pays de la Communauté européenne. Le franc est très solide. Il a résisté à tous les coups de boutoir, notamment à la chute — à la baisse — du dollar et aux capacités d'envol du mark.

» J'ai hérité de 62 milliards de francs de déficit du commerce extérieur en 1980 et, en dehors d'une « poussée de fièvre » en 1982, ce déficit extérieur a constamment baissé, pour arriver l'année dernière à un peu plus de 20 milliards et se cantonner cette année, sans doute, à peu près au même chiffre, étant entendu que cette année nous allons équilibrer — je le pense du moins — la balance des paiements.

» Mais c'est vrai que se pose le problème du chômage, et gravement. Vous avez dit que le chômage s'était accru de 700 000 personnes entre 1981 et 1985. Vous n'avez pas dit qu'il était passé de 400 000 à 1 700 000 ou 1 800 000 dans les années précédentes ! L'augmentation du chômage avait été beaucoup plus rapide. Mais ce n'est pas un succès de faire cette comparaison, qui, de toute manière, se traduit par l'aggravation de la situation de centaines de milliers de personnes démunies d'emploi.

» *Mais cette année, on* commence à récolter le fruit d'un travail acharné et d'une politique rigoureuse qui commande tout. Si on arrive à maîtriser les prix, on règlera tous les autres problèmes, y compris celui du chômage, car on améliorera en même temps notre capacité de vendre nos machines et nos marchandises à l'extérieur, et nos entreprises vivront mieux et recruteront au lieu de licencier.

» Cette année 1985, des grands pays d'Europe occidentale, la France est celui qui a connu la meilleure évolution en matière de chômage. Depuis le début de l'année — *ce n'est pas grand-chose, mais* c'est significatif, — le chômage a baissé de 39 000 unités (...). J'observerai que, dans la même période, le chômage en Allemagne a augmenté de 40 000 et le chômage en Grande-Bretagne de 70 000, ce qui veut dire que la politique de ce gouvernement, appuyée sur les efforts du gouvernement précédent, a abouti au meilleur résultat d'Europe occidentale, je veux dire des grands pays d'Europe occidentale. Cela ne veut *pas dire pour autant que nous* ayons lieu d'en être satisfaits. Tant qu'il y aura des chômeurs, un gouvernement devra se sentir en dette par rapport aux travailleurs. Et c'est notre cas.

» Les erreurs d'analyse sur le chômage qui ont été faites, depuis 1974 jusqu'à une date récente, tiennent au fait que la réduction du chômage, c'est-à-dire le développement de l'emploi, est la résultante des autres réussites, et non pas la *première des réussites.*

» Nous nous sommes attaqués à la source, puis nous avons — et, croyez-moi, c'est ce qui, souvent, *désoriente une certaine partie* de l'opinion populaire, l'éloigne ou, du moins, la fait rester chez soi dans les moments difficiles, les moments des élections en particulier, et l'espérance était immense — retroussé les manches, comme on dit, nous avons fait une politique dite de rigueur. Ce n'est pas une philosophie, la rigueur, c'est une méthode indispensable. Nous avons considéré qu'il fallait absolument que les prix cessent de monter ; chaque fois qu'un prix monte, c'est une diminution du pouvoir d'achat du consommateur, et, en particulier, des travailleurs, en particulier de la classe ouvrière. Il faut que cela cesse, et, croyez-moi — et je suis sûr que l'opinion française me comprend, — c'est par cela qu'il fallait commencer. Nous l'avons fait, que l'on ne nous en tienne pas rigueur.

(Lire la suite page 10.)

Nationalisations : la « loi de respiration » du secteur public

Les nationalisations comptent, pour le président de la République, parmi les *« bonnes mesures »* à *« protéger ».* Elles ont *« très bien réussi »,* et M. Mitterrand estime qu'une dénationalisation reviendrait à une *« dilapidation »,* en précisant qu'il parle des maisons mères. Les filiales des groupes industriels et bancaires n'ont en effet, aux termes de la loi, pas été nationalisées en 1982 comme le Parti communiste le souhaitait. La vente, comme l'acquisition, de filiales devait être possible, dans l'esprit des socialistes, et le secteur public devait ainsi « respirer » au gré des besoins stratégiques des groupes.

Encore fallait-il pour cela voter une *« loi de respiration »,* puisqu'un arrêt du Conseil d'Etat de 1978, dit *« arrêt COGEMA »,* affirmait qu'une seule autorisation administrative du ministère de tutelle ne suffisait pas pour permettre une vente de filiale. Cette loi était prévue ; différents textes étaient prêts en 1983. Mais ils ne furent jamais votés. M. Fabius, alors ministre de l'industrie, craignait qu'un débat parlementaire ne rallume les passions, y compris à l'intérieur du Parti socialiste.

Autrement dit, toutes les cessions qui ont eu lieu depuis 1982 l'ont été dans l'illégalité. M. Fabius a indiqué, lors du congrès de Toulouse, qu'un projet serait déposé au cours de la prochaine législature. Pour M. Mitterrand, comme pour les socialites, le secteur public doit être maintenu : pas de nouvelles nationalisations, mais pas non *plus de réduction de la part de* 100 % que détient l'Etat dans les maisons mères (M. Rocard, lui, ne trouverait *« pas choquant »* un retour à 51 %). La souplesse nécessaire à l'activité industrielle doit être obtenue par la *« respiration »* des filiales. L'opposition veut en revanche *dénationaliser toutes les maisons* mères du secteur concurrentiel.

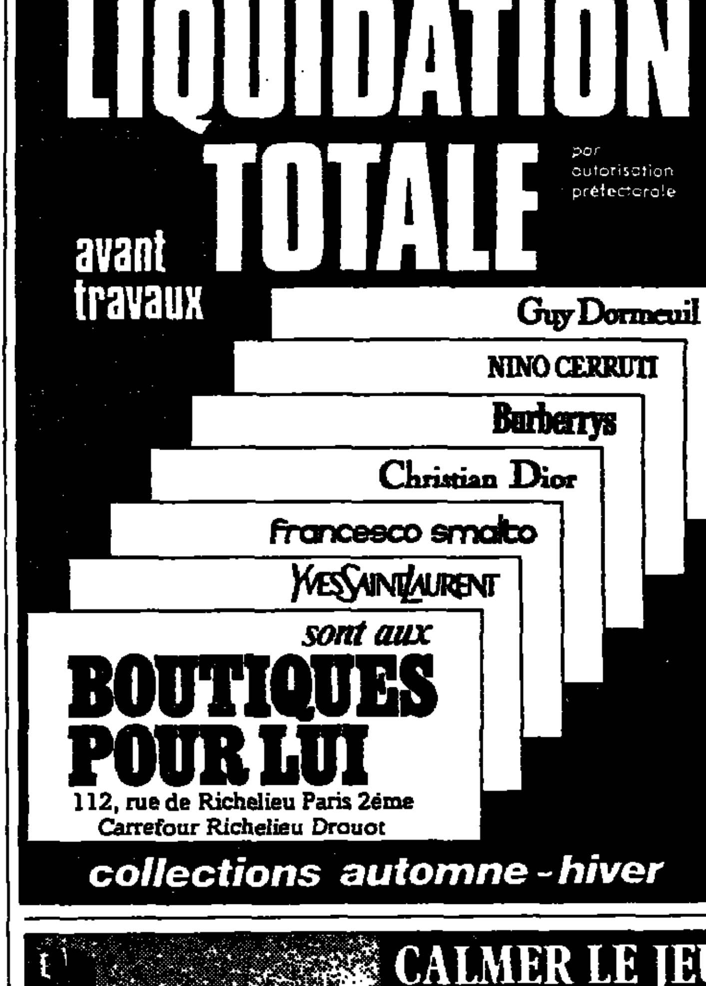
Revenu minimum : une bonne idée... à long terme

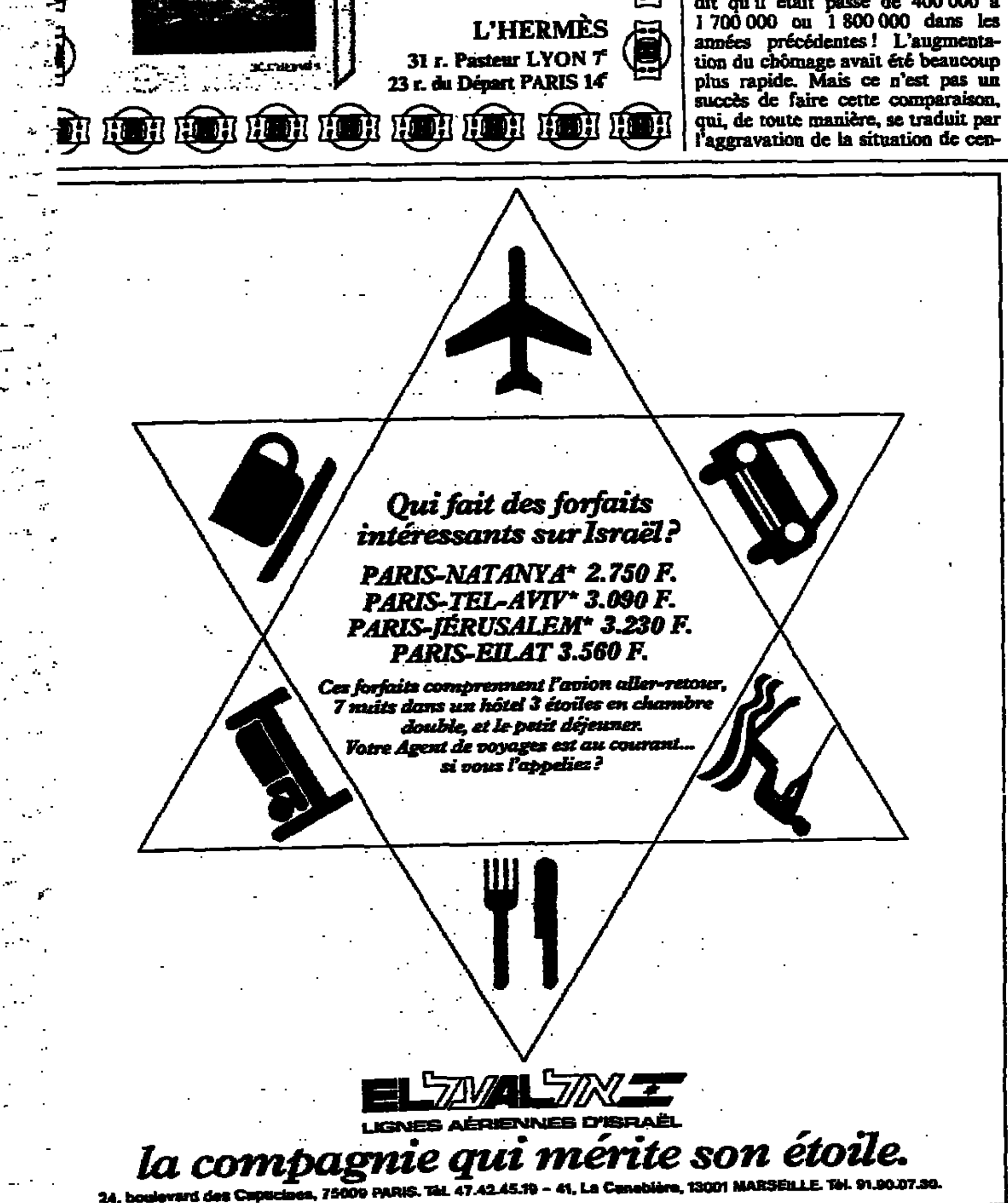
A la question qui lui était posée de savoir si le projet du Parti socialiste de créer une *« garantie contre les mutations » et un « revenu minimum »* était compatible avec la poursuite de la baisse des prélèvements obligatoires, le président de la République a répondu en substance : l'idée est bonne, mais il y faudra du temps car à l'imposer rapidement les finances publiques n'y résisteraient pas.

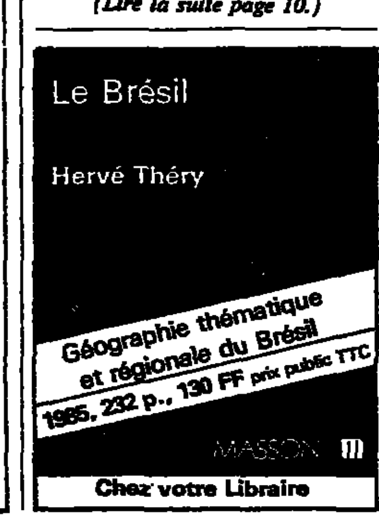
La réponse est habile mais élude en grande partie le problème que posent au gouvernement beaucoup de militants socialistes qui voient chaque jour sur le terrain les conséquences humaines des restructurations d'entreprises, de la modernisation mais aussi des économies faites sur les prestations sociales depuis la fin de 1982. Au sein du Parti socialiste, beaucoup ne cachent pas leurs réticences — ou même leur hostilité — vis-à-vis du projet de baisse des prélèvements obligatoires, préférant, et de loin, améliorer notre système de protection sociale. C'est ainsi que la dureté des temps a fait imaginer et retenir par le PS la création d'un revenu minimum *et celle d'une garantie contre* les mutations qui permettrait aux travailleurs des zones très touchées par les conversions industrielles de franchir — grâce à une aide — un cap difficile.

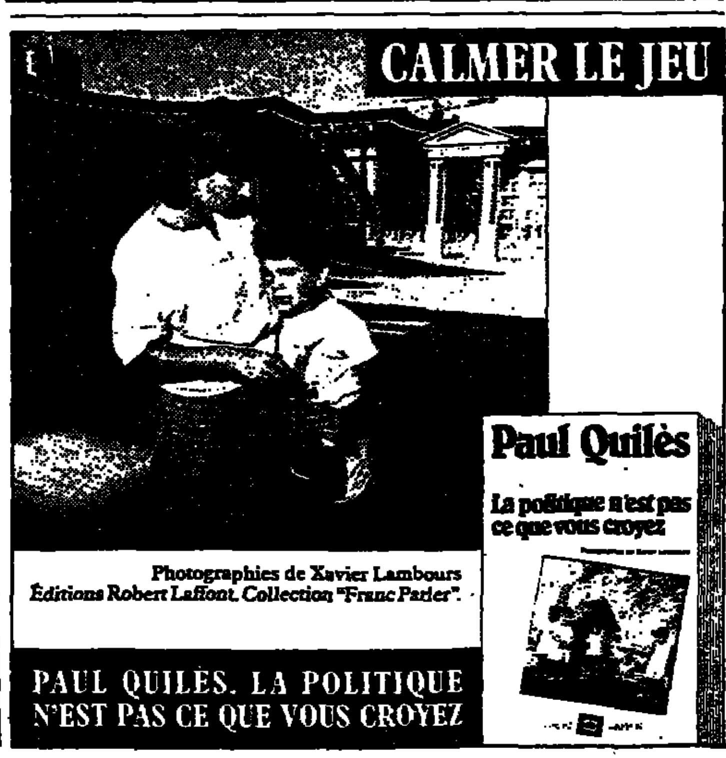
Le coût extrêmement élevé de telles mesures — plusieurs dizaines de milliards de francs — a fait dire récemment à M. Strauss-Kahn, chargé des études au secrétariat national du PS : *« On ne peut dire à la fois : garantissons un revenu minimum et baissons les impôts. Contentons-nous de les stabiliser. »*

AL. V.









LA CONFÉRENCE DE PRESSE

Immigration : savoir-vivre

Les Français sont donc invités à *« faire bloc »* sur l'immigration. Autrement dit, à dépolitiser un débat qui n'avait jamais été aussi vif depuis la crise économique des années 30.

Ce vœu présidentiel a-t-il la moindre chance d'être entendu en période électorale ? L'immigration est, plus que jamais, le cheval de bataille du Front national. Ni le RPR ni l'UDF ne veulent lui en laisser le monopole, même s'ils manient ce brûlot avec gêne et contradiction.

« Faire bloc. » Des institutions aussi éloignées les unes des autres que les Eglises et les loges maçonniques viennent de démontrer qu'elles en étaient capables, en signant un même appel contre la xénophobie. Mais beaucoup de Français semblent être sur une tout autre longueur d'ondes. Selon un sondage BVA-*Paris-Match* publié cette semaine (1), pour 45 % des personnes interrogées (contre 48 %), *« chaque fois qu'un étranger occupe un emploi en France, c'est un Français qui en est privé »*. Une forte majorité (68 %) estime que, *« si on ne fait rien pour limiter le nombre des étrangers, la France risque de perdre son identité nationale »*. Cela n'empêche pas 3 personnes interrogées sur 4 d'affirmer sans complexe que *« les Français sont racistes vis-à-vis des immigrés »*, et vice versa.

Dans leur récent débat télévisé, MM. Chirac et Fabius avaient tous deux cédé à la facilité sur l'immigration. Le premier en allant plus loin que les thèses officielles de son parti. Le second en ne défendant pas assez celles du sien. Ce qui a donné successivement l'occasion à MM. Barre et Mitterrand de rectifier le tir, en prenant les choses de plus haut, et sur un autre ton.

Le président de la République a voulu parler jeudi le langage du cœur. Quitte à prendre beaucoup de Français à rebrousse-poil. Il n'a rien dit du droit de vote des immigrés aux élections locales, auquel il s'est déclaré plus d'une fois favorable.

La majorité des Français n'en veulent pas, et il le sait. Le vrai débat porte d'ailleurs sur l'acquisition de la nationalité française, que l'UDF et le RPR veulent rendre plus restrictive. Aucune question ne lui ayant été posée à ce propos, M. Mitterrand s'est bien gardé d'aborder lui-même cette matière délicate, qui l'opposerait à un premier ministre de droite.

Les immigrés en situation régulière *« sont en France chez eux »*. L'affirmation a été répétée deux fois, sur un ton solennel. Le président demande aux Français de *« maintenir envers et contre tout »* la tradition d'hospitalité de leur pays. Le débat sur l'immigration est placé ainsi sous l'angle de la générosité et du savoir-vivre. Par les temps qui courent, surtout dans les quartiers « chauds », ce n'est pas le genre d'argument qui rapporte beaucoup de voix...

ROBERT SOLÉ.

(1) Sondage réalisé du 15 au 17 novembre, auprès d'un échantillon de 1 130 personnes, par la méthode des quotas.

Monnaie : soutien aux propositions de M. Jacques Delors

A quelques jours du sommet européen des 2 et 3 septembre, M. Mitterrand a tenu à renouveler son soutien aux propositions du président de la Commission, M. Jacques Delors, sur le système monétaire européen (SME). L'objectif de ces propositions est double. Mettre un terme à une anomalie en incluant enfin dans le traité de Rome les dispositions d'un système qui n'existe actuellement — et depuis sept ans — que grâce à de simples résolutions datant de 1978 ; reconnaître l'acquis de la Communauté en matière de coopération monétaire afin de favoriser à plus long terme l'instauration d'une véritable union.

Cette approche exigerait, dans un premier temps, d'amender l'article 107 du traité de Rome sur les relations monétaires, certaines modifications pouvant offrir au (FECOM) Fonds européen de coopération monétaire un peu plus d'autonomie et de pouvoir de gestion. La référence à un fonds monétaire européen pourrait faciliter ultérieurement le passage à une nouvelle étape de cette union considérée par la Commission comme indissociable de la recherche d'un « grand marché » sans frontières pour les hommes, les biens ou les capitaux. Le caractère d'un tel fonds, « super-banque centrale », ou équivalent régional du Fonds monétaire international, ne serait pas défini pour éviter de bloquer les discussions qui s'annoncent ardues.

Le chef de l'Etat, tout en se montrant optimiste, a fait une allusion à ces difficultés en parlant de l'opposition de la Banque allemande aux propositions de la Commission européenne. Le débat n'est pas nouveau et a rebondi lors du dernier conseil des ministres des finances des Dix (*le Monde* du 20 novembre). La Banque centrale et le gouvernement ouest-allemands, mais aussi les Britanniques, qui ne sont pas membres du mécanisme de change SME, estiment dangereux de l'intégrer dans le traité de Rome car ils craignent de voir le conseil et la Commission disposer un jour d'un droit d'initiative appartenant exclusivement à l'heure actuelle aux instituts d'émission.

Outre le problème constitutionnel que poserait à Bonn un renforcement du système monétaire européen, la RFA demande, avant toute décision allant en ce sens, une meilleure convergence des politiques économiques et monétaires des pays membres de la CEE.

Emploi : le rythme de croissance du chômage s'est ralenti

L'évolution de l'emploi a-t-elle été meilleure en France que dans les autres pays d'Europe occidentale au cours des derniers mois ? Ce n'est pas ce qui ressort des chiffres les plus récents publiés par la CEE. En un an, de septembre 1984 à septembre 1985, en données brutes, le nombre de chômeurs a augmenté, certes, de 8,5 % en Irlande, de 8,1 % en Italie, de 1,9 % en Grande-Bretagne contre 0,8 % en France, mais de 0,4 % seulement en Allemagne fédérale, d'autre part, il a baissé de 12,6 % au Danemark, de 10,6 % en Belgique et de 7,8 % aux Pays-Bas. Si l'on se réfère aux grands pays industrialisés extra-européens, la comparaison n'est pas en notre faveur : au Japon, le taux de chômage est resté d'une année sur l'autre voisin de 2,6 % et de 7,1 % au Etats-Unis. Au Canada même, il est revenu de 11,4 % à 10,6 % à la mi-1985.

En revanche, par rapport au septennat précédent, si le nombre de chômeurs s'est accru, le rythme de croissance du chômage s'est ralenti. Le nombre de demandeurs d'emploi a été presque multiplié par quatre sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, passant de 430 000 à 1 700 000. En octobre dernier, il a atteint 2 367 000, soit 667 000 de plus, et un accroissement de moins de 39 %.

● *Le SMIC.* — L'augmentation du SMIC a bien été de 71 % depuis l'arrivée de M. Mitterrand au pouvoir, comme le président de la République l'a indiqué, si l'on se fonde sur le taux horaire : celui-ci est passé de 15,20 F l'heure en mars 1981 à 26,04 F depuis le 1er juillet dernier. Par mois, en tenant compte de la durée du travail, le SMIC est passé de 2 634,65 F à 4 400,76 F, ou 4 417,69 F (selon que l'on calcule par jours ou par semaines), soit une augmentation d'environ 67 %.

● *Le minimum vieillesse.* — Calculé mensuellement, il est passé de 1 416 F par mois pour une personne seule au 1er janvier 1981, soit 53,75 % du SMIC, à 2 539 F depuis le 1er juillet, ce qui représente au maximum 57,7 % du SMIC. On est donc loin du taux de 70 % annoncé par M. Mitterrand.

L'affaire Greenpeace et le sort de M. Hernu

» Je souhaite — je ne peux exprimer qu'un souhait — que la justice d'Auckland comprenne que les deux officiers de l'armée française, aujourd'hui arrêtés en Nouvelle-Zélande, ont agi dans un domaine qui n'était pas celui de l'action violente, d'abord ; ensuite, qu'ils ont agi non pas de leur propre mouvement, mais par discipline, et que cela leur confère un caractère tout à fait différent de celui qu'on aurait pu imaginer à la lecture des premières réactions néo-zélandaises sur ce point. Je suis convaincu qu'un juge, en sa conscience, tiendra le plus grand compte de ces éléments.

» Essaierions-nous d'améliorer les choses s'il y avait une lourde condamnation ? C'est encore assez difficile de vous répondre. Je ne peux pas préjuger la décision qui sera prise. De toute façon, ces officiers français peuvent compter sur la solidarité nationale, qui commence par celle du gouvernement (...).

» M. Hernu a été, est et sera longtemps mon ami. Dans sa responsabilité de ministre de la défense nationale, il a été responsable, ojectivement, de par sa fonction en tout cas, et subjectivement — lui seul en est juge — dans un domaine qui a placé le gouvernement français dans une fâcheuse situation. C'est lui-même qui a estimé devoir quitter son poste, parce qu'il devait se sentir — et c'est tout à son honneur — solidaire des services qui avaient agi sans que le pouvoir politique, en tout cas à son niveau ou à celui du premier ministre, ait eu à en décider.

» Le responsable de ce service, l'amiral Lacoste, est également parti. Je n'ai pas incriminé l'honneur de ces deux hommes, et je leur garde mon estime, mais j'ai pu incriminer leur discipline ou leur indiscipline. Je pense à des services qui ont agi au-delà des instructions. A partir de là, me demander ce que M. Hernu m'a dit à telle date... Il faudrait que je compulse mes notes, mais je ne prends pas de notes des confidences qu'on me fait.

» Je vais vous poser quatre questions, et je pose ces questions à l'opinion qui m'entendra. Premièrement : faut-il ou non assurer l'indépendance de la France sur la base de la possession de l'arme nucléaire ? Je réponds oui.

» Deuxièmement : pour détenir l'arme nucléaire et la moderniser, faut-il ou non des expérimentations, des essais, ce que font l'Angleterre en Amérique, l'Amérique chez elle, l'Union soviétique chez elle ? Je dis oui, d'autant plus que ces essais n'ont causé de dommage à personne.

» Troisièmement : faut-il ou non s'opposer aux agissements qui tendent à nous empêcher d'expérimenter et donc de posséder l'arme dont nous avons besoin pour l'indépendance de la France ? Je dis oui, nous devons nous y opposer.

» Quatrièmement : peut-on pour cela employer n'importe quel moyen ? Cela, c'est l'examen des moyens. Je dis que la politique que j'ai ordonnée, dont je suis responsable et que j'assumerai, c'est d'interdire que l'on puisse manquer au respect que l'on doit à la souveraineté française, là où elle s'exerce. Cela ne veut pas dire qu'il faille autoriser les agissements qui nuisent à la souveraineté des autres. Je vous ai répondu.

L'avenir de l'outre-mer

» C'est un sujet que j'ai pratiqué depuis le début de ma vie politique qui, il faut que je vous l'avoue, remonte à assez loin... Dès les années 1947, 1948, 1949, comme jeune député, je m'étais attaché aux problèmes de l'outre-mer et je n'ai jamais cessé de m'y intéresser de fort près. Vous savez à quel point j'ai été associé, dans les années 1949, 1950, 1951 jusqu'en 1955, mais après aussi, à l'œuvre accomplie par Pierre Mendès France, dont j'ai été le ministre de l'intérieur, c'est-à-dire compétent pour les départements d'outre-mer.

» Je crois l'évolution nécessaire, mais je crois aussi aux vœux des populations. Les populations des quatre départements français — ceux des Antilles et celui de la Réunion — dans toutes les élections ont marqué leur très large préférence pour préserver leur statut dans le cadre de la République française. Or il s'agit de populations homogènes. Ce ne sont pas des ethnies antagonistes. A l'intérieur d'une population homogène, la méthode démocratique qui consiste à recourir seulement comme arbitrage final au suffrage universel est la meilleure, et je n'ai aucune raison de vouloir autre chose que ce que veut la population de ces départements. D'autant plus que je tiens beaucoup à eux, moi aussi, et que je les aime. J'y suis allé souvent et j'y retourne au début du mois de décembre prochain.

» Pour les territoires d'outre-mer, il y a une distinction à faire. Beaucoup de ces territoires d'outre-mer sont devenus indépendants, Djibouti par exemple, là où se posent des conflits d'ethnies, des conflits de caractère tribal. C'était le cas à Djibouti, mais pas avec une colonie européenne implantée sur place, entre deux ethnies, les Issas et les Afars, c'était très difficile, mais on est arrivé à l'indépendance ; pourtant, Djibouti est une place forte considérable dans la stratégie mondiale.

» La Nouvelle-Calédonie : il y a plusieurs ethnies, mais deux dominantes : les descendants des Européens, surtout des Français installés là depuis extrêmement longtemps, un siècle pour la plupart, et l'ethnie canaque, sans oublier les Wallisiens, les Vietnamiens. Là, le problème est plus difficile parce que la loi démocratique que nous connaissons et que nous vivons en France ne s'adresse pas à une population homogène, et la population minoritaire, à la suite d'un scrutin, ne s'estime pas véritablement démentie car, en tant que telle, minoritaire ou majoritaire, elle entend rester elle-même. Là, le problème politique, humain, est infiniment plus difficile. C'est le cas de la Nouvelle-Calédonie, et vous savez de quelle façon on l'a abordé. Je tiens encore à dire ici l'œuvre, à mes yeux fort utile, remplie par M. Pisani.

» Alors, en Guadeloupe, j'irai leur dire : chaque fois que vous vous êtes exprimés et que vous avez voulu rester français, vous avez bien fait, continuez !

La Communauté européenne ne va pas aussi vite que je voudrais

» Lorsque j'ai commencé mon discours de Strasbourg devant le Parlement européen, pendant ma présidence semestrielle de la Communauté européenne de janvier à juillet 1984, j'ai en effet défini toute une ligne d'action. C'était mes propositions à l'Europe, à l'Europe des Dix devenue en fait l'Europe des Douze. Cela se décide donc à Douze.

» La Communauté européenne ne va pas aussi vite que je voudrais. Cependant, pendant ma présidence, on a fait avancer beaucoup de dossiers. On a réglé tous les contentieux de l'époque. Tous, et vous savez bien que l'un d'entre eux s'appelle le chèque ou la contribution britannique, l'autre s'appelle les quotas laitiers...

» Cela, c'est un progrès. A la même réunion, au même sommet européen de Fontainebleau, nous avons décidé la création de deux groupes de travail, l'un consacré à la réforme des institutions et des procédures, c'est-à-dire, est-ce qu'on peut faire des progrès à l'intérieur du traité de Rome ? Est-ce qu'on va cesser de tout remettre à l'unanimité ? Avec dix ou douze, c'est très difficile. Est-ce qu'on va élargir le champ de la majorité ? C'est mon opinion. Et puis, il y a ceux qui disent : au-delà du traité de Rome, c'est-à-dire des procédures d'amélioration du fonctionnement, il y a peut-être une nécessaire réforme du traité de Rome lui-même pour resserrer l'union européenne. Je suis également partisan de cette direction-là, si l'on ne parvient pas par la première à régler les difficultés présentes. C'est clair, et j'use de mon pouvoir de persuasion — il vaut ce qu'il vaut — auprès de mes collègues ou de mes partenaires pour les en convaincre.

» Je pense qu'on doit faire des progrès sur l'union européenne, et j'attends avec impatience la réunion de Luxembourg, qui a lieu début décembre, et la conférence intergouvernementale qui va voir tous ces problèmes posés, avec les deux rapports que j'ai obtenus à Fontainebleau, l'un sur les institutions et l'autre sur l'Europe des citoyens, la facilité de la vie quotidienne, le franchissement des frontières, les états civils, le passage des marchandises... que sais-je encore ? On en est là. On va discuter de la création du marché intérieur, qui était l'un des objectifs majeurs du traité de Rome, c'est-à-dire entre les pays de la Communauté, pas de frontières, passage libre des personnes, des biens, des services, naturellement des idées... mais cela, c'est déjà fait.

» Certains pays ont parfois marqué soit de la timidité, soit même un véritable repli sur soi devant ses perspectives. Et puis finalement, la machine avance... Mais elle est lente, et il m'arrive de m'en plaindre. Je continuerai de plaider pour l'union européenne et pour la mise en œuvre de ce qui était contenu dans mon discours de Strasbourg.

» Quand à la Grande-Bretagne, comme vous le savez, nous avons décidé que fin janvier nous annoncerions officiellement le projet trans-Manche. Quand il y aura un pont ou un tunnel — ou un pont et un tunnel (ce sont les techniciens qui nous fourniront leurs conclusions en temps utile), — est-ce qu'on pourra dire que l'Angleterre a cessé d'être une île ?... Chacun son avis. Le problème de fond est que l'Angleterre, île ou pas, soit partenaire entièrement, par sa volonté, par son choix, et par son comportement, partenaire à part entière de l'union européenne.

» Quant à l'Allemagne, je peux vous garantir qu'il y aura un financement public allemand pour Eurêka, la dernière décision étant celle de l'Airbus, où la gamme d'Airbus va se déployer, tandis que j'ai l'accord de la plupart de mes partenaires pour que l'on planifie ce qu'on appelle l'avion de combat européen, c'est-à-dire pour avoir là aussi toute une série de choix d'avions légers et d'avions lourds, afin que, dans les vingt ans qui viennent, on harmonise ce qui n'a pu l'être depuis quarante ans.

La défense européenne

» D'autres décisions montrent que l'Allemagne est réticente sur certains points. Pour l'instant, ce qui la préoccupe, c'est son budget. Elle veut limiter au maximum son déficit budgétaire. Elle serre donc les cordons de la bourse, c'est son point de vue, et on peut la comprendre. Et puis, elle a aussi des préoccupations sur le plan de son agriculture. Son agriculture voudrait parfois, pour l'instant, échapper à certaines obligations, surtout que nous avons obtenu, nous, les Français, depuis quelques années, la quasi-réduction des montants compensatoires. Et puis, il y a le problème du système monétaire européen, sur lequel certaines autorités allemandes restent réticentes, notamment la Banque, estimant que ce n'est pas la peine d'aller trop vite.

» La discussion est ouverte, et les propositions de M. Delors à cet égard, sur l'ECU et le système monétaire, me paraissent excellentes. On en discutera à Luxembourg dans quelques jours.

» J'ai posé le problème [de la défense européenne] à La Haye en 1984, en proposant la création d'une station orbitale habitée européenne, et la question reste posée, il faudra la résoudre. L'Europe ne peut pas rester hors de la connaissance des technologies [spatiales]. Elle ne peut pas être absente de l'espace. Il y a déjà des satellites de communication. Nous avons déjà les satellites d'observation, mais il faut aussi cela. Nous avons fixé des objectifs civils à Eurêka, qui, précisément, étudiera entre entreprises l'ensemble des hautes technologies, laser, en particulier miroir pour laser, qui commandent la maîtrise de l'espace.

» *Cet objectif est* civil, *mais il* est évident que la connaissance est polyvalente, et il ne sera pas possible à moins de vouloir disparaître, à l'Europe d'être absente de l'espace. Si les deux plus grands ont l'imprudence de s'engager dans ce que l'on appelle la « guerre des étoiles », eh bien, je dis : qui voudra garder son indépendance devra se pourvoir des moyens ajustés à ses capacités et à la protection de son propre territoire. Est-ce que j'esquisse une défense européenne dans la pleine acception du terme ? Je ne pense pas que les données présentes rendent possible, autant que le souhaiteraient certaines personnes, la défense européenne.

» Il y a le problème nucléaire qui se pose, en particulier à l'Allemagne. Il y a ce qui résulte de l'Europe de Yalta, pour employer un terme un peu trop simple, puisque, en réalité, c'est l'Europe de Téhéran.

» Mais chaque fois que je peux accroître le déroulement de l'expérimentation ou de la mise en œuvre militaire, oui, j'en fais part à mes partenaires de l'Europe et particulièrement à l'Allemagne. C'est comme cela que j'ai fait vivre l'article du traité de l'Elysée signé entre de Gaulle et Adenauer, et qui impliquait une démarche commune, notamment sur la connaissance mutuelle de nos stratégies. Nous en sommes là. Le reste se fera peu à peu.

Vers la cohabitation flottante

(Suite de la première page.)

Mais, comme il refuse — fort logiquement de son point de vue — de se placer dans cette hypothèse, il est délicat, peut-être vain, de sortir les règles graduées pour mesurer les degrés du conflit probable. En demandant l'accord de tous sur le minimum vieillesse, M. Mitterrand place la barre très bas. En recommandant d'éviter la dilapidation du patrimoine par la dénationalisation — initiative qu'il ne pourrait, dit-il, accepter, — il la fixe très haut. La liste de ses souhaits n'étant pas, de surcroît, limitative, le chef de l'Etat se réserve de déplacer la barre à son gré, en fonction des ambitions des athlètes de l'équipe adverse et des siennes propres. Il joue à la cohabitation qui monte et qui descend.

On ne voit pas pourquoi M. Mitterrand s'enfermerait, dès aujourd'hui, dans un schéma prédéterminé. Son attitude, après mars 1986, dépend en premier lieu du rapport des forces électoral et parlementaire. M. Mitterrand parle donc d'abord pour les socialistes — M. Jospin, à demi-mot, s'en félicite, et M. Toubon estime que le président a rempli son contrat vis-à-vis du PS, — et le chef de l'Etat prépare déjà la suite, en espérant que, d'ici là, les électeurs socialistes l'auront entendu.

Préparer la suite, c'est aussi se montrer à son avantage dans l'adversité. Les Français auront sept chaînes de télévision en 1987 et la cinquième dès le mois de février prochain : que demande le peuple ? Un Italien s'installe sur la cinquième, mais l'écran restera français. C'est un adepte du libéralisme sauvage — le roi de la jungle, en quelque sorte, — mais la France saura le mater. D'ailleurs, elle n'avait pas le choix : des socialistes à 1,5 milliard de francs, *« c'est rare »*. Ou alors, il fallait dérouler le tapis sous les pas de M. Robert Hersant, dont M. Mitterrand trace un portrait assassin sans mentionner son nom — *« un maître de la culture, un scrupuleux de l'information »*.

Ainsi, il maîtrise la télévision et tout le reste. L'économie, qui ne lui réussit pas si mal, à preuve l'inflation, la balance des paiements et même — il y avait bien longtemps qu'il n'en avait pas parlé avec une tonalité positive — l'emploi. L'Europe, qui lui permet de déployer ses talents diplomatiques, une vision de l'avenir planétaire et un certain volontarisme. La défense, dans le même mouvement, puisqu'il s'agit d'adapter la stratégie de la France à la militarisation de l'espace.

Au terme d'un si brillant exercice, il faut avoir les sondages sous les yeux pour se souvenir que les Français semblent saisis d'une fringale de changement de majorité.

JEAN-YVES LHOMEAU.

La cinquième chaîne

UN APPEL DE M. JÉROME SEYDOUX A L'INDUSTRIE DU CINÉMA

MM. Jérôme Seydoux, Christophe Riboud et Silvio Berlusconi ont tenu, ce vendredi 22 novembre, une conférence de presse pour annoncer leur association dans le projet de cinquième chaîne de télévision, baptisée « La cinq ».

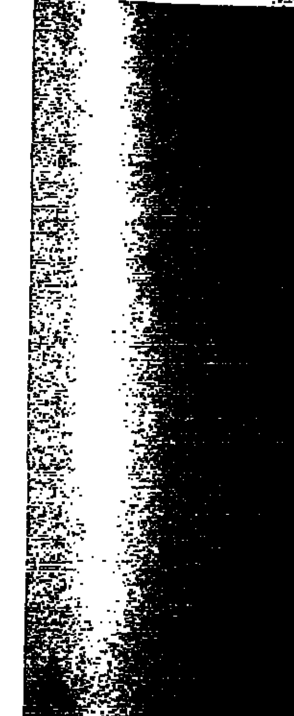
Prévue au plus tard pour le 20 février, cette chaîne émettra de trois à quatre heures par jour au démarrage et aura pour vocation d'*« amuser et de distraire »*, beaucoup de ses émissions devant se dérouler en studios.

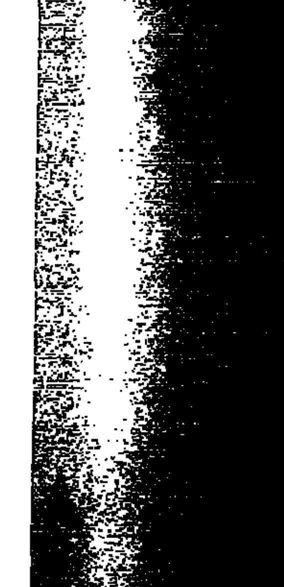
« Pas une télévison spaghettis-Coca-Cola, mais plutôt spaghettis-beaujolais », a plaisanté M. Berlusconi, en soulignant le caractère européen du projet. M. Seydoux a insisté, quant à lui, sur la nécessité d'entretenir de bonnes relations avec le cinéma, et a demandé à la presse et à l'industrie du cinéma à se joindre aux actionnaires du projet. Quelques heures auparavant, l'ensemble des professionnels (producteurs, exploitants, distributeurs) avaient appelé à un boycottage de la nouvelle chaîne, tant que les clauses du cahier des charges concernant la diffusion des films n'étaient pas renégociées.

Cette initiative a reçu le soutien du Syndicat des acteurs, des sociétés d'auteurs et des syndicats CFDT et CGT des techniciens.

● *M. Jacques Chirac : une télévision Coca-Cola.* — *« Les socialistes se précipitent tête baissée dans une télévision Coca-Cola qu'ils reprochaient à la droite de vouloir construire »*, a déclaré M. Jacques Chirac.

« Je ne me résigne pas du tout à cette décision que je crois mauvaise même si nous sommes pour une chaîne privée. La décision qui a été prise est une « mesure de circonstance, une initiative de nature politicienne », a-t-il ajouté.





DU CHEF DE L'ÉTAT

Proche-Orient : la « réévaluation »

» La politique des contacts directs, vous parlez là d'Israël et des pays arabes, et spécialement d'Israël et de la Jordanie, est celle qui a notre préférence. Car nous pensons que nul n'est mieux placé que les intéressés, que les riverains, pour régler entre eux un problème qui, autrement, inévitablement, s'internationalise et passe dans la main du plus fort. On amène partout ainsi le conflit Est-Ouest ; ce n'est pas une bonne chose. Mais nous avons dû constater, c'est cela la réévaluation, qu'en fait ces contacts directs n'avaient pas réussi.

» Alors, doit-on s'interdire d'élargir le cercle et d'aller de nouveau, cela a été essayé depuis 1948 plusieurs fois, vers une conférence internationale, un forum international, une consultation internationale, l'intervention des membres permanents du Conseil de sécurité, que sais-je ?

» Eh bien, je dis oui ! Il faut aussi le faire, d'autant plus qu'un forum international peut permettre des contacts directs. Voilà la réévaluation, mais en dehors de cela nous avons approuvé, encouragé, le plan jordano-palestinien et nous n'avons pas changé d'avis, sauf que nous nous apercevons bien qu'il y un butoir et que ce butoir n'est pas encore levé. (...)

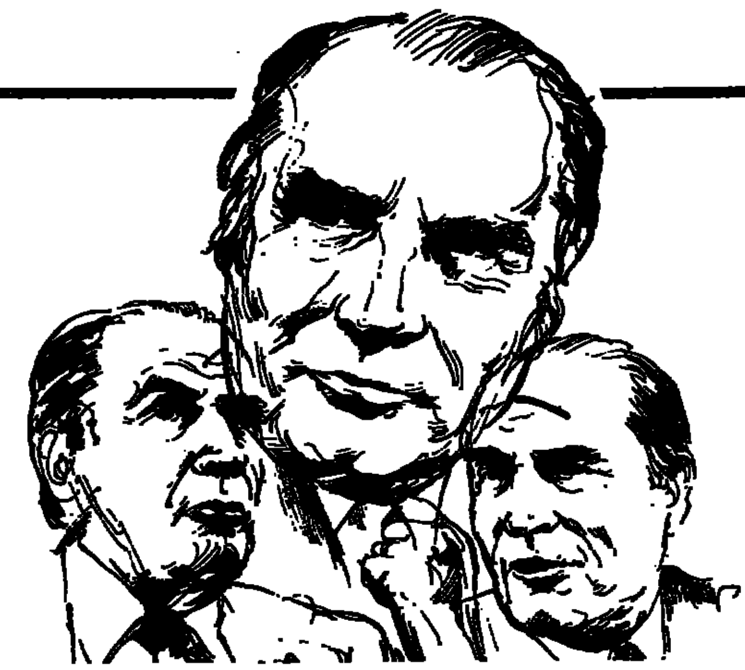
» Le droit des Palestiniens à disposer d'une patrie, je l'ai affirmé du haut de la tribune de la Knesset en 1982. Le retrait [des territoires occupés], la résolution 242 et quelques autres des Nations-unies, nous y sommes fidèles. Le droit de l'OLP, expression encore employée à la tribune de la Knesset ? C'est la seule force combattante palestinienne que nous connaissions, elle a donc acquis le droit de prétendre dire son mot au nom du peuple palestinien, mais c'est le peuple palestinien qui désignera lui-même ses représentants : pour l'instant, je ne connais pas d'autre interlocuteur, sinon un certain nombre d'élus, de notables ou de maires de communes aujourd'hui en Cisjordanie dont l'avis n'est pas négligeable.

Les otages français au Liban

» Nous avons eu à connaître, j'ai eu à connaître d'un certain nombre de cas d'otages, en Birmanie, au Soudan, en Irak, dans le Kurdistan, en Afghanistan, et déjà au Liban, avec M. Peyrolles. Chaque fois, à force de patience et de ténacité, nous avons obtenu au bout de quelques mois la libération de ces otages.

» Il reste nos quatre compatriotes otages au Liban. Dans la confusion des groupes antagonistes, et selon l'autorité extérieure dont se recommande tel ou tel groupe, la diplomatie est plus facile ou moins aisée à conduire jusqu'à son terme.

» Je n'ai pas cessé un seul jour de m'en occuper, et quand on piétine, cela fait mal, et même parfois on croit qu'on arrive, et puis il y a un recul de dernière minute. C'est douloureux, d'abord pour les familles, mais c'est douloureux aussi pour ceux qui les aiment, qui les entourent, c'est douloureux pour la nation française. »



CAGNAT.

Commerce extérieur : un curieux oubli

Evoquant les problèmes posés à l'économie française par son commerce extérieur encore déficitaire (d'environ 20 milliards de francs cette année), M. Mitterrand a eu cette phrase : *« J'ai hérité de 62 milliards de francs de déficit du commerce extérieur. »* Sous-entendu : l'équipe précédente faisait plus mal que nous et a laissé aux socialistes un bien mauvais héritage dans ce domaine.

Une telle présentation des choses – qui avait déjà été celle de M. Bérégovoy la veille, au cours de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, – manque par trop d'objectivité. Le président de la République, comme le ministre de l'économie et des finances, oublient un détail important : le deuxième choc pétrolier.

Si ce choc est plus étalé dans le temps que le premier – survenu fin 1973 –, il n'en a pas moins pesé de façon extrêmement lourde sur la balance commerciale de la France, le pétrole brut (de qualité *arabian light*) passant de 12 dollars le baril fin 1978 à 13,34 dollars en janvier 1979, puis à 18 dollars en juillet de la même année et poursuivant sur sa lancée : 24 dollars en novembre, 26 dollars en février 1980, 32 dollars en novembre 1980.

Une telle avalanche de hausses a eu très logiquement des effets désastreux sur notre facture pétrolière et énergétique. Lors de la première, elle est passée de 53,9 milliards de francs en 1978 à 73,1 milliards de francs en 1979 et à 111,7 milliards de francs en 1980. Un renchérissement de 57,9 milliards de francs en deux ans, alors même – il faut le souligner – que les quantités de pétrole importées baissaient fortement à partir de 1980, revenant pour cette année à 109,7 millions de tonnes contre 126 millions de tonnes en 1979.

Cette réduction des quantités importées qui s'est poursuivie année après année (nous en sommes, en 1985, à environ 75 millions de tonnes), même si le dollar (devises des transactions pétrolières) voyait son cours s'envoler, a facilité le succès du plan de redressement Mauroy-Delors : elle s'explique en partie par le développement de l'énergie nucléaire, aspect positif de l'héritage laissé par la précédente majorité.

La facture énergétique d'ensemble est passée, quant à elle, de 62 milliards de francs en 1978 à 132,9 milliards de francs en 1980 et à 161,6 milliards de francs en 1981. Tels sont les faits, qui ne peuvent être oubliés.

Conséquence : la balance commerciale, tout juste et tout nouvellement équilibrée en 1978 (+ 320 millions de francs), se déséquilibre brusquement et fortement : de 13,5 milliards de francs en 1979, de 56,6 milliards de francs en 1980. Quant à la balance des paiements courants qui prend en compte, outre le commerce des marchandises, les services comme le tourisme, les assurances, le transport... les excédents de 1978 (+ 31,6 milliards de francs) et de 1979 (+ 22 milliards de francs) et 1979 (+ 2 milliards de francs), font place un déficit de 17,6 milliards de francs en 1980. Tous ces chiffres très officiels (1) montrent que l'économie française avait bel et bien rétabli ses équilibres extérieurs quand survint le deuxième choc pétrolier.

Les statistiques montrent aussi qu'au début de 1981 notre balance commerciale en valeur était en voie de redressement.

AL. V.

(1) Rapport annuel de la balance des paiements (Banque de France).

Défense : l'obsession de l'espace

La défense spatiale de l'Europe est devenue comme une obsession de M. François Mitterrand. En témoignent les déclarations qui ont précédé sa dernière conférence de presse et qui ont été provoquées, à chaque fois, par la conviction que la dissuasion nucléaire et la défense spatiale, loin de s'exclure, sont complémentaires dans le temps pour assurer la protection de la France et celle des alliés qui se joindraient à elle.

Février 1984, à La Haye, le chef de l'Etat explique à ses partenaires européens : *« Que l'Europe soit capable de lancer dans l'espace une station habitée qui lui permettra d'observer, de transmettre et, donc, de contrarier toute menace éventuelle et elle aura fait un grand pas vers sa propre défense. »*

Mai 1985, à Brest, le président de la République, assistant au départ en patrouille du sous-marin nucléaire l'*Inflexible*, n'hésite pas à prophétiser : *« De mon point de vue, la stratégie sera nécessairement spatiale durant le siècle prochain. Mais il faudra attendre plusieurs décennies pour que ce soit opérationnel. Ce qu'on appellera la « soudure » entre les deux stratégies peut représenter un demi-siècle, et moi, je suis comptable d'un élément dans ce demi-siècle. »*

Aujourd'hui, M. Mitterrand réitère *sa profession de foi*. La France se montre très préoccupée de maintenir dans l'espace une présence technologique et militaire qui soit la marque même de l'Europe et qui lui permette d'observer, d'écouter, de transmettre en toute autonomie vis-à-vis des Deux Grands.

Le projet de budget militaire de la France pour 1986 traduit cette volonté en allouant des crédits à deux programmes majeurs : un réseau, dit Syracuse, de satellites de communication et un système, dit Hélios, de satellites de reconnaissance. L'ambition demeure, cependant, que l'Europe, à son tour, se décide à emboîter le pas en consentant un investissement – au travers du projet Eurêka – en faveur de certaines technologies, comme l'électronique ou l'informatique, à finalité spatiale.

Cela ne préjuge pas l'instauration, dans l'immédiat, d'un quelconque « bouclier » spatial propre à l'Europe. Mais cela peut y conduire si, entre-temps, les projets de défense spatiale antimissiles, prenant corps, devaient aboutir à accroître la fragilité et la vulnérabilité du continent européen, dès lors que les dissuasions française et britannique seraient dépassées.

Il faudra beaucoup de ténacité aux dirigeants français pour convaincre leurs partenaires européens de se lancer sur la voie d'une autonomie spatiale vis-à-vis de l'allié américain.

A constater les difficultés de la France pour entraîner, avec elle, le Royaume-Uni et l'Allemagne fédérale, on mesure, à l'avance, les obstacles d'un tel effort communautaire. Les déboires enregistrés sur l'avion de combat européen (en dépit des récentes contre-propositions françaises), sur le char ou sur un satellite d'observation communs à la France et à l'Allemagne fédérale démontrent l'idée qu'une défense européenne, fondée sur des programmes concrets, reste encore une lointaine perspective.

JACQUES ISNARD.

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU

Le véritable accord entre la droite et la gauche

par PAUL FABRA

Des propos de M. Mitterrand, il ressort qu'il existe bien un large domaine sur lequel la majorité actuellement au pouvoir et celle qui l'a précédée – pourraient s'entendre – mieux, se sont déjà entendues. Mais cet accord ne porte pas sur le *« programme de consentement »* dont a parlé le président de la République. Les éléments qu'il a énumérés comme en faisant partie ne sont pas autre chose que les mesures que la gauche a prises ou a développées depuis qu'elle est aux affaires.

La retraite à soixante ans, nul doute que beaucoup de Français y trouvent un avantage, mais il ne faudrait pas pousser trop loin certains experts socialistes pour leur faire dire – ils le disent d'ailleurs – que le vieillissement de la population obligera de revenir sur cette *« conquête sociale »*. S'il est vrai que le SMIC a augmenté de 71 % depuis juin 1981, il est vrai aussi que la politique de revalorisation du salaire minimum de croissance (SMIC) a commencé bien avant mai 1981. La hausse, au cours de la période allant de juillet 1976 à mars 1981, correspondant approximativement à la période du gouvernement Barre, aura été de 77 % (mais l'inflation avait été plus forte).

Le principe selon lequel le gouvernement peut décider par décret une augmentation du salaire minimum supérieure à celle de l'indice des prix a été adopté il y a quinze ans, lorsqu'on a précisément remplacé l'ancien salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) par le SMIC. Cependant, le ralentissement, sinon l'arrêt de la croissance, a eu raison de la facile unanimité autour de la notion de SMIC. L'existence d'un salaire minimum d'application générale est désormais remis en cause en France. Toute une fraction du patronat et un certain nombre d'économistes y voient un obstacle à l'embauche.

L'argument a si bien fait son chemin que le club Echanges et projets, qu'anime un homme de gauche, M. José Bidegain, directeur de la communication chez Saint-Gobain, a proposé l'institution d'un salaire minimum plus faible pour les jeunes, le SMIJ, une idée qui n'est pas totalement étrangère à la création des TUC (travaux d'utilité collective).

Il est possible que, dans le feu de la surenchère électorale, ces dissonances disparaissent et que chaque parti de gauche, comme de droite, chantent à l'envi les mérites du SMIC. Tout indique que cet accord serait fondé sur un malentendu.

D'autres déclarations du chef de l'Etat conduisent, au contraire, à se demander à quoi a servi le détour constitué par la politique mise en œuvre pendant les douze premiers mois de son septennat. Peut-être à convaincre les gouvernants de la gauche de la pertinence d'un certain nombre de principes dont les meilleurs de leurs prédécesseurs étaient déjà imprégnés. En quoi a consisté la politique mise en œuvre par le premier gouvernement Mauroy ? Elle reposait sur cette conviction que le gouvernement devait subordonner son action à la fixation d'un objectif de stabilisation progressive, puis de réduction du chômage. C'est ainsi qu'a été cultivée l'illusion qu'il fallait s'attaquer directement à ce mal, par exemple en créant plus de 170 000 postes de fonctionnaires, sans s'interroger sur les effets indirects d'une telle mesure. Ne devait-il pas nécessairement en résulter une aggravation du déficit budgétaire, dont le financement aurait pour effet de priver l'économie productive de nouvelles ressources ?

Une tentation fréquente

Reconnaissons qu'il s'agit là d'une tentation dont aucun pays n'est jamais à l'abri. En 1946, le Congrès américain avait voté une loi faisant obligation à l'Etat fédéral d'assurer le plein emploi. Cependant, l'expérience a montré ce que les économistes savaient déjà : la création d'emplois ne se décrète pas, elle est la conséquence indirecte d'une politique visant à encourager les hommes et les femmes à travailler et à permettre à l'épargne de se transformer en capital productif. C'est ce que M. Mitterrand a dit excellemment en affirmant que la diminution du chômage était *« une résultante »*. C'était dans ces termes que M. Raymond Barre posait déjà le problème.

L'actuel président de la République semble encore « faire bloc » avec l'ancien premier ministre quand il déclare que *« c'est l'inflation qui commande »* et qu'on ne peut espérer combattre le chômage sans lutter efficacement contre elle. Dans le bilan que M. Barre avait en son temps pareillement dressé de sa propre action (dans un article paru en septembre 1980 dans *la Revue des Deux Mondes*, sous le titre « L'économie française quatre ans après 1976-1980 »), il écrivait : *« J'ai inlassablement répété que l'inflation constituait en réalité la plus grave menace pour la croissance et pour l'emploi... »*

C'est ici que l'analyse des faits éclaire d'un jour inquiétant les circonstances dans lesquelles s'opère une convergence d'opinions dont on devrait par ailleurs se réjouir sans mélange. Nul doute qu'après juin 1982 et surtout après mars 1983 le gouvernement de M. Mauroy puis, à partir de juillet 1984, celui de M. Fabius soient parvenus à ralentir considérablement la hausse des prix en France. La décélération de l'inflation a suivi celle que l'on avait déjà observée en RFA, au Japon, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, mais elle a précédé celle à laquelle on assiste depuis quelques mois en Italie et en Espagne. Mais comment ce résultat a-t-il été obtenu ?

Si l'on voulait schématiser la phase que traverse actuellement l'économie capitaliste, on dirait qu'elle est caractérisée par la coexistence de deux puissantes forces antagonistes. D'un côté, la machine à produire l'inflation est toujours à l'œuvre : elle consiste à créer des moyens de paiement pour financer d'énormes déficits, notamment d'origine budgétaire. D'un autre côté, l'endettement généralisé qui a résulté d'une extension débridée du crédit a fini par déboucher sur une crise financière permanente : les créanciers prêtent moins volontiers ou cessent de le faire ; les entreprises débitrices sont condamnées à se procurer coûte que coûte les liquidités dont elles ont besoin pour rembourser ou pour survivre. Elles vendent à des prix de plus en plus serrés sur des marchés qui se contractent au fur et à mesure que la reconstitution nécessaire des trésoreries conduit les entreprises à ajourner leurs programmes d'investissement et à débaucher du personnel.

Dans ce sens, la politique de rigueur n'a pas été autre chose que la décision délibérée de laisser jouer ces forces de déflation. Le symbole de cette politique a été la faillite de Creusot-Loire, à laquelle le gouvernement a renoncé à s'opposer par l'octroi de crédits suplémentaires s'ajoutant à tous ceux qui avaient déjà été consentis dans le passé à ce groupe. On ne répétera jamais assez que l'actuel ralentissement de l'inflation n'est pas l'équivalent d'une véritable stabilisation. Le niveau élevé des taux d'intérêt est la preuve de la persistance de tensions malsaines.

« L'autre logique » consisterait sans doute à pratiquer une politique d'assainissement total. Force est de constater qu'aucun gouvernement, fût-il des plus conservateurs – comme le gouvernement Reagan ou le cabinet Thatcher – ne s'y est risqué. Ne reprochons pas à M. Mitterrand de ne pas avoir fait beaucoup plus mal, mais reconnaissons, hélas, que les chances sont minces de voir cette politique réaliser les espoirs encore mis en elle.

LES RÉACTIONS

« Au créneau »

C'est à M. Jean-Claude Gaudin que revient, sans conteste, la palme de l'image la plus expressive, parmi toutes les réactions qu'a suscitées la conférence de presse du président de la République. Pour le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, *« M. Mitterrand a parlé du fond de la tranchée, figé dans la défense impossible de son bilan »*. Il est vrai que, si tout le monde voit bien M. Mitterrand en poilu opiniâtre, accroché coûte que coûte au terrain, ce n'est pas le jugement des hommes politiques qui permettra de savoir s'il est vraiment sur la défensive ou s'il se prépare à l'offensive. Le président de la République, qui n'aime rien tant que brouiller les pistes, s'est une nouvelle fois délecté. Qu'on en juge.

Pour M. Gaudin, donc, M. Mitterrand est figé au fond de sa tranchée. Au contraire, pour M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, le président *« a pris la tête de la campagne des socialistes »*. Le bureau exécutif du Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert a vu, lui aussi, M. Mitterrand, monter *« au créneau »*.

Les jumelles de M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, à l'inverse, ne lui ont rien révélé de tel, puisque le président de l'UDF a aperçu un président qui *« essaie seulement de disparaître derrière le brouillard des mots »*. Ah ! si M. Lecanuet était équipé, comme M. Lionel Jospin, de lunettes à infrarouge qui permettent de percer le brouillard ! Il aurait pu discerner avec le premier secrétaire du PS un M. Mitterrand qui s'occupe en fait *« d'avancer tout en étant réaliste »*. M. André Billardon, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, confirme : *« préserver, défendre, avancer »*, tout cela fonde bien *« la base d'une offensive »* pour les socialistes.

Alors, *« non-événement »*, comme le dit M. Toubon, ou *« mission impossible »*, comme l'affirme M. Georges Marchais, secrétaire général du PC ? Tout dépend non seulement de la couleur politique des uns et des autres, mais aussi de l'élément que chacun aura privilégié dans le kaléidoscope présidentiel.

« Comme président, d'abord, dit M. Jospin, *il a rappelé qu'il est le garant de la République telle qu'elle a vécu et telle que nous l'aimons : avec ses acquis sociaux, ses acquis de liberté, sa tradition d'hospitalité et d'intolérance. Il a affirmé aussi sa fidélité aux valeurs de la gauche. »*

Que non ! répond M. Marchais. Pour lui, le président *« a tenté de justifier son bilan et de préparer l'avenir en ménageant la droite »*.

« Sur le premier point, continue le dirigeant communiste, *il n'a pas convaincu. Sur le second, ses propos ont révélé à quel état d'avancement en sont déjà, pour les dirigeants du pays, les projets de coopération entre le Parti socialiste et la droite*

M. HERNU, TÉLÉSPECTATEUR ATTENTIF

Mais c'est mon drapeau !

De notre envoyé spécial

Villeurbanne. – *« Mais, c'est le drapeau que je lui ai offert il y a un an ! Je suis tout surpris de le voir. »* Le drapeau tricolore, frangé d'or, vient d'apparaître en gros plan sur l'écran de télévision. Son propriétaire est M. Mitterrand qui, bientôt, fait son entrée, à côté de son drapeau, et dont la conférence de presse va commencer dans un instant.

Le donateur, M. Charles Hernu, maire de Villeurbanne, ci-devant ministre de la défense, s'installe devant le récepteur, dans son bureau de la mairie de Villeurbanne. Son convive du déjeuner qui vient de s'achever, un ami de longue date, est aussi à ses côtés. Secrétaire et directeur de cabinet les rejoignent bientôt. *« Entrez, entrez, asseyez-vous »* : les deux gendarmes du GIGN qui font office de gardes du corps sont aussi invités à voir et entendre.

« C'est la réaffirmation du consensus », opine M. Hernu dès les premières phrases du chef de l'Etat. D'un *« hum »* complice et discret d'homme qui sait de quoi l'on parle, il accueille la sentence présidentielle : *« La militarisation de l'espace ne s'arrêtera pas par miracle. »*

Mais décidément, c'est bien cela : *« Il étend le consensus. »* Avec quelques secondes d'avance sur le chef de l'Etat, son ancien ministre commente : *« C'est pas un mot qu'il aime, consensus ; c'est un mot dont il a horreur ; c'est pas français. »*

La conférence de presse glisse bientôt vers la difficilement évitable 5e chaîne. *« C'est marrant*, dit M. Hernu, qui prend quelques notes, *les journalistes présents ne se rendent pas compte qu'il a défini dès le début ce qui ne peut pas être touché après mars 1986. »*

Questions à ne pas poser : qu'est-ce qui défile *vraiment* dans la tête du maire de Villeurbanne à la vue du compagnon-président, ou quand la caméra s'attarde un instant sur le visage du premier ministre ou de M. Pierre Joxe ? Elles ne le furent pas. Pas plus qu'il n'avait été, auparavant, question de « l'affaire ».

A quoi bon ? Rien n'est venu autoriser un mot, un regard, un mouvement de sourcil quand la petite assistance se disperse. Dans un court moment, le maire de Villeurbanne va reprendre le programme officiel de la journée : rendez-vous aux petites manifestations de l'ordinaire municipal, comme celles du matin et du lendemain.

De toute façon, c'était dit et redit depuis plusieurs heures déjà, non sans quelque secrète coquetterie : *« Ce n'est pas à moi de commenter les propos du président. On me l'a demandé de toute part. J'ai refusé. »*

« Il est en forme », dit seulement M. Hernu du président. Autant demander à ce dernier de révéler à l'avance qu'elle sera sa conduite dans les mois qui viennent !

Une conférence de presse du chef de l'Etat : il fallait bien celapour arrêter un instant dans son mouvement perpétuel le missile Hernu qui paraît surtout rechercher un hypothétique moment où caser tout ce qu'il n'a pas le temps de faire.

Mais commençons par ce qu'il a le temps de faire, ces fameux *« devoirs »* de maire dont il parle comme quelqu'un qui les prendrait à cœur : une rapide visite dans le quartier nord de Villeurbanne, le temps de geler, de voir deux ou trois réalisations en cours, de serrer quelques mains et de répondre à quelques doléances.

Salut au 12e RC

Un saut à Bron, où l'on honore un jeune artiste qui vient de décorer les arches de béton d'un viaduc autoroutier. Le jeune peintre lauréat n'a pas perdu sa journée. C'est le cuirassier Christophe Hudeley qui repartira demain dans sa garnison d'Allemagne avec un mot manuscrit louangeur et un *« salut au 12e RC »* de celui qui signe *« maire de Villeurbanne »*. *« Montrez cela à votre colonel : vous aurez peut-être droit à quelques heures supplémentaires de permission. »*

Jeter un coup d'œil sur quelques unes des lettres de soutien, près de vingt mille à ce jour, qui continuent d'arriver à la mairie : *« Deux mois et un jour après mon départ »* ? Ça c'est encore possible. Chaque supporter se verra gratifié d'une réponse aimable et générale, et seuls les plus accrochés (environ 2 400 pour le moment) apprendront à leur demande comment adhérer au Groupement d'étude et de réflexion militaire et stratégique. Un détail : à l'étroit dans ses locaux du huitième arrondissement de Paris, le GERMES vient de déménager dans le quatorzième.

Réfléchir ? Faisable, là encore. M. Hernu envoie justement à la photocopie ses réflexions sur le projet américain IDS, achevées, paraît-il, quelques heures plus tôt vers une 1 h 30 du matin. L'esprit ne peut s'empêcher de commenter ce qu'il hésite encore à laisser ou non inédit : *« Après Genève, il ne faudra pas une mais deux conférences : une sur les systèmes offensifs et une sur les systèmes défensifs. Sinon, les Américains se feront avoir. »*

Mais répondre à *« l'énorme mouvement d'affection, d'affectivité, qui se manifeste envers moi depuis quelques semaines »*, alors là, non, pas possible. Pas possible de se rendre dans les quarante-six fédérations – on apporte à l'instant la demande de Montélimar, et de quarante-sept – qui *« m'ont demandé d'aller faire des meetings pendant la campagne »*. Peut-être y aura-t-il une exception pour les Vosges et Christian Pierret, qui sut toujours prêter main-forte à l'Assemblée, ès qualités, au ministre budgétivore Hernu.

Le mouvement de sympathie est *« national »*, constate avec un effarement très maîtrisé le prédécesseur de M. Paul Quilès. En voilà un, pour parenthèse, qui, révérence parler, aimerait bien que *« Charles »* ferme sa gueule. Un parmi d'autres.

Présidentiable : une vieille idée

Ce sont ceux qui ne partagent pas cette conviction que M. Hernu a compris. *« Oui, si le PS obtient autant de sièges que Raymond Barre, je serai candidat à la candidature à la présidence, sauf si François Mitterrand, le meilleur candidat à mes yeux, se représente »*.

Et si c'est trois, et non cinq comme paraît l'exiger ce pari ? *« Je tirerai un trait. »* Et si c'est quatre ? *« On verra. »*

Il l'a donc bien en tête cette idée-là, dont il ne cesse de répéter : *« Elle ne m'obnubile pas. »* Il l'a assurément.

Il l'avait même déjà eue à plusieurs reprises, c'est lui qui le dit, lorsqu'il était encore ministre. Et elle a l'air de lui paraître si limpide, cette idée, qu'il ne comprend pas que d'autres se mettent martel en tête.

Le reste, la boule de neige médiatique, les épisodes du feuilleton héroïco-populiste Hernu, le maire de Villeurbanne n'y fait allusion que comme à une littérature d'intérêt moyen, qu'il aurait eue, de temps à autre, sous les yeux, et qui concernerait quelqu'un d'autre.

Non, rien là de bien intéressant. Où chercher alors la bonne référence ? A la une du *Patriote* de juin 1944 qui est placé sur l'image mobile et parlante du président qui n'en finit pas de défendre sa cinquième chaîne ? On y lit : *« Offensive partout »*. Ou bien dans *l'Art de la guerre*, antique traité de stratégie du chinois Sun Tzu posé sur le bureau de M. Hernu ? *« En terrain difficile, je brûlerais les étapes »*, conseille le vieux sage d'Asie.

MICHEL KAJMAN.

CHEF DE L'ÉTAT

EN FRANCE

ou « au fond de la tranchée » ?

après mars 1986. » Sur la justice, sur la liberté, sur les nationalisations, le dossier de M. Mitterrand est trop mauvais, juge M. Marchais, pour que sa « *plaidoirie* » *pro domo* puisse être « *étayée par des faits* ».

Communiste aussi, mais « *critique* », M. Henri Fiszbin, pense exactement l'inverse : le bilan qu'a présenté M. Mitterrand est, dit-il, « *effectivement sans précédent depuis la Libération* ».

M. Gaudin : « usé »

Pour M. Gaudin, c'est surtout l'usure du président qui est sans précédent : « *Content de lui*, juge le député UDF, *il n'a su trouver que des arguments usés pour défendre une politique de plus en plus rejetée* (...). *Jamais M. Mitterrand n'était apparu aussi usé.* » De son côté, M. Toubon voit dans le président de la République un adepte du « *no future* », puisqu'il n'a, selon le secrétaire général du RPR, proposé « *aucun avenir* ».

Quant au passé, M. Mitterrand a fait montre d'une « *ingratitude* (...) *attristante* » envers les rapatriés, dont une fraction importante avaient voté pour lui, rappelle M. Jacques Roseau, porte-parole du RECOURS. Ce que M. Roseau reproche à M. Mitterrand ? D'avoir « exclu » les rapatriés de son bilan et de ses préoccupations.

M. Toubon, lui aussi, regrette que M. Mitterrand n'ait « *à aucun moment parlé* » ... des Français ! Il est vrai que le député de Paris commente ainsi les propos présidentiels sur l'immigration. Au demeurant, M. Pierre Brana, membre du secrétariat national du PS, chargé des libertés et des problèmes de société, apprécie précisément la force du discours sur les immigrés. « *Il n'était pas mauvais*, dit-il, *de remettre les choses en place aussi clairement et aussi simplement, de façon très pédagogique.* »

La réponse du Front national est, elle aussi, très claire : « *Les immigrés*, affirme le mouvement de M. Le Pen, *sont, en France,* (...) *des invités, et des invités seulement, qui doivent, si la majorité des Français le souhaitent, rentrer chez eux dans des conditions qui peuvent être parfaitement honorables et humaines.* » « *Il a oublié*, souligne de son côté M. Gaudin, *que le* « vilain terrain » *qu'il dénonce n'est que la conséquence de sa politique incohérente et irresponsable dans ce domaine.* » M. Marchais présente une critique plus vive encore : « *Comment*, dit-il, *s'affirmer comme un champion de l'antiracisme quand la situation des travailleurs immigrés et de leurs familles ne cesse de s'aggraver et que le premier ministre, qui, paraît-il, conduit fort bien le gouvernement, se déclare en accord avec M. Chirac sur le problème de l'immigration ?* »

Autre dossier sensible, et plus difficile à défendre, celui de la cinquième chaîne de télévision, confiée au consortium Seydoux-Berlusconi. Les socialistes, on le sait, font contre mauvaise fortune bon cœur. M. Jospin se contente d'estimer sobrement que M. Mitterrand « *développe la position attendue* » et ajoute que le PS souhaite que les garanties annoncées soient « *précises et fermes* ». En face, évidemment, c'est la curée. Le sénateur Adolphe Chauvin, président du groupe de l'Union centriste, pense que les Français n'auront, comme lui, « *rien compris à ce salmigondis soporifique* ». Bien vu, juge M. Gaudin, qui souligne que les propos présidentiels, « *confus et embrouillés* », [donnent] *la preuve du caractère inadmissible et indéfendable* » du projet. M. Toubon, lui aussi, a trouvé M. Mitterrand « *bien embarrassé* », tandis que M. Marchais demande : « *Comment se réclamer de la liberté quand (...) on livre la télévision aux affairistes ?* »

A peu près aussi allusif sur la « cohabitation » qu'il a été prolixe sur la télévision, le chef de l'État n'a guère donné de grain à moudre à ses adversaires politiques, qui ronchonnent. Pour M. Gaudin, le président « *a refusé d'envisager la seule alternative crédible, celle de l'alternance en mars 1986* » et s'est nettement placé « *dans un camp* ». M. Toubon est d'accord : M. Mitterrand n'a pas répondu à la question de l'après-1986.

Sans doute plus perspicace, M. Marchais a, lui, tout compris : « *Non seulement, il n'a pas appelé à combattre la droite — le mot même n'a pas été prononcé, — mais il s'est employé à banaliser son retour au pouvoir (...). L'objectif de François Mitterrand est ainsi clairement affirmé : rester et gouverner avec la droite après mars 1986. La boucle est bouclée.* »

Lancé sur le devant de la scène par M. Mitterrand, M. Laurent Fabius a-t-il été, hier, renvoyé dans les coulisses pour cause d'échec devant M. Chirac ? C'est ce que pense le Mouvement des démocrates, qui note que le président, « *avec conviction* », est monté au créneau « *à la place d'un premier ministre aujourd'hui moins assurée et plus laborieux dans l'administration de l'événement* ». Et le mouvement de M. Jobert s'interroge sur l'éventualité d'une nouvelle candidature Mitterrand en 1988. M. Lecanuet estime, à l'inverse, avoir eu droit à du « *mauvais Fabius* ». « *Il semble*, dit-il, *que le disciple ait déteint sur le maître.* » Enfin, le Parti radical fait la synthèse : « *C'est l'oral de rattrapage de Laurent Fabius, un oral raté* ». M. Lecanuet, clôt le débat par un jugement péremptoire. Pour le président de l'UDF, c'est simple : « *La gauche s'est suicidée.* »

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

AVEC ce que vient de dire M. Barre sur *le sujet, le ménage est fait. Il aura* donc fallu deux ans à la classe politique française pour condamner le racisme et sa parentèle, antisémitisme, xénophobie, intolérance et tout ce qui s'ensuit. Dût-on faire rire, passerait-on pour un innocent, vive la France !

Voilà en effet deux années qu'une élection municipale partielle à Dreux, en septembre 1983, avait fourni l'occasion à Mme Simone Veil de dire, avec cette brutalité qu'elle a parfois lorsqu'elle est au comble de sa sincérité, qu'aucune alliance, aucune indulgence ne pouvait être de mise à l'égard du Front national et de ce qu'il symbolise.

Le moins qu'on puisse rappeler est qu'elle ne fut pas sur-le-champ entendue, encore moins approuvée. Du côté de ses amis de la droite — puisque c'est ainsi qu'elle a choisi d'être identifiée, — les grincements furent plus nombreux que les soutiens. Ce n'était pas la première fois. C'est l'élégance de cette dame, le prix de sa liberté peut-être, que *d'être un oriflamme de la droite, plébiscitée à* gauche. Elle ne l'ignore pas.

Deux années, cela peut paraître beaucoup pour que des dirigeants se retrouvent sur la voie de la raison, pour que soit oublié certain pas de clerc à gauche, exorcisée la tentation ressentie à droite. Il n'est pas interdit, au contraire, de donner un coup de chapeau à ceux qui, quoi qu'ils en aient, refusent un bout de gâteau électoral au seul nom d'un principe de morale.

Calcul, bon sens, contrainte, peu importe. Le résultat est là, qui seul compte. Le monde syndical l'avalise à son tour. M. François Guillaume, le président de la FNSEA, dont les *sympathies ne vont pas à la majorité actuelle,* invite tous les dirigeants politiques à parler du monde paysan, mais exclut de son invitation M. Jean-Marie Le Pen.

Or ce résultat n'allait pas de soi. Combien de pays dans le passé, pour avoir voulu se couvrir les yeux, pour s'être rendus sans combat, pour n'avoir pas osé en parler, pour avoir cru à la vertu de l'étouffoir, ont laissé gagner le pire.

Tel n'est pas aujourd'hui le cas de la France, qui, sans loi, sans vote, sans référendum, a unanimement dit non à ce qui devait la déshonorer, ce qui est déjà trop, mais aussi la mener vers d'encore plus graves folies. Le Front national existe. Le racisme existe. Mais ils n'ont pas d'avenir au-delà d'eux-mêmes. Le péril est assigné à résidence. Il a son périmètre, qu'il convient simplement de surveiller. Chacun en est maintenant d'accord, sans qu'il soit possible de se raviser. La droite ayant communiqué ses méthodes de gestion à la gauche, il était normal que celle-ci, en retour, lui inculquât l'une de ses valeurs.

Les plus pessimistes diront que ces dirigeants n'engagent que leur personne, qu'ils ne sont pas « la France », et que leur sursaut restera sans effet. De fait, il est exact que rien n'est encore conjuré. La France fait meilleure figure. Il faut en convaincre une partie de ses citoyens. Mais il serait injuste et maladroit de reprocher à certains de s'être un moment laissé séduire, pour ensuite refuser le moindre prix à leur repentir. A moins de penser que les dirigeants ne donnent l'exemple que s'il est déplorable.

Il reste que la lutte à présent conduite pour *réduire* (dans le sens militaire du mot) le racisme et ce qu'il engendre repose sur un faux-semblant : l'idée implicite que, « *autrefois* », *naguère ou jadis, la France n'était que* bienvenue et hospitalité, qu'elle s'est découverte xénophobe du jour au lendemain, à son corps défendant, par l'effet de « la » crise, comme un athlète serait abattu par une sciatique. Allons donc !

Il n'est pas nécessaire de chercher bien loin pour constater que, dans ce pays, l'étranger a toujours peiné pour se faire accepter, quelles que soient sa couleur, sa race ou sa religion ; que les solennels débats autour de la « deuxième génération » auraient eu bien souvent lieu d'être ; que les sobriquets de « rital » ou de « bicot », de « polak » ou de « youpin », de « boche » ou de « rosbeef », n'étaient pas là pour marquer la sympathie.

Chapeau !

VOILA bien le paradoxe de ce pays traditionnellement peu amène à l'égard des étrangers, mais qui est né de leur apport. Les patronymes sont là pour l'indiquer. Aujourd'hui à la mode, la généalogie réserve bien des proches surprises à des Français soi-disant de souche, jusque dans les rangs du Front national. Les mélanges se sont faits. Avec des étrangers, des aubains (*alibi natus,* né ailleurs), qui n'étaient pas moins rejetés, pas moins jugés infréquentables, que ne le sont, en 1985, des hommes venus de plus au sud.

Sait-on, par exemple, que le droit d'aubaine, qui permettait au souverain de recueillir la succession de tout résident étranger qui mourait intestat, n'a été définitivement aboli en France que par une loi du 14 juillet 1819, après l'avoir été une première fois en 1790 par la Révolution, puis partiellement rétabli dans le code civil de Napoléon ?

Lorsqu'en 1985 un personnage accepte, comme par provocation, qu'un immigré (lisez « un Arabe ») puisse être le premier ministre de la France, cela passe pour un exploit digne d'un livre des records. Ce n'est qu'une redite. Necker, abusivement encensé par les Français, fut un chef de gouvernement importé de Genève, point encore suisse alors, mais déjà très helvétique. Injustement détesté, Mazarin ne venait pas vraiment de la France profonde. Légitimement haï, son compatriote Concini non plus.

∴

ELLE est crâne, Mme Fabius. Elle fait face. Son mari n'est pas sorti d'une mauvaise opération médiatique qu'elle fait applaudir « *le premier ministre* » aux « Douze heures des clubs », dont elle est notoirement l'égérie. Les socialistes n'ont pas cessé de ronchonner, la droite en est encore à se gausser, que « Françoise Castro » — euphémisme d'usage dans ces circonstances — fait ovationner l'époux de Françoise Fabius !

A d'autres les petits plats, à d'autres les *câlinothérapies familiales ; petite chèvre à la* Daudet, mais moins seule, elle contre-attaque pour deux, convaincue de l'emporter.

Quand elle lance brièvement « *Salut !* » (autrement dit : « Au revoir ») au mauvais coucheur qui n'a pas loué l'époux, elle fait penser à Maria Casarès, qui, dans l'*Orphée* de Cocteau, se présentait pareillement. Leurs visages aussi paraissent cousins, également tendus pour un but unique qui les occupe toute. Mais l'une servait la Mort dont elle portait le nom, tandis que l'autre bataille pour vivre plus. L'une qui ne souriait jamais était toute faiblesse ; l'autre qui sourit souvent est un paquet de volonté, comme on dit un paquet de nerfs.

∴

DIABOLIQUE ou époustouflant, c'est selon ; chacun fera son choix. Mais qui pourra dénier à M. Pierre Bérégovoy le prix d'excellence qu'il mérite après son passage à « L'heure de vérité » ? Ses questionneurs en ont, de surcroît, fait les frais.

On le disait sans cœur ? Il en a fait montre avec la retenue qui désigne le sincère. Y compris, à propos des immigrés, « l'adresse à ses compatriotes » qui était un modèle du genre, quoi qu'on y ait vu. On le sait fait par lui-même : il a fait preuve de plus de savoir qu'un jeune homme cuirassé de diplômes. Jusqu'à ce savoir suprême qui consiste à le transmettre sans accabler l'ignorant. Ou à se dire soi-même ignorant quand c'est manifestement faux. On le dit épris de lui-même : il y a pris garde. Bref, un homme qui réconcilie — enfin ! — la technique avec la politique.

Qu'il pense ou qu'il ne pense pas à être un jour le successeur de M. Mitterrand, est, au fond, de peu d'importance. Mais si l'idée lui en venait, ou qu'on la lui glisse, ce ne serait pas injuste. Qu'il réitère ce coup, et il faudra compter avec lui.

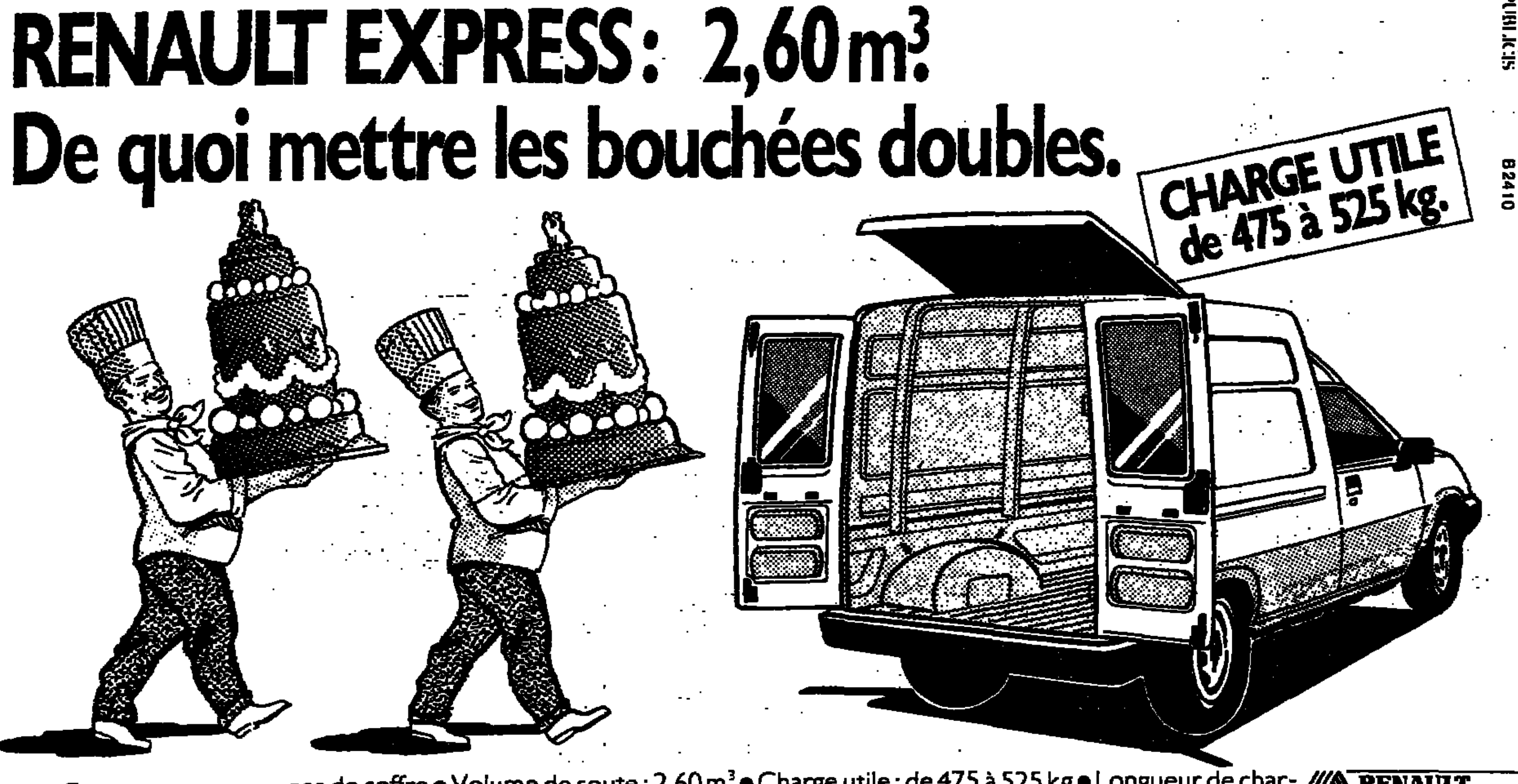
∴

L'« AMATEUR » du 9 novembre (« Gogos ») a chagriné un camarade de faculté, qui conteste la phrase : « *Il n'est guère d'abomination esthétique qui n'ait ses chances.* » M. Piotr Dmochowski écrit à propos du peintre polonais Beksinski, qu'il soutient ardemment : « *Près de quinze mille visiteurs sont venus* (en octobre dernier) *pour admirer les vingt-deux tableaux exposés* » à la galerie Valmay. Pourtant « *au vernissage, pas un journaliste de renom, si ce n'est deux journalistes politiques, Michel Tatu et Roger Gicquel. Lors de l'exposition, aucun journaliste d'art n'a cru utile de lui consacrer une chronique si ce n'est...* » « *Alors je le répète : vous pêchez par excès de pessimisme en soupçonnant les esthètes parisiens de ne pas pouvoir dormir tranquille, de crainte de « laisser passer » un événement. Ils dorment d'un sommeil des justes.* »

De son côté, M. J.-C. Garreta, conservateur en chef de la Bibliothèque de l'arsenal, déplore, fort courtoisement, l'expression « *bibliothèque de gare* » et estime que « *librairie de gare ferait mieux l'affaire* ». D'autant que, précise-t-il, « *il commence d'exister de véritables bibliothèques de gare, par exemple à Evry ou à la station du métro Nation* ». Plus méchant, un anonyme correspondant suggère « *dépôt de livres* », tant il est vrai qu'être libraire ce n'est pas tout à fait la même chose que de vendre des livres.







• *L'abolition de la peine de mort.* — La grande majorité des députés français continuent de souhaiter que la France ratifie un protocole à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, élaboré par le Conseil de l'Europe, qui interdit la peine de mort (*le Monde* daté 23-24 juin). La majorité sénatoriale, elle, n'accepte pas cette ratification, essentiellement parce que M. Robert Badinter n'a pas institué de peine de substitution à la condamnation à mort (*le Monde* du 1er novembre). L'Assemblée nationale a donc, le jeudi 21 novembre, en deuxième lecture, confirmé son autorisation de la ratification ; seul le RPR s'y est opposé car, selon M. Xavier Deniau (app. RPR, Loiret), « *une décision concernant le code pénal ne relève pas d'un traité international* ».

culture

ARCHITECTURE

Demeures qatariotes à Chaillot

Trois jeunes Français — Claire Hardy-Guilbert, archéologue au CNRS, Vincent Aitzegagh, photographe, et Vincent Defert, architecte en mission dans le golfe Persique — se sont pris d'amour pour les vieilles demeures de l'Emirat de Qatar (dont le souverain, le prince Khalifa, est cette semaine en visite en France).

Simples demeures, palais, forteresses, minarets, entrepôts, écuries et même le dernier *badgir* (la « tour à vent », détrônée par le climatisateur) de la principauté, construits jusqu'en 1960 dans une architecture arabe très douce en pierre de corail, ont retenu leur attention. Cela à l'heure où Qatar, inondé de pétrodollars, s'abandonne sans frein au béton, sauf en quelques rares réalisations comme l'université ou le ministère de l'information à Doha, où le mariage art islamique-modernité est réussi et qui ont donc aussi intéressé les trois chercheurs.

Le résultat est une petite exposition de grande qualité (photos, plans, croquis, reproduits dans un magnifique catalogue) sur les architectures de Qatar. Une autre, portant notamment sur la vie quotidienne et l'art populaire à Qatar, est organisée en même temps à l'UNESCO.

J.-P. P.-H

★ Musée des monuments français. Jusqu'au 22 décembre.

CINÉMA

« Lune de miel », de Patrick Jamain

Une Française veut rester à New-York où l'homme qu'elle aime est emprisonné pour trafic de cocaïne. Elle n'a plus de visa. Elle achète une licence de mariage avec un Américain inconnu. Mais le « mariage blanc » tourne au noir, puis au rouge comme la robe que porte le plus souvent l'imprudente. L'histoire fait penser à une nouvelle de William Irish, mais c'est du faux Irish, trituré avec des scènes de « thriller » téléphonées, des morceaux de bravoure à n'en plus finir. On aimait bien les téléfilms de Patrick Jamain. Pourquoi s'est-il, jusqu'aux Etats-Unis et au Canada, embarqué dans cette aventure ? Côté acteurs, c'est aussi décevant. John Shea, en psychopathe doucereux, vire à la caricature ; Richard Berry « participe » seulement aux scènes de prison. Nathalie Baye a l'air d'une voyageuse en panne d'avion, sortie de l'aéroport pour courir au milieu d'un asile de fous non indiqué sur le plan de la ville.

J. S

★ Voir les films nouveaux.

VARIÉTÉS

« Mimie en quête d'hauteur », à la Potinière

Mimie Mathie, 1,32 mètre et une énorme joie de vivre exprimée dans des sketches et des chansons, s'est fait connaître à la télévision grâce au « Petit Théâtre de Bouvard », dont elle était une des pensionnaires attitrées.

La voici aujourd'hui en cavalier seul dans un spectacle *(Mimie en quête d'hauteur)* où elle descend l'escalier empanachée de plumes pour nous entraîner ensuite dans l'humour, le clin d'œil boulevardier et une légère tendresse. Les sketches de Didier Biosca ne sont pas follement originaux et sans doute tomberaient-ils à plat s'ils étaient portés par un autre personnage. Une soirée courte, à peine une heure et demie, avec du mouvement, du rythme et du sourire.

C. F.

★ La Potinière, 21 heures.

MUSIQUE

« LES BÉATITUDES », de Franck, aux Invalides

Un chef-d'œuvre inconfortable

Pour parler de César Franck, de sa foi confiante et de sa bonté, on a coutume d'évoquer l'auteur des *Béatitudes*, parce que cet oratorio — composé entre 1869 et 1879 sur une paraphase poétique assez désastreuse du « Sermon sur la montagne », — point de convergence de toute une vie de méditation religieuse et artistique, occupe une place de premier plan dans la production du compositeur.

La partition des *Béatitudes*, dont Franck lui-même n'entendit que des fragments, reste cependant mal connue : les exécutions sont rares — la précédente à Paris, qui remonte à 1979, rompait un silence de plus de quinze années, — l'unique enregistrement réalisé en 1962 n'est qu'un document décevant, et sa redécouverte pose, certainement, plus de problèmes que son statut d'œuvre légendaire.

C'est à l'initiative de la communauté des radios publiques de langue française (1), en collaboration avec le Festival d'art sacré, que l'on doit la reprise et la diffusion en direct dans quatre pays de ce chef-d'œuvre inconfortable où, de l'aveu même des franckistes les plus zélés, le pire voisine avec le meilleur.

On ne peut donc ni admirer sans réserve *les Béatitudes*, ni se résoudre à penser, comme pour les deux opéras qu'il écrivit à la fin de sa vie, que le compositeur a manqué son but. Pour exprimer : « Bienheureux ceux qui sont doux, ceux qui ont faim et soif de justice, ceux qui ont le cœur pur ; bienheureux les pacifiques, les miséricordieux, les persécutés », il a su trouver des accents irremplaçables. Sans doute parce qu'il ne voyait là ni paradoxe ni consolations faciles, mais une attitude d'esprit, une façon d'être, qu'il avait faites siennes, parce qu'en travaillant sur ce texte il se sentait chez lui, et que son imagination, puissamment stimulée, lui donnait les meilleures de ses idées.

Mais Franck échoue, en revanche, dans la peinture de ceux qui ne pensent pas comme lui, qui convoitent, désespèrent, blasphèment. Il perd alors le contrôle de son style et pastiche les diables d'opéra comique pour faire parler l'Esprit du mal. L'équilibre de l'œuvre en est évidemment compromis, mais la gêne qu'on éprouve moins forte qu'autrefois, car le choc des esthétiques contribue à renouveler l'intérêt : plus grand sera le recul, moins les différences de style seront perceptibles.

La parution prochaine, chez Erato, de l'enregistrement réalisé à l'occasion de ce concert fera encore évoluer les choses et décidera du destin de l'œuvre beaucoup plus sûrement que mille gloses sur la question.

La distribution en majorité francophone réunissait des artistes internationaux, parmi lesquels on remarquait particulièrement le ténor Peter Jeffes, le baryton Marcel Vanaud et la basse François Loup ; le Nouvel Orchestre philharmonique, les Chœurs de Radio-France, étaient placés sous la direction d'Armin Jordan, qui a su imprimer à l'ensemble un ton tour à tour dramatique et méditatif, sans emphase ni mièvrerie, même si l'acoustique de l'église Saint-Louis des Invalides ne permet pas toujours la précision qu'on pourrait souhaiter.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Association réunissant, pour certains projets communs, des stations belges, canadiennes, françaises et suisses.

OUVERTURE DES RENCONTRES DE METZ

Pierre Henry en enfer Globokar à la douane

La neige qui tombe sur la Lorraine n'a pas empêché Parisiens, Alsaciens et Allemands, simples mélomanes ou professionnels, de se retrouver aux Rencontres de Metz. Depuis quatorze ans maintenant, celles-ci restent une des principales manifestations de la musique contemporaine en train de se faire, grâce à l'acharnement de leur fondateur, Claude Lefèbvre, et à l'activité permanente du Centre européen de la recherche musicale. Et les spécialistes y côtoient étudiants et écoliers qu'une politique intelligente a intéressés de longue date.

Pour l'ouverture, Pierre Henry créait, jeudi soir, le troisième volet de sa *Hugo-Symphonie, le Feu*, après *la Terre*, à Strasbourg et *l'Air*, à Lille. Il tient le rythme de cette œuvre marathon, et cette nouvelle phase nous l'a montré en pleine possession de son langage, déployant son imagination symphonique autour des éclats crépitants de la poésie hugolienne incarnée par Martine Viard dans ses prodigieux monologues lyriques.

Sur le vaste podium du palais des sports, celle-ci évolue entre les haut-parleurs, peuple l'espace de visions étranges qui naissent de la rencontre d'une glace, d'un fauteuil, d'un aigle royal, d'une roue de loterie, d'une machine à coudre avec la fantasmagorique partition de lumière de Francis Mac Coy, la musique hurlante et les strophes échevelées du poète.

Pour évoquer le feu sous tous ses aspects, du pétillement familier aux incendies tragiques, prophétique ou même métaphysique, Pierre Henry a inventé des matériaux concrets et électroniques très riches, auxquels il mélange souvent des chœurs démoniaques (*« Vous emploierez l'enfer comme chauffage »*, dit Hugo), roulant les mots, les cris, les rythmes, les bruits en d'énormes polyphonies explosives où chaque ligne est cependant ciselée avec beaucoup d'art.

« Orgie », « Usine du diable », « Vent de Dieu », « *Léviathan* », « Soleil de midi », « Le clairon de l'abîme », « Sodome et Gomorrhe », ces titres de parties ne peuvent donner que l'idée de ce chaos grandiose.

Le même soir était créé, sous la direction de Diego Masson, *« Constellation de la frontière »*, de Vinko Globokar, troisième partie d'une œuvre consacrée à l'émigration, thème d'une brûlante actualité, traité de manière symbolique : une pantomime de grandes marionnettes fantomatiques autour d'un poste douanier, jouée par la Compagnie Dominique Houdart et soutenue par une trame de longs accords cuivrés en points d'orgue, assez impressionnante ; puis un texte de Peter Handke, chanté par deux solistes séparés par la « frontière » vivante d'un groupe vocal (le quintette de Ljubljana). A la fin, les frontières tombent ; les chanteurs et les musiciens se répandent à travers le public et remettent aux spectateurs des messages écrits sur l'émigration, au son mélodieux et pacifiant des harmonicas.

Œuvre étrange, très ritualisée, d'une musique à la fois fruste et forte, où les lignes vocales et orchestrales ont une couleur très intense, très prégnante, mais la composition d'ensemble reste insuffisamment architecturée pour être tout à fait au niveau de ce projet ambitieux.

JACQUES LONCHAMPT.

DANSE

ENTRE HALLES ET BASTILLE

Solos et duos

Ils sont strictement personnels ou s'unissent dans une solitude à deux. Ils sont jeunes, ils dansent. Ils sont passés par Lyon ou Copenhague. Les voici à Paris.

Bernard Glandier, transfuge de la compagnie Bagouet, en quête d'impressions enfantines, joue l'oscillation, le déséquilibre, la chute récupérée. Son travail est un peu martial, systématique et froid, mais il suffit qu'il en conçoive une version à l'usage de Sylvie Giron pour que la danse se mette à palpiter, à vivre. C'est *Dans la petite danse d'Alice*.

L'œil rond, un long cou d'oiseau sur un corps ramassé, Yves Musard est inclassable. De solo en solo, il marque son territoire. Dans sa nouvelle pièce, *Dix-huit cent quinze*, il soumet deux comparses (Caroline Dudan et Howard Sonnenken) à une stratégie de la marche, appliquée à l'amour et à la guerre.

Dominique Boivin est un pierrot lunaire, si drôle dans ses mimes et ses comportements qu'il pourrait s'offrir le luxe d'un one man show. Il préfère flâner en quête d'amitiés. Changeant comme un caméléon, il est saugrenu avec la compagnie Beau geste ou punk déglingué chez Philippe Decouflé. Cette fois, le voici embarqué, avec *Grand Magasin* (Pascale Martin et François Hiffler, pour la chasse aux fourmis dans le Grand Nord, une dérive topographique burlesque, fragile comme une bulle de savon (1).

Main dans la main

Le choc vient d'ailleurs, du Théâtre de la Bastille, où Mathilde Monnier et Jean-François Duroure proposent deux pièces, *Pudique acide* et *Extasis* (2). Deux ans, ils ont travaillé ensemble chez Viola Farber, au Centre chorégraphique d'Angers — un entraînement de fer. Elle danse chez François Verret, lui chez Pina Bausch, ces deux créateurs vampires qu'il faut quitter de temps à autre pour se préserver.

Duroure, c'est un vif argent, une sorte de Valentin le désossé, qui a réussi à tirer la couverture à lui dans *Kontakthof*. Mathilde — une Chopinot blonde, spécialiste des improvisations folles — a obtenu un prix à Bagnolet pour une histoire de viande assez crue.

Ils se sont retrouvés à New-York, en 1984, le temps d'un premier duo, *Pudique acide*, vécu comme une nécessité. Esquives, touchers furtifs et corps-à-corps, ils s'affrontent, se jaugent et se reconnaissent ; ils sont de la même race, de la même planète. Réunis dans leur solitude à deux, inaccessibles, ils planent dans de grands envols de sylphides.

Un séjour commun à Copenhague, l'année suivante, leur inspire des allures extatiques. En imperméables sur des tutus mousseux, pieds nus, ils flambent sur les rythmes obstinés de Kurt Weil. Atmosphère de film allemand des années 20 ; l'ombre de Pina Bausch plane sur eux, mais s'ils restent fidèles à son humour mordant, ils sont loin de son expressionnisme.

Leur dérive danoise les a conduits, main dans la main, dans les musées, et ils se livrent à un jeu éperdu de simulacre. Poses languides et pamées de Pieta, esquisses tourbillonnantes de mise en croix, ils essayent leurs ailerons d'ange sur une musique boursouflée de Bernard Hermann et semblent baigner dans la béatitude. Ne vous y fiez pas ! Déjà, ils ont perdu leurs stigmates et plongent dans un nid de tulle, jambes en l'air. Puis ils se donnent à voir, nus comme le cygne du *Lac* dépouillé de son mythe.

Tout cela est tendre, impertinent, bouffon, rigoureusement réglé dans des lumières d'Eric Wurtz. La danse — car tout est danse dans ce spectacle — est belle, fine, serrée. Elle porte chaque situation à son paroxysme. Il faut, pour parvenir à l'extase, que les corps s'épuisent dans un baroque flamboyant.

MARCELLE MICHEL.

(1) Théâtre contemporain de la danse (rue Quincampoix), les 22 et 23 novembre, à 20 h 30, et le 24 novembre, à 17 heures.

(2) Théâtre de la Bastille, les 22 et 23 novembre, à 21 heures.

■ **RETROSPECTIVE SYBERBERG.** — A l'occasion des projections organisées par le Festival d'Automne, les 7 et 8 décembre, à l'UGC Marbeuf de *la Nuit* de Syberberg, avec Edith Clever, le Goethe Institut présente, du 2 au 19 décembre, 17, avenue d'Iéna, une rétrospective du cinéaste. Six œuvres seront au programme : *Requiem pour un roi vierge* (2 et 19 décembre, à 19 heures), *le Cuisinier de Ludwig* (3 décembre, 19 heures), *Karl May* (4 décembre, 18 heures), *Winifried Wagner* (5 et 16 décembre, 17 heures), *Hitler, un film d'Allemagne* (1re et 2me parties, 9 et 17 décembre à 17 heures, 3me et 4me parties, 10 et 18 à 17 heures), *Parsifal* (11 et 19 décembre à 17 heures).

LETTRES

La mort d'Henri Vincenot

L'écrivain bourguignon Henri Vincenot est mort jeudi après-midi à Dijon. L'auteur de *la Billebaude* et du *Pape des escargots*, qui était âgé de soixante-treize ans, avait été opéré d'un cancer l'été dernier.

Le passeur de gué

Une moustache blanche, toute gauloise, de somptueux gilets brodés, un œil perpétuellement allumé par l'évocation d'un repas heureusement mitonné, par le souvenir d'une expression bourguignonne tout à la fois fine et charmue, ou par la chaleur d'un récit sur l'âge d'or du chemin de fer ; et pour envelopper tout cela un accent de terre légère et de vin souple : c'est ainsi que la plupart des Français découvrirent un soir sur le plateau d'« Apostrophes » Henri Vincenot ; et c'est ainsi qu'ils en tombèrent amoureux.

Pendant de l'Est et de la terre de Pier Jakez Helias, Breton et maritime, Henri Vincenot a représenté pendant plus de dix ans les aspirations à la nostalgie de vivre d'une France qui ne s'en remettait pas de devoir quitter ses racines paysannes. A cette France, Vincenot, passeur de gué, offrait un moyen de passage en douceur : Bourguignon de bonne souche, né à Dijon en 1912, il était aussi le porte-parole des générations symboliques du progrès : son père et son grand-père étaient cheminots.

Henri Vincenot, lui aussi, avait passé l'essentiel de sa vie dans les chemins de fer : élève d'HEC, il avait commencé sa carrière au PLM avant de devenir l'animateur et le chroniqueur de *la Vie du rail*. C'est là que ses dons de conteur, sa verve, son travail d'historien malicieux toujours à la recherche de la vieille maxime qui fait image, du mot rond et oublié qui raccroche au souvenir tout un wagon de souvenirs heureux et de civilisation perdue, ont été remarqués par Robert Kanters, qui le fit découvrir.

La Billebaude fut un extraordinaire succès. Il se trouva que, par surcroît, Vincenot était une étonnante « bête de télévision », la traduction spontanée, éclatante, de cet archétype du Français rural que nous nous plaisons à imaginer : drôle et grave, paillard et respectueux, malin et naïf, bon vivant et rigoureux, traditionaliste et inventif. Il n'avait pas à se forcer pour séduire : il était tout cela à la fois, comme il était en même temps un écrivain serein, affable, sensible, et un auteur parfaitement conscient des devoirs que son talent et sa réussite lui avaient créés : reconstruire un passé qui aide à mieux vivre le présent.

P. L.

⁂

Principaux livres d'Henri Vincenot encore disponibles : *l'Age du chemin de fer, la Billebaude**, *les Chevaliers du chaudron**, *les Etoiles de Compostelle, le Pape des escargots, la Pie saoûle**, *les Voyages du professeur Lorgnon, le Sang de l'Atlas* (tous chez Denoël), *les Canaux de Bourgogne* (Rivages), *Ma Bourgogne, le toit du monde occidental* (Editions universitaires), *Mémoires d'un enfant du rail, la Vie quotidienne dans les chemins de fer au XIXe siècle, la Vie quotidienne des paysans bourguignons au temps de Lamartine* (tous chez Hachette).

★ Ces ouvrages sont en édition de poche, dans la collection « Folio de Galli » mard.

Dernière sélection pour le Médicis

Cinq ouvrages ont été retenus pour le prix Médicis qui sera attribué lundi prochain au Cercle Interallié, en même temps que le Fémina.

Les auteurs sont, dans l'ordre alphabétique ; Michel Braudeau : *Naissance d'une passion* (Le Seuil) ; Pierre Bourgeade : *Mémoires de Judas*, (Gallimard) ; Jacques Henric : *Car elle s'en va la figure du monde* (Grasset) ; Michel Rio : *Les Jungles pensives* (Balland) ; Jean-Philippe Toussaint : *la Salle de bain* (Minuit) ;

Médicis étranger : Thomas Bernhardt (Autriche) : *Béton* (Gallimard) ; Joseph Heller (E-U) : *Dieu sait* (Grasset) ; Kazik Hentche (Pologne) : *Liturgie polonaise* (Laffont) ; Thomas Pynchon (E-U) : *l'Homme qui apprenait lentement* (Le Seuil).

Médicis Essais. Collectif dirigé par Pierre Nora : *les Lieux de mémoire* (Gallimard) ; Guy Scarpetta : *l'Impureté* (Grasset) ; Michel Schneider : *Voleurs de mots* (Gallimard) ; Michel Serres : *les Cinq Sens »*, (Grasset). — *(AFP.)*

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LAETITIA : Espace Marais (42-71-10-19), 20 h 30.
AU BUT : Boulogne-Billancourt, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 (20).
CUCULCAN : Juvisy, Th. de l'Eclipse (69-21-60-34), 20 h 30.
LES FEMMES SAVANTES : Th. de l'Arcane (43-38-19-70), 20 h 30.
DU SANG SUR LE COU DU CHAT : Eden (43-56-64-37), 21 h.
PUZZLE : Gagny, Th. André Malraux (43-02-81-33), 20 h 30.
LA REPASSEUSE : Déjazet (48-87-97-34), 21 h.
L'ÉCOLE DES FEMMES : Palais des Glaces (46-07-49-93), 20 h 30.
BIENVENUE AU CLUB : Marie-Stuart (45-08-17-80), 18 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : le Siège de Corinthe.
SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : Dansomanie/Napoli.
COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.
ODÉON (43-25-70-32). Théâtre de l'Europe 20 h 30 : L'Illusion, de Corneille.
PETIT-ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune, de J.-C. Brisville.
☞ TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Georges Dandin ; Minisalle : 22 h 30 : le oui de Malcolm Moore.
BEAUBOURG (42-77-12-33) : Cinéma-vidéo 16 h, le Chili vous souhaite la bienvenue, de R. Hop ; 19 h, les Muses sataniques, de J. Zeno ; Vidéothèques Opéra 16 h, 19 h : Pittico/Puccini ; Falstaff/Verdi ; Idomeneo/Mozart ; mer. à 14 h 30 : Ecran des enfants. Paris vu par le cinéma d'avant-garde (1923-1983), 17 h et 19 h (programme détaillé au poste 47-21) ; le cinéma indien à travers ses stars, se reporter à la rubrique festivals de cinéma ; concerts : 21 h, Présences coréennes.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : 20 h 30 : Black and Blue – Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : une Station service ; 18 h 30 : Michel Dalberto (Mozart, Schubert, Liszt, Ravel) ; le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'or, 18 h : la Saperleau ; 20 h 45 : G. Laffaille.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ A. DÉJAZET (48-87-97-34), 21 h : la Repasseuse.
☞ AMERICAN CENTER (43-35-21-50) 21 h : Re Room.
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (43-55-27-10), 20 h 30 : Quelque chose de très naturel.
☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
☞ ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite.
☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.
☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Fin d'été à Baccarat. – Salle Louis-Jouvet, 20 h 30 : les Contes d'Hollywood.
☞ BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : la Pièce du sirocco.
☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Droit d'apostrophe ; 21 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?
☞ CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 30 : le Découvert.
☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (43-74-99-61), 20 h 45 : les Heures blanches ; Epée de bois (48-08-39-74), 20 h : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Ke voi ?
☞ CINQ DIAMANTS (43-21-71-58), 22 h : Médor.
☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : Horace ; Galerie, 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages ; Resserre 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.
☞ CLA (46-72-63-38), 21 h 30 : Sauve qui peut, l'amour latin.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel ; 22 h : Jeanne d'Arc et ses copines.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : les Fils du soleil.
☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.
☞ DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Play Strindberg.
☞ EDEN-THEATRE (43-56-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat.
ÉDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.
☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 18 h : le Saperleau.
☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Fool for love.
☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25), 18 h 30 et 21 h 30 : les Portes du regard ; 20 h : la Tragédie de Macbeth.
☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Laetitia.
☞ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Marie ; 22 h : la Florisane.
☞ FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Triple Mixte.
☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : Love.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Caretaker.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (48-03-22-00), à partir de 14 h 15, toutes les demi-heures jusqu'à 17 h : Troupe Popac ; 18 h 45 : Parade du fit.
HUCHETTE (43-26-33-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.
☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Je songe au vieux soleil.
☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : l'Indien sous Babylone.
☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), 20 h 30 : le Vieil Homme et la Mer.
☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : les Marraines de Dieu ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939. – II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame.
☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Amour maternel ; (D., L.) 21 h : Dieu aboie-t-il ?
☞ MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
☞ MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Yakshagana du Karnataka.
☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
☞ MARIE STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute Surveillance.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.
☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle 21 h : Du rififoin dans les labours. – Petite Salle 20 h 30 : On ne sait comment.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle 20 h 45 : les Gens d'en face ; Petite Salle 21 h : la Goutte.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.
ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : l'Escalier.
☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : l'Ecole des femmes.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.
☞ PARC DE LA VILLETTE (48-03-11-32), 21 h : Théâtre Zingaro.
☞ PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : Libertango.
☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.
☞ PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
☞ QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 21 h : la Christ et le Vierge ; 18 h 30 : Phèdre.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.
☞ SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : la Bataille de Waterloo.
☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle. II. 20 h 30 : les Pieds nickelés.
☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Guéguerre.
☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
☞ THÉATRE DE FORTUNE, 21 h : Bandit ! Voyou ! Polaroïde !
☞ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.
☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.
☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.
☞ THÉATRE NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Toussaint Louverture.
☞ THÉATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Marthe.
☞ THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Oliver Twist.
☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?.
☞ THÉATRE DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : le Songe.
☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Petite Salle 20 h 30 : Maître Harold ; 18 h 30 : Phèdre.
☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 21 h : Lysistrata.
☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabulatori Due ; 22 h 30 : Classées X.
☞ TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : Elise, Isserteaux.
☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : le Bel Indifférent – le Menteur ; 21 h 45 : Chant d'elles ; 23 h : Histoire d'O.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), 20 h 15 : les Méthodes de Camille Bourreau ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (43-54-53-79), I. 20 h 30 : A coup de fourches ; 21 h : Marlenbow.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Non, je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

Vendredi 22 novembre

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : La baignoire qui venait du froid.
THÉATRE 33 (48-58-19-63), 18 h : Délires.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

La danse

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Pudique acide.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : R. Suresh.
CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16), 20 h 30 : D. Boivin, B. Glandier, Y. Musard.
RENAISSANCE (42-08-21-75), 18 h 30 : Musical Patchwork.

Les concerts

Lucernaire, 20 h : R. Peyregne (Mozart).
La Table verte, 22 h : S. Atbeston, L. Cabasso (Schumann, Boccherini, Tchaïkovsky).
Lucernaire, 20 h : R. Peyregne (Mozart).
Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, A. Jordan (dir.) (Franck).
Salle du Puits qui Chante, 20 h 30 : Atelier ADAC/INA.GRM.
Musée Guimet, 20 h : Les professeurs d'escale musique (de Bach à nos jours).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : R. Lupu, B. Hendricks.
Centre Mathis, 20 h 30 : A. Piechowska-Pascal (Scelsi, Stockhausen, Gershwin, Loche).
Salle Cortot, 20 h 30 : Duo Franceries (Rameau, Scarlatti, Sohr, Ravel, Kovats, Rodrigo).
Gaveau, 20 h 30 : N. Freire (Mozart, Brahms, Chopin, Villa-Lobos, Balakirev).
Eglise Notre-Dame-de-la-Croix, 21 h : Ensemble Vocal Harmony (Mendelssohn, Brahms, Schubert, Rossini).
Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, D. Barenboïm (dir.), I. Perlman (violon) (Webern, Mendelssohn, Tchaïkovsky).
Eglise Saint-Eustache, 20 h 30 : Monteverdi Choir, Orchestre de l'Opéra de Lyon, J.-E. Gardiner (dir.) (Berlioz).

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Jardin d'hiver, mer., ven., 21 h : Je songe au vieux soleil.
Hôtel Scipion, 20 h 30 : les Tablettes de buis.
Aubervilliers, Th. de la Commune, 20 h 30 : le Boulevard du mélodrame.
Bobigny, MC, 21 h : Marguerite Paradis.
Théâtre musical de Paris, 20 h 30 : Black and blue.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE

SAINT-LEU-LA-FORÊT, Eglise, 21 h : Ensemble vocal M. Piquemal (Victoria, Scarlatti, Falla...).
LE KREMLIN-BICÊTRE, Salons de l'hôtel de ville, à 20 h 45 : Y. Le Gaillard.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Rétrospective Dusan Makavejev : Sourire 61 (v.o.) ; Une affaire de cœur (s.-t. fr.) ; 19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : le Prince et la Danseuse, de L. Olivier (v.o. s.-t. fr.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : le Lien (v.o. s.-t. fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Méfiez-vous, fillettes, d'Y. Allégret ; 17 h, Le cinéma japonais contemporain : l'Adieu à la terre, de M. Yanagimachi (v.o., s.-t. ang.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Petit Joseph, de J.-M. Barjol.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
ALAMO BAY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
LE CHATIMENT DE LA PIERRE MAGIQUE (Aus., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).
DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
ELSA, ELSA (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).
EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
HOLD UP (Fr.) : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
L'HOMME AU YEUX D'ARGENT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
HURLEVENT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71). – V.f. : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-32-44).
OUTRAGES AUX MŒURS (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Ritz, 18e (46-06-58-60).
OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; V.f. : Montparnasse, 14e (43-27-52-37).
LA PARENTÈLE, (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-95-95).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
POLICE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
PORTÉS DISPARUS N° 2 (A.) (*) ; v.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UCG Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
PROFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88).
LE 4e POUVOIR (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).
RAMBO II (A. v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens (v.o. - v.f.), 14e (43-35-21-21). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33).
RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).



CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Théâtre des CHAMPS-ÉLYSÉES Dimanche 24 novembre à 18 heures (p.a. Valmalete Mondial Musique)	CONCERTS PASDELOUP BEETHOVEN Dir. : Gérard DEVOS Sol. : Olivier GARDON
Théâtre de PARIS 15, r. Blanche 75009 Paris Lundi 25 novembre à 20 h 30 (p.a. Valmalete)	LIVIU STANESE Alto DENIZ GELENBE Piano SCHUBERT, SCHUMANN, BRAHMS
Théâtre de l'ATHÉNÉE-LOUIS-JOUVET Lundi 25 novembre à 20 h 30 (p.a. Valmalete)	JULES BASTIN Basse Ursula Kneihs Piano SCARLATTI, MARCELLO, PAISIELLO, SCHUBERT, BRAHMS, SAINT-SAËNS, FRANCK, RAVEL, POULENC, J. FRANCAIX
Salle GAVEAU Mardi 26 novembre à 18 h 30 (Valmalete)	1 HEURE avec... SCHUMANN, DEBUSSY et PIA SEBASTIANI
Théâtre des CHAMPS-ÉLYSÉES Mardi 26 novembre (Valmalete) Loc. ouv. 12 nov. 12 h 30 à 19 h	IVRY GITLIS DARIA HOVORA Piano BRAHMS, BACH, DEBUSSY, SZYMANOWSKI, WIENIAWSKI, E. BLOCH, SAINT-SAËNS
Eglise de la TRINITÉ Mardi 26 novembre à 20 h 30 (p.a. Valmalete Werner)	CHŒUR ET ORCHESTRE COLONNE BACH ORATORIO de NOËL 3 Cantates 1, 2, 3 Dir. : Wilfried BOETCHER Sol. : L. RUSSEL H. SCHAER, W. KENDALL, K. WIDMER CHEF DE CHŒUR : JEAN SOURISSE
Théâtre des CHAMPS-ÉLYSÉES Jeudi 28 novembre à 20 h 30 (Valmalete) Loc. ouv. 14-11 12 h 30 à 19 h	Krystian ZIMERMAN BACH, MOZART, BEETHOVEN, CHOPIN, PROKOFIEV, SZYMANOWSKY

SPECTACLES

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er, (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). — V.f. : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-22) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LE TEMPS DÉTRUIT (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA TENTATION D'ISABELLE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-19-68).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

TRANSFUGE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-53).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROU DE MÉMOIRE, (Fr.) : Utopia (Hsp), 5e (43-26-84-65).

UNE FEMME OU DEUX (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

VERTIGES (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR OU PRESQUE, film français de Patrice Gautier : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA CAGE AUX FOLLES Nº 3, film franco-italien de Georges Lautner : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (35-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COLONEL REDL, film hongrois de Istvan Szabo (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CORBEAUX ET MOINEAUX, film chinois de Zhen Junli (v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

FLETCH AUX TROUSSES, film américain de Michael Ritchie (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HAREM, film français d'Arthur Joffé (v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (52-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LUNE DE MIEL, film français de Patrick Jamain : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (45-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MÉMOIRES DE PRISON, film brésilien de Nelson Pereira Dos Santos (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Médicis, 5e (46-33-25-97) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

PASSAGE SECRET, film français de Laurent Perrin : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

TOKYO GA, film allemand de Wim Wenders (v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

EXTERMINATOR II (* *), film américain de Mark Buntzman (v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

COMMUNICATION

Troisième jour de grève à l'AFP

L'Agence France-Presse (AFP) est entrée le vendredi 22 novembre dans son troisième jour de grève. A la suite d'un vote organisé par l'intersyndicale de l'agence (CFDT, SNJ-CGT, FO et SNJ), les services qui rédigent et diffusent les informations destinées aux abonnés français ont cessé le travail depuis le 20 novembre à 15 heures. Lancée en réaction au plan d'économies budgétaires présenté par la direction et adopté par le conseil d'administration de l'Agence, la grève de la rédaction n'a pas fait céder les responsables de l'AFP.

Coïncidence : l'assemblée générale de la rédaction de l'Agence France-Presse en ce deuxième jour de grève, jeudi, a lieu à la même heure que la conférence de presse donnée par le président de la République. Mais la centaine de rédacteurs présents dans la salle du desk central de l'Agence, à Paris, a les yeux rivés sur les journalistes, délégués syndicaux ou non, qui se succèdent au micro afin de commenter l'impact et les développements du mouvement. Rares sont les rédacteurs qui jettent un coup d'œil à l'écran de télévision — d'ailleurs muet — qui retransmet la conférence du chef de l'Etat. C'est que la crise est grave.

Au lendemain de son cent cinquantenaire célébré à la fin du mois d'octobre, l'AFP présente tous les signes d'un malaise chronique. Avec la grève des 6 et 7 novembre (*le Monde* du 9 novembre), c'est la deuxième fois dans le même mois que l'AFP fait taire ses télex. Dès qu'elle a eu connaissance du projet de budget 1986 présenté le 20 novembre par la direction de l'AFP à son conseil d'administration, l'intersyndicale de la rédaction a aussitôt consulté les journalistes en poste à Paris, en province et à l'étranger. 79,9 % des 527 rédacteurs qui ont pris part au vote se sont prononcés pour une grève immédiate à durée indéterminée. Mais compte tenu des réactions négatives de certains clients lors de la grève sur l'étranger des 6 et 7 novembre, la majorité des journalistes ont préféré prudemment priver d'informations seulement les abonnés français.

Le projet de budget qui a mis le feu aux poudres comporte un programme d'économies qui s'étalera sur trois ans et qui devrait permettre d'éponger le déficit de 38 millions de francs accumulé par l'AFP depuis 1983. Dès 1986, 15 millions de francs d'économies pourraient être réalisés : 4 millions grâce à des mesures diverses (gains sur l'utilisation du téléphone, des véhicules de l'agence et sur les transports du personnel) et 11 millions grâce à une réduction de la masse salariale.

C'est la véritable pomme de discordre entre direction, conseil d'administration et rédaction. Sur ces 11 millions de francs, 3 millions seront économisés grâce à la désindexation de la « prime spéciale » obtenue en 1968 et à la suppression d'autres primes, dont celle de « minuscule-majuscule » accordée aux journalistes qui doivent ajouter accents et majuscules aux dépêches transmises sur l'écran de leur console informatique. 8 millions de francs proviendraient de la réduction de moitié des heures supplémentaires et des remplacements. Enfin, en 1986, trente-six salariés de l'Agence qui doivent partir en retraite (douze journalistes et autant d'employés et de techniciens) ne seront pas remplacés.

La rédaction refuse de payer de sa poche ce déficit qu'elle estime dû à des erreurs de gestion du PDG de l'AFP, M. Henri Pigeat, et au fait que les pouvoirs publics n'ont pas augmenté les tarifs d'abonnement de l'Agence au niveau où ils l'avaient promis. « *Le plan adopté par le conseil d'administration*, ajoute un journaliste membre du Syndicat national des journalistes CGT, *est fait de bric et de broc. Il ne résout pas les problèmes de l'AFP.* » Syndicats et rédaction reprochent à la direction l'absence d'une véritable politique du personnel et d'une réelle stratégie de développement, ainsi que le poids d'une administration dont les choix supplantent ceux de l'information. « *On tente de faire bêtement des économies sans avoir de réflexes journalistiques* », note un journaliste, qui cite, en guise d'exemples, la suppression de portes dans les bureaux de l'AFP à Lomé et à Johannesburg pour l'étranger, de Limoges pour la province, ainsi que l'absence d'une direction de l'information qui n'existe virtuellement plus depuis deux ans à l'Agence.

Déficit financier, crise de confiance à l'égard de la direction, mais aussi dissensions au sein de la rédaction, dont les passes d'armes au sein de l'intersyndicale, pendant ces journées de grève, donnent un vivant témoignage. L'unité de la rédaction est en effet relativement factice. Les primes, inégalement distribuées selon les desks, nourrissent des oppositions internes, et l'absence d'un plan de carrière alimente des animosités personnelles. Une récente réflexion de M. Henri Pigeat sur « *l'AFP à deux vitesses* » (un desk parisien qui travaillerait à un rythme inférieur à son potentiel, d'un côté, et des services de reportages qui se tueraient à la tâche, de l'autre) n'a fait que renforcer les divisions.

Cependant, au fil des assemblées générales, une progressive prise de conscience de la gravité de la situation apparaît. Les propositions qui visaient à la démission du PDG ont été repoussées. Et la « *lettre ouverte au conseil d'administration de l'AFP* », rédigée le 21 novembre par le SNJ-CGT, si elle accuse violemment M. Henri Pigeat d'« *avoir ouvert une crise de confiance en cassant les accords collectifs* » et de s'être « *disqualifié* », indique néanmoins que des primes pourraient être mises en cause dans une future convention collective d'établissement des journalistes de l'AFP. Dans sa volonté de faire des propositions, l'assemblée générale de la rédaction a demandé une réunion d'urgence du conseil d'administration. Proposition sans doute vaine : accepter une négociation avec les grévistes reviendrait, pour les patrons de presse et les représentants des pouvoirs publics qui siègent majoritairement au conseil de l'agence, à désavouer le PDG dont ils ont accepté le plan d'économie...

De son côté, la direction tient bon. Pour M. Henri Pigeat, le programme d'économie de 15 millions de francs est « *un minimum incompressible* ». « *Il ne faut pas espérer que l'Etat ou les abonnés viennent combler le trou qui existe dans les finances de l'agence, comme cela s'est produit précédemment* », ajoute-t-il. Le dialogue est donc actuellement dans une impasse.

Pourtant, direction et journalistes sont condamnés à s'entendre. Le projet de budget 1986, adopté à la majorité absolue par le conseil d'administration de l'AFP, ne sera viable que si le plan d'économie est accepté par le personnel. « *Soudure* » ou « *premier pas vers l'assainissement* », selon la direction, ce plan permettrait d'augmenter les tarifs d'abonnement de l'agence de 4,9 % dès le 1er janvier 1986 (au lieu des 4,1 % prévus) et d'obtenir une avance des pouvoirs publics. En cas de refus, le conseil d'administration reconsidérera son budget et promet, d'ores et déjà, de prendre « *des mesures drastiques* ».

Ces menaces n'ont pas empêché les journalistes de voter une troisième journée de grève, qui sera ponctuée par une nouvelle assemblée générale. Mais certains rédacteurs prennent en compte l'indignation des abonnés français, et particulièrement des journaux, exaspérés de ne pas recevoir le « fil » de l'AFP. « *On ne peut pas se permettre une grève plus longue*, remarque un journaliste. *Ce serait suicidaire et pourrait mettre en cause des abonnements. Cela laisse aussi le champ libre à la concurrence.* »

Ce troisième jour de grève sera-t-il le dernier ? Pour certains journalistes, le début de négociations avec la direction permettrait peut-être une véritable restructuration de l'AFP et éviterait que son malaise chronique devienne permanent, sinon mortel.

YVES-MARIE LABÉ.

LE « MELTING-POTES » DE SOS-RACISME

SOS-Racisme souhaite apporter deux précisions à son texte publicitaire paru dans *le Monde* du 22 novembre, à propos du « *premier melting-potes* » organisé à Paris dimanche 24 novembre.

D'une part, Marguerite Duras, qui a signé l'appel des intellectuels contre le racisme, ne sera pas physiquement présente à cette manifestation. D'autre part, c'est M. Michel Giraud, attaché au CNRS, qui interviendra au cours de la journée et non son homonyme, qui est président du conseil général d'Ile-de-France.

Nominations à TF 1

M. Hervé Bourges, président-directeur général de TF 1, a procédé, jeudi 21 novembre, à deux nominations dans l'équipe de direction de la chaîne : celle de M. Michel Astorg au poste de directeur général délégué, chargé de l'administration et de la mise en œuvre des programmes, et celle de M. Abdelhamid Beldjoudi comme directeur adjoint chargé des services techniques de la chaîne.

M. Astorg, qui prendra ses fonctions le 1er décembre, remplace M. Antoine de Tarlé. Ce dernier, sollicité par *Ouest-France*, avait quitté TF 1 à la mi-septembre dernier: M. Beldjoudi prendra les siennes à compter du 1er janvier 1986. Il succède, pour sa part, à M. Francis Héricourt dont le départ s'était effectué au début de l'été.

Ces changements avaient été annoncés, il y a quinze jours, par M. Bourges qui avait indiqué qu'il y procéderait avant la fin du mois de novembre (*le Monde* du 9 novembre).

[M. Michel Astorg est conseiller maître à la Cour des comptes et exerce actuellement les fonctions de délégué interministériel pour les candidatures françaises aux Jeux olympiques. Agé de cinquante-sept ans, M. Astorg est un ancien élève de l'ENA (promotion Vauban). Officier de l'ordre du Mérite et chevalier des Arts et des Lettres, il a, notamment, publié plusieurs recueils de poésie.]

[M. Abdelhamid Beldjoudi, âgé de quarante et un ans, était jusqu'à présent directeur délégué au centre national d'exploitation de Télédiffusion de France. M. Beldjoudi est sorti en 1970 ingénieur civil de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications.]

SPORTS

BASKET-BALL

La France ne participera pas au prochain championnat du monde

La France a perdu 126 à 130 contre la Grèce, après trois prolongations, au stade d'Equeurdreville-Hainneville (Manche), dans l'épreuve de qualification du championnat du monde de basket-ball. Dans cette partie jouée jeudi 21 novembre, dans la banlieue de Cherbourg, l'écart n'a jamais dépassé cinq points entre les deux équipes, et l'intensité du spectacle a été à la hauteur de l'enjeu : une place aux championnats de Madrid en juillet 1986.

De notre envoyé spécial

Equeurdreville-Hainneville. — Pour avoir perdu deux des trois matches aller de son groupe (contre la Grèce et la Bulgarie), la France était condamnée à tout gagner pour aller aux championnats du monde. Une épreuve à laquelle les Français n'ont plus participé depuis 1963 à Rio-de-Janeiro (Brésil), où les hommes de Maxime Dorigo s'étaient classés à la cinquième place. Mais le voyage à Madrid semblait déjà bien compromis à l'issue des calamiteux championnats d'Europe de Karlsruhe (RFA), en juin dernier, où le moral et la cohésion de l'équipe tricolore se sont défaits : ce fut le temps des dissensions et des exclusions.

Successeur depuis quelques mois de Jean Luent au poste d'entraîneur national, Jean Galle s'est efforcé de recoller les morceaux. L'ancien entraîneur de Berck misait sur le court terme. Un match après l'autre, en insufflant « *un esprit de commando par un langage très simple et très direct* ». Ce souci d'efficacité immédiate se retrouvait dans la composition de l'équipe : les hommes en forme du moment et quelques anciens expérimentés ou revanchards (comme Apollo Faye, un préretraité de trente-quatre ans, ou Eric Beugnot, qui avait claqué la porte en 1984).

Bref, Jean Galle espérait bien avoir confectionné « *un cocktail détonant avec un mélange de joueurs au tempérament de gagneur* ». Certes, les Français se sont battus avec énergie. « *On a vu la volonté, la fierté, l'orgueil des joueurs*, commentait l'entraîneur après le match. *Ils n'ont pas à rougir de cette défaite douloureuse.* » Mais la rencontre ne s'est pas déroulée comme prévu. Malgré ses anges gardiens, l'arrière grec Nick Gallis, à l'efficacité diabolique, a marqué 43 points. En l'absence de Fassoulas, le meilleur pivot grec, retenu aux Etats-Unis par son université, Dimitro Kokalatis, avec deux ans et 7 centimètres de plus que Faye, faisait un match de junior.

Par manque de lucidité, les Français laissaient échapper la victoire d'un souffle à la fin du temps réglementaire et lors des deux premières prolongations. Mais le suspense n'aurait pas duré aussi longtemps — deux heures et trente minutes de jeu — sans l'adresse exceptionnelle d'Hervé Dubuisson, auteur de 52 points, dont 11 paniers à 3 points.

« *Nous avons craqué nerveusement et physiquement* », dit Jean Galle. Mais il avoue « *un gros sentiment de frustration* ». Il a bien conscience de la différence entre les deux équipes. L'une arrivait d'une tournée aux Etats-Unis. L'autre n'était réunie que depuis trois jours à Cherbourg. Or le basket-ball est un sport collectif, et les commandos ne sont guère adaptés lorsque la bataille s'éternise.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Balade sur les chaînes de M. Berlusconi

De notre correspondant

Milan. — Si le présent est gage d'avenir, pourquoi ne pas se balader sur les canaux Berlusconi pour pressentir ce que pourrait être une future programmation française ?

Mauvais, mauvais soir, le jeudi 21, sur le grand réseau privé italien. Une succession de téléfilms parfaitement interchangeables et insipides sur la Rete 4. Sur Italia 1 (FFSS), un film du comique italien Renzo Arbore, qui avait, au début de cette année, passionné le pays avec sa série « Ceux de la nuit » — tentative de psychanalyse par le rire de la société italienne contemporaine. Puis téléfilm et basket.

Sur Canale 5, le navire amiral de l'escadre Berlusconi, le clou de la soirée est « Pentatlon » — deux heures et demie de jeux, de variétés, d'interviews, en compagnie de Mike Bonjiorno, présentateur vedette arraché à coups de millions à la RAI. Rien qui puisse distraire du cinquième et dernier épisode de *Marco Polo* sur la première chaîne publique, suivi d'une heure et demie passée en compagnie du pianiste Vladimir Horowitz, toujours merveilleusement fringant à quatre-vingts ans passés.

Impossible, bien sûr, de juger sur une seule soirée. De fait, la veille était un jour plus faste chez M. Berlusconi. Après les jeux, durant la tranche de 20 heures-20 h 30, cela commençait sur Canale 5 par *Arturo*, un film grand public de Steve Gordon, sorti en 1981. Vedettes : Lisa Minnelli, Dudley Moore et John Gielgud. L'action démarrait de façon vive et plutôt drôle. Puis, au bout de dix minutes, c'était la première interruption pour une série de spots publicitaires vantant successivement un dentifrice, des montres, des aliments pour chiens, un parfum français et un hebdomadaire de TV... propriété de M. Berlusconi, *Sourires et chansons* (tirage 2,2 millions d'exemplaires). Le film devait être encore interrompu, comme d'ordinaire, à 20 h 55, 21 h 15, 21 h 30, 21 h 55 et 22 h 10.

Sur Rete 4, un présentateur à succès, Maurizio Costanzo, petit homme rondouillard à grosses moustaches, également arraché par M. Berlusconi à la RAI, dirigeait une sorte de « Grand échiquier » avec des personnalités de la culture, du spectacle et de la politique. La vedette était M. Giovanni Spadolini, ministre de la défense. L'émission n'était pas, loin de là, sans intérêt. On y parlait de la crise de l'école, du prochain budget, de la situation politique, de la Scala de Milan, etc. Mais, de quart d'heure en quart d'heure, la transmission était encore interrompue par cinq minutes de publicité. Consolation : la « pub » était encore plus abondante il y a quelques semaines, de l'aveu même de M. Berlusconi !

Un film de Hitchkock poursuivait la soirée sur cette chaîne, cependant que, retour sur Canale 5, on pouvait assister à une émission de portée scientifique de Jan Gawronsky, autre transfuge de la RAI. Thème : les missiles de croisière. Le sujet était captivant et bien réalisé. Mais lui aussi terriblement haché par les spots.

A 23 h 30, commençait *la Route du rhum*, film de Robert Enrico. On revoit toujours avec plaisir Lino Ventura, et Brigitte Bardot avec quelque nostalgie! Mais, décidément, il y avait au milieu de cette *Route du rhum* trop de publicité pour des whiskies, du bourbon et tant d'autres choses encore. Quand le mot « fin » s'est inscrit sur le petit écran, peu avant 2 heures du matin, quel soulagement !

JEAN-PIERRE CLERC.

société

L'OUVERTURE DU SYNODE A ROME

L'Église dans un miroir

Destinée à faire un bilan de Vatican II, la réunion mondiale des évêques va se dérouler dans un contexte très nouveau.

L'ouverture à Rome, dimanche 24 novembre, d'un synode extraordinaire de l'Eglise catholique, prévu jusqu'au 8 décembre, est un événement inédit. Et d'abord, par la composition de cette assemblée épiscopale qui confirme le déplacement vers le Sud du centre de gravité de l'Eglise.

La majorité du concile Vatican II (1962-1965) était encore très largement européenne. Ses principaux ténors, comme les cardinaux Frings, Alfrink, Liénart, Suenens, etc., venaient tous du Vieux Continent. Vingt ans après, ce sont les non-Européens qui disposent d'une confortable majorité : 114 membres sur 165, dont une centaine issue de pays du tiers-monde.

Amorcée par Jean XXIII, amplifiée par ses successeurs, l'internationalisation du Sacré Collège et de la curie romaine avait déjà annoncé la fin de cet « européocentrisme » de l'Eglise catholique. Mais jamais une assemblée à ce niveau et pour un tel ordre du jour – le bilan de santé de l'Eglise post-conciliaire – n'avait eu lieu avec une majorité aussi écrasante d'évêques non-européens. D'où *une question essentielle* : comment concilier la pluralité des cultures avec l'unité dans l'Eglise ?

La deuxième caractéristique de ce synode extraordinaire tient à la participation des cent deux présidents de conférences épiscopales. C'est une reconnaissance explicite du rôle de ces conférences, critiquées jusque dans le récent livre du *cardinal Ratzinger comme étant* des bureaucraties sans fondement théologique. Mais ce système de représentation va aboutir à une survalorisation, de fait, des petites Eglises locales. Le président de la conférence des Etats-Unis (225 évêques) ne pèsera pas plus lourd que celui de Malte. C'est une inconnue de plus pour le déroulement de ce synode qui débouche sur une question plus vaste : celle du fonctionnement de la collégialité des évêques et du gouvernement de l'Eglise.

Un triple but

En convoquant le synode, le 25 janvier dernier, à l'occasion du vingtième anniversaire de la clôture du concile, Jean-Paul II lui avait assigné un triple but : Célébration, vérification et promotion.

Célébration, ou plutôt commémoration. Il s'agit, avait dit le pape, de *« faire revivre l'atmosphère extraordinaire de communion ecclésiale qui avait été celle du concile »*. L'intention est de réactiver la mémoire d'un événement qui s'éloigne dans le temps, inconnu des jeunes générations. Et cela pour permettre une *« réappropriation »*, par tous les catholiques, de cet esprit de réformes et d'ouverture qui avait soufflé sur Vatican II.

Vérification. Ce n'est pas un exercice académique. Jean-Paul II entend *« favoriser l'échange d'expériences et d'informations touchant à l'application du concile au niveau de l'Eglise universelle et des Eglises particulières »*. Les conférences épiscopales ont été tenues de rédiger un rapport recensant les aspects positifs et négatifs de la réception, dans leur pays, de Vatican II. Sur 135 questionnaires adressés aux 102 conférences, ainsi qu'à des ordres religieux et aux Eglises orientales, une centaine de réponses sont *parvenues au secrétariat général* du synode. La concertation souhaitée devrait surtout se développer lors des travaux de la première semaine, consacrée aux interventions successives de délégués (à raison de huit minutes chacun) et aux *circuli minores* (groupes linguistiques).

Promotion : cette troisième direction fixée par le pape a donné lieu à *équivoque*. Jean-Paul II a souhaité que soit favorisés *« l'approfondissement et l'enracinement dans la vie de l'Eglise du concile Vatican II, à la lumière des nouvelles exigences »*. Le choix des hommes qui vont animer les travaux du synode – les trois présidents, les cardinaux Willebrands (Unités de chrétien), Malula (Zaïre) et Krol (Etats-Unis), et le rapporteur général, le cardinal Danneels (Belgique) – augure sans doute la volonté de poursuivre, sans accélérer la cadence, le renouveau conciliaire. Le résultat attendu de ce synode est bien la réaffirmation des acquis de Vatican II. Mais le débat reste entièrement ouvert sur la définition de ces *« nouvelles exigences »* qui *justifient une actualisation* et un approfondissement.

Des questions redoutables

Alors que Vatican II avait privilégié une vision plutôt optimiste du monde, les crises successives ayant éclaté depuis, dans les économies, la *démographie*, les *systèmes* de valeurs, les idéologies, ont fait vieillir la constitution *Gaudium et Spes* consacrée par Vatican II à *« l'Eglise dans le monde de ce temps »*. Les évêques réunis à Rome devront donc réaménager ce document ou en proposer une nouvelle lecture.

Par ailleurs, les cultures contemporaines soumettent la foi à des questions redoutables et radicales sur la vie, sur la mort, sur l'amour, sur Dieu même. Quelles réponses l'Eglise est-elle en mesure de donner ?

Enfin, depuis le concile, dans le fonctionnement et la vie internes de l'Eglise, sont apparus des préoccupations et des interlocuteurs nouveaux : les laïcs, notamment les femmes, qui ne se satisferont pas *éternellement d'un rôle de suppléance* de prêtres en diminution, particulièrement en Europe occidentale et en Amérique du Nord.

Quelle place sera faite au dialogue, dans l'Eglise d'abord, entre les laïcs et la hiérarchie, entre les Eglises locales et la curie romaine, entre les théologiens et les gardiens de la doctrine ? Dialogue à l'extérieur *aussi, avec les chrétiens des autres* Eglises, dans une période d'essoufflement de l'œcuménisme, et avec un nombre grandissant d'incroyants ?

Aurait-il le temps d'aborder toutes ces questions – en quinze jours, rien n'est moins sûr, – le synode n'aura les moyens, en toute hypothèse, de trancher sur aucune d'elles. Même « extraordinaire », cette assemblée consultative d'évêques ne peut en aucun cas être comparée à un mini-concile. Sans être une chambre muette d'enregistrement, elle n'est pas un Parlement de l'Eglise capable de programmer un nouvel avenir, de « restauration » ou de réformes. Les discussions qui ont précédé cet événement, pour savoir si l'Eglise allait faire machine en arrière ou repartir de l'avant, doivent être ainsi ramenées à de plus justes proportions.

Cela pose de nouveau la question rituelle du document de conclusion des synodes. Faut-il laisser au pape le soin de l'établir, en faisant valoir qu'une assemblée de ce type peut difficilement se mettre d'accord sur un texte récapitulatif ? Comment faire un document qui soit plus qu'un simple compte rendu ou un message traditionnel au monde, sans *pour autant viser* un caractère définitif et de référence pour l'avenir ? On prête à des évêques britanniques l'intention de poser la question, mais il est probable que les « pères » du synode remettront au pape leurs conclusions provisoires. A moins qu'ils ne reprennent l'idée, lancée lors du *précédent* synode, d'un document commun, ce qui serait une *bonne façon de symboliser la relance* de la collégialité.

HENRI TINCQ.

165 votants

Création du concile Vatican II – ou, plus exactement, reprise d'une vieille tradition de l'Eglise, – le synode est une instance de concertation et de collaboration entre le pape et les évêques.

Il existe trois types d'assemblée synodale :

● *Le synode ordinaire* a lieu tous les trois ans. Consacré à un thème précis, il réunit les représentants des conférences épiscopales, les patriarches des Eglises orientales, les délégués des grands ordres religieux et des *évêques en proportion limitée* (15 %) nommés personnellement par le pape.

● *Le synode extraordinaire* est convoqué lorsque des questions touchant *« le bien de l'Eglise universelle exigent des réponses rapides »*. Il n'y a eu qu'un seul précédent en 1969, mais avec un objet plus restreint que pour le synode qui s'ouvre : les relations entre les conférences épiscopales et la curie romaine. Les conférences épiscopales n'y sont représentées que par leurs présidents.

● *Le synode spécial* est destiné à étudier une question propre à une Eglise locale ou régionale ; comme, en 1980, les synodes de l'Eglise de Hollande puis de l'Eglise d'Ukraine.

L'assemblée synodale extraordinaire qui commence le dimanche 24 novembre com*prendra 165 membres à part* entière, avec droit de vote. Parmi eux, on compte 102 présidents de conférences épiscopales, dont Mgr Jean Vilnet pour la France ; 24 préfets ou présidents de dicastères romains ; 3 représentants de l'Union des supérieurs religieux ; 14 patriarches et représentants des Eglises orientales ; *le secrétaire général du* synode, Mgr Jean Schotte, et 21 personnalités nommées personnellement par le pape, parmi lesquelles le cardinal Lustiger, archevêque de Paris.

A ces « pères » du synode, se joindront une quinzaine d'« invités spéciaux du pape », comme les cardinaux Marty, Kœnig et Suenens, qui ont quitté leurs fonctions d'archevêque. Enfin, dix observateurs, protestants, orthodoxes, anglicans, seront présents, parmi lesquels le pasteur français Jacques Maury, représentant le conseil œcuménique des Eglises. – H. T.

MÉDECINE

FAUSSES JUMELLES

Contrairement à ce que nous avons – trop rapidement – conclu dans nos éditions du 22 novembre, la « première » réalisée dans le service du professeur Carl Wood (Queen Victoria Hospital de Melbourne) n'a pas consisté à faire naître avec seize mois d'écart deux véritables « jumelles ». Les deux embryons avaient été obtenus par fécondation *in vitro* à partir de deux ovules différents. Il s'agissait donc de la naissance décalée de deux enfants – deux sœurs, – dont les fécondations avaient été réalisées de manière conjointe. Un phénomène qui, lorsqu'il est observé de manière naturelle, est à l'origine des « faux jumeaux ».

● *La mort de « Mr X », le Suédois au cœur artificiel.* – Le Suédois Leif Stenberg, alias « *M X* », le premier non-Américain à avoir reçu un cœur artificiel du type Jarvik 7, est mort, jeudi 21 novembre, deux cent trente jours après avoir subi sa transplantation. Poursuivi pour fraude fiscale et soupçonné d'être l'un des gros bonnets de la délinquance économique en Suède, M. Stenberg avait, après son intervention, bénéficié d'un non-lieu, le procureur général de Stockholm ayant refusé de juger une personne dotée d'un cœur artificiel (*le Monde* des 11 avril et 4 mai).

SOCIÉTÉ

Polémique autour du CNRS

« Il faut casser le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). » Le propos peut paraître provocateur, mais il n'empêche, le sujet est au goût du jour. Pas seulement parce que cet organisme de recherche doit faire, samedi 23 novembre, l'objet de l'émission de TF 1 « Droit de réponse », mais surtout parce que s'élèvent, à droite comme à gauche, des critiques. Pour les uns, c'est *« un mastodonte ingérable »* ou *« une bastille administrative, syndicale et politique »*. Pour d'autres, c'est *« un organisme jacobin »* ou *« un établissement conformiste, dont les structures donnent lieu à une paralysie totale dans la plupart des secteurs scientifiques »*.

Bref, on crie à l'hérésie, oubliant quelque peu les résultats scientifiques que le CNRS a pu obtenir dans le passé. Il est vrai que, sous ces propos, c'est plus le fonctionnement du système qui est en cause que la qualité réelle de la grande majorité de ses chercheurs.

Comment en est-on arrivé là ? A cela, il y a bien sûr des raisons *« chroniques »* qui tiennent à la lourdeur de la *« machine »*, déjà stigmatisée à deux reprises par la Cour des comptes, et aux attaques constantes de ceux que le directeur général du CNRS, M. Pierre Papon, nomme les *« professionnels du doute »*.

Il y a aussi les traditionnels reproches de ceux qui ne manquent pas de souligner l'indigence des équipes non soutenues par le CNRS, parce que leurs recherches ne rentrent pas dans ses priorités. *« L'Université,* disent-ils, *est anémiée par le développement de la recherche dans les grands organismes. »* Dans cette affaire, le CNRS n'est qu'un symbole, et la querelle vise tout à la fois l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et... le Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

De plus, certains trouvent que la direction de cet établissement *« met trop son nez dans les affaires universitaires »*, ce qui ne concourt guère à créer une bonne entente entre le CNRS et l'Université, et encore moins entre les chercheurs à plein temps de cet organisme et les enseignants-chercheurs. D'autant que ces derniers ont vu leurs horaires d'enseignement alourdis, *« diminuant ainsi,* disent-ils, *leur responsabilité pour la recherche »*. Enfin, l'émergence de nouveaux domaines scientifiques modifie les rapports de forces au sein du CNRS, et la décentralisation donne aux régions plus d'autonomie, mais rend moins supportable la tutelle parisienne.

Lourdeur

Ces arguments, fondés ou non, nourrissent le débat et militent pour des réformes que chacun prône à sa manière. Pour les proches de M. Jacques Chirac, par exemple, *« le CNRS, tel qu'il est sous sa forme actuelle, doit disparaître »*.

Selon Michèle Alliot-Marie, secrétaire national à l'enseignement et à la recherche au RPR, cet organisme n'est plus adapté aux besoins de la recherche d'aujourd'hui. Aussi le RPR, suivi en cela par le PR, propose-t-il que les laboratoires propres et associés du CNRS ne soient plus gérés par une structure unique et trop lourde. Ce qu'il faut, c'est offrir plus d'autonomie à des laboratoires qui auraient la *« taille critique »* et un *« rattachement direct des autres »* au milieu universitaire. Coiffant le tout, un organisme *« très léger »* définit la politique et assure l'évaluation des résultats pour la part de crédits dispensés par l'Etat.

D'autres, dans les milieux politiques, arguant du fait que *« le CNRS est un monstre ingouvernable »*, suggèrent de pousser la logique à son terme en transférant l'ensemble du personnel dans les universités, le financement et l'évaluation de la recherche étant assurés par une sorte d'agence d'objectifs. Mais de telles options supposent l'existence d'universités rénovées fortes, plus autonomes et capables de juger du résultat des recherches engagées, comme cela figure dans les programmes des partis politiques de l'opposition.

La critique ne touche pas seulement l'opposition. Mais, à gauche, elle paraît le fait d'individus plus que d'un mouvement d'ensemble. Certains sont partisans, par exemple, de donner leur totale autonomie aux départements scientifiques du CNRS, les transformant en autant d'instituts spécialisés. Conséquence *« un renforcement de l'esprit maison et des individualismes »* et la disparition de ce qui fait *« la richesse du CNRS »*, à savoir l'interdisciplinarité.

Spectaculaire

Face à ces projets de réformes présentés par des partis politiques, mais aussi exprimés, au-delà de toute idéologie, par le milieu scientifique lui-même, les autorités de tutelle vont être amenées à réagir. Il ne faut pas attendre de leur part qu'elles bouleversent des institutions qu'elles ont contribué à transformer et à renforcer. Mais, comme le dit le ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, *« on ne saurait rester sourd aux critiques »*. De ce point de vue, le ministre n'est pas opposé à laisser une plus grande autonomie aux départements du CNRS et se déclare *« favorable à donner aux universités la possibilité d'être des entités fortes en matière de recherche »*.

« Trop souvent, cependant, dit-il, *on a tendance à assimiler des lourdeurs ponctuelles à un mauvais fonctionnement de l'ensemble. »* C'est pourquoi il refuse l'idée d'un éclatement du CNRS ou d'une *« holding financière »* gérant des départements totalement indépendants. Une politique que M. Papon partage, tout en faisant remarquer que le CNRS *« s'ouvre aujourd'hui sur l'extérieur, joue la carte du partenariat avec les régions, les industriels, mais n'est plus, de ce fait, le partenaire privilégié de l'université »*.

La polémique est lancée, et ce à la veille des élections législatives de mars 1986. Est-ce un hasard ? Certains en doutent et affirment que, dans la perspective d'une prochaine alternance, la réforme, voire le démantèlement, du CNRS pourrait être une opération politique spectaculaire propre à satisfaire à bon compte les plus virulents des partisans du changement.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et ELISABETH GORDON.

20 % DU BUDGET CIVIL DE LA RECHERCHE

Avec 8,3 milliards de francs de crédits en 1985 (9,2 milliards de francs en 1986), le CNRS dispose de 20,3 % du budget civil de recherche et de développement technologique. L'établissement emploie 25 275 personnes, 10 175 chercheurs et 15 100 ingénieurs, techniciens et administratifs, répartis dans les quelque 1 300 unités de recherche. Il s'agit de laboratoires propres à l'organisme et de laboratoires universitaires « associés au CNRS ». Ces derniers reçoivent environ 55 % des crédits de l'établissement et accueillent les deux tiers de ses personnels. Deux instituts nationaux complètent cet ensemble.

Campagne électorale agitée chez les policiers

Enjeu d'une âpre bataille syndicale, les élections professionnelles dans la police ont lieu, par correspondance, du 7 au 28 novembre. On saura donc bientôt si la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), l'organisation la moins mal disposée à l'égard du ministère de l'intérieur, redresse la barre ou enregistre un nouveau recul comme lors du dernier scrutin, en 1982.

Cette année-là, la FASP avait perdu près de dix points chez les gradés et gardiens, conservant néanmoins la majorité avec 57 % des voix. Son principal adversaire, l'Union des syndicats catégoriels de la police (USCP, droite), lui promet une nouvelle défaite, misant sur une amélioration de son propre score (près de 22 % des voix en 1982).

La FASP est particulièrement irritée par ces oiseaux de mauvais augure et parle d'*« intoxication pure et simple »*. Son secrétaire général, M. Bernard Deleplace, a insisté, au cours d'une conférence de presse, jeudi 21 novembre à Paris, sur le *« tournant historique pour la police nationale »* que constituent à ses yeux les quatre ans écoulés, un tournant dont la FASP aura été, souligne-t-il, *« l'artisan »*.

M. Deleplace a particulièrement insisté sur le passage de l'indice de fin de carrière d'un gardien de la paix de l'échelon 380 en 1981 à l'échelon 494 en 1985 et sur la transformation profonde de l'institution policière, *« jusque dans son apparence, avec les nouveaux uniformes »*.

Au cours de la campagne pour ces élections aux commissions administratives paritaires, M. Deleplace a fait un tour de France qui l'a conduit, au travers de vingt-sept meetings, devant *« près de dix mille policiers »*.

Son adversaire le plus constant, M. Rémy Halbwax, secrétaire général du Syndicat indépendant de la police nationale (affilié à l'USCP) a, lui aussi, fait son tour de France. Révoqué de l'administration après les manifestations policières du 3 juin 1983, M. Halbwax a usé de la liberté de langage dont il bénéficie depuis lors pour traiter, au cours d'un meeting dans le Rhône, M. Pierre Joxe de *« salopard »*, comme l'a relevé, le 15 novembre, *le Progrès* de Lyon.

Les critiques de l'USCP à l'égard du gouvernement sont souvent sur le même registre. M. Halbwax estime que la délinquance est devenue un *« quatrième pouvoir »*. Cette situation, affirme-t-il, est la conséquence de la politique pénale *« laxiste et inefficace »* de M. Robert Badinter et de la *« désorganisation »* de la police, à laquelle, selon lui, le pouvoir socialiste a enlevé *« toute autorité »*.

M. Halbwax aurait préféré que le gouvernement s'attaquât aux *« structures »* plutôt que de le voir multiplier les *« gadgets »*. Même la loi de modernisation pluriannuelle de la police, qui a conduit à une augmentation de 22 % du budget du ministère de l'intérieur pour 1986, ne trouve pas grâce à ses yeux. Il l'a baptisé le plan *« Joxe-Deleplace »*, voulant souligner par là leur collusion, et a prétendu qu'*« en modernisant les matériels, on a oublié les personnels et les revalorisations de carrière »*.

Dans cette bataille acharnée, FO fait figure de modératrice. Son secrétaire général, M. André Bergeron, qui participait récemment à cette campagne électorale policière a estimé que le plan de modernisation de M. Joxe allait *« dans le bon sens »*, mais qu'il n'était pas *« à la mesure des besoins des citoyens »*. FO, qui avait recueilli un peu plus de 6 % des voix chez les gradés et gardiens en 1982, contre 3,5 % en 1978, espère continuer dans cette voie.

Pour avoir malmen[illegible] un photograp[illegible]

DEUX DIRIGE[illegible] DE LONGO [illegible] SONT COND[illegible]

(De notre corresp[illegible])

Digne. – Rolan[illegible] et Nicolas Furet, deux des trois dirigeants de la coopérative agricole européenne Longo Maï qui étaient poursuivis devant le tribunal correctionnel de Digne pour coups et blessures volontaires, séquestration et vol, ont été condamnés, jeudi 21 novembre, à six mois d'emprisonnement avec sursis et 7 000 francs d'amende. Le troisième prévenu, François Bouchardeau, fils du ministre de l'environnement, a été relaxé.

Tel est donc l'épilogue de l'affaire qui opposait les membres de la coopérative installée à Limans (Alpes-de-Haute-Provence) à un reporter photographe indépendant, Michel Serre lors des débats qui ont eu lieu le 17 octobre 1985 (*le Monde* du 19 octobre). Il avait été établi qu'au cours de la soirée du 10 au 11 mai 1983, alors que Michel Serre, accompagné d'une journaliste du *Figaro-Magazine*, Isabelle Bernard, se trouvait en reportage à Limans, un différend tournant en rixe avait éclaté entre les divers interlocuteurs. Nicolas Furet et Roland Perrot avaient alors administré plusieurs gifles, ou, pour employer une terminologie qui leur est propre, des *« baffes »* au photographe, coupable, selon eux, de provocation. Michel Serre avait été ensuite « retenu » toute la nuit, et ses appareils photo confisqués.

Pour les trois chefs d'inculpation, le ministère public avait requis dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis pour chacun des prévenus, alors que la défense avait fait valoir l'excuse de provocation. Après cinq semaines de délibéré, la relaxe dont a bénéficié François Bouchardeau est justifiée par le fait que sa participation à l'agression de Michel Serre n'a pu être établie avec certitude, malgré les affirmations de la victime.

FRANÇOIS DE BOUCHONY.

LA MORT DANS LE PARKING

Pierre Bugny ou l'« apprenti terroriste »

L'explosion, au quatrième sous-sol, avait pourtant été entendue dans ce quartier fréquenté et bruyant : dimanche 17 novembre, 21 h 45, dans le parking George-V, aux Champs-Elysées, à Paris, une voiture flambe ; à 15 mètres, les corps des deux hommes sont déchiquetés (*le Monde* du 19 novembre).

L'un d'eux, Pierre Bugny, trente et un ans, est connu de la police comme son compagnon, Carlos Marquez da Silva : condamnés tous les deux pour infraction à la législation sur les armes, sur les stupéfiants et pour séquestration. Des condamnations qui, pour Pierre Bugny, ponctuent tout un passé de militant d'extrême droite.

Quand il étudie au centre Assas, à Paris, dans les années 1974-1976, Pierre Bugny se lie d'amitié avec Alain Orsoni, le militant nationaliste corse frère de Guy, disparu après avoir été probablement assassiné en juin 1983. Une amitié « à la corse », c'est-à-dire à la vie à la mort : Pierre Bugny n'est pourtant pas natif de l'île. Mais sa mère s'appelle Versini, et il s'est découvert « petit cousin » des frères Orsoni. Les deux étudiants se retrouvent pour donner le coup de main dans des manifestations du GUD (Groupe union droit). Le père Orsoni ne dirige-t-il pas une officine spécialisée dans le service d'ordre musclé pour opérations d'extrême droite ?

Ces années signent le déclin des mouvements extrémistes de droite et de gauche. Une génération de militants, trop jeunes pour s'être mêlés aux événements d'Algérie, mais qui restent marqués par le souvenir, encore vif, de cette guerre qui ne disait pas son nom, cherche une nouvelle cause.

Chez Pierre Bugny, l'ombre de mai 68 subsiste jusqu'à la hantise : le moment où la gauche a cru s'emparer du pouvoir, où les derniers défenseurs de l'Occident ont failli sombrer. La nouvelle cause, il croit un moment l'avoir trouvée : ce sera la fraternité militaire dans Les gardiens du Cèdre, au Liban. Il combat avec les milices chrétiennes qui anéantissent le camp palestinien de Tell-El-Zaatar, en 1976. Grièvement blessé à la tête par un éclat d'obus, Pierre Bugny se refait une santé en séjournant à Vero, le village de la famille Orsoni.

Nationaliste, Pierre Bugny se met de plus en plus au service du nationaliste corse. Le défenseur de la nation française se mue en partisan de l'indépendance de l'île. Question d'amitié, semble-t-il, et non de conviction. Déjà, en 1976, on a pu le voir au sein d'un groupe d'extrême-droite dans une manifestation corse à Paris : deux cents personnes protestaient contre la condamnation du docteur Simeoni par la Cour de sûreté de l'État. Quand, le 14 mai 1980, la même juridiction condamne des militants du FLNC, une voiture mitraille un car de gendarmes mobiles devant l'ambassade d'Iran à Paris. L'attentat sera revendiqué par le FLNC. A l'intérieur de la voiture, Pierre Bugny.

Il est arrêté treize jours plus tard, en compagnie d'Alain Orsoni. Celui-ci a dans sa poche le plan d'un box où sont dissimulées les armes du FLNC, et surtout des rapports émanant des renseignements généraux sur les milieux d'extrême gauche (*le Monde* du 12 juin 1980). Le box est loué au nom de Pierre Bugny.

L'arrivée de la gauche au pouvoir rendra la liberté à Pierre Bugny en 1981. Vers quelle dérive glisse alors le mercenaire dépossédé, reconverti en vigile ? Ses adversaires de l'extrême droite lui reconnaissent du courage, un certain « mal d'idéalisme ». A-t-il tenté de travailler un moment avec l'« internationale noire » des terroristes de droite ? L'enquête confiée à la brigade criminelle dirigée par le commissaire Jean Dufour tentera d'établir si la voiture du parking George-V était piégée et par qui, ou si les deux hommes manipulaient une charge explosive et pour qui. Si les hypothèses politiques ne sont pas écartées, les enquêteurs pensent plutôt à une affaire de racket. Le droit commun, point final d'une vie de militant...

CHARLES VIAL.

« NI MERCENAIRE NI SOLDAT »

Un lecteur parisien, M. Francis Bergeron, nous a adressé la lettre suivante :

C'est tout naturellement en quelques lignes que votre journal a expédié la mort accidentelle d'un apprenti terroriste, Pierre Bugny, dans le parking George V, aux Champs-Elysées.

Votre journal précise d'ailleurs que son nom avait été prononcé à l'occasion d'affaires de stupéfiants, d'autonomisme corse, de séquestration etc...

Mais permettez toutefois à ceux qui ont connu Pierre Bugny il y a une dizaine d'années de dire qu'il fut aussi ce « petit lieutenant » parti à Beyrouth, à vingt et un ans, comme volontaire pour se battre en faveur des Chrétiens du Liban. Ni mercenaire, ni même soldat obéissant aux consignes de son gouvernement, il était parti pour rien, pour la beauté du geste, pour ce qu'il pensait être « l'honneur de la France ».

Ce qu'il est devenu ensuite, c'est le hasard des destinées. Mais ses amis ne laisseront pas salir cette partie de sa vie. Cette partie-là.

INTERRUPTION DE LA MISSION SOVIÉTIQUE SALIOUT-7

Premier rapatriement sanitaire de l'histoire spatiale

Mission interrompue pour les trois cosmonautes de la station orbitale soviétique Saliout-7. En effet, à la suite de problèmes de santé de Vladimir Vasyoutine, les responsables du vol ont décidé de rapatrier rapidement les trois hommes qui étaient à bord de la station depuis le 17 septembre. Selon l'agence Tass, Vasyoutine, qui était le commandant de la mission, et ses deux compagnons se sont posés, jeudi 21 novembre à 11 h 31 (heure française), à 180 kilomètres environ au sud-est de Djezkasgan dans le Kazakhstan.

C'est la première fois dans l'histoire de la conquête spatiale que l'on procède à un rapatriement sanitaire. Certes, dans le passé, nombre d'astronautes et de cosmonautes ont été indisposés au cours de leur mission, mais le plus souvent il s'agissait de problèmes bénins, même lorsque certains d'entre eux ont eu à souffrir du mal de l'espace pendant plusieurs jours. Dans le cas de Vasyoutine, l'affaire paraît plus grave : l'agence Tass précise que le cosmonaute devra être hospitalisé.

De quoi souffre-t-il vraiment ? On parle d'une inflammation, sans en préciser la nature.

LE CARNET DU Monde

Fiançailles

– Mme Lucien LUCAN-MAROGER,
Mme Louis ZELIGSON,
Le docteur
Ariel MOREL-MAROGER,
Les docteurs
Liliane et Gary STRIKER,

ont le plaisir de faire part des fiançailles de leur petite-fille, fille et belle-fille,

Anne
avec M. Jérôme GRAND d'ESNON.

Décès

– Monique
CHANÉ-CHEYROUZE

n'a pu mener à bien le combat qu'elle a lucidement et dignement mené contre ce qu'elle-même nommait le cancer, et cela depuis huit ans.

Elle est partie comme elle fit toujours, sans se plaindre et en voulant demain.

Gardez d'elle cette image.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 23 novembre 1985, à 9 heures, en l'église Saint-Romain de Sèvres.

40, Grande-Rue,
92310 Sèvres.

– La direction,
Les ingénieurs et cadres,
Et l'ensemble du personnel des sociétés Ugine-SA et Ugine-Savoie,

ont le regret de faire part du décès de

Jean LAMANT,
chef du service projets industriels
et aide technique à l'étranger,

survenu le 19 novembre 1985, à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques auront lieu le 23 novembre, à 10 h 30, à Annecy, en l'église Saint-Maurice.

– Les amis de

Divine SAINT-POL ROUX

ont la douleur de faire part de son décès, survenu à Brest, le 30 octobre 1985.

Les obsèques de la fille du grand poète Saint-Pol Roux ont eu lieu à Camaret, le 31 octobre 1985.

– Le comité directeur,
Les militants bénévoles et professionnels,
Les adhérents de la Fédération unie des auberges de jeunesse,

ont le regret d'annoncer le décès, survenu le 15 novembre 1985, de

Roger TAGAULT,
ancien membre du comité directeur
de la FUAJ,
ancien président
de l'Association départementale
des auberges de jeunesse de la Vienne,
médaille d'or
de la Jeunesse et des sports,
titulaire des Palmes académiques.

6, rue Mesnil,
75116 Paris.

– Le groupe Expansion,
Sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Eliane ULDRY,
directrice du développement-diffusion,

survenu le 6 novembre 1985, dans sa quarante-sixième année.

Ses obsèques ont eu lieu le 8 novembre, à Marseille.

Une messe sera célébrée le 27 novembre, à 12 heures, en l'église Saint-Ferdinand, 27, rue d'Armaillé, à Paris-17e.

– Maurice VOGE,
pasteur,

a été remis à l'amour de Dieu, le 19 novembre 1985, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les paroisses et œuvres qu'il a servies,
Les compagnons de combat pour la justice et la décolonisation,
sont invités à se réunir le samedi 30 novembre, à 15 h 30, au temple, 27, rue Maurice-Arnoux, à Montrouge (92).

« Heureux ceux qui ont faim et soif de justice !
Heureux ceux qui procurent la paix ! »

(Matth. V.)

Il a fait don de son corps à la recherche médicale.

Ni fleurs ni couronnes ; qui le désire peut effectuer un versement à la CIMADE (CCP Paris 137 11-09 S).

De la part de
Anne Voge-Dunant,
François et Marguerite Voge
et leurs enfants, Jean-Marc, Isabelle, Yannick, Philippe,
Antoinette Voge,
Edmond Cabriere, directeur honoraire de l'instruction publique,
Les familles Dunant, Ott, Martin, Posson, Gauger.

11, rue Ledru-Rollin,
92240 Malakoff.

– Mme veuve Léon Zeitoun,
Mlle Danielle Zeitoun,
Mme Michelle Samson
et ses enfants,
M. et Mme René Zeitoun
et leurs enfants,
M. Eric Zeitoun,
Mme veuve Makhlouf Zeitoun,
M. et Mme Edouard Lumbroso
et leurs enfants,
M. et Mme Gaston Berdah
et leur fille,
M. et Mme Elie Zeitoun
et leurs enfants,
M. et Mme Clément Nahmias,
Les familles Zeitoun, Assous,
Parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon ZEITOUN,

survenu brutalement le 21 novembre 1985.

Les obsèques ont lieu ce vendredi 22 novembre, à 14 h 15, au cimetière parisien de Pantin.

La levée du corps aura lieu à 13 h 30, 7, rue Alexandre-Cabanel, à Paris-15e.

Paris. Sfax.

Remerciements

– Mme Paul Gentil,
M. et Mme François Plantureux
et leurs fils,
Mlle Françoise Gentil,
M. Pierre Gentil
et ses enfants,
Et toute la famille,

profondément touchés de toutes les marques de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès de

M. Paul GENTIL,

expriment leurs remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine.

– Le président
et les membres du conseil d'administration,
Les directeurs généraux adjoints
et l'ensemble du personnel de la SNCF,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu témoigner leur sympathie lors du décès de

M. Paul GENTIL.

Anniversaires

– Pour le troisième anniversaire du décès de

Alain BABILLON,
général de brigade (CR),

tous ses amis ne pourront manquer de lui réserver pensées et prières en union avec les messes dites à son intention.

– Guillaume de TARDE
est heureux d'annoncer qu'il vient d'accéder à la haute dignité de centenaire.

20 novembre 1985.
1, avenue Camoëns,
75116 Paris.

Communications diverses

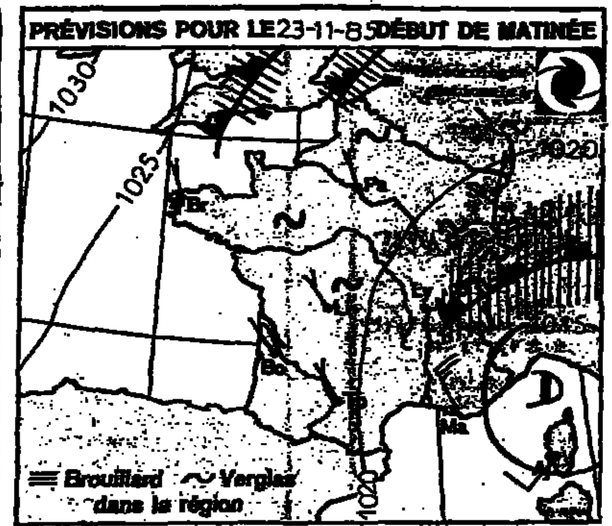
– Pour préparer l'édition de la biographie du Père Marcellin Fillère, mariste, fondateur, en 1935, de la Propagande pour l'unité, une brochure, *Marcellin Fillière et la violence du siècle*, est soumise le mardi 26 novembre, de 18 heures à 20 heures, à la critique de ceux qui l'ont directement ou indirectement connu, au siège du mouvement Pour l'unité, 1, place Saint-Sulpice, à Paris-6e.

Nadine Gordimer dédicacera ses ouvrages parus aux éditions Albin Michel, le mercredi 27 novembre de 18 à 19 h à la librairie du Centre Pompidou. Cette dédicace sera suivie de 19 à 22 h d'un débat sur la situation en Afrique du Sud.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 22 novembre à 0 heure et le samedi 23 novembre à 24 heures.

Les dépressions du Sud-Est continuent à diriger vers la France des masses d'air froid provoquant quelques chutes de neige éparses.

Samedi : Temps très nuageux et froid sur l'ensemble du pays le matin avec des gelées de −1 à −2 degrés en général dans l'intérieur et −3 à −4 degrés sur l'Est et le Massif Central.

Sur les côtes, températures légèrement positives.

A l'est de la Seine, quelques chutes de neige locales. En cours de journée sur la moitié nord-est, ciel couvert et chutes de neige éparses.

Sur la moitié sud-ouest, encore un ciel souvent nuageux. Le vent soufflera assez fort près de la Méditerranée et quelques averses se produiront sur la Corse. Les températures des régions côtières de la Manche et de l'Atlantique atteindront 3 à 5 degrés, en bord de Méditerranée 6 à 8 degrés, dans l'intérieur 0 degrés.

Dimanche : Persistance du même type de temps, mais moins de chutes de neige. Sur la moitié nord, le temps restera gris et brumeux, sur la moitié sud, le ciel sera nuageux mais de courtes éclaircies se développeront.

Le vent de nord se maintiendra sur la vallée du Rhône. Quelques ondées sur la Corse. Les chutes de neige se produiront surtout près des Vosges et du Jura.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 21 novembre, le second le minimum de la nuit du 21 novembre au 22 novembre) : Ajaccio, 8 et 7 degrés ; Biarritz, 5 et 4 ; Bordeaux, 2 et 2 ; Bréhat, 8 et 7 ; Brest, 7 et 4 ; Cannes, 8 et 3 ; Cherbourg, 6 et 6 ; Clermont-Ferrand, −2 et −3 ; Dijon, −1 et −3 ; Dinard, 7 et 5 ; Embrun, 1 et −3 ; Grenoble-St-M.-H., 1 et −1 ; Grenoble-St-Geoirs, 1 et −4 ; La Rochelle, 5 et 5 ; Lille, 0 et −1 ; Limoges, −2 et −2 ; Lorient, 7 et 4 ; Lyon, 0 et −2 ; Marseille-Marignane, 4 et 1 ; Menton 8 et 5 ; Nancy, −1 et −2 ; Nantes, 5 et 5 ; Nice, 11 et 6 ; Nice-Ville, 11 (N.C.) ; Paris-Montsouris, 0 et −1 ; Paris-Orly, −1 et −1 ; Pau, 4 et 2 ; Perpignan, 9 et 4 ; Rennes, 5 et 5 ; Rouen, 0 et −1 ; Saint-Etienne, −3 et −3 ; Strasbourg, −1 et −3 ; Toulouse, 1 et 1 ; Tours, 2 et 1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 11 et 6 ; Genève, 1 et −3 ; Lisbonne, 15 et 7 ; Londres, 6 et 4 ; Madrid, 9 et −6 ; Rome, 10 et 11 ; Stockholm, 0 et −2.

Information spéciale concernant les répondeurs météorologiques :

Les répondeurs téléphoniques de la météo à Paris ont changé de numéros. Voici comment obtenir les prévisions du temps pour :

– Paris et sa région... 43-69-02-02.

– Ile-de-France et Normandie... 43-69-00-00.

– La France entière... 43-69-01-01.

Ces numéros comptabilisent 3 taxes de base par appel. Ils sont accessibles de Paris et de la grande couronne.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 23 novembre

ILE-DE-FRANCE

Chartres, 14 heures : céramiques ; 17 heures : collection de pots Jacquot et Jacqueline ; **Compiègne**, 14 heures : affiches de cinéma.

PLUS LOIN

Agen, 9 h 30 : bijoux, tapis, bibelots, argenterie ; 14 heures : tableaux ; **Aurillac**, 9 h 30 : bibelots, vaisselle ; 10 h 30 : livres ; 14 heures : meubles ; **Bergerac**, 14 heures : meubles, faïences, argenterie, bibelots ; **Granges-lès-Valence** (07), 14 h 30 : art d'Asie ; **La Rochelle**, 14 heures : livres ; **Limoges**, 15 heures : tapisseries, tapis ; **Marseille-Prado**, 14 h 30 : objets d'art, bijoux, orfèvrerie, meubles ; **Marseille-Cantini**, 14 h 30 : bibliophilie ; **Orléans**, 14 h 30 : tableaux des dix-neuvième et vingtième siècles ; **Vichy**, 14 heures : tableaux, gravures, étains, objets d'art, meubles.

Dimanche 24 novembre

ILE-DE-FRANCE

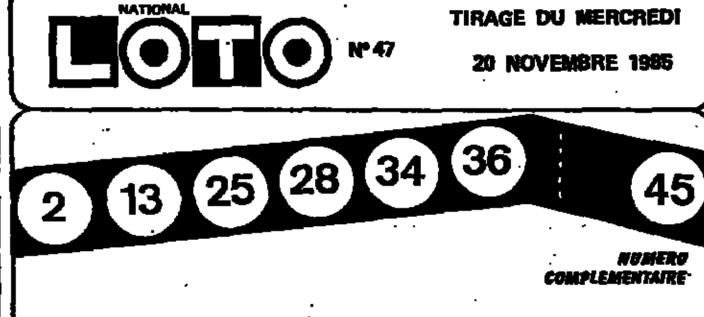
Chartres : tableaux anciens, autographes, meubles, argenterie, bijoux ; **Enghien**, 14 h 30 : tableaux des dix-neuvième et vingtième siècles ; **Fontainebleau**, 14 heures : objets d'art, tableaux, argenterie, bijoux, meubles ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : grands vins et vieux alcools ; **Louviers**, 14 h 30 : art d'Asie ; **Meaux**, 14 heures : meubles, tableaux, bibelots, bijoux, argenterie ; **Nonencourt** (27), 14 h 15 : bibelots, meubles ; **Rambouillet**, 14 h 30 : étains, sciences, marine, armes, décoration ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures : tableaux des dix-neuvième et vingtième siècles, meubles, objets d'art ; **Vernon**, 14 h 30 : céramiques ; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 heures : tableaux anciens, meubles, céramiques, art nouveau, art déco ; 14 h 15 : dessins, tableaux, objets d'art, meubles.

PLUS LOIN

Autun, 14 h 30 : art militaire ; **Biarritz**, 10 h 30 et 14 h 30 : grands vins ; **Dijon**, 10 heures : tableaux, bijoux, ivoires, argenterie ; 14 h 15 : meubles, tableaux, gravures ; **Epernay**, 14 heures : disques anciens, calendriers, boîtes d'allumettes anciennes, cartes postales ; **Fécamp**, 14 h 15 : objets d'art, faïences, bijoux, argenterie, tableaux, meubles ; **Granges-lès-Valence**, 14 heures : art primitif ; 16 heures : atelier Théophile-Robert ; 17 heures : bijoux du Maghreb ; **La Flèche**, 14 heures : tableaux, meubles, objets d'art, argenterie, bijoux, faïences ; **Limoges**, 15 heures : tapisseries anciennes et modernes ; **Rouen**, 14 h 15 : archéologie méditerranéenne ; **Semur-en-Auxois**, 14 heures : tableaux, bijoux, argenterie, meubles, grands vins ; **Troyes**, 14 heures : objets d'art, tableaux, argenterie, bijoux, meubles ; **Vichy**, 14 heures : art nouveau, art déco, affiches ; **Vienne-sur-Rhône**, 15 heures : objets d'art, tableaux, art nouveau, art déco, monnaies, meubles.

FOIRES ET SALONS

Boos (76) : salon de la carte postale et du vieux papier de collection (dimanche seulement) ; **Bordeaux-Quinconce** ; **Escissac** (10) (dimanche seulement) ; **Lyon-Chassieux** ; **Meaux** (dimanche seulement) ; **Metz** ; **Paris** (tour Eiffel) ; **Vourey** (38).



PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 23 NOVEMBRE 1985
VALIDATION : POUR LE MERCREDI 27 NOVEMBRE 1985 ET LE SAMEDI 30 NOVEMBRE 1985 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°	16	595 660,00 F
5 BONS N° + complémentaire	85	52 320,00 F
5 BONS N°	3 299	4 235,00 F
4 BONS N°	170 792	80,00 F
3 BONS N°	2 369 987	8,00 F

N'OUBLIEZ PAS : SAMEDI 30 NOVEMBRE
CAGNOTTE EXCEPTIONNELLE

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 22 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Le jeu de la vérité : Mireille Mathieu.

22 h 5 Feuilleton : Belphégor ou le fantôme du Louvre.
D'après le roman d'A. Bernède, réal. J. Armand et C. Barma. Avec J. Gréco, F. Chaumette, Y. Rénier, R. Dary... (Rediff.)
Il y aurait un fantôme dans le Louvre ! C'est du moins ce qu'affirme le gardien Gautrais. A-t-il son bon sens ! Le gardien-chef Sabourel enquête... Un grand succès populaire de l'ex-ORTF.

23 h 15 Journal.

23 h 30 Tapage nocturne.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : le Génie du faux.
De P. Madral, réal. S. Kurc. Avec P. Chesnais, S. Orcier, L. Caron... (2e épisode.)
Adaptation très libre du scandale le plus étonnant de l'après-guerre, l'affaire Van Meegeren, ce génial faussaire qui réussit à faire authentifier par les plus grands experts internationaux quatre faux Vermeer fabriqués par lui. Philippe Madral et Stéphane Kurc se sont visiblement amusés à décrire la psychologie du personnage à la fois cabotin, mégalomane, insupportable, intelligent, tout en posant quelques questions acides au monde de l'art.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Quelques épisodes du vingtième siècle », sont invités : Jean Des Cars (rédacteur en chef de Chronique du XXe siècle*), Pierre Daix* (Ce que je sais du XXe siècle), *Luc Ferry et Alain Renaut* (la Pensée 68), *Jean Lacouture* (De Gaulle, tome II, « La politique ») *et Emmanuel Le Roy Ladurie. (pour* Une histoire du monde moderne, *de Paul Johnson).*

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : la Vie à l'envers.
Film français d'A. Jessua (1964), avec C. Denner, A. Gaylor, G. Saint-Jean, N. Gueden, J. Yanne, Y. Clech, R. Bousquet (N.).
Un homme réussit à supprimer le monde extérieur par l'exercice de sa volonté, et à trouver le bonheur dans la solitude. Le premier et très étrange film d'A. Jessua, le réalisme prend le tournant de l'insolite avec Ch. Denner.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Série : Madame et ses flics.
Réal. R. Bernard. Avec F. Dorner, E. Colin.
Quand une jeune femme de trente-cinq ans, jolie, rigoureuse mais féminine, devient chef d'une brigade de trente inspecteurs, se trouve dans les situations les plus rocambolesques... Un divertissement qui ne sert guère la cause du féminisme.

21 h 35 Quelques mots pour le dire.

21 h 40 Les médicales : la musicothérapie.
Émission d'André Campana et Igor Barrère.
« La musique naît de l'affectivité, *dit le docteur J. Verdeau-Pailès,* elle est le langage de l'émotion. » *Et la musicothérapie consiste à l'utiliser comme une thérapeutique. Une enquête sur la préparation, les séances, les résultats positifs ou parfois négatifs.*

22 h 40 Journal.

23 h Mach 3.
Magazine de l'air et de l'espace de M. Baulez.
Invité, Pierre Barret, PDG d'Europe 1, qui a plus d'une corde à son arc puisqu'il a couru au Bol d'Or, escaladé le Kilimandjaro en moto, suivi la nouvelle méthode PAC de la Fédération française de parachutisme, etc.

23 h 50 Prélude à la nuit.
Le chœur Gévatron d'Israël interprète cinq pièces populaires.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, Il-de-France ; 17 h 30, James ; 18 h, Magazine : Action 3 ; 18 h 50, La Panthère rose ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 15, Coluche ; 20 h 35, Superstars ; 21 h, Téléfilm : Les Révoltés d'Attica ; 22 h 35, **Mission finale**, film de C.-H. Santiago ; 0 h 20, Le Piège, film de D. Schmoeller ; 1 h 50, La Tête dans le sac, film de G. Lauzier ; 3 h 10, Les drives de Canal Plus ; 4 h 10, **Tendres souvenirs**, film de M. Anthony ; 5 h 55, Hill Street Blues.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat : gauche-droite, une querelle dépassée ? Avec Marie-France Garaud, Olivier Duhamel, Pierre Juquin et Alain Lancelot.

21 h 30 Black and blue : Miles, maintenant.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; les premiers pas.

0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (émis de Baden-Baden) : *Symphonie n° 36 en ut majeur*, de Mozart ; *Symphonie n° 9 en ré mineur*, de Bruckner, par l'Orchestre symphonique, dir. U. Segal.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles ; à 23 h 5, œuvres de D. Milhaud, et J. Françaix ; à 0 h, le Flamenco.

Les programmes du samedi 23 et du dimanche 24 novembre se trouvent dans « le Monde Loisirs »

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

« La forêt de Nateau, randonnée, reconnaissance des arbres, visite du musée de la préhistoire de Nemours », inscriptions : 48-85-71-15 (après 19 heures) (Nature et Société).

« Hôtels de le Rebours de Montmort, de Braque, d'Aigle d'Or », 15 h 15, 24, rue des Archives (S. Barbier).

« Aperçu de la civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 10 h 30, porte Saint-Germain l'Auxerrois (Ch. Merle).

« La Sainte Chapelle et son ensemble de vitraux du dix-huitième siècle », 15 heures, 4, boulevard du Palais (E. Romann).

« Dessins hollandais et flamands du cabinet des estampes de l'université de Leyde », 14 h 30, 121, rue de Lille.

« Le Sénat », 15 heures, angle des rues de Tournon et de Vaugirard (Arcus).

« Le musée Picasso : Picasso et la peinture du vingtième siècle, histoire de l'hôtel Salé », 10 h 30, devant l'entrée, 5, rue de Thorigny (M. Ragueneau).

« La Galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill (La France et son passé).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale, et « De la Castiglione à Simone Signoret : tombeaux de femmes célèbres », 14 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Art et religion en Egypte », 10 heures, Louvre, porte Saint-Germain l'Auxerrois.

« La peinture italienne de Vinci à Caravage », 10 heures, Louvre, porte Jaujard.

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale (P.-Y. Jaslet).

« L'aqueduc médiéval de Belleville », 14 h 30, métro Télégraphe (lampes de poche).

CONFÉRENCES

Salle Pasteur, 60, boulevard Latour-Maubourg, 13 heures : « Sortilèges à Bahia » ; 14 h 30 : « Japon, les chemins du sacré » ; 16 h 30 : « Mexique, soleil aztèque » ; 18 h 30 : « Afrique interdite ». 14 h 30 : « Florence 1985 » ; 16 h 30 : « Le mariage dans le monde » ; 18 h 30 : « La Sardaigne et la Sicile » (M. Brumfeld).

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures : « Les doctrines astrologiques de l'Egypte ancienne » (A. Motte, attaché de recherches au CNRS) : « Le symbolisme des arbres » (Natya).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 20 novembre :

DES DÉCRETS

● Portant publication de la convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel, faite à Strasbourg le 28 janvier 1981.

● Relatif aux commissions de concertation (éducation nationale) créées par l'article 27-8 de la loi du 22 juillet 1983 modifiée.

UN ARRÊTÉ

● Portant modification de l'arrêté du 19 mai 1975 relatif au contrôle des établissements et des centres de placement hébergeant des mineurs à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels et des loisirs.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X

PUBLICATIONS

REVUE LITTÉRAIRE ET POÉTIQUE. – L'ASPREP (Association de promotion et de recherche pour l'éducation permanente), qui œuvre principalement dans la formation professionnelle, crée un secteur littéraire et artistique. A la fin de 1985 ou au début de 1986, va sortir le premier numéro d'une revue littéraire et poétique. Les auteurs intéressés à collaborer à cette publication doivent s'adresser : à ASPREP, Villiers 86190, Vouille.

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

Compagnie Européenne d'Accumulateurs
Electrochimie
• JEUNE INGÉNIEUR RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT PRODUITS NOUVEAUX — Réf. VM14/431S

KLIX SYSTEME
Paris
• RESPONSABLE TECHNIQUE — Réf. VM30/1460B

Esso CHIMIE
Débutez votre carrière dans les relations humaines
• DIPLÔMÉS GRANDES ÉCOLES — Réf. VM11/507BC

REMY MARTIN
• CONSOLIDATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE — Réf. VM8/1001F
Sud-Ouest
• CHEF DES FABRICATIONS — Réf. VM4/1270H
Optimiser la gestion administrative d'une société de services
• ADJOINT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL — Réf. VM14/1584A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 Paris

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

egor

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE
travaillant dans le secteur des
« LOISIRS ET DE L'AMÉNAGEMENT »
RÉGION SUD-EST
recherche

UN(E) RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

IL (ELLE) aura pour tâche :
– L'établissement des différents documents comptables et fiscaux en coordonnant une équipe de 4 personnes ;
– Le suivi de la gestion administrative.
La rémunération sera fonction de l'expérience professionnelle et des capacités du candidat.

Envoyer c.v. + lettre manuscrite sous nº 314 335 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

DEMANDES D'EMPLOIS

Etudiants cherchent travaux divers : ménage, garde, leçons, etc. Association protestante interuniversitaire, 33, place Maubert. Tél. : 43-26-77-61.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
DÉBUTANTE cherche poste
Ecrire sous le nº 6.835
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

représentation demandes

REPRÉSENTANTE
55 ans, sérieuses références, cherche place stable, V.R.P. exclusive, région parisienne.
Ecrire sous nº 6 825
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, Paris-6e.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée.
FRANCE CARRIÈRES (C 16).
B.P. 402-09 PARIS.

THÉATRE FONTAINE
10, rue Fontaine, Paris-9e.
Dimanche 24 novembre à 18 h : pour le 41e anniversaire de la Libération de l'Albanie, l'Association des Amitiés franco-albanaises présente : « Comme l'aigle de nos montagnes ». Suite en 1 prologue et 5 tableaux sur des textes de V. Hugo, E. Hoxha, I. Kadaré. Avec A. Lécrivain et le groupe théâtral Lakanal. Mise en scène de Y. Letourneur. Récital de musique albanaise contemporaine, avec Ari Gazarien, piano. Tedi Papavrami, violon. Renato Ripo, violoncelle. Participation aux frais : 30 F.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE
Luxueuse rénovation, asc. beaux studios et 2 pièces GARBI - 45-67-22-88.

4e arrdt

Mº SULLY-MORLAND
10, QUAI CÉLESTINS
Vue sur Seine, face île St-Louis, gd séj., s. à manger, hall, entrée, 2 chbres, cuis., dressing, bains, 2 w.-c., chf. cent. individuel. Peu charges, soleil, bien aménagé, samedi, dimanche, lundi, 14 heures à 17 heures.

6e arrdt

Mº MONTPARNASSE
Bon imm., petit 2 P., entrée, kitchen., bains, w.-c., calme 55 bis, bld Montparnasse, samedi, dimanche, 14 h/17 h.

7e arrdt

CHAMP DE MARS
Immeuble standing, 4 pièces, 2 w.-c., 2 bains, balcon, parking, ét. élevé, 2 350 000 F. Ag. BRANCION 45-75-73-94.

15 av. RAPP, sam., 14h/16 h Studette/jardin, balcon sud immeuble luxe. 345.000 F.

LATOUR-MAUBOURG
Bon imm. ravalé, sur rue et jard., 3 P., gde cuis., entrée, s. de bns, w.-c., bien aménagé, chf. cent. indiv., peu de charges, rez-de-ch., calme 19, rue CLER, sam., dim., lundi, 14 heures à 17 heures.

ÉCOLE MILITAIRE
Bel imm., pierre de taille, bon stand., tt cft. r.-de-ch. s/avenue, luxueusement aménagé, salon, 1 gde chbre, entrée, gde cuis. équipée, s. de bns 78, av. de La Bourdonnais, sam., dimanche, lundi, 14 h à 17 h.

17e arrdt

MONCEAU, pierre de t., calme, agréable, liv., 3 chbres, 2 bains, asc. 2.200.000 F. Téléphone : 45-77-96-55.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
(PARC) 2/3 p., bon imm. cft. 3e ét. Samedi 11 h/16 h 30, 78, RUE BOTZARIS.

77 Seine-et-Marne

BOISSY-SAINT-LÉGER
Bel appart. 5 pièces, 105 m² Cuisine équipée, séjour double 3 chbres, s. de bns + cab. de toil., 2 w.-c. Nombreux placards. Parking en sous-sol. 5 mn à pied RER. Toutes commodités. 550.000 F. dont 122.000 F CF à 7 % Tél. 45-69-33-90, apr. 19 h.

94 Val-de-Marne

VINCENNES
2 pièces, 36 m², entrée, séjour, chambre, salle d'eau avec douche, w.-c., cuisine équipée, chauffage indiv. électrique. 5 minutes bois, 10 minutes RER ou métro. Proximité bois. 4e étage. Charge 200 F/mois. Prix 280.000 F. Téléphone : 48-08-67-33.

Nogent, RER, bois, résidentiel, grand standing, récent, calme, jardins, séjour, balcon, chbre, tt cft, parking, sous-sol, propriétaire. 48-73-78-61 ou 43-70-97-79. Px 490.000 F.

Province

A VENDRE AU CARROZ D'ARACHES
Alt. 1.200 m (Haute-Savoie : entre Genève et Chamonix) pour promoteur local assurant la gestion et la location
VRAIS STUDIOS NEUFS
4 pers., grand standing, livrables à part. du 15/12/85, au pied du « GRAND MASSIF » domaine skiable de 250 km (relié FLAINE-SAMOENS)
• 70 remontées mécaniques à
– 5 h de Paris par T.G.V.
– 55 km de Genève par autoroute.
Prix à partir de 300.000 F. Rens. au (16-1) 39-46-06-63.

appartements achats

ORPI
1re force de vente à PARIS rech. tous appartements RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 45-39-75-50.

AGENCE LITTRÉ
Recherche pour clientèle française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels. Paiem. comptant chez notaire. Tél. : 45-44-44-45.

PROPRIÉTAIRES
IMMO MARCADET
rech. pour clientèles sérieuses, appts toutes surfaces, même à rénover. Paris ou portes. Téléphone : 42-52-01-82.

locations non meublées demandes

Paris

Pour employés et dirigeants déplacés de Province Import. Banque Française rech. à louer appts toutes catégories, studios ou villas Paris-banl. 45-04-04-45.

COLLABORATRICE JOURNAL cherche deux ou trois pièces 5e, 6e arrdt. Tél. 43-54-44-48. Le soir.

Collaborateur journal cherche appartement (80 m² environ), 4 pces minimum (très clair), dans Paris. Loyer max. : 5.500 F.
Ecrire sous le nº 6.836
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. (1) 48-89-89-66, 42-83-57-02.

locations meublées offres

Paris

STUDIO, CUIS. ÉQUIPÉE
2-3 pers., 1.200 F semaine Appts 2 pces, 2.000 F semaine Px au mois. 10' Paris par Mº Résidence Gandolfi. Téléphone : 48-63-23-42.

fermettes

FERMETTE avec pré et terre 17 500 m² bordure forêt, isolé. Séjour., ch., s. de bns, dépend. à aménager. Prix 280 000 F. Tous frais compris. S'adresser CŒURET Agence. 28160 BROU. Téléph. : 37-47-03-92.

maisons de campagne

Vends à ANTRAIGUES (Ardèche)
– Maison de village sur 3 niveaux : garage, 3 chambres, séjour, salle de bains, w.-c., 320 000 F.
– Maison avec possibilité commerce rez-de-chaussée 50 m² + cour, 4 pièces à l'étage + salle d'eau, 300 000 F.
Agence Delas, B.P. 32. 07200 Aubenas. Tél. : (16) 75-35-06-76.

pavillons

A vendre maison à Anthony, très bien située, très près du métro, lycée, marché, dans une petite rue très calme, comprenant : 1 sous-sol, 1 double living avec cheminée, cuisine à l'américaine. Au 1er étage : 2 belles chambres, w.-c., salle de bains. Au 2e étage : 1 très grande chambre de 40 m². Jardin plein sud. Superficie totale : 245 m². Tél. au 43-25-04-90 (heures de bureau) ou au 42-37-55-28 (après 19 h.).

maisons de campagne

A VENDRE! LAYRAC (Lot-et-Garonne) Libre
100.000 F. Maison 212 m² au sol + ét. + grenier + cave chauffage central. Salle d'eau w.-c. S'adresser Mº Bouyssou Téléphone : (16) 53-87-07-90.

domaines

Achète vaste domaine, préférence Sologne ou région Centre. Discrétion assurée Ecr. Havas, nº 204.086 . B.P. 1519 45005 ORLEANS CEDEX.

viagers

Suresnes (Limite Rueil), beau pav. 5 P., jard. occupé fme 74 ans. 80.000 + 2.400 F/mois Viager F. Cruz. 42-66-19-00.

F. CRUZ 42-66-19-00
8, RUE LA BOETIE-8e
Conseil 48 ans d'expérience Px rentes indexées garanties Étude gratuite discrète.

17e Pereire, beau 3 p + parkg. occupé 78 ans, 230 000 + 5 400. LAPOUS 45-54-28-66.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services. T. 43-55-17-50.

STRASBOURG
Cie d'assurances loue burx grd standing, prox. Conseil Europe, 190 m² + terrasse. Loyer 600 F HT au m² an + charges Téléphone : (16) 88-25-30-07.

locaux commerciaux

Ventes

NICE départ retraite. Vend laboratoire analyses médicales, bien situé, nombreux correspondants. Chiffre d'affaires 84 : 1,1 million ; chiffre d'affaires 85 : 1,4 million. Ecrire HAVAS, 06072 NICE Cedex, B.P. 346, réf. 350.

fonds de commerce

Ventes

A vendre cause santé bar proche station hiver Hautes-Pyrénées. Rapport intéressant. 950.000 F. Téléphone : 62-98-62-88.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

A vendre cause départ JUKE BOX
modèle « Consul stéréo », 1969, 120 sélections, parfait état. Style rustique, corps bois massif, portes et abattant décorés, cuir formé, 10 000 F. Renseig. tél. : 69-40-62-55.

Particuliers (demandes)

Particulier achète meubles anciens, même en mauvais état. Tél. le soir ou répondeur : 45-77-81-00.

Artisans

TOUS DÉBARRAS
Tous locaux.
Service rapide.
Tél. : 46-44-00-95.
Répondeur : 47-36-02-66.

Entreprise peinture, vitrerie dble vitrage, survitrage, sérieux, bon prix. 46-38-21-79.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES – BRILLANTS
ARGENTERIE – VIEIL OR
PERRONO joailliers-orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée d'Antin Étoile, 37, av. Victor-Hugo Ventes, occasions, échanges.

LILIANE DU PONT
Achète et vend les bijoux anciens à la cour aux Antiquaires. 54, Faubourg Saint-Honoré Tél. : 42-66-22-15.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 43-54-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité. Vitrail N.-D., or, émaux transl., à partir 500 F.

Cours

PHILO PROFESSEUR AGRÉGÉ
donne cours tous niveaux Téléphone : 43-65-77-06.

Enseignants : cours Français Enf. adultes, remise à niveau (1) 43-40-95-64. w.-e. jus. mardi.

MATHÉMATIQUE - PHYSIQUE tous niveaux par professeur expérimenté. 45-58-11-71.

Instruments de musique

A vendre SAXO ALTO SELMER signé, très peu utilisé. Px 7.000 F. Tél. au 43-28-04-90 (hres de bureau) ou au 42-37-55-28 (après 19 hres).

Spécialités régionales (vins)

N'ATTENDEZ PAS
LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
POUR VOS COMMANDES !
MONTLOUIS AOC
Vin blanc sec, demi-sec, moelleux, méthode champenoise. Tarifs s/dem. A. CHAPEAU, 15, r. des Aîtres, HUSSEAU, 37270 MONTLOUIS-S/LOIRE. Tél. : 16 (47) 50-80-64.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 %
PURE LAINE
WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 658-81-12.

Troisième âge

HOTELLERIE « Les Cèdres ». Accueil, confort, service spécialiste de la famille et du 3e âge. Métro Louis-Aragon, 46-38-34-14, 47-26-99-63.

Vacances Tourisme Loisirs

Ski dans les Alpes
ARÈCHES STATION-VILLAGE (Savoie).
Noël : 6 jours 1 075 F.
ARVEL, 54, rue Paul-Verlaine, 69100 VILLEURBANNE.
TÉL. : 78-65-93-99.

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 60 par semaine, adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent, Road London SE 1. Téléphone : 01-703-4175.

A louer GUADELOUPE studios climatisés, bord plage, 15 j. 2.500 F. Tél. : 49-46-02-92.

SKI DE FOND HAUT-JURA
A 3 HEURES DE PARIS EN TGV
Yves et Liliane accueillent leurs hôtes dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement rénovée avec 5 chambres et 5 salles de bains, cuisine mijotée et pain maison cuit au feu de bois. Accueil limité à 12 personnes, ambiance chaleureuse, calme et reposante autour de la grande table d'hôtes. Prix par pers./sem. : de 1 850 F à 2 200 F selon période, comprenant : pension complète + vin + matériel ski + accompagnement. Ecr. LE CRÊT-L'AGNEAU, 25650 MONTBENOIT ou téléph. : 16 (81) 38-12-61.

29-30 NOVEMBRE - 12-20 h
1er DÉCEMBRE - 10-20 h
VENTE - ÉCHANGE
MINERAUX
FOSSILES
PIERRES PRÉCIEUSES
BIJOUX
200 EXPOSANTS
15 PAYS REPRÉSENTÉS
HOTEL P.L.M.
17, bd Saint-Jacques
PARIS (14e)

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Particulier vend Super 5 TL Novembre 1984, modèle 85, 3 portes, beige, boîte 5 vitesses. 20.000 km Etat impeccable. 39.000 F Tél. bureau : 30-37-36-44. domicile : 39-78-61-53.

divers

Conces. MERCEDES BENZ MEAUX 77, vd – MERCEDES 500 SEL, millésime 1984, 106.405 km, marron métallisé, velours dattes.

– MERCEDES 190 E 2L3, 16 soupapes, millésime 1985. 12.272 km, argent cendré, cuir noir, toit ouvrant électrique, air BAG, radio-cassette, MEXICO. Contacter M. CHEDOR. Téléphone : 64-33-05-82.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 27 mars 1985, la 31e chambre, 2e section, du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour publicité mensongère, irrégularité du contrat exigé pour la vente à domicile, non-respect du délai de réflexion de l'acheteur, pour avoir, à Paris, courant 1983 : 1) effectué une publicité comportant des allégations, indications ou prétentions fausses ou de nature à induire en erreur sur l'existence, la nature, la composition, les qualités substantielles des prestations de service offertes en faisant publier des annonces dans les quotidiens nationaux ou régionaux laissant croire qu'il recherchait des pavillons, propriétés, appartements et commerces pour une clientèle en portefeuille, alors qu'il n'en avait aucune, et se contentait de diffuser les ordres de vente à des agents immobiliers avec lesquels il n'avait aucun lien préférentiel, s'étant contenté de recueillir leurs coordonnées dans le répertoire général des agents immobiliers de la FNAIM et en laissant croire qu'il était à même de faciliter ces ventes en offrant des possibilités de financement total, alors qu'il n'en était rien et n'en avait nullement les moyens ; 2) pratiqué ou fait pratiquer le démarchage à domicile de personnes physiques pour proposer la vente de services, sans utiliser des contrats conformes à l'article 2 de la loi, c'est-à-dire comportant un formulaire détachable faisant partie intégrante du contrat et portant la faculté de renonciation de sept jours (articles premier, 2, 3, 4 et 5 de la loi du 22 décembre 1972, premier du décret du 9 août 1973) ; 3) pratiqué ou fait pratiquer le démarchage à domicile de personnes physiques pour proposer la vente de services en percevant un versement en numéraire ou effets avant expiration du délai de réflexion de sept jours (articles 4, 5 de la loi du 22 décembre 1972), à la peine de neuf mois d'emprisonnement avec sursis le sieur DELELIS Jean-Marie Georges, né le 11 août 1949, à Laigneville (Manche), commerçant demeurant 17, rue Guillaume-Apollinaire, à Villejuif (Val-de-Marne). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 12 juillet 1985, la 11e chambre, 2e section, du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour blessures involontaires ayant entraîné plus de trois mois d'incapacité totale de travail et de violation des dispositions relatives à la sécurité du travail, pour avoir, à Paris : 1) le 1er mars 1982, occasionné des blessures involontaires ayant entraîné une incapacité supérieure à trois mois à Robert Gouneau (accident du travail) ; 2) le 1er mars 1982, sur le chantier 50, rue de Torcy, Paris (18e), étant président-directeur général de la société anonyme Balliman, établissement soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres premier, II, III, du titre III du Code du travail en laissant travailler un salarié sur un échafaudage constitué d'une planche de 3,50 mètres de long reposant sur deux taquets de peintre fixés sur une rambarde métallique de 0,60 mètre du rebord maçonné d'une ouverture donnant sur le vide, sans qu'aient été installées des protections énumérées à l'article 115 du décret du 8 janvier 1965 et sans qu'aucune mesure ait été prise pour s'opposer à la chute du salarié, et alors que cette planche était d'une résistance insuffisante, le sieur LESTANG Jérôme Michel Jules, né le 23 février 1946, à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), président-directeur général de la société Balliman, demeurant 10, place du Général-Catroux, Paris (17e), à la peine de 10000 francs d'amende. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 11 juillet 1985, la 31e chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour infraction aux mesures générales de sécurité (bâtiment et travaux publics), pour avoir, à Paris, le 8 mars 1984, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres premier, II, III du titre du Code du travail en laissant travailler sur un chantier ouvert 3, rue de Lamblardie, Paris (1… tre salariés à plus de 3 mètres … teur et se trouvant exposés à … de chute dans le vide sans dis… protection collective ou ind… convenable conformes aux pres… de l'article 5 du décret du … 1965, à la peine de quatre am… 1 500 francs (4 × 1 500 francs)… salariés concernés), le sieur … SIMO Giovanni, né le 12 juille… Castellucio (Italie), gérant de… demeurant 17, rue des Petits-H… Paris (10e). Le tribunal a, en… ordonné, aux frais du condam… publication de ce jugement par … dans le journal *le Monde*. Pour … conforme délivré par le greffier s… gné à M. le Procureur de la Républ… sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 19 mars 1985, la 31e chambre, 1re section, du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour infractions aux mesures générales relatives à la sécurité des travailleurs du bâtiment – pour avoir à Paris, le 18 mai 1984, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du livre II, titre III du code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles, en faisant travailler deux salariés à la pose de précadre métallique de fenêtres sur un chantier sans qu'un dispositif de protection collective (garde-corps et plinthes ou auvents...) contre les chutes de grande hauteur n'ait été mis en place (article 5 du décret du 8 janvier 1965) – à la peine de DEUX amendes de 5 000 F (2 x 5 000 F) chacune - le sieur PASCAL Daniel Marius, né le 22 septembre 1939 à Luzy (Nièvre), commis de ville, demeurant 13, rue Robert-Lindet à Paris 15e. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par greffier soussigné, à M. le procureur de la République sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BESANÇON
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement définitif du 27 février 1985, le tribunal correctionnel de Besançon a condamné HELIAS Jean-Paul, né le 24 avril 1945 à Primelin (29) demeurant 1, avenue Edouard-Droz à Besançon (25000), à 10 000 F d'amende pour complicité de diffamation publique. Le tribunal a, en outre, ordonné, aux frais du condamné la publication de ce jugement, par extrait dans les journaux *le Monde, l'Est républicain, le Pays de Montbéliard*. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BESANÇON
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement définitif du 27 février 1985, le tribunal correctionnel de Besançon a condamné LAMBOLEY Philippe, né le 8 mars 1957 à Vesoul (70), demeurant 8, rue du Château à Saône (25), à 5 000 F d'amende pour diffamation publique. Le tribunal a, en outre, ordonné, aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Monde, l'Est Républicain, le Pays de Montbéliard*. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 17 juin 1985, TARISSAN Michel, Jacques, né le 24 juin 1939 à Paris (20e), demeurant 24, rue Croix-Saint-Vincent à Chennevières-sur-Marne (94), a été condamné à 20 000 F d'amende + D.I. pour exercice illégal de la profession de comptable agréé ou d'expert-comptable. La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait dans les journaux *le Monde, le Figaro, France-Soir*, chaque insertion ne doit pas dépasser 10 000 F. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BOBIGNY

Par jugement en date du 13 mars 1985 aujourd'hui définitif, la 15e chambre du tribunal de grande instance de Bobigny a condamné AMEUR ZAIMECHE Bachir, né le 20 août 1932 à Alger (Algérie), entrepreneur demeurant 1, rue Picasso à Montfermeil, à la peine de 1 an d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale, omission de passation d'écritures commises du 1er décembre 1978 au 31 décembre 1980. Pour extrait conforme. Le greffier en chef.

Futurs Juristes internationaux

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES DE L'UNIVERSITE DE DIJON
• D.E.A. de droit des relations économiques internationales
• D.E.S.S. Carrières juridiques du commerce international
Documentation complète sur demande adressée à :
INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES
4, BD GABRIEL 21100 DIJON - TEL. (80) 66.81.34

هكذا من الأصل

مكان الأصل

économie

LE QUARANTE-DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGT

Cohabition conflictuelle entre militants socialistes et communistes

« Etait-ce un pauvre rêve ? Faut-il renoncer et accepter de vivre un cauchemar ? » Ces interrogations en forme de condamnations, exprimées le 5 septembre 1984 à Bordeaux, qui résument bien son attitude face au gouvernement, M. Henri Krasucki pourrait les appliquer à son propre bilan depuis 1982, alors que s'ouvre le dimanche 24 novembre, à Montreuil, le quarante-deuxième congrès de la CGT. Du discours de près de quatre heures qu'il doit prononcer devant 1 008 délégués (contre 1 900 à Lille en 1982), M. Krasucki, qui sera reconduit pour un deuxième – et sans doute dernier – mandat de secrétaire général, va consacrer une partie, importante – essentielle, dit-on, – à l'adaptation du syndicalisme et une autre à un bilan de l'action gouvernementale depuis 1981, vraisemblablement totalement négatif...

La CGT ne vit certes pas un « cauchemar », car elle a encore des atouts et un appareil militant pour se ressaisir, mais depuis trois ans et demi, sa situation s'est sérieusement dégradée. *« La toilette de printemps »*, annoncée plusieurs fois par M. Krasucki et toujours attendue, risque d'être bien insuffisante. Quel bilan, en effet ! Que l'on se fie aux chiffres officiels ou aux estimations, les effectifs fondent comme neige au soleil, aucun grand secteur n'étant épargné. L'érosion électorale, quel que soit le baromètre, se poursuit : 36,81 % aux prud'homales en 1982 (– 5,59 points par rapport à 1979) ; 8,25 % aux caisses d'assurance-maladie en 1983 ; 29,3 % pour les comités d'entreprise en 1984 (– 9,3 points par rapport à 1978).

Pis encore, dans l'opinion l'image de la CGT s'est dévalorisée et la cote personnelle de M. Krasucki n'a jamais décollé d'un niveau très bas. Et ce ne sont pas l'action de « commando » à SKF-Ivry ou les opérations médiatiques des « Renault » qui ont inversé la tendance. La situation financière se ressent de ce déclin, au point d'être devenue alarmante. La campagne *« Urgence CGT »*, lancée pour faire face à ces difficultés, n'a pas répondu aux attentes, puisque une base syndicale sur trois seulement y aurait participé.

Non seulement la CGT s'est très sensiblement affaiblie, mais elle n'arrive plus à peser sur les décisions gouvernementales ou... patronales.

Certes, dès le 25 août 1982, M. Krasucki affirmait que *« rien ne se fera sans que les travailleurs s'en mêlent »*. Mais elle est demeurée prudente tant que les ministres communistes étaient au gouvernement. M. Krasucki a *« crié casse-cou »* en janvier 1984 mais ce n'est qu'en décembre qu'il a lancé son idée de grève générale... non suivie d'effets. De plus, elle a manifesté son incapacité à mobiliser ses troupes comme le montrent les récentes grèves chez Renault et la journée nationale d'action du 24 octobre.

Un tel contexte explique le malaise apparu au sein de la CGT. Les contestataires – proches du PS ou appartenant à des syndicats bien particuliers – s'expriment moins fortement qu'avant 1982. Au congrès de Montreuil, comme lors des précédents, les critiques seront sans doute moins vives que celles qui, minoritaires, se sont exprimées dans la presse confédérale. Les débats dans les entreprises ont été entourés d'une très grande discrétion. Mais les réunions militantes sont de plus en plus désertées, et le désarroi gagne même des cégétistes peu connus pour leur opposition à la ligne, des non-communistes mais aussi quelques communistes, qui s'inquiètent tout simplement du déclin.

Autant de signes d'une cohabitation qui devient très difficile – voire conflictuelle – entre communistes et socialistes. Depuis qu'il a été rappelé à l'ordre en mai dernier par le comité central du PC pour la *« mollesse »* de sa ligne, M. Krasucki est passé à une dénonciation globale du gouvernement, tout en évitant jusqu'à présent de s'en prendre, comme l'a fait M. Louis Viannet, le numéro deux, partisan d'une stratégie plus ferme à l'extérieur et à l'intérieur, à son caractère « socialiste ». Un durcissement qui lui a été imposé par le comité confédéral de juin dernier. Et qu'il doit assumer. Pour autant, les deux membres socialistes du bureau confédéral, MM. Gérard Gaumé (membre du comité directeur du PS), et André Deluchat, entendent rester et dissuadent ceux de leurs amis qui seraient tentés de partir.

En porte à faux

Mais plus le raidissement de la direction de la CGT, dans la foulée du PC dont elle joue pleinement le rôle de *« bras syndical »*, s'accentue, plus les socialistes vont se trouver en porte à faux. Dans une interview à l'AFP, M. Gaumé est allé jusqu'à critiquer la politique du gouvernement, mais il en a fixé les limites : *« Cette critique du gouvernement doit être une composante et non pas un axe de notre action. Sinon, on se retrouve forcément dans une démarche de caractère plus politique que syndicale dans laquelle on oublie tout ce qui a été fait. »*

Les socialistes du bureau confédéral vont avoir une double occasion de tester l'accueil réservé à leurs préoccupations. Le projet de document d'orientation *(le Monde* du 11 avril) que présentera M. Viannet est jugé d'ores et déjà dépassé. Or, dans son bilan *« d'années importantes »*, il évoquait rapidement – et avec des nuances qui n'avaient pas empêché, à l'issue de discussions serrées, son adoption à l'unanimité par la commission exécutive – les *« réformes positives »* engagées en 1981 et en 1982. Jusqu'à quel point sera-t-il amendé pour faire disparaître la moindre trace d'appréciation positive ?

Le deuxième test sera constitué par l'élection de la commission exécutive, dont le nombre (131) devrait être « allégé ». Au niveau des 128 candidatures la répartition politique est sans changement (21,7 % de non-communistes au lieu de 22 % et 78,3 % de communistes au lieu de 78 %). Combien parmi les douze socialistes candidats seront élus ? Combien seront sanctionnés ? Même réélus, MM. Gaumé et Deluchat verront leur position au bureau confédéral entamée. Au sein de celui-ci, la parité entre communiste (9) et non-communistes (9) sera maintenue, le sans-parti Ernest Deiss étant remplacé par le sans-parti Pierre Koeler comme trésorier, et le communiste Pierre Gensous par le communiste François Duteil, secrétaire général de la fédération de l'énergie. Conservant ses responsabilités fédérales, M. Duteil ne devrait pas avoir d'affectation précise, mais il renforcera le camp des « durs », proches de M. Viannet.

Un raidissement qui se manifeste, bien sûr, sous le signe de l'indépendance syndicale... puisque le document d'orientation souligne que la CGT ne se considère *« en aucun cas »* engagée par les programmes ou les alliances des partis. Même l'attachement à l'*« union de la gauche »*, réaffirmé par M. Krasucki dans *le Monde* du *1er novembre*, a *disparu, ce qui* laisse les mains libres et permet à d'aucuns de rêver que, en cas de victoire de la droite en 1986, la CGT retrouvera et sa capacité de mobilisation et sa cohésion interne... Souhaité par M. Krasucki, et amorcé par M. Viannet, le débat sur l'adaptation du syndicalisme risque d'être occulté.

MICHEL NOBLECOURT.

REPÈRES

Dollar : orienté à la baisse : 7,87 F

Sur des marchés des changes très calmes, en fin de semaine, mais foncièrement orientés à la baisse, le dollar a poursuivi son lent glissement, revenant de 7,90 F à 7,8785 F, de 2,8875 DM à 2,5850 DM et de 202 yens à 201,70 yens. A Tokyo, on s'attend à voir le dollar tomber au-dessous du seuil des 200 yens, sous la pression des Américains, qui jugent insuffisant le recul du dollar, et, donc, la remontée de la monnaie japonaise.

Déréglementation : en cours pour le crédit bancaire en Suède

La Banque centrale de Suède vient, de manière inattendue, de lever toutes les mesures de réglementation affectant les crédits distribués par les banques, en précisant, toutefois, que cette décision n'implique, en aucune façon, une augmentation de la distributrion globale de crédits, c'est-à-dire de la création monétaire. En fait, elle fait un nouveau pas, très important, dans la voie de la déréglementation financière. Ainsi, les plafonds globaux sur les volumes de prêts sont supprimés, de même que les pénalités pour dépassement de crédits, assez lourdes, sont remplacées par un système plus progressif et plus souple. Enfin, les réserves non rémunérées que les banques doivent constituer auprès de la Banque centrale sont portées de 1 % à 3 %, ce qui marque bien la volonté des autorités monétaires de maintenir un contrôle global sur la croissance des liquidités.

Emploi : optimisme en Allemagne fédérale

Grâce à une croissance de 3 %, quelque 300 000 emplois devraient être créés en 1986 et permettre, pour la première fois depuis des années, d'assister à une baisse du nombre des chômeurs de 80 000 personnes en RFA. Ces prévisions du groupe des conseillers économiques du gouvernement ouest-allemand, constitué par des universitaires, ne peuvent que satisfaire le chancelier Kohl. Dans leur rapport annuel, publié vendredi 22 novembre, ces experts appellent le gouvernement à continuer de résister aux pressions qui se multiplient outre-Rhin en faveur d'une relance, notamment par l'accélération de la mise en œuvre d'allégements fiscaux. Tout au plus, préconisent-ils un très léger assouplissement des objectifs de la Bundesbank, actuellement fondés sur une croissance de la masse monétaire de 3 % à 5 %. Si les possibilités de réduction du chômage paraissent modestes, l'inflation restera d'une sagesse exemplaire, au niveau actuel de 2 % en rythme annuel.

Revenu agricole : – 7,1 %

Selon les premières estimations de la commission des comptes de l'agriculture de la nation, le revenu moyen brut par exploitation agricole diminuera cette année de 7,1 %. Cette baisse fait suite à une augmentation d'environ 4,5 % en 1984.Elle s'explique par un recul de la production en volume (– 0,7 %), une faible hausse des prix à la production (+ 1,2 %), alors que les coûts des consommations intermédiaires, quoique en décélération, augmentaient de 4 %.

PROFESSIONS LIBÉRALES

Les vétérinaires praticiens cherchent de nouveaux débouchés

Le Syndicat national des vétérinaires praticiens français (SNVPF) a, depuis le jeudi 21 novembre, un nouveau président, M. Marcel Lux, cinquante-huit ans, pratiquant à Hagetau (Landes). Il succède à M. Rémy Mornet, qui fut à la tête du syndicat pendant dix-huit ans et qui n'exerce plus depuis le début de l'année. Un nouveau secrétaire général, M. Daniel Delmotte, cinquante-deux ans, de Colmar, a été élu en remplacement de M. Gérard Pézières, également démissionnaire.

Sur environ 6 500 vétérinaires exerçant en France, on compte quelque 5 000 praticiens libéraux, dont 4 500 adhèrent au SNVPF, nous a dit M. Lux. La nouvelle équipe a pour ambition de rassembler sous sa bannière les différentes forces du monde vétérinaire, l'évolution de la profession ayant tendance à privilégier les praticiens des villes.

La crise agricole comme la banalisation de certains actes provoquent la chute des activités rurales. Mais le marché des villes, la *« section canine »*, selon le vocabulaire des professionnels, devient lui-même saturé, à un moment où de nombreux jeunes entrent dans la profession et à celle-ci se féminise.

Des promotions jugées trop nombreuses à la sortie des écoles (cinq cent quarante), mais aussi la libre circulation en Europe, qui amène en France des praticiens belges, surtout, provoquent une pléthore dans la profession. *« On assiste même,* dit M. Lux, *à des installations sauvages. »* Le SNVPF, pour sortir de cette crise, recherche de nouveaux débouchés. Le marché de la spécialisation existe, mais il est limité par le coût des interventions. A Paris, certains praticiens se sont orientés exclusivement vers le déplacement à domicile. Les activités de contrôle, au niveau communal notamment, peuvent être des activités nouvelles, tout comme les travaux de laboratoire. *« Les trois quarts des cantines en France fonctionnent sans contrôle,* affirme M. Lux, *et l'enveloppe des vacations accordées par la Direction de la qualité est stable depuis plusieurs années. »*

D'une façon plus générale, le nouveau président estime que l'image du vétérinaire est à restaurer, car on lui demande rarement son avis, tant pour la politique de la santé que pour la politique agricole.

Sur ce dernier point, alors que de nombreux praticiens participent au plan départemental aux actions prophylactiques, M. Lux estime que les rapports entre les deux professions, agricole et vétérinaire, doivent être revus, en fonction de l'évolution des structures de l'élevage.

J. G.

Création d'une formule de congé politique

De notre correspondant

Lyon. – Un accord particulièrement original a été signé, le 10 octobre dernier, entre la direction et les syndicats des Laboratoires Boiron, société lyonnaise spécialisée dans la fabrication de médicaments homéopathiques. En effet, pour la première fois en France, une entreprise s'engage par voie contractuelle à permettre l'engagement politique des salariés qui le souhaitent sans compromettre leur carrière en cours ou en devenir au sein d'une entreprise.

Cette « première » est à replacer dans le contexte d'une entreprise aux résultats économiques performants et où le dialogue social a déjà débouché sur des accords sociaux avantageux : flexibilité, intéressement, expression des salariés.

La formule du « congé politique » s'appuie sur la philosophie originale du PDG, M. Christian Boiron. *« Lorsqu'un homme d'entreprise souhaite exercer un mandat politique, il a peu de disponibilités pour mener à bien sa campagne et peu de garantie de réintégration à l'expiration de son mandat »* : l'exposé des motifs est clair. Il s'agit bien de favoriser ce que le PDG estime vital : mieux faire communiquer le monde politique et celui de l'entreprise. A tous les niveaux hiérarchiques *et sans à-priori partisan.*

Quelques garanties sont fixées pour éviter les *« candidatures bidon »* par le passage devant une commission paritaire qui *« décide ou non de donner suite au projet et détermine la nature de l'aide apportée »*. En clair, le candidat à une élection (municipale, régionale, nationale) peut se voir accorder des aides conséquentes par l'entreprise : l'accès à des formations spécifiques ; l'aménagement du temps de travail *(réduction totale ou partielle* du temps de travail pendant trois mois – maximum – de campagne électorale et prise en charge par l'entreprise de la moitié des heures « chômées » pour cause électorale), une formule qui va, en cas de succès électoral, déboucher sur un aménagement du temps de travail avec réduction proportionnelle de la rémunération ; garantie absolue de réintégration à la cessation des mandats électifs.
jour...

Cet accord bouleverse bien des traditions. Il est, pour la société, très théorique puisque aucun des 1 200 salariés des laboratoires Boiron n'a été recensé sur des listes de candidatures aux prochaines élections.

CLAUDE RÉGENT.

TRANSPORTS

LA GUERRE DES PRIX SUR L'ATLANTIQUE NORD

La direction de l'aviation civile veut imposer un minimum de 2 200 F pour un aller-retour Paris-New-York

Deux semaines après l'annonce par Le Point de Mulhouse du lancement d'un billet d'avion Paris - New-York *aller simple au prix* de 950 F, on commence à y voir plus clair dans la bataille des communiqués qui a opposé Le Point, Nouvelles Frontières *et* la direction générale de l'aviation civile (DGAC).

La DGAC, qui prépare les travaux du conseil supérieur de l'aviation marchande chargé de dire si les prix et les liaisons des compagnies sont convenables, a cherché à éviter la vente de billets d'avion à perte. Selon les spécialistes, le seuil d'équilibre se situe aux alentours de 1 900 F pour un aller et retour Paris - New-York. La DGAC s'est donc efforcée de persuader les deux *« casseurs de prix »* que sont Le Point et Nouvelles Frontières de dégager une petite marge bénéficiaire.

L'accord auquel la direction veut contraindre Nouvelles Frontières décevra les consuméristes. L'agence de voyages organiserait un seul vol, le 23 novembre, au prix qu'elle avait annoncé, c'est-à-dire 1 800 F. A partir de la semaine suivante, le tarif monterait à 2 200 F et, pendant la pointe des vacances de Noël, un peu plus de 3 000 F. A partir du 11 janvier, le tarif reviendrait aux environs de 2 200 F. La DGAC veut obtenir une concession de taille de la part de Nouvelles Frontières : comme cela se pratique dans le monde du charter, le billet serait obligatoirement *aller et retour*, alors qu'il était *prévu* de 900 F l'aller simple. La DGAC poursuit ses négociations avec Le Point pour l'amener à pratiquer à *partir* du 20 décembre les mêmes conditions.

Par le biais de la marque Jet'Am de sa filiale SOTAIR, la compagnie *Air France est aussi entrée dans* cette compétition. Jet'Am lance un unique vol charter sur New-York au prix de 2 500 francs aller-retour. Le vol sera effectué avec un Boeing 747 de la compagnie nationale, le 23 décembre (aller) et le 2 janvier (retour). Pour faire bonne mesure, l'agence de voyages propose en complément neuf nuits d'hôtel à New-York pour 1 400 francs, ce qui représente un record dans l'une des villes les plus chères du monde.

Le consommateur ne s'y retrouvera guère dans cette valse hésitation des étiquettes qui a vu passer successivement le prix d'un billet de plus de 3 000 francs à moins de 2 000 francs avant de le faire, peut-être, augmenter à nouveau. Il est à craindre que la crédibilité commerciale des transporteurs aériens n'en sorte pas renforcée.

AL. F.

Air Inter achètera vingt-quatre Airbus A-320

M. Pierre Eelsen, président de la compagnie Air Inter, a confirmé, le jeudi 21 novembre à son conseil d'administration, qu'il passerait commande, le 26 novembre, à *Airbus Industrie, de dix A-320 et* qu'il arrêterait des options sur quatorze autres appareils du même type.

L'annonce de ce contrat, attendu depuis plus d'un an, s'accompagne de deux bizarreries. La première tient au mode de paiement d'une facture de plus de 5 milliards de francs. Airbus Industrie est parvenu à *imposer un paiement en dollar*, alors qu'Air Inter, compagnie exclusivement domestique, ne dispose pas de recettes en monnaie américaine. La compagnie a seulement obtenu du ministère de l'économie et des finances la garantie de pouvoir *changer le dollar* à 8 F.

La deuxième concerne le pilotage de l'appareil acheté. Tout le monde sait que M. Eelsen et M. Jean Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, sont partisans *d'un équipage à deux et non à* trois comme dans les autres appareils d'Air Inter. Tout le monde sait aussi que le constructeur a conçu le cockpit de l'A-320 dans cette optique. Pour éviter une grève du personnel navigant technique, qui réclame la présence de deux pilotes et d'un officier mécanicien, M. Eelsen se refuse, pour l'instant, à entrer dans les détails techniques de l'avion, alors qu'il avait annoncé à plusieurs reprises qu'il trancherait la question avant le 21 juin dernier. En signe de protestation contre cette attitude, le représentant des pilotes a quitté la réunion du conseil *d'administration d'Air Inter*.

AFFAIRES

CONTENTIEUX SUR LA CHAUSSURE ENTRE LA CEE ET LE CANADA

La Commission des Communautés européennes a menacé, le jeudi 21 novembre, de prendre des *mesures de rétorsion* contre le Canada, après que celui-ci eut décidé de renouveler, pour trois ans, les quotas aux importations de chaussures pour femmes et enfants.

Ainsi, la levée, fin novembre, des contingents à l'importation de chaussures ne concernera que *les* articles pour hommes — soit seulement 50 % des ventes. Un renouvellement injustifié, selon la CEE, les *producteurs canadiens ayant déjà* bénéficié, pendant huit ans, de droits de douane de 23 % — près de trois fois les taux européens.

Elle entend faire valoir ses droits aux termes du GATT (initiales anglaises de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) afin d'obtenir des compensations adéquates. Elle a déjà reçu, en 1985, 7 millions de dollars pour compenser *les pertes correspondant* aux *quotas* de l'année.

PRÉSIDENT DE L'UNION DES ANNONCEURS

M. Edme Nérot est devenu directeur général de la FNAC

C'est très discrètement que M. Edme Nérot a pris, au début novembre, ses nouvelles fonctions de *directeur général de la FNAC*, appelé à ce poste par le nouveau PDG, M. Michel Baroin (1). Il le fait avec enthousiasme, car il ne sait *pas faire les choses autrement* qu'avec passion : *« Je suis ravi d'entrer quotidiennement dans le monde de la culture, au lieu de n'y consacrer que mes samedis et mes dimanches. Le potentiel de la FNAC est prodigieux. »*

Grand, aussi rouquin qu'on peut l'être, l'œil bleu pétillant et souvent rusé, la mâchoire puissante, le verbe haut, il y a la fois du carnassier et du titi, avec beaucoup de spontanéité, très maîtrisée, chez ce Parisien de Paris (les trois quarts de ses arrière-grands-parents étaient, comme lui, nés dans la capitale). Il vient de passer plus de trente ans de sa vie chez Unilever, où il était entré le 14 janvier 1954, après HEC et une licence en droit.

PDG de la Française de soins et de parfums, sous ses noms successifs (Thibaud-Gibbs, puis Elida-Gibbs), filiale spécialisée du groupe néerlandais (2), PDG des parfums Cerruti, *président* aussi de l'Union des annonceurs (UDA), M. Edme Nérot est un homme de marketing et de publicité. Mais aussi un gestionnaire rigoureux.

Après trois courtes semaines d'expérience, il est déjà lyrique : *« La FNAC, c'est un jardin fabuleux où tout pousse dans tous les sens, les plus belles fleurs et les ronces. Il ne faut pas en faire un jardin à la française, surtout pas, mais il faut le transformer en un espace de liberté où chacun se trouvera bien. »*

J. D.

(1) Responsable de la Garantie mutuelle des fonctionnaires, qui a racheté juste avant l'été, avec le groupe britannique Habitat-Mothercare, la FNAC aux coopératives de consommateurs.

(2) Où un Britannique, M. Richard Finn, quarante-neuf ans, lui succède.

Nominations

● **Chez Mobil Corp.**, deuxième compagnie pétrolière américaine, **M. ALLEN MURRAY** succédera, le 1er février prochain, à M. Rawleigh Warner, comme président-directeur général. M. Murray a commencé à travailler, en 1949, dans l'industrie pétrolière comme employé au service du courrier de Gulf Oil et est arrivé chez Mobil, en 1952, comme comptable pour y gravir ensuite tous les échelons. Depuis novembre 1984, il était président et directeur exécutif de la société, poste qu'il conservera.

● **A la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris**, **M. JOEL-MARIE MILLON** a été élu président, en remplacement de M. Yannick Guilloux. Agé de trente-neuf ans, M. Millon est commissaire-priseur depuis 1970 ; il était, depuis octobre 1983, syndic de la Compagnie.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

● **Chute de l'inflation et faible croissance en Grande-Bretagne.** — L'inflation britannique régressera fortement, peut-être même à moins de 3 % d'ici au milieu de 1986, mais la croissance sera des plus modestes, à 1,9 %, l'an prochain. Telles sont les deux principales prévisions de l'Institut national de recherche économique et sociale. Sensiblement plus optimistes qu'en août dernier, les experts de l'institut sont encore loin de croire en la possibilité d'atteindre une expansion de 3 % visée par le gouvernement de Mme Margaret Thatcher.

● **Surenchère américaine sur un *contrat brésilien convoité* par la France.** — Un contrat portant sur 35 millions de dollars d'équipements destinés à trois hôpitaux brésiliens, telle est la première cible de la contre-offensive américaine pour supplanter une offre française. Estimant, dans un communiqué, que la *« concurrence déloyale »* de la France est à l'origine de la baisse de la part dont bénéficient les sociétés américaines sur le marché brésilien, le président de l'Eximbank (banque d'import-export), M. William Draper, a annoncé qu'elle assurerait au consortium *Johnson and Johnson* un soutien nouveau : une subvention de 25 %, représentant à peu près 8,5 millions de dollars, alors que le concurrent français CGR (du groupe Thomson) ne peut proposer qu'un *prêt subventionné* à hauteur de 20,1 %.

● **Possible levée du secret bancaire à Hongkong.** — La vieille tradition du secret bancaire de Hongkong, équivalente à celle de la Suisse, pourrait disparaître si le projet de réforme du système bancaire prend force de loi au début de 1986. Le conseil exécutif de la colonie britannique a entériné ce projet impliquant l'obligation pour les banques de révéler à la commission bancaire l'identité d'actionnaires jusqu'à présent anonymes. Les pouvoirs de la commission seraient également renforcés pour lui permettre une surveillance plus étroite et une meilleure coordination des opérations bancaires.

Les étrangers jouent les valeurs françaises

(Suite de la première page.)

Que s'est-il donc passé, pour justifier un tel mouvement, absolument inattendu, d'une ampleur inconnue depuis de longues années et d'une régularité impressionnante : dix-neuf séances de hausse quasi ininterrompue, avec même une envolée de plus de 2 %, jeudi 21 novembre, dernier jour du mois boursier où, habituellement, les opérateurs à découvert achèvent de revendre les titres *achetés précédemment* si les plus-values sont substantielles. Tout simplement ceci : le jeudi 21 octobre, un flot d'ordres d'achats étrangers s'est mis à *déferler sur les valeurs* françaises, en rangs serrés, avec une régularité systématique. Au départ, les familiers de la corbeille pensaient que ces achats se ralentiraient au bout d'une semaine ou deux, limitant à 5 % ou 6 % la hausse des cours. Eh non ! Cela a duré un mois, et certains titres comme Michelin ont progressé de plus de 40 %. Stupeur des professionnels, agents de change, commentateurs, et, surtout, investisseurs institutionnels, qui s'étaient hâtés de vendre du « papier » à ces bons étrangers, si *vraiment ils voulaient s'en payer.* Stupeur et aussi, maintenant, un début d'inquiétude : à quel prix pourra-t-on racheter le papier ainsi envolé ? Sans doute, on espère une réaction en baisse, bien compréhensible après cette envolée.

Mais il faut bien voir que ladite envolée ne doit rien à la spéculation au jour le jour. Cette dernière, désorientée, n'ose pas s'y risquer. Les *étrangers qui viennent à Paris ont* des moyens puissants, bien au-delà de ceux des investisseurs institutionnels français : ce sont les énormes fonds de placement, Unit Trusts, compagnies d'assurances, caisses de retraite et tous les autres acteurs du grand jeu financier anglo-saxon. Leurs gestionnaires « jouent » maintenant, non seulement le redémarrage de la croissance des pays européens, mais aussi la baisse du dollar qui valorise les placements en devises étrangères. Après avoir fait littéralement « sauter » les marchés allemands (plus de 50 % de hausse depuis le début de l'année, 100 % sur certaines grandes valeurs), les marchés suédois et néerlandais, ils s'attaquent à Paris, où, pour eux, l'horizon est « clair » : quelle que soit l'issue du scrutin de mai 1986, *avec un PS modernisé, une opposition fraîchement libérale*, une économie assainie sur le chemin de la reprise, une désinflation en bonne voie et des taux d'intérêts en baisse, toutes les conditions sont réunies pour justifier un investissement. Ajoutons que, en cette fin de 1985, l'ensemble des Bourses mondiales sont orientées à la hausse, y compris Wall Street et Londres, qui battent *leurs records tous les jours*. Partout, on table sur l'amélioration de la situation des entreprises, objet de toutes les attentions, dans un climat général de réduction des interventions de l'Etat, tandis que l'immobilier cède du terrain. Foin de l'inflation, vive le placement, pour les vieux et les moins vieux : voilà le nouveau catéchisme des investisseurs.

FRANÇOIS RENARD

ENTREPRISES

Le groupe Volvo envisage de prendre le contrôle de Cardo

Le groupe automobile et énergétique suédois Volvo poursuit sa diversification. Il envisage de porter de 22 % à 90 % sa participation dans le groupe sucrier Cardo, suédois également. Cardo réalise un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs et dégage un bénéfice de 440 millions de francs. Outre le sucre, Cardo a des activités importantes dans les semences, par l'intermédiaire de deux filiales, Hilleshög (betteraves et semences forestières) et Weibulls (céréales et colza surtout), *réalisant* chacune un chiffre d'affaires de 675 millions de francs en 1984.

Renault recevra 100 millions de francs de subventions en Espagne

Comme prévu (*le Monde* du 31 octobre 1985) le gouvernement espagnol a décidé d'accorder 2 milliards de pesetas (100 millions de francs) de subventions à Fasa-Renault, *pour soutenir la filiale espagnole* de la Régie dans son programme de modernisation. Celle-ci devrait investir 50 milliards de pesetas de 1985 à 1987 dans le cadre du plan de restructuration de l'industrie automobile adopté fin octobre par le gouvernement espagnol.

L'Etat a demandé aux grandes banques de fournir les *crédits nécessaires au plan de* modernisation et s'est engagé à combler la différence entre les taux de base et ceux normalement consentis à *l'industrie* automobile. Les filiales de Renault et de Peugeot — qui devrait également recevoir une *subvention — seront ainsi en* mesure de mieux résister à la concurrence des constructeurs américains General Motors et Ford, arrivés plus récemment dans la péninsule ibérique et disposant donc d'installations plus modernes, aux effectifs moindres.

Beecham rachète deux divisions de Revlon

Le groupe britannique Beecham vient de signer un accord avec la firme américaine Pantry Pride, en vue de lui racheter deux divisions de Revlon, une des plus prestigieuses affaires mondiales de cosmétiques, dont celle-ci s'était récemment rendue *propriétaire* (*le Monde* du 5 novembre). Il s'agit de la division « santé » de Revlon et de sa filiale Reheis, spécialisée dans *la* fabrication de *produits* chimiques. Le coût de la transaction est de 395 millions de dollars (3,1 milliards de francs).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E-U.	7,8758	7,8780	+ 40	+ 55	+ 80	+ 120	+ 260	+ 360
$ can.	5,7231	5,7295	− 13	+ 7	− 17	+ 25	− 64	+ 28
Yen (100)	3,9853	3,9087	+ 16	+ 29	+ 34	+ 61	+ 231	+ 270
DM	3,0464	3,0488	+ 107	+ 118	+ 208	+ 230	+ 599	+ 651
Florin	2,7062	2,7081	+ 66	+ 75	+ 127	+ 146	+ 369	+ 414
F.B. (100)	15,0718	15,0833	+ 4	+ 55	+ 45	+ 157	+ 122	+ 429
F.S.	3,7199	3,7231	+ 176	+ 192	+ 309	+ 337	+ 860	+ 928
L (1 000)	4,5077	4,5120	− 304	− 258	− 496	− 437	− 1152	− 1062
£	11,3849	11,3971	− 281	− 236	− 539	− 458	− 1416	− 1220

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 7/8	8 1/8	8	8 1/8	8	8 1/8	8	8 1/8
DM	4 1/4	4 1/2	4 7/16	4 9/16	4 9/16	4 11/16	4 11/16	4 13/16
Florin	5 3/4	6	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	8 9/16	8 13/16	8 1/2	8 3/4	8 1/2	8 3/4
F.S.	0 1/8	1 1/8	2 15/16	3 1/16	3 13/16	3 15/16	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	35	55	16	17 1/4	14 3/4	15 3/4	13 7/8	14 3/8
£	11 3/4	12	11 1/2	11 5/8	11 1/2	11 5/8	11 7/16	11 9/16
F. franç.	8 5/8	8 7/8	8 3/4	9 1/8	9	9 3/8	9 7/8	10 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CESSATION DE GARANTIE

Loi du 2 janvier 1970
Décret du 20 juillet 1972

La Banque SOFIREC, SA au capital de 15 millions de F, dont le siège social est à Paris-8e, 47, rue du Fbg Saint-Honoré, et le siège d'exploitation à Paris-8e, 16, rue d'Aguesseau, caution des activités d'agent immobilier de la société SEROGEFI SARL au capital de 20 000 F, dont le siège social est à Paris-9e, 11, rue de Mogador, informe le public qu'elle dénonce la garantie donnée à la SARL SEROGEFI en raison de la dissolution anticipée de cette dernière.

Cette garantie cessera à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication, conformément aux dispositions de l'article 44 du décret du 20 juillet 1972.

La garantie reste acquise aux créances, s'il en existe, nées antérieurement à l'expiration de ce délai de trois jours francs, à condition d'être produite par les créanciers dans les trois mois à compter de la présente publication au siège d'exploitation de la Banque SOFIREC.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 novembre

Hausse à l'allemande

« Avez-vous vu passer une baisse ? » C'était la plaisanterie en vogue vendredi à la Bourse de Paris. Enfin ! Beghin (– 1 %) se décida à ouvrir une liste rapidement close du reste. Il n'y avait pratiquement que des hausses, et quelles hausses : 12,8 % sur Esso, 7 % sur Carrefour, 6 % sur Pernod, 6 % sur Sanofi, 6,7 % sur CSF, 4,8 % sur Lafarge, 3,4 % sur Total passé allégrement au-dessus de 300 F, près de 3 % sur Peugeot.

Inutile d'aller plus loin. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance voisine de 3 %. « On fait de la brasse coulée ! », criait un professionnel.

Si le précédent mois boursier s'est achevé en fanfare, le nouveau, commencé ce jour, s'est ouvert en fanfare. Les investisseurs étrangers, en tête sont allés presque dans les placards chercher les titres dont ils avaient besoin pour garnir leurs portefeuilles. C'est ainsi que l'on a vu monter Penarroya (+ 7,7 %) et Renault participation (+ 4,5 %), pour ne citer que ces deux-là.

L'exemple de Wall Street, survolté la veille, a donné une nouvelle impulsion au marché, qui n'avait pas besoin de ce prompt renfort pour le stimuler. Les fonds de placement étrangers suffisent très largement à entretenir le mouvement. En un mois plein, la hausse atteint maintenant 20 %. La consolidation ? « Elle viendra », assuraient les professionnels, mais elle sera brève. « On est dans des marchés à l'allemande. »

Le taux de l'argent en report a été fixé à 9 1/4 contre 9 %. La devise-titre a continué de se replier dans le village du dollar pour s'échanger entre 7,88 F et 7,89 F (contre 7,88 F-7,91 F).

L'or a été tout juste soutenu à Londres : 326 dollars l'once contre 325,80 dollars.

A Paris, le lingot a perdu 50 F à 83 000 F tandis que le napoléon regagnait 1 F à 511 F.

NEW-YORK

Nouveau record battu

L'indécision n'aura pas duré longtemps à Wall Street, où une nouvelle et forte bouffée de hausse a permis à l'indice Dow Jones de pulvériser tous ses records, en progressant de 23 points pour s'établir à 1 462,27, nouveau sommet historique. L'ampleur du mouvement a été réelle, puisque l'indice Standard and Poor's, qui porte sur les cours de 500 valeurs (et non 30 comme le Dow Jones), a, lui aussi, battu son record à 201,41 (+ 2,42). Quant au volume des transactions, il a augmenté de moitié, passant de 105 à 150 millions de titres.

Une fois de plus, c'est l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt qui a dopé le marché, conjuguée avec l'annonce d'une croissance plus forte que prévu au troisième trimestre 1985 (+ 4,3 % au lieu des 3,3 % « estimés » il y a un mois, et des 2,5 % ou 3 % que l'on craignait).

La hausse s'est portée sur tous les secteurs touchant, en premier lieu, les grandes valeurs dites de qualité, telle IBM, au plus haut historique à 140 dollars. Le fait que ces grandes valeurs conduisent le mouvement rend optimistes les opérateurs, car il indique que la poussée des cours est réelle, et non pas parement spéculative. En outre, signale un analyste de Shearson Lehman, un « *solide* » flux de capitaux se dirige vers les actions, en provenance des fonds communs de trésorerie (Money Market Funds), leurs détenteurs se rendant compte que la baisse des taux d'intérêt rend la Bourse et ses valeurs plus intéressantes que les placements liquides ou semi-liquides. Un autre analyste a qualifié de « *phénoménale* » la vigueur du marché.

VALEURS	Cours du 20 nov.	Cours du 21 nov.
Alcoa	34	35 1/4
A.T.T.	23 1/8	23 5/8
Boeing	47 1/4	48
Chase Manhattan Bank	82	83 1/4
Du Pont de Nemours	63 1/4	63 1/2
Eastman Kodak	47 1/8	48 7/8
Exxon	53	53 3/8
Ford	53 7/8	54 5/8
General Electric	65 1/8	66 1/2
General Foods	non coté	non coté
General Motors	70 7/8	71 1/8
Goodyear	27	27 5/8
I.B.M.	138 7/8	140 1/4
I.T.T.	33 1/4	33 3/4
Mobil Oil	31 1/8	31 7/8
Pfizer	50 3/8	51 5/8
Schlumberger	33 3/4	34
Texaco	34 7/8	35 1/8
U.A.L. Inc.	49 3/4	48 1/8
Union Carbide	59 3/4	60 3/8
U.S. Steel	26 1/8	28 1/8
Westinghouse	44 1/4	45 3/4
Xerox Corp.	55 3/4	56 7/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

L'UNION MINIÈRE CHERCHE A SE VENDRE A SA FILIALE SGM. – La société belge Union minière, un des principaux groupes mondiaux dans le secteur des métaux non ferreux, a décidé d'offrir aux actionnaires de la Société générale des minerais (SGM) d'acheter leurs actions au prix unitaire de 10 700 FB (1 650 FF). Cette offre a reçu l'approbation du conseil d'administration de la SGM. L'Union minière, qui est l'un des fleurons du premier holding financier du pays, la Société générale de Belgique, contrôle actuellement, directement et indirectement, 80,7 % du capital de la SGM.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures de restructuration du secteur belge des métaux non ferreux entreprises par l'Union minière.

LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE ET MARITIME DE PARTICIPATION CHANGE DE RUBRIQUE. – L'entreprise vient de changer de dénomination sociale pour devenir Société financière de l'Atlantique SA. C'est sous la rubrique Atlantique SA que ses actions figurent désormais à la cote du marché au comptant de la Bourse de Paris.

PECHINEY. – Le chiffre d'affaires du groupe pour les neuf premiers mois de l'année atteint 27 012 millions de francs, progressant ainsi de 2,5 %.

USINOR : ENCORE DE TRÈS LOURDES PERTES. – Le déficit consolidé du groupe pour le premier semestre s'élève à 990 millions. Ce résultat n'inclut pas la part des pertes subies par les filiales à 49 % Unimetal et Ascometal, dont Sacilor détient le contrôle à 51 %. Les groupes Usinor et Sacilor ont engagé des négociations pour établir la façon dont ils vont pouvoir se partager ces pertes, qui atteindraient, en 1985, 2,4 milliards de francs pour Unimetal et 1,3 milliard pour Ascometal. Hors ces filiales, le déficit net d'Usinor pour l'exercice en cours serait de 1,8 milliard de francs (4,9 % du chiffre d'affaires).

De son côté, en incorporant Unimetal et Ascometal, Sacilor perdrait 5,2 milliards de francs (16,7 % du chiffre d'affaires), soit, toute proportion gardée, mieux que la régie Renault (10,2 %).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	20 nov.	21 nov.
Valeurs françaises	126	127,7
Valeurs étrangères	96,3	97,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	20 nov.	21 nov.
Indice général	236,7	239,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 novembre .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 nov.	22 nov.
1 dollar (en yens)	202	201,85

BOURSE DE PARIS — Comptant — 22 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 21/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1480	4,5 % 1973	1480	1500	1510	+ 2 02
4115	C.N.E. 3 %	4123	4150	4150	+ 0 65
947	B.N.P.	950	953	953	+ 0 31
1004	C.C.F.	1006	1010	1010	+ 0 39
1525	Bectricité T.P.	1530	1544	1544	+ 0 91
210	Elf-Aquitaine	210 90	216	216	+ 2 41
200	– (certific.)	202	208	208	+ 2 97
1320	Epeda-B-Faure	1324	....	....	....
2100	Essilor	2105	2260	2260	+ 7 36
485	Esso S.A.F.	489	548	545	+ 11 45
1840	Eurafrance	1845	1785	1785	– 3 25
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
41	East Rand	41 80	....	....	....
178	Electrolux	178	....	....	....
195	Ericsson	196	....	....	....
425	Exxon Corp.	423	426 50	426 50	+ 0 82
430	Ford Motors	429	....	....	....
177	Free State	177	....	....	....
72	Gencor	73	80 80	80 80	+ 10 68
510	Gén. Electr.	513	....	....	....
350	Gén. Belgique	351	359 50	359 50	+ 2 42
570	Gen. Motors	571	574	574	+ 0 52
57	Goldfields	57 50	57 90	57 90	+ 0 69
44	GdMetropolitain	44 20	44 40	44 40	+ 0 45
78	Harmony	79	....	....	....
28	Hitachi	27 90	....	....	....
770	Hoechst Akt.	771	781	781	+ 1 29
265	Schlumberger	265 50	268 30	268 30	+ 1 05
77	Shell transp.	76 55	76 95	76 95	+ 0 52
2050	Siemens A.G.	2049	2059	2059	+ 0 48
151	Sony	151	153	153 20	+ 1 45
160	T.D.K.	160 50	163 20	163 20	+ 1 68
14 50	Toshiba Corp.	14 30	14 80	14 80	+ 3 49
1000	Unilever	1003	1037	1025	+ 2 19
330	Unit. Techn.	329	....	....	....
525	Vaal Reefs	525	552	552	+ 5 14
265	Volvo	268 60	....	....	....
256	West Deep	258 50	269 80	269 80	+ 4 37
209	West Hold.	209	....	....	....
440	Xerox Corp.	441 10	454 60	454 60	+ 3 06
1 40	Zambia Corp.	1 40	....	....	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 899	7 878	7 600	8 200
ECU	6 735	6 734	....	....
Allemagne (100 DM)	304 820	304 840	294 500	309 500
Belgique (100 F)	15 085	15 070	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	270 850	270 800	262	277
Danemark (100 krd)	84 380	84 350	79	87
Norvège (100 k)	101 520	101 620	96 500	102 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 396	11 398	10 950	11 650
Grèce (100 drachmes)	5 178	5 177	3 800	5 300
Italie (1 000 lires)	4 510	4 515	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	372 220	372 120	3 620	3 790
Suède (100 krs)	101 350	101 320	96 500	102 500
Autriche (100 sch)	43 380	43 360	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 955	4 953	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 866	4 835	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 733	5 721	5 520	5 920
Japon (100 yens)	3 913	3 907	3 710	3 860

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/11
Or fin (kilo en barre)	82950	82800
Or fin (en lingot)	83050	83000
Pièce française (20 fr)	510	511
Pièce française (10 fr)	462	.....
Pièce suisse (20 fr)	515	510
Pièce latine (20 fr)	488	485
Souverain	608	613
Pièce de 20 dollars	3410	3600
Pièce de 10 dollars	1820	1855
Pièce de 5 dollars	1400	.....
Pièce de 50 pesos	3100	3120
Pièce de 10 florins	522	526
Or Londres	325 75	326
Or Zurich	326	326 50
Or Hongkong	325 40	328 70
Argent Londres	6 17	.....

A L'UNANIMITÉ

L'assemblée de la SARL Le Monde a approuvé l'ouverture du capital à la Société des lecteurs

Trois pas importants ont été accomplis au cours des dernières quarante-huit heures dans le cadre du plan de redressement de notre journal :

1) L'acte de vente à la société ARC Immobilier des immeubles parisiens du *Monde* a été définitivement signé le mercredi 20 novembre ;

2) Un traité a été conclu le 21, entre le gérant du *Monde* et le PDG de la société Le Monde publicité, filiale commune du *Monde* et de Régie-Presse, réglant définitivement la question des apports de notre journal à cette société. Rappelons que *le Monde* détient 51 % de son capital et qu'elle est présidée par Bernard Wouts, administrateur du journal ;

3) Enfin, et surtout, une assemblée générale extraordinaire de la SARL Le Monde a approuvé à l'unanimité, ce même 21 novembre, deux résolutions qui lui étaient soumises par le gérant. L'une porte le capital social, actuellement de 500 000 francs, à 570 000 francs, par la création de 140 parts nouvelles de 500 francs chacune, dont la souscription est réservée à la Société des lecteurs du *Monde*, constituée le 7 octobre dernier. Chaque part donnera lieu lors de sa souscription au versement d'une somme de 105 560 francs au titre de prime, au profit de la société, en dehors et en sus du capital social. Le montant total des primes versées sera porté à un compte prime d'émission, sur lequel les associés anciens et nouveaux jouiront proportionnellement des mêmes droits et qui pourra recevoir toute affectation décidée par la collectivité des associés. Les parts sociales nouvelles, qui seront dites « parts B », bénéficieront du droit à un dividende prioritaire égal à 6 % du montant versé lors de la souscription desdites parts (capital et prime d'émission).

La seconde résolution a approuvé diverses modifications statutaires, rendues nécessaires notamment par l'augmentation du capital. La durée de la société, qui devait expirer le 10 décembre 1994, a été prorogée par anticipation de cinquante ans.

Conformément à la législation en vigueur, la Société des lecteurs du *Monde* va maintenant solliciter de la Commission des opérations de Bourse, qui devrait statuer à brève échéance, l'autorisation de procéder à l'appel public à l'épargne destinée à lui permettre de souscrire à l'augmentation du capital du journal. Toutes informations seront fournies en temps utile à nos lecteurs sur ce sujet.

Une nouvelle assemblée de la SARL Le Monde sera nécessaire pour arrêter les modalités de la deuxième tranche de l'augmentation du capital : celle qui doit être souscrite par des investisseurs publics et privés. Rappelons que le total de l'apport extérieur, suivant les décisions adoptées le 31 mai par l'assemblée de la SARL, sera limité à 25 % du capital, la Société des rédacteurs conservant en tout état de cause la minorité de blocage pour toutes les décisions importantes : modification des statuts, augmentation de capital, nomination ou révocation du ou des gérants.

A. F.

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

L'assassin présumé d'Yves Tual a été arrêté

De notre correspondant

Nouméa. – Les gendarmes ont arrêté, le vendredi 22 novembre, à Thio (côte est de la Grande Terre), l'assassin présumé du jeune Européen Yves Tual, dix-sept ans, dont la mort, le 11 janvier dernier, avait déclenché à Nouméa des émeutes qui avaient amené M. Edgard Pisani à décréter l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie. Maurice Moindou, Mélanésien de dix-neuf ans, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt, depuis mars dernier, pour ce meurtre commis sur la propriété des parents d'Yves Tual à Bouloupari (côte ouest), a été appréhendé à l'aube, alors qu'il était allé rendre visite à sa fiancée dans une maison située en dehors de sa tribu de Thio-Mission.

Début août, une tentative des gendarmes pour l'arrêter à l'intérieur de sa tribu, dont les membres semblaient assurer sa protection, s'était soldée par une semaine de barrages et d'incidents et le départ de Thio-Mission d'une trentaine d'Européens et de Walisiens.

D'autre part, à quelques dizaines de kilomètres de Thio, dans la nuit de jeudi à vendredi, une patrouille de gendarmes circulant près de Canala a essuyé deux coups de feu, qui n'ont atteint personne, et des jets de pierres. A l'un des contrôles routiers mis sur pied pour tenter de retrouver les auteurs de cette action, les gendarmes ont interpellé Michel Jorédié, frère de M. Léopold Jorédié, président (indépendantiste) de la région centre de la Nouvelle-Calédonie, secrétaire général de l'Union calédonienne. Michel Jorédié était recherché pour des vols avec violences et avec armes, faits pour lesquels il venait d'être condamné, par défaut, à un an de prison.

Dès l'annonce de son arrestation, des groupes de Mélanésiens ont mis en place des barrages faits de branches et de cocotiers coupés, qui ont été dégagés au fur et à mesure par les gendarmes mobiles. Ces derniers attendaient des renforts en fin de journée, vendredi, mais des contacts visant à rétablir le calme devaient avoir lieu avec M. Léopold Jorédié. – (*Intérim.*)

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à St-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

VENDREDI 22 NOVEMBRE
Le Pr Alexandre MINKOWSKI
sera
face au « Monde »
avec CHRISTIAN VILLAIN et JEAN-MARIE DUPONT

LUNDI 25 NOVEMBRE
Allo « le Monde »
47-20-52-97
préparée par FRANÇOIS KOCH
Les comas de laboratoire
avec JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

Le numéro du « Monde » daté 22 novembre 1985 a été tiré à 505 505 exemplaires

A B C D E F G

L'ACCORD PS-MRG POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les radicaux de gauche pourront présenter leurs propres listes dans vingt départements

Le comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche a approuvé, le jeudi 21 novembre, par 121 voix contre 76 et 2 blancs, les termes d'un accord électoral avec le Parti socialiste qui devait être officiellement présenté au siège de celui-ci vendredi par MM. Lionel Jospin et François Doubin, respectivement premier secrétaire du PS et président du MRG.

Les résultats des premières discussions avec le PS avaient été au comité directeur du MRG, le 13 novembre dernier, jugés insuffisants. La demande avait été formulée d'une renégociation, qui a été menée jusque tard dans la nuit du 20 au 21 novembre. Les exigences des membres du comité directeur du MRG n'ont pas, loin sans faut, été dans leur intégralité satisfaites. Les socialistes avaient, d'ailleurs, publiquement fait savoir que nombre d'entre elles étaient inacceptables au regard des sacrifices déjà consentis.

Deux points sont apparus insolubles au cours des ultimes discussions. D'une part, le PS a refusé que M. Bernard Charles, député sortant, soit autorisé à conduire une liste autonome, dans le Lot, face à M. Martin Malvy (PS), secrétaire d'Etat chargé de l'énergie, désigné pour conduire la liste aux élections législatives. D'autre part, la demande de création d'un deuxième siège à Mayotte, pour permettre à M. Jean-François Hory de tenter de conserver son siège, impliquait le vote d'une loi organique ce qui n'a été retenu ni par l'Elysée ni par Matignon.

Le volet de l'accord consacré aux éligibilités pour les législatives n'a donc pas subi de modification. Conduiront des listes communes avec le PS deux des trois membres du gouvernement appartenant au MRG (MM. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, en Charente-Maritime, et Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux relations extérieures, dans le Tarn-et-Garonne), le président du MRG (M. Doubin dans l'Orne, où il est conseiller municipal de la petite commune de Soligny-la-Trappe), deux députés sortants (MM. Nicolas Alfonsi en Corse-du-Sud et Jean Rigal, maire de Villefranche-de-Rouergue, dans l'Aveyron) et M. Emile Zuccarelli, fils du député sortant de Haute-Corse, M. Jean Zuccarelli.

Le MRG est assuré de deux deuxièmes places sur des listes communes : l'une pour M. Alain Bonnet, député sortant, en Dordogne, l'autre dans l'Ain, sans doute pour M. Louis Janel, conseiller général, maire de Montrevel-en-Bresse. M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat aux universités, figurera en troisième position sur la liste commune du Val-de-Marne.

En outre, pour les législatives, le MRG est autorisé à présenter des listes autonomes dans vingt départements. Ont été ajoutés à la précédente liste, qui en comptait dix-Sept (1), le Gers, l'Hérault et, *in fine*, la Haute-Saône.

Pour les élections régionales, à ces vingt départements, où les fédérations du MRG sont en situation d'autonomie, s'ajoutent une dizaine de départements dans lesquels les radicaux de gauche pourront défendre seuls leurs propres couleurs. Il s'agit des Hautes-Alpes, de la Haute-Corse, de la Drôme, du Finistère, des Landes, de la Loire, du Loiret et des Yvelines. Dans la Saône-et-Loire et dans l'Indre, le choix est laissé entre une place d'éligible sur la liste commune avec le PS ou l'autonomie. Les radicaux de Saône-et-Loire sont favorables à la seconde solution.

Enfin, dans dix-huit départements (2), des radicaux de gauche figureront en position d'éligibles sur les listes communes régionales, ce qui, selon le MRG, devrait lui assurer quelque trente-cinq élus régionaux, qui viendront s'ajouter à ceux qui seront élus sur des listes autonomes. La conclusion de l'accord ne signifie pas, pour autant, la disparition des difficultés, internes au MRG ou dans les rapports avec son allié. Des dissidences menacent une bonne application de l'accord : côté MRG, dans le Lot et le Rhône ; côté PS, dans l'Orne et le Tarn-et-Garonne.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) Allier, Côte-d'Or, Eure, Eure-et-Loir, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Lot-et-Garonne, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Oise, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Somme, Vaucluse, Vendée, Essonne et Hauts-de-Seine.

(2) Dans les dix-huit départements suivants, le MRG aura un candidat ou plus en position d'éligibilité sur les listes régionales : Ain, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Charente-Maritime, Corse-du-Sud, Creuse, Dordogne, Haute-Garonne, Gironde, Indre-et-Loire, Marne, Nord, Pas-de-Calais, Haut-Rhin, Rhône, Savoie, Seine-Maritime et Tarn.

Sur le vif

Ouf !

Ce que vous pouvez être cossards, c'est pas croyable ! Allez, allez, ne me racontez pas d'histoires, je sais très bien à quoi m'en tenir. Vous me faites penser à ce mec qui disait : le besoin d'exercice, moi, quand ça me prend, je me couche et ça passe. Vous, c'est pareil. Vous ne mettez pas un pied devant l'autre. Vous prenez votre bagnole pour aller acheter le journal. Vos activités physiques, on connaît : pousser un caddy, le samedi, dans les supermarchés et faire dix fois le trajet frigo-télé, le soir après le dîner. Ouais, ouais, je sais, vous promenez le chien deux fois par jour : tu vas te décider, oui ? Pourquoi il te plaît pas, ce lampadaire ? C'est déjà le deuxième que tu flaires. Allez, grouille-toi, je caille, moi ! »

Depuis que vous avez appris que l'inventeur du jogging est tombé raide mort, plus question de courir ni même de marcher. Attention, danger. La gym-tonic, terminé. Ça secoue trop, c'est mauvais pour le dos. Alors, Jane Fonda, lire ses conseils, ça va ; les suivre, bonjour les dégâts. Les deux nanas qui vous incitaient à vous remuer devant votre écran le dimanche matin ne font plus un strapontin. On les a virées dans un coin de la grille où ça se voit moins. Maintenant, la mode est à la gymnastique douce : ça permet de s'allonger...sur un tapis mousse et de s'étirer... en bâillant.

Quant aux salles, je sais de quoi je parle, j'y vais tous les jours, oui parfaitement, c'est le tunnel. On entre, on sort. On s'inscrit, on s'équipe : collant, maillot, guêtres. D'abord, on s'accroche, c'est très chouette. Ensuite, on décroche, c'est trop cher, c'est trop loin, c'est trop chiant. Mais on raccroche, juré, craché, après les fêtes... Bon, alors avant les vacances.

Remarquez, aux États-Unis, patrie du body-building, les chiffres de l'Institut Gallup viennent de tomber lourdement : 90 % des Américains ne font pas assez d'exercice. Contrairement à ce qu'on croyait il y a encore deux ans, au lieu d'augmenter, le nombre des sportifs a légèrement diminué. Activités favorites : le bain... de soleil. Et la pêche à la ligne.

Pourtant la forme, ça n'a pas de prix. Savez-vous ce qu'ils ont imaginé, les gros pleins de sous, en California ? Ils font venir les appareils et le moniteur à domicile. En caravane spécialement aménagée pour. Le gymnase ambulant.

Plus la peine de se déplacer. C'est toujours ça de gagné.

CLAUDE SARRAUTE.

AU SÉNAT

L'opposition conteste la valeur des résultats obtenus dans la lutte contre l'inflation

Trop tard ! La politique de rigueur appliquée depuis 1983 ne peut corriger le « *laxisme* » des deux années précédentes. Telle est l'opinion de l'opposition, qui, majoritaire au Sénat, a commencé, à l'occasion de l'examen du projet de loi de finances pour 1986, à dresser un bilan particulièrement critique de la politique économique, sociale et financière de la législature ouverte en 1981.

Certes, la majorité sénatoriale est obligée de tenir compte d'indicateurs qui ne sont pas tous, loin s'en faut, défavorables au gouvernement. Ainsi de l'inflation, mais M. Adolphe Chauvin (Val-d'Oise) conteste que le gouvernement ait « *réussi à juguler durablement ce mal chronique* ». Le président du groupe de l'Union centriste attribue, en outre, ce qu'il appelle « *le ralentissement de la hausse des prix* » à des causes externes, telles la baisse du dollar ou, encore, celle du prix des matières premières. Dans la même veine, M. Christian Poncelet (Vosges), porte-parole du groupe RPR, affirme que le taux réel de l'inflation est de deux points supérieur aux 5 % officiellement annoncés, en raison du contrôle des prix et des « *manipulations de tarifs publics* ».

A l'exception de M. Tony Larue (PS, Seine-Maritime), qui, seul orateur du PS à prendre la parole pour la première journée de la discussion budgétaire, a pu justifier du bien-fondé de la politique gouvernementale, les intervenants ont prononcé des réquisitoires dans lesquels la nuance trouvait peu de place. M. Maurice Blin (Un. centr., Ardenne), rapporteur général de la commission des finances, pour qui « *l'austérité, impitoyable à l'investissement, c'est-à-dire destructrice d'avenir, sanctionne le laxisme des années 1981-1982, est la rançon des illusions dont la France a été bercée et dont elle devra longtemps payer le prix* », assure qu'il aurait « *aimé rendre un meilleur hommage à l'effort indiscutable de rigueur* » qui a donné « *des résultats positifs* ». Mais, dit-il, ces derniers pèsent « *moins lourd que le constat qui sanctionne toutes les politiques socialistes pratiquées en France et ailleurs et qui ont abouti à briser le ressort* » qui fait naître la richesse nationale, à savoir « *le dynamisme des entreprises* ».

Ce budget, que M. Blin qualifie de « *bloqué* », « *en trompe-l'œil* » et « *en forme de piège* », la majorité sénatoriale a décidé d'en rejeter la première partie, ce qui la dispensera d'examiner la seconde, consacrée aux dépenses. La procédure retenue par la conférence des présidents prévoit que le vote de la première partie interviendra le 10 décembre (terme du délai constitutionnel imparti au Sénat pour le débat budgétaire) et sera précédé de débats thématiques consacrés aux différents domaines de l'action gouvernementale (*le Monde* du 21 novembre). Cette procédure a été jugée « *totalement irrégulière* » par M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, et elle a été condamnée par les sénateurs socialistes et communistes.

A. Ch.

● *Prix de détail : 6,4 % en un an selon la CGT.* – La hausse des prix de détail a été de 0,6 % en octobre par rapport à septembre selon l'indice de la CGT. Par rapport à octobre 1984, la hausse des prix est de 6,4 %. En octobre, les principales hausses ont concerné l'habillement (+ 1,1 % en un mois), l'hygiène-santé (+ 0,8 %) et l'alimentation (+ 0,7 %).

M. PHILIPPE SÉGUIN invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, vice-président de l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 24 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le maire d'Epinal, qui conduira dans son département une liste d'union de l'opposition en mars 1986, répondra aux questions d'André Passeron et de François Grosrichard du *Monde* et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde AUJOURD'HUI